Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12656 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 8 OCTOBRE 1985

Déroute socialiste au Portugal

C'est une défaite particulièrement sévère qu'a subie le parti de M. Mario Soares aux élections législatives du dimanche 6 octobre au Portugal. Les socialistes ne recueillent que 20 % des suffrages environ et perdent seize points par rapport aux dernières élections générales de 1983. Cette déroute spectaculaire prend complètement de court des responsables qui espéraient encore, à la veille du scrutin, conquérir la majorité absolue et gouverner seuls. Les sociaux-démocrates du PSD, leurs anciens alliés de la coalition gouvernementale devenus leurs premiers ennemis, réussissent une meilleure performance avec environ 30 % des voix. Ce résultat n'en est que plus amer pour le PS portugais, qui perd quarante-sept sièges de députés dans la nouvelle Assemblée.

Les socialistes reculent partout, dans les villes comme à la campagne. Dans la banlieue de Lisbonne, en particulier dans les communes de Loures, de Benfica et d'Amadora, durement touchées par le chômage et la dégradation du niveau de vie, le PS se retrouve au cinquième rang. Dans la capitale même, les amis de M. Soares perdent pratiquement la moitié de leur électorat. Ils sont dépassés par les sociaux-démocrates et même par le nouveau Parti rénovateur démocratique (PRD), fondé par les partisans du chef de l'Etat, le général Eanes. Ils sont à égalité avec l'Alliance du peuple uni (APU), dominée par le Parti communiste. Le recul du PS n'est pas moins sensible à Porto, seconde ville du pays, où il doit abandonner près de la moitié de ses voix de 1983.

Depuis deux ans, le gouvernement dirigé par M. Soares a imposé une politique économique basée sur une austérité draconienne qui a du moins permis une certaine réduction du déficit des échanges extérieurs. Mais la population, et tout particulièrement les secteurs les plus défavorisés, a payé ce redressement d'une baisse importante de son pouvoir d'achat.

Le mécontentement généralisé est la première raison de la défaite socialiste. « Nous avons perdu une bataille mais nous n'avons pas perdu la guerre », a naturellement déclaré M. Almeida Santos, le lieutenant de M. Soares. Il a ajouté : « D'autres batailles nous attendent », faisant allusion à la prochaine campagne pour l'élection présidentielle. Mais la déroute de son parti le 6 octobre remet sérieusement en question les prétentions de M. Soares, qui espérait bien succéder aisément au général Eanes.

La tâche du leader socialiste apparaît très difficile après ce véritable bouleversement de l'échiquier politique. Le Parti rénovateur démocratique, patronné par le chef de l'Etat, est le principal bénéficiaire de cette redistribution des cartes. Il a cassé l'électorat socialiste et a même réussi une percée dans les régions traditionnellement à gauche où le Parti communiste faisait de bons scores. C'est le cas de Setubal, au sud de Lisbonne, où le PRD obtient 20 % des suffrages et fait élire trois députés, dont le commandant Marques Junior, ancien membre d'un Conseil de la révolution vilipendé par M. Soares. A Beja, dans l'Alentejo, le « parti » du président », qui recueille les fruits de l'excellente campagne menée par Mme Manuela Eanes, profite largement du double recul des socialistes et des communistes. Un résultat, parmi d'autres, qui place les amis du général en excellente posture pour la prochaine bataille présidentielle et aussi, à court terme, pour la formation délicate d'une nouvelle équipe dirigeante.

(Lire nos informations page 4.)

UN POLICIER TUÉ A TOTTENHAM

Nouvelles émeutes raciales dans un faubourg de Londres

Un policier a été tué et un autre grièvement blessé par une arme à feu, le dimanche soir 6 octobre, lors des émeutes qui ont eu lieu à Tottenham, un faubourg de Londres. Ni la vague de désordres qui avait agité les banlieues de plusieurs grandes villes en 1981, ni les violences de ces dernières semaines à Birmingham, Liverpool et Londres, n'avaient donné lieu à des incidents d'une telle gravité.

De notre correspondant

Londres. – Huit jours après les troubles de Brixton, une nouvelle émeute a éclaté au cours de la soirée du dimanche 6 octobre dans un autre faubourg de Londres, Tottenham, au nord de la capitale, où la majorité de la population est aussi d'origine antillaise. Bien que circonscrits dans un périmètre plus restreint qu'à Brixton, les incidents ont été nettement plus violents. Un policier a été tué de plusieurs coups de couteau et un autre grièvement blessé par une décharge de fusil de chasse.

Les incidents de Tottenham ont été, comme ceux du 28 septembre à Brixton, provoqués par une malencontreuse intervention de la police. Samedi, après avoir interpellé un jeune Noir, des policiers viennent perquisitionner dans l'appartement de ses parents. Sa mère, Mme Cynthia Jarrett, quarante-neuf ans, s'écroule terrassée par une crise cardiaque et meurt au cours de son transfert à l'hôpital. Une des filles de la victime affirme que celle-ci a été « bousculée » par les policiers, ce que l'on nie à Scotland Yard. Il ne s'agit pas d'une « bavure » aussi grave que celle de Brixton, où un policier avait tiré sur une mère de famille noire, mais la coïncidence est trop forte, et une rumeur se répand aussitôt dans le voisinage : *« La police a encore voulu tuer »*, dira un des élus noirs de la municipalité de Tottenham.

Dimanche après-midi, deux cents personnes vont manifester devant le commissariat, sans incidents majeurs, et la foule se disperse quelques heures plus tard. Mais, vers 19 h 30, non loin de la Broadwater Farm Estate, un grand ensemble d'immeubles, des jeunes – Blancs et Noirs, – souvent masqués, se regroupent et attaquent une patrouille de police à coups de pierres et de briques.

Selon le témoignage des habitants, une majorité de ces nouveaux manifestants viennent *« de l'extérieur »*.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le gouvernement va faciliter la souplesse des horaires

Le gouvernement pourrait examiner, peut-être dès le prochain conseil des ministres, un projet de loi favorisant l'aménagement du temps de travail. Le texte garantirait la légalité des modifications obtenues, par voie d'accord, dans une branche professionnelle. Cette mesure relancerait la politique contractuelle et permettrait de clarifier le débat sur la flexibilité.

Comment contourner les obstacles qui surgissent dès que l'on évoque la nécessité de l'aménagement du temps de travail, réclamé avec tellement d'insistance par le patronat ? Embarrassé par cette lancinante question, le gouvernement avait tendance, jusqu'à présent, à y répondre par la tactique dite du « clin d'œil aguicheur ». Schématiquement, on demandait aux syndicats et aux fédérations professionnelles de s'engager d'abord dans des négociations, sachant que, à terme, l'Etat régulariserait la situation en modifiant le code du travail.

C'est à cette invite à peine voilée que s'est encore livré M. Delebarre, le 4 octobre, à l'occasion du colloque organisé sur le thème de la flexibilité de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), l'une des organisations patronales les plus attentives sur ce sujet.

Mais cette façon de faire, on le constate depuis près d'un an maintenant, ne permet pas d'avancer. *« Des promesses, toujours des promesses »*, répliquent les milieux patronaux. Après de nombreux échecs, dont celui, magistral, de la négociation sur la flexibilité, en décembre 1984, personne – ni le patronat ni les syndicats – n'a réellement envie de prendre le risque d'une nouvelle discussion. Certains, même, se demandent si la conclusion d'un accord vaut encore la peine d'être recherchée puisque les termes qu'il contient peuvent être frappés d'illégalité...

Pour en finir avec ce climat de suspicion, le gouvernement s'apprête à mettre au point une autre méthode. Un projet de loi pourrait être examiné par un prochain conseil des ministres, et peut-être dès le 9 octobre.

En substance, cette autre démarche amènerait le gouvernement à garantir, par un texte législatif, l'inscription automatique dans le code du travail de modifictions obtenues par voie d'accords, pourvu que ceux-ci répondent à certaines conditions.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 38.)

Les votes de Midi-Pyrénées

Selon un sondage exclusif SOFRES-le Monde-FR3, percée de M. Dominique Baudis et maintien du PS.

PAGE 6

M. Mitterrand en Bretagne

Le président de la République face à plusieurs fronts.

PAGE 44

Colère en Israël

Sept touristes massacrés dans le Sinaï par un « Egyptien fou ».

PAGE 3

M. Médecin se défend

Le maire de Nice récuse les accusations portées contre lui.

PAGE 12

Le Monde

ÉCONOMIE

La déréglementation en cours

- Prix : la liberté mais dans la concurrence.
- Finances : un certain vertige de libéralisation.
- Télécommunications : le chemin américain.
- La chronique de Paul Fabra.

(Pages 33 à 36)

Etranger (2 à 5) ● Politique (6 à 10) ● Société (12) ● Education (16) ● Sports (11) ● Culture (13) ● Communication (12) ● Presse (32) ● Economie (37 à 43)

Programmes des spectacles (14) ● Radio-télévision (15) ● Carnet (16) ● Informations Services (32) ● Annonces classées (17 à 30)

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS SOCIALISTE DE TOULOUSE

L'heure de Bad-Godesberg

par MAURICE DUVERGER

M. Mitterrand a commencé, ce lundi 7 octobre, une visite de deux jours en Bretagne. Ce voyage devrait être l'occasion de prises de position sur les grands sujets d'actualité, au moment où la poussée de M. Rocard à l'intérieur du PS ne laisse aux mitterrandistes qu'une majorité relative au comité exécutif du parti (lire page 7).

Le moment est venu, pour le Parti socialiste français, de remplacer les psaumes des liturgies traditionnelles par un discours adapté aux réalités d'aujourd'hui. Avec vingt-six ans de retard, l'heure de Bad-Godesberg a sonné pour lui. Dans cette banlieue thermale de Bonn, la social-démocratie allemande décida, en 1959, de fermer les livres sacrés de l'idéologie et de poser les jalons d'un socialisme moderne. Ce tournant fut d'autant plus important qu'elle avait été portée sur les fonts baptismaux par Marx et Engels, que les débats fondamentaux du marxisme s'étaient déroulés dans son sein, et que les grands mouvements ouvriers furent bâtis d'abord sur son modèle.

Dans son programme, elle proclame désormais que *« la liberté, la justice et la solidarité (...) constituent les valeurs fondamentales du vouloir socialiste »*. Elle affirme que *« la libre concurrence et la libre initiative des entrepreneurs sont des éléments importants d'une politique économique social-démocrate »*.

Elle approuve *« l'économie libre de marché partout où la concurrence s'affirme »*, en ajoutant : *« Toutefois, lorsque des marchés sont dominés par des individus ou des groupes, il est nécessaire de prendre des mesures multiples pour préserver la liberté dans l'économie »*. Elle résume le tout dans une formule percutante : *« La concurrence dans toute la mesure du possible ; la planification autant que nécessaire. »*

A quelques nuances près, les principes définis par les citations précédentes correspondent à l'orientation effective du socialisme en Europe occidentale depuis 1945.

En France, le gouvernement Fabius et sa majorité fondent sur eux leur politique. Le PS va-t-il enfin reconnaître la théorie de sa pratique, au lieu de laisser grandir entre elles un écart qui lui interdit d'élaborer un projet crédible ? Tel est le problème fondamental du congrès de Toulouse, au-delà des chamailleries de clans, clientèles, courants, sensibilités ou fractions.

On ne peut pas retenir l'argument qu'il faut garder une image de gauche pour récupérer les voix des communistes déçus. Ceux qui perçoivent l'irréalisme du PC ne cherchent pas à remplacer une drogue par une autre, l'opium par le cannabis.

(Lire la suite page 7.)

UN SONDAGE SOFRES POUR « LE PÈLERIN »

85 % des Français sont heureux !

par PIERRE DROUIN

Ceux qui parlent haut et fort pour leurs concitoyens ont-ils des antennes solides ? Hommes politiques – surtout, bien sûr, s'ils se situent dans l'opposition – ou syndicalistes vont répétant que le moral des troupes est à zéro. Les économistes n'ont guère besoin de calculettes pour apprécier le vague à l'âme des chômeurs et des travailleurs qui voient baisser leur pouvoir d'achat.

Les images qui défilent sur les écrans de télévision présentent un monde de guerres et de catastrophes. Dernièrement, « Les chocs de l'an 2000 », magazine prospectif de Pascale Breugnot, vous donnaient plutôt envie de ne pas pousser l'expérience jusque-là...

Surprise, si l'on passe de l'autre côté de la barricade, si l'on abandonne le monde de la représentation pour les « choses de la vie ».

D'un sondage demandé à la SOFRES pour le dernier numéro du *Pèlerin* (4 octobre), il résulte que... 85 % des Français se déclarent heureux (1). Depuis longtemps, des analystes soulignaient le divorce entre les préoccupations des politiciens et celles des Français, et des experts avaient été frappés par le peu d'influence qu'avait finalement la télévision sur les comportements des spectateurs.

La démonstration est éloquente et renforce les thèmes sur la démobilisation de nos concitoyens, sur le ras-le-bol des idéologies et du militantisme, et le retour aux valeurs conviviales traditionnelles, plus encore qu'au narcissisme. Le « moi-je » est remplacé par les « moi-nous », écrivait récemment André Bercoff.

Au hit-parade des thèmes euphorisants, la famille vient très largement en tête dans le sondage du *Pèlerin*, puis les amis, la santé, le logement, les loisirs, la vie de quartier, et seulement après l'activité professionnelle. Un dur chemin à remonter pour ceux qui espéraient redonner à chacun sur les lieux de travail la recette de l'épanouissement !

Votre rêve ? Très largement en tête : la tranquillité du savetier de la fable de La Fontaine. L'argent vient loin derrière... Vous connaissez le proverbe allemand : *« Heureux comme Dieu en France. »* Ceux qui veulent alimenter la chaudière d'une révolution en seront pour leurs frais.

Et le fameux « changement » dont on se gargarise depuis des années ? Mais pas de naïveté ! Ce sont les minorités qui agissent. Les masses suivent, et après, sauf exception, elles ne s'en trouvent pas plus mal. L'hymne au conservatisme social, à partir de ces chiffres, pourrait *aussi* engendrer des surprises.

L'important, toutefois, est qu'après avoir sondé « les reins et les cœurs » des Français on puisse avoir sur leur santé morale une opinion beaucoup plus réconfortante que prévu. Cela donne du cœur à tous ceux qui n'entendaient pas suivre les prophètes du malheur et de la décadence de notre pays. La déprime n'a jamais été la meilleure condition pour se mettre en état de retrousser les manches, et Dieu sait si les gouvernements, quels qu'ils soient, auront besoin du tonus des citoyens pour affronter les défis de demain.

« Le bonheur en plus », réclamait naguère François de Closets. C'est le nouveau minimum vital, non ?

(1) 29 % « très heureux » et 56 % « assez heureux ». Sondage réalisé entre le 9 et le 19 juillet 1985 auprès d'un échantillon de 1 168 personnes représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus.

étranger

LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE THAILANDAIS

Le malaise persiste à Bangkok un mois après le putsch avorté

De notre envoyé spécial

Le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, effectue, du 7 au 9 octobre, une visite privée à Paris au cours de laquelle il aura des entretiens, mardi, avec M. Laurent Fabius, premier ministre, et M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Bangkok. – Surprenante vie politique thaïlandaise ! Quatre semaines seulement après l'échec d'un coup d'Etat, la capitale du royaume a son visage habituel : embouteillages monstres, activité fébrile d'un monde apparemment tout à ses affaires, petites ou grandes. Comme si l'orage était passé, ou, plus exactement, comme s'il ne s'était abattu que sur un secteur bien circonscrit de la ville, ce quartier des ministères et des états-majors où l'on s'est affronté le 9 septembre, pendant quelques heures et alors que l'affaire était déjà entendue.

Principale cible du putsch avorté, et premier ministre depuis cinq ans, M. Prem Tinsulanonda, un ancien commandant suprême des forces armées, a quitté le royayme, le 24 septembre, pour une tournée de dix-sept jours qui le conduit notamment au siège de l'ONU, en Grande-Bretagne et en France. Entre-temps, l'armée a publié un Livre blanc sur le putsch, sans attendre les résultats d'une instruction, confiée pour une fois à des magistrats et non à un tribunal militaire, au cours de laquelle une cinquantaine de mandats d'arrêt ont déjà été lancés.

Tout en annonçant une répartition plus équitable des impôts, le gouvernement ne semble pas avoir renoncé, pour faire face à la récession actuelle, à une politique d'austérité dont les conjurés avaient pris prétexte pour justifier leur entreprise. Enfin, plusieurs dirigeants en place des armées ont multiplié des déclarations dénonçant les « rumeurs » selon lesquelles ils auraient été impliqués, de loin ou de près, dans un putsch dont certains reconnaissent, au moins, avoir été prévenus parfois longtemps à l'avance.

Depuis le renversement, en 1932, de la monarchie absolue par des militaires, le coup d'Etat passe ici bien souvent pour la meilleure façon de changer de gouvernement et de politique. A la veille de son départ pour l'ONU, dans une allocution télévisée, le premier ministre n'a pas manqué de dénoncer, une nouvelle fois, ce recours à « *des moyens anticonstitutionnels pour résoudre des problèmes nationaux* ». Il est vrai que son gouvernement a déjà survécu, en 1981, à une première tentative de coup d'Etat, dont les auteurs étaient déjà certains de ces « jeunes turcs » militaires impliqués dans le putsch avorté du 9 septembre.

Mais les temps ont changé, et les militaires, en Thaïlande, ne font plus, seuls, la pluie et le beau temps. Depuis le renversement, en 1973, au cours de graves incidents, notamment sur les campus universitaires, du général Prapas et du maréchal Kittikachorn, les militaires ont été de plus en plus contraints de composer. L'émergence de classes moyennes – fruit d'une longue période de forte expansion économique – est sans doute la cause essentielle de la relative perte d'influence de généraux. Peu rompus aux problèmes de gestion, ils comprennent que leurs écarts peuvent leur coûter fort cher et détruisent l'image de marque d'un royaume présenté comme un havre pour touristes et investisseurs étrangers.

Cette fois-ci, à l'origine du coup de force, on trouve bon nombre d'intérêts personnels. Le principal acteur, un colonel rayé des cadres pour avoir participé à la tentative de putsch de 1981, voulait, entre autres choses, sa réinsertion au sein de l'armée. A la suite d'un compromis, il a pu se réfugier à l'étranger. Parmi les personnes arrêtées figurent un ancien premier ministre, M. Kriangsak, ainsi que trois autres anciens généraux, dont l'un, M. Serm Na Nakhon, est soupçonné d'avoir été l'âme du complot. Mais, dans ce milieu où l'on mène traditionnellement de front des carrières militaires et d'affaires, la durée du cabinet Prem et l'austérité imposée surtout depuis l'an dernier ont lésé pas mal d'intérêts.

> *A Bangkok, les militaires ne sont plus les seuls maîtres à bord. Les Thaïlandais, aux prises avec la récession, se lassent de leurs tuteurs galonnés*

Les « tontines »

A ce propos, l'affaire des « tontines », qui défraie actuellement la chronique judiciaire, est assez révélatrice. Fin 1984, le gouvernement a interdit la pratique, de toute façon illégale, de ces caisses privées dans lesquelles s'investissaient des sommes astronomiques, l'équivalent de centaines de millions de francs. Certaines ont cependant continué d'opérer. Actuellement, la police tente de récupérer l'argent détourné par la propriétaire de l'une de ces « tontines », Mme Chamoy Thipso, qui a berné au moins huit mille clients. Plus de 100 millions de bahts – 35 millions de francs – ont déjà été retrouvés. Bien entendu, des militaires plaçaient également de l'argent dans ces « tontines » aux taux d'intérêt parfois somptueux (jusqu'à 11 % par mois).

En toile de fond, la récession a également joué un rôle. Le ralentissement de la croissance est net. La Thaïlande éprouve du mal à vendre son riz, dont elle est le premier exportateur mondial. Son industrie sucrière est en crise. Ses exportations de textiles sont menacées par des mesures protectionnistes envisagées par le Congrès américain. Si l'on en croit M. Bichai Rattakul, vice-premier ministre, le taux d'expansion économique devrait être, en 1985, de l'ordre de 4,5 %, ce qui n'est pas catastrophique, notamment pour un pays dont le taux d'expansion démographique est désormais sous contrôle (2 %). Mais on est loin des chiffres atteints pendant deux décennies. Surtout, la récession devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Les auteurs du putsch manqué ont sans doute tablé à la fois sur l'appétit de changement et le mécontentement du public. « *Le premier ministre*, explique le speaker de l'Assemblée nationale, M. Ukrit Mongkolnavin, *doit prendre au sérieux le mécontentement engendré par la crise économique. Le cabinet doit être remanié. En outre, les Thaïlandais n'aiment pas voir les mêmes têtes trop longtemps. Ils s'ennuient.* » Lui aussi s'insurge contre le recours à la force pour précipiter un changement. Il a cette formule polie : « *La crise économique n'est pas assez grave pour faire un coup d'Etat.* » D'ailleurs, « *qui va remplacer le premier ministre ?* ». Bref, on voit mal, ici, quelle nouvelle politique pourrait proposer une équipe différente.

Le putsch avorté a suscité un malaise dans l'armée, ne serait-ce que parce que les responsabilités des uns et des autres ne sont toujours pas clairement établies. Le palais royal, le gouvernement et l'état-major semblent jouer l'apaisement et souhaitent éviter des règlements de comptes sur la place publique. Les Thaïlandais se seraient peut-être accommodés d'un changement d'équipe, mais ils ne l'ont sûrement pas appelé de leurs vœux.

Ainsi que le soulignait la semaine dernière le *Bangkok World*, les rumeurs concernant le rôle de l'armée dans le coup d'Etat avorté, ont été alimentées par des tracts accusant le général Arthit, commandant suprême des forces armées, et le général Pichitr, commandant de la 1re région militaire, d'avoir été « *partiellement impliqués dans la tentative de renversement du gouvernement* ». « *Le soupçon d'une conspiration plus vaste impliquant des gens plus haut placés que quelques généraux en retraite et sans pouvoir, des officiers aigris et l'opérateur exilé d'une « tontine » demeure fort dans l'esprit de pas mal de gens* », ajoutait le même quotidien.

Le malaise dans l'armée n'est sûrement pas près de s'estomper, même si le commandement suprême, le palais et le gouvernement ont tout fait pour éviter un bain de sang en obtenant une reddition, apparemment sous condition, des conjurés. Depuis, le premier ministre s'efforce de réparer les dégâts commis avec l'appui du roi et l'accord du général Arthit. Cela ne veut pas dire que la Thaïlande soit à l'abri d'un nouveau coup d'Etat, mais semble confirmer que ce régime parlementaire commence à rentrer dans les mœurs, l'institution monarchique jouant un rôle de régulateur en temps normal et exerçant son arbitrage dans les crises.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *M. Ceausescu à Pékin.* – Le président roumain est arrivé, ce lundi 7 octobre, à Pékin pour une visite officielle de cinq jours, la cinquième en vingt ans. Il doit ensuite se rendre en Corée du Nord. Un diplomate roumain a catégoriquement démenti, ce lundi à Pékin, les rumeurs faisant état d'une possible hospitalisation de M. Ceausescu dans la capitale chinoise. Le fait que le président ait entrepris ce long voyage en Asie prouve, a-t-il précisé, que le dirigeant roumain n'est pas gravement souffrant, comme certaines rumeurs insistantes l'ont laissé entendre. – (AFP.)



APRÈS LE VOYAGE DE M. GORBATCHEV EN FRANCE

● Satisfaction à Moscou
● Rumeurs sur la libération de Sakharov et Chtcharansky après le sommet de Genève

M. Mikhaïl Gorbatchev a regagné Moscou, le samedi 5 octobre, à l'issue de sa visite officielle à Paris. Il avait accordé différentes audiences privées, dans la matinée, notamment à M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, et aux dirigeants de l'Association France-URSS.

A Washington, M. Robert McFarlane, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, a déclaré dimanche que les propositions formulées par le numéro un soviétique en matière de réduction des arsenaux nucléaires n'étaient « *pas équilibrées* » entre les deux Grands, mais qu'elles comportaient « *des éléments constructifs* » et constituaient « *un bon point de départ* ».

L'ensemble de la presse soviétique s'est félicité, dimanche, des résultats de la visite à Paris de M. Gorbatchev, jugée positive à la fois pour les relations franco-soviétiques et pour le climat diplomatique international. La *Pravda* n'évoque pas le refus de M. Mitterrand d'ouvrir des pourparlers séparés avec l'Union soviétique sur la réduction des armements et assure même que l'offre de M. Gorbatchev en faveur de telles négociations « *suscite un grand intérêt* ». L'agence Tass, d'autre part, a publié une vigoureuse protestation contre les affirmations américaines selon lesquelles les Soviétiques développeraient leur propre système de défense antimissiles dans l'espace, affirmations qualifiées de « *mensonge énorme* ».

L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* indique, par ailleurs, dans sa dernière livraison, que les deux dissidents soviétiques les plus connus, l'académicien Andreï Sakharov et l'informaticien juif Anatoli Chtcharansky, pourraient prochainement être autorisés à quitter l'URSS. Selon *Der Spiegel*, de discrètes négociations seraient en cours à ce sujet entre l'URSS et les Etats-Unis, par l'entremise de l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, spécialisé dans les missions délicates.

L'hebdomadaire précise que l'autorisation d'émigrer ne serait pas donnée aux deux dissidents avant le sommet Reagan-Gorbatchev de novembre à Genève. La belle-fille d'Andreï Sakharov, Mme Tatiana Yankelevitch, a accueilli ces rumeurs avec un grand scepticisme, précisant quelles ne sont « *probablement qu'une machination du KGB pour rassurer l'opinion publique sur leur sort et oter ainsi un poids aux relations publiques de M. Gorbatchev* ».

LE GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS NE SEMBLE PAS CONVAINCU PAR LES PROPOSITIONS SOVIETIQUES SUR LES SS-20

(De notre correspondant.)

Amsterdam. – Après les déclarations de M. Gorbatchev à Paris sur la réduction des SS-20 en Europe, les spéculations ont repris de plus belle aux Pays-Bas où, le 1er novembre, le gouvernement de centre droit doit statuer sur l'installation des missiles de croisière.

L'oppositon socialiste, adversaire inconditionnel de l'arrivée des missiles américains, veut envoyer une mission parlementaire en Union soviétique pour vérifier les affirmations de M. Gorbatchev selon lesquelles le nombre de SS-20 installés dans la partie européenne de l'URSS a été réduit au niveau du 1er juin 1984. Les déclarations de M. Gorbatchev à Paris, d'une manière générale, ont convaincu les partis de gauche néerlandais qu'il était encore possible d'éviter l'installation des missiles de croisière. En revanche, le premier ministre chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers, a affirmé, dimanche 6 octobre, que l'offre de Moscou restait insuffisante.

Les propos de M. Gorbatchev ont prouvé, selon le gouvernement et l'opposition, que la position des Pays-Bas, en matière de désarmement, avait été prise en considération par l'Union soviétique, malgré les sarcasmes de bon nombre de commentateurs. La date précisée par M. Gorbatchev (1er juin 1984) est en effet celle que le gouvernement néerlandais avait prise pour référence : il n'accueillerait pas les quarante-huit missiles de l'OTAN si, au 1er novembre 1985, le nombre de SS-20 était gelé au niveau atteint alors, soit trois cent soixante-dix-huit.

Or, selon M. Lubbers, ce chiffre porte sur la totalité des SS-20 installés sur le territoire soviétique, et *non pas sur sa seule partie européenne*. L'arsenal soviétique en SS-20 serait actuellement de quatre cent quarante et un, selon l'OTAN, ce qui devrait logiquement appeler La Haye à accueillir les missiles américains.

L'influent mouvement pour la paix néerlandais a qualifié d'absurde cette actuelle bataille de chiffres. Ce qui ne l'empêche pas d'en avancer un à son tour : il espère obtenir au moins trois millions de signatures au bas de pétitions rejetant les missiles de croisière.

RENÉ TER STEEGE.

● *Appel en faveur de Vadim Kozovoï.* – Une vingtaine de parlementaires français – appartenant aussi bien au Parti socialiste qu'aux formations de l'opposition – ont adressé la semaine dernière un appel à M. Gorbatchev en faveur du poète et traducteur soviétique Vadim Kozovoï, qui vit en France depuis 1981, pour qu'il soit autorisé à faire sortir d'URSS sa bibliothèque, riche de plusieurs milliers de livres, et ses archives personnelles. M. Kozovoï a traduit en russe les œuvres d'un grand nombre de poètes français, dont Rimbaud, Mallarmé et Lautréamont. MM. Barre, Chaban-Delmas, Chirac et Edgar Faure ont effectué ou se sont engagés à effectuer des démarches personnelles allant dans le même sens.

LIBRES OPINIONS

Remerciements

par PAVEL TIGRID (*)

C'EST donc terminé... M. Gorbatchev est bien rentré à Moscou; les deux parties font le bilan de sa visite, et nous autres – Polonais, Afghans, Russes, Lituaniens, et j'en passe – qui vivons sous le doux climat de la France, avons poussé un soupir de soulagement. Nous venons de passer une semaine bien remplie, à signer des dizaines d'appels en faveur de nos amis persécutés en URSS, à manifester au risque d'être interpellés (il est vrai que notre séjour dans les commissariats parisiens était une douce détente en comparaison avec les interrogatoires que subissent nos amis mentionnés plus haut) et à couvrir les ponts de Paris de nos affiches et autocollants. Nous aussi, nous faisons le bilan de ces actions en attendant le résultat, sans se faire trop d'illusions.

J'estime, en accord avec mes amis, que nous devons adresser nos remerciements aux Parisiens qui sont venus nombreux nous soutenir au cours de nos manifestations en faveur des prisonniers politiques, de Solidarnosc, de la Charte 77, etc. J'estime aussi que nous devons rendre hommage aux hommes politiques, du côté gouvernemental aussi bien que de l'opposition, qui, dans leurs discours publics ou leurs conversations privées avec le numéro un soviétique, ont insisté sur le sort des personnes persécutées, dans les pays qui se disent socialistes, en raison de leurs opinions ou de leurs croyances.

Une chose nous a cependant déçus : c'est l'interdiction de toute manifestation pendant le séjour de M. Gorbatchev à Paris. Il est vrai qu'il y a plusieurs lustres, au cours de la visite de Khrouchtchev en France, certains de nous avaient été « éloignés » en Corse (douces vacances, aux frais de la princesse, pour quelques présumés terroristes d'âge canonique !); pendant la seconde visite de M. Brejnev en 1977, on ne nous a plus prêté autant d'attention; nous n'aurions donc pas nourri de trop noirs desseins en défilant sur le macadam de la capitale. Peut-être la prochaine fois nous fera-t-on davantage confiance...

L'essentiel se résume à ceci : si, à la suite de la visite de M. Gorbatchev, un seul prisonnier politique est libéré dans l'empire soviétique, si une poignée de protestataires ou de « refuzniks » sont autorisés à émigrer, si quelques-unes des clauses des accords d'Helsinki se trouvent appliquées d'une manière un peu plus systématique, tout ce qui vient d'être dit et fait à Paris ces jours derniers ne l'aura pas été en vain.

(*) Journaliste et écrivain d'origine tchèque.

AFRIQUE

Algérie

Violentes attaques contre la Fédération internationale des droits de l'homme

De notre correspondant

Alger. – La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a été violemment prise à partie, vendredi 4 octobre, dans une longue dépêche de l'agence officielle Algérie-Presse Service (APS), et, le lendemain, dans un article du quotidien *El Moudjahid*. Les deux organes prennent pour référence la lettre d'information de la FIDH du 10 septembre où la Fédération annonce que l'affiliation de la Ligue algérienne des droits de l'homme sera examinée lors de la prochaine réunion de son bureau.

Est-ce l'imminence de cette reconnaissance qui justifie articles et commentaires? Toujours est-il que, en l'espace d'une quinzaine de jours, la presse algérienne, à trois reprises, a fait ses choux gras d'une affaire dont elle ne s'était pas préoccupée jusque-là. *El Moudjahid* du 19 septembre – juste avant la tenue au palais de la Mutualité, à Paris, d'un meeting de soutien aux membres de la Ligue emprisonnés dans un long article suivi d'un commentaire sévère, mettait en garde les immigrés, leur recommandant de « *s'abstenir de participer à des manifestations lucratives dites culturelles et de déjouer les tentatives d'intimidation et de manipulation* » qui sont « *autant d'insultes et d'atteintes à notre intégrité, à notre unité et à notre dignité* », ajoutait-il.

Le 28 septembre, l'APS, puis, le 29, *El Moudjahid*, reprenaient l'essentiel de l'allocution qu'avait prononcée M. Boualem Baki, membre du bureau politique du FLN et ministre de la justice, lors de la réunion des présidents de cour à Alger. Dans son intervention, M. Baki rappelait, à propos de cette affaire, que les personnes arrêtées « *ont exercé leur activité au nom d'associations illégales et non reconnues rédigeant des tracts, appelant à la division et semant le trouble, portant atteinte à la sécurité générale. Tous ces actes, quels que soient leurs auteurs, portent atteinte à la sécurité de l'Etat* ».

Les derniers articles d'*El Moudjahid* et de l'APS, tout en égratignant au passage la presse « *d'outre-Méditerranée* » et les journaux marocains, s'étendent plus en détail sur la Ligue algérienne des droits de l'homme. Dans quel but? Peut-être le temps est-il venu de sensibiliser l'opinion, puisque l'on entend dire à Alger, de sources concordantes que le procès de Me Ali Yahia et des membres de la Ligue emprisonnés devrait avoir lieu avant la fin du mois d'octobre.

FRÉDÉRIC FRISCHER.

ISRAËL : émotion et colère après les meurtres du Sinaï et de Cisjordanie

Trois promeneurs assassinés dans les territoires occupés. Sept touristes massacrés par un « Egyptien fou ». De l'eau pour le moulin des Israéliens partisans de la manière forte.

De notre correspondant

Jérusalem. – Sombre week-end pour Israël. La découverte samedi 5 octobre des cadavres d'un jeune couple assassiné trois jours plus tôt dans une forêt au sud de Jérusalem et le meurtre quelques heures plus tard dans le désert du Sinaï par un militaire égyptien de sept Israéliens en vacances – quatre adultes et trois enfants – ont plongé une nouvelle fois le pays dans une atmosphère de deuil et d'inquiétude.

Les corps de Moti Suissa, vingt-huit ans et d'Edna Harari, vingt-deux ans, ont été trouvés près d'une source en Cisjordanie non loin de l'ancienne « ligne verte », frontière d'Israël avant 1967. Les victimes avaient été attaquées par surprise et achevées d'une balle dans la tête. Elles appartenaient à deux familles religieuses de la capitale. Le double meurtre a été revendiqué, vendredi avant la découverte des corps, au nom de la Force 17, unité qu'Israël tient pour responsable du triple attentat de Larnaca. Mais rien n'est venu jusqu'à présent confirmer cette hypothèse.

En fait, la police attribue ce nouveau meurtre au « groupe terroriste » qui assassina en juin dernier un autre couple dans une forêt proche de Jérusalem. Deux membres de cette bande – de jeunes Arabes originaires d'un village proche des lieux du crime – ont déjà avoué leur participation à l'attentat de juin. Leurs complices en fuite ont été identifiés et leurs photos diffusées par la police. Ils se cacheraient depuis dans la région de Hébron. Ce sont eux qui auraient de nouveau frappé. M. Shmuel Goren, coordonateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, a demandé samedi aux notables de Hébron de faciliter leur capture.

Vendredi, un autre Israélien avait été assassiné en Galilée. Haim Falah, trente ans, fut tué au cours d'une randonnée à cheval près de son kibboutz. La police penche là aussi pour l'hypothèse d'un meurtre politique, mais n'a procédé pour l'instant à aucune arrestation. Depuis février, treize Israéliens, dont plusieurs excursionnistes, presque tous civils, ont été victimes d'actes de terrorisme en Israël et en Cisjordanie.

Ce nouveau meurtre apportera de l'eau au moulin des partisans en Israël de la manière forte. Le conseil des ministres, qui ne s'est pas réuni dimanche en raison des fêtes de Souccot, examinera mardi les moyens d'intensifier encore plus la lutte antiterroriste. Les ministres ayant assisté dimanche aux obsèques des trois victimes ont souligné le besoin d'un tel durcissement. Dans une interview télévisée à la chaîne américaine CBS, M. Rabin, ministre de la défense, a déclaré qu'Israël accentuerait encore son combat contre *« les dirigeants des organisations palestiniennes »*. *« Ceux-ci*, a-t-il ajouté, *paieront un prix de plus en plus fort. »* Même un ministre connu pour sa modération, M. Amnon Rubinstein, laissait entendre samedi qu'il n'était plus aussi hostile que par le passé à l'imposition de la peine de mort contre les terroristes. *« Une telle chaîne de violences*, constate amèrement le *Jerusalem Post, affaiblit et décourage les hommes de compromis. »* Côté préventif, M. Rabin a conseillé aux Israéliens pique-niqueurs de sortir en groupe et armés.

Le drame sanglant du Sinaï a suscité lui aussi une vive émotion et une certaine colère en Israël. Le gouvernement a réagi à l'incident en deux temps. Il a d'abord paru accepter la version égyptienne, avant de la mettre partiellement en doute à mesure que lui parvenaient les détails sur les circonstances du drame. Les témoignages concordants des Israéliens présents sur place permettent à peu près de reconstituer les faits.

Un « incident de parcours isolé »

Samedi peu après 16 heures, un autocar transportant un groupe d'Israéliens en vacances fit halte sur la route côtière près de la plage de Ras Burka à quarante kilomètres au sud d'Eilat. Onze passagers, dont une majorité d'enfants, grimpèrent sur une éminence abritant un poste militaire égyptien pour y voir la mer. Soudain, un soldat apparemment pris de folie ouvrit le feu aveuglément sur les touristes, poursuivant, en tirant, ceux qui prenaient la fuite. Sept Israéliens – quatre adultes, dont un juge de Jérusalem, et trois enfants – sont morts sur le coup ou des suites de leurs blessures.

C'est moins le geste du soldat fou qui a choqué en Israël que ce qui suivit. En effet, selon les récits des témoins, les autres militaires égyptiens empêchèrent par la force un médecin et un infirmier présents sur les lieux de porter assistance aux blessés qui perdaient leur sang abondamment. Selon M. Mota Gur, ministre de la santé, les blessés et d'autres passagers ont d'abord été conduits à Noueiba, vingt kilomètres plus au sud, et soumis à de longues formalités bureaucratiques. Deux heures et demis s'écoulèrent entre le drame et le transfert des blessés dans un hôpital d'Eilat. *« Plusieurs d'entre eux*, a précisé M. Gur, *sont morts par hémorragie à cause du manque de soins sur place. »*

Dans un premier temps, Jérusalem réagit avec modération, remerciant le président Moubarak pour son rapide message de condoléances. Tenant compte ensuite des témoignages portés à sa connaissance, M. Shimon Pérès, premier ministre, a demandé au chef de l'Etat égyptien de mettre sur pied une commission d'enquête afin d'établir la vérité sur les circonstances du drame. *« Israël porte le deuil*, poursuit M. Pérès. *Il est déplorable qu'une atmosphère d'hostilité menace le processus de paix. »*

Le ministère israélien des affaires étrangères a enjoint à son homologue égyptien de *« fournir certaines explications dans les quarante-huit heures, notamment sur l'absence d'assistance médicale aux blessés »*. Israël soupçonne aussi Le Caire d'avoir violé les dispositions en matière de sécurité prévues par le traité de paix de 1979. Celui-ci interdit à l'Égypte de stationner des militaires dans ce secteur. Seuls sont autorisés des policiers armés de pistolets.

Selon Le Caire, le meurtrier est un policier appartenant aux « forces centrales de sécurité » et sera traduit devant un tribunal militaire qui jugera de son degré de responsabilité. Mais à Jérusalem, un haut responsable a déclaré à l'agence Associated Press qu'Israël *« savait déjà que le coupable était un soldat »*. M. Moshe Arens, ministre des affaires étrangères par intérim, a prié l'Égypte d'apporter la preuve qu'elle n'a pas transgressé le traité. On déclare aussi à Jérusalem ne pas avoir confirmation du fait que le dément aurait tué ou blessé l'un de ses supérieurs.

Qu'il obtienne ou non de l'Égypte des éclaircissements satisfaisants sur le drame, l'État hébreu s'efforcera de ne pas grossir l'affaire. *« Celle-ci prouve*, a noté M. Rabin, *que nos deux pays doivent approfondir la paix »*. Comme M. Moubarak, les dirigeants israéliens ne voient là qu'un *« incident de parcours isolé »*, mais il demanderont sans doute au président égyptien de sévir plus nettement contre les manifestations anti-israéliennes ou antisémites qui, selon eux, entretiennent au Caire un climat de haine propice à de tels incidents. L'affaire ne suffira pas non plus à décourager les touristes israéliens de se rendre chez leurs voisins. Plus de quinze mille ont visité l'Égypte depuis le début de l'année, dont quatre mille ont séjourné dans le Sinaï.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Caire – comme Jérusalem – cherche à minimiser la portée de l'incident sur son territoire

De notre correspondant

Le Caire. – Placé dans une situation délicate à la suite de l'assassinat samedi de sept touristes israéliens dans le Sinaï, le gouvernement égyptien cherche à minimiser la portée de l'incident. Premier à réagir après l'annonce de la tuerie, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, l'a qualifiée *« d'incident isolé dont il ne faut pas tirer de conclusions »*.

Par ailleurs, les responsables du Caire ont aussitôt saisi la perche tendue par Jérusalem mettant le drame sur le compte de la folie aussi furieuse que soudaine d'un policier égyptien. En effet, l'agence officielle d'information n'a donné la nouvelle qu'une heure après sa diffusion par les médias israéliens et internationaux. Selon l'agence égyptienne *« un soldat appartenant aux Forces de la sécurité centrale* (gendarmerie dépendant du ministère de l'intérieur) *a été pris d'hystérie à 20 kilomètres de Noueiba dans le Sinaï et a désarmé un certain nombre de ses compagnons avant de se mettre à tirer dans tous les sens. Des touristes, dont certains israéliens, qui se trouvaient par hasard dans les parages ont été touchés »*.

Dimanche, le président Moubarak a fait une déclaration à la presse où transparaissait le même souci de dédramatiser ce qu'il a appelé *« un incident limité »*. Il a affirmé que *« le soldat qui a tiré avait perdu la raison, chose qui peut se passer n'importe où »*. Le chef de l'Etat égyptien a d'autre part adressé un message de condoléances au premier ministre israélien M. Shimon Pérès.

Cette insistance de l'Egypte à mettre l'incident sur le compte de la folie vise à surmonter l'embarras dans lequel se trouvent les gouvernements du Caire et de Jérusalem déjà aux prises avec un lourd contentieux. Les relations sont au plus bas depuis le raid israélien contre le quartier général de l'OLP à Tunis. Le jour même de cette attaque, qu'il a vivement condamnée, Le Caire a rompu les seules négociations en cours avec Israël, celles concernant Taba. Si l'on ajoute ce litige frontalier (1 kilomètre carré au sud d'Eilat) aux différends sur la question palestinienne, on comprend que l'incident de samedi, s'il n'était pas minimisé, pourrait être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Or les deux gouvernements ont intérêt à ne pas remettre en question le traité de paix et à éviter une escalade dont les conséquences seraient imprévisibles. Il faut, de plus, prendre en considération la volonté de l'Egypte de relancer, coûte que coûte, le processus de paix au Proche-Orient. Le président Moubarak l'a souligné après le raid israélien et l'a réaffirmé dimanche dans une déclaration à la presse.

De nombreux incidents

Mais la position officielle est loin de faire l'unanimité en Egypte. Samedi, au moment même du drame du Sinaï, une manifestation anti-israélienne se déroulait à l'université du Caire, qui venait d'ouvrir ses portes après les vacances d'été, pour demander la fermeture de l'ambassade d'Israël et *« l'expulsion de tous les sionistes »*. Un des principaux chefs de file de l'opposition égyptienne, M. Ibrahim Choukri, président du Parti socialiste du travail, a pris la parole à cette occasion pour critiquer l'attitude du gouvernement *« tolérant la présence sioniste »*. Les manifestants, des nassériens auxquels s'étaient joints des islamistes, ont tenté de marcher sur l'ambassade de l'Etat hébreu située à moins d'un kilomètre de l'université, mais ont été bloqués par des milliers de gendarmes. Plusieurs manifestants ont été arrêtés et un imposant dispositif de sécurité est toujours en place aux abords de l'université.

On note au Caire que les incidents anti-israéliens se sont multipliés depuis le début de l'année. Le 20 août dernier un conseiller de l'ambassade d'Israël a été abattu avec sa femme dans la banlieue résidentielle de Meadi. Les auteurs de l'attentat n'ont pas été retrouvés. Le 25 mai, jour de la commémoration de la fondation de l'Etat d'Israël, une manifestation se déroulait devant la synagogue de la rue Adli (la seule ouverte au culte) dans le centre de la capitale égyptienne.

En janvier, à l'occasion de la Foire internationale du livre du Caire, deux manifestations ont eu lieu pour protester contre la présence d'un pavillon israélien. L'Etat hébreu ne participera pas à la Foire de janvier 86 après le rejet de sa demande par le ministère égyptien de la culture samedi dernier. Par ailleurs, le quotidien *Al Chaab*, organe du Parti socialiste du travail, dénonçait le 17 septembre la présence de touristes israéliens dans le Sinaï. Selon *Al Chaab « de jeunes prostituées appartenant au Mossad tentaient de charmer les jeunes Egyptiens pour en faire une cinquième colonne agissant au profit d'Israël »*.

Israël est l'enfant gâté des Etats-Unis

déclare le premier ministre tunisien

L'abstention de Washington au Conseil de sécurité qui a condamné vendredi soir 4 octobre (*le Monde* daté 6-7 octobre) *« l'acte d'agression armé perpétré par Israël contre le territoire tunisien »*, a été vivement appréciée à Tunis.

« Nous nous attendions que les Etats-Unis opposent leur veto comme cela est le cas chaque fois qu'Israël fait l'objet d'un projet de condamnation du Conseil de sécurité pour une agression sur un pays », a déclaré M. Mzali dans une interview à l'AFP. L'abstention américaine lors du vote *« est une attitude de juste milieu »*, a-t-il précisé. Les relations avec les Etats-Unis *« sont comme avant. Il y a une petite alerte, il n'y a pas de contentieux. Maintenant que les Etats-Unis se sont abstenus, le problème est résolu »*, a-t-il dit.

Le premier ministre a cependant insisté sur la différence entre les mots *« alliés »* et *« amis »*. Depuis cinquante ans, a-t-il rappelé, le président Bourguiba compte les Etats-Unis en tête des pays *« amis »* qui ont toujours été du côté de la Tunisie. *« Mais*, a-t-il ajouté, *lorsque la Tunisie et Israël sont face à face et que les Etats-Unis doivent choisir, et bien, malheureusement, les Etats-Unis ont choisi, tout au moins dans un premier élan, Israël, qui est un enfant gâté des Etats-Unis. » « De toute façon*, a-t-il poursuivi, *la Tunisie tirera les enseignements de cette affaire, et nous souhaitons rester amis avec tous nos amis, et non pas alliés. »*

« En cas de veto des Etats-Unis, le président Bourguiba avait décidé de rappeler notre ambassadeur et même d'aller plus loin », a précisé M. Mzali.

En revanche, le gouvernement israélien a exprimé samedi son *« extrême déception »* de l'abstention des Etats-Unis. Un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères a qualifié la résolution de l'ONU de vote *« à sens unique »* omettant, notamment, toute référence aux *« actes de terrorisme contre des citoyens israéliens »*.

Les funérailles officielles, avec les drapeaux tunisien et palestinien, de dix-sept Palestiniens tués lors du raid de mardi se sont déroulées samedi au cimetière de Hammam-Tif, en présence de M. Yasser Arafat et du commandement politique de l'OLP, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement tunisien. Une foule dense de Palestiniens et de Tunisiens a assisté dans le recueillement à ces obsèques de *« martyrs »* palestiniens qui ont lieu pour la première fois en Tunisie. Trente et une autres victimes de ce raid ont été inhumées dimanche en Jordanie. – *(AFP, AP)*.

LIBAN : l'armée syrienne se déploie à Tripoli

De notre correspondant

Beyrouth. – L'armée syrienne s'est déployée, dimanche 6 octobre, à Tripoli, notamment aux entrées de la ville, à ses carrefours et au port, arraché aux intégristes du MUI (Mouvement de l'unification islamique). Ayant cédé sous la contrainte du canon, les combattants du MUI ont exécuté sans problème leur engagement de placer leurs armes lourdes sous garde syrienne, et la ville, sérieusement touchée, recouvre la paix à l'ombre de Damas.

Les deux cent mille à trois cent mille Tripolitains qui avaient fui leur ville commencent à y revenir, mais les destructions massives ainsi que l'incertitude subsistant sur l'avenir ralentissent le mouvement de retour.

A peine Tripoli s'était-elle apaisée que la ligne de démarcation se réembrasait ce week-end à Beyrouth. Les bombardements ont atteint les zones résidentielles, faisant samedi deux morts et cinq blessés parmi les soldats, quatre morts et quatorze blessés civils en secteur chrétien et, en secteur musulman, un mort et dix-huit blessés également civils.

Néanmoins, avec le règlement de l'affaire de Tripoli, la tendance est plutôt à l'apaisement : les négociations entre les trois principales milices belligérantes – Amal PSP, Forces libanaises – se poursuivent à Damas. Elles progressent lentement, mais sûrement, les Syriens ayant fait comprendre à leurs hôtes qu'ils tenaient absolument à des résultats positifs.

On note à ce propos que le chef druze du PSP, M. Walid Joumblatt, multiplie les ouvertures en direction des chrétiens, notamment de la population de la montagne, où les deux communautés cohabitaient jusqu'en septembre 1983. M. Joumblatt s'est rendu dimanche à Deir-El-Kamar, seul village chrétien subsistant dans la région, où il a assisté à un festival *« de la concorde et du patrimoine »*. A travers tout le Chouf, M. Joumblatt multiplie les manifestations où le patrimoine commun druzo-chrétien est mis en évidence en même temps qu'il répète depuis deux semaines que la coexistence est l'*« unique solution »* du problème libanais.

Pas de nouvelles des otages

Le corps de l'otage américain William Buckley, dont le Djihad islamique a annoncé l'exécution jeudi dernier, n'a toujours pas été retrouvé. Selon la chaîne américaine NBC, citant des sources de la CIA, M. Buckley aurait été « exécuté » par ses ravisseurs il y a deux mois mais ceux-ci auraient attendu une « occasion propice », en l'occurrence le raid israélien sur Tunis, pour l'annoncer. Rien ne permet à Beyrouth d'étayer cette version.

Concernant les trois Soviétiques, le seul développement notable est l'appel téléphonique d'un inconnu assurant parler au nom de l'Organisation islamique de libération et annonçant que les otages ne seront pas relâchés bien que les combats se soient arrêtés à Tripoli. Le correspondant anonyme a appelé *« nos frères et camarades du Djihad islamique à intensifier les opérations contre les Américains et les Soviétiques »*, en ajoutant que les otages soviétiques, américains et européens détenus au Liban ne devraient pas être relâchés, sauf si la rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev en novembre *« se termine par un accord sur la fin de la tragédie libanaise et des souffrances du peuple libanais »*.

LUCIEN GEORGE.

● *Récentes manœuvres soviéto-libyennes.* – Des manœuvres navales soviéto-libyennes se sont récemment déroulées dans la région du golfe de Syrte, au large des côtes libyennes, et ont pris fin la semaine dernière, rapporte dimanche le quotidien cairote *Al Ahram* dans une dépêche datée de Tripoli (Libye). Le journal affirme qu'il s'agit du troisième exercice de ce genre entre les deux pays depuis le début de l'année. Les forces navales libyennes et soviétiques avaient déjà procédé à des manœuvres communes en février et en mai, ajoute *Al Ahram*. – *(AFP.)*

● *Les bombardements de Kharg.* – Le ministre iranien du pétrole, M. Mohamed Gharazi, de retour de la conférence de l'OPEP à Vienne, a reconnu, dimanche 6 octobre, que des *« dommages »* avaient été causés au terminal pétrolier de l'île de Kharg par les bombardements irakiens. Cependant, le ministre a ajouté que l'Iran *« pouvait maintenir ses exportations à 2,3 millions de barils par jour »*. Dans un entretien avec la presse, cité par l'agence IRNA, M. Gharazi a expliqué que les installations de Kharg *« ne sont pas les seules par où l'Iran peut exporter son pétrole »*. – *(AFP.)*



EUROPE

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU PORTUGAL

• Le PSD devient la première formation politique
• Le parti fondé par les amis du président Eanes fait une percée spectaculaire

De notre correspondant

Lisbonne. — Victoire du Parti social-démocrate (PSD), qui a obtenu 30 % des suffrages exprimés et devient la première formation politique portugaise ; succès spectaculaire du Parti rénovateur démocratique (PRD) des amis du général Eanes, qui a atteint la barre des 18 % ; effondrement du Parti socialiste qui passe de 36,3 % en 1983 à 20,8 % : tels sont les principaux résultats des élections législatives du dimanche 6 octobre.

L'Alliance du peuple uni (APU), qui regroupe le Parti communiste et le Mouvement démocratique portugais recueille 15,5 % des voix et perd deux points et demi par rapport aux dernières élections de 1983. Le même sort a été réservé aux démocrates-chrétiens du CDS, qui passent de 12,4 % à 9,8 %.

Sans tenir compte des quatre députés élus par les Portugais résidant à l'étranger, et dont les noms ne seront connus que dans dix jours, le prochain Parlement comprendra 84 sociaux-démocrates, 53 socialistes, 43 rénovateurs, 36 communistes avec leurs alliés du MDP et 20 démocrates-chrétiens. En comparaison avec l'Assemblée précédente, le PSD gagne 11 sièges, le PS en perd 47, l'APU 8 et le CDS 9.

Ayant nettement glissé à droite lors de son congrès de mai, le PSD bénéficie de l'appui d'une partie de l'électorat du CDS, qui a décidé de voter utile. Le langage ferme utilisé par le leader du PSD, M. Cavaco Silva tout au long de la campagne a fait oublier la responsabilité propre des sociaux-démocrates dans la crise économique. Le PSD ne paie pas la facture.

Le grand bénéficiaire du scrutin est le PRD. Nouveauté de ces élections : le PRD a vu sa popularité augmenter au fur et à mesure que la campagne se développait. Les premiers sondages indiquaient que la moitié des Portugais n'avaient jamais entendu parler de ce parti qui se réclame du chef de l'Etat. On lui attribuait alors le modeste score de 4 %. Le charisme du général Eanes, bien représenté par sa femme qui s'est totalement engagée dans la campagne, explique ce succès qui dépasse largement les prévisions des dirigeants réformateurs les plus optimistes.

A l'hôtel où le PRD avait installé son état-major, la surprise l'emportait dimanche soir. Personne n'aurait osé espérer un résultat aussi bon. Au fil des heures, l'euphorie cédait la place à un contentement très « raisonnable ». « *C'est trop* », disaient *quelques dirigeants visiblement* inquiets du rôle que le PRD est *désormais appelé à jouer*. Le prochain gouvernement qui sera sans doute dirigé par M. Cavaco Silva aura sans doute besoin de l'appui, soit des députés socialistes, soit des députés réformateurs. Or la première hypothèse parait exclue car c'est la rupture de l'alliance entre le PS et le PSD qui a provoqué la convocation d'élections anticipées. le PRD pose déjà ses conditions : modifications à la tête des principaux organes d'information dépendant de l'Etat, en particulier de la télévision ; déblocage et publication de toutes les enquêtes suspendues ou en cours sur des cas de corruption et de fraude fiscale ; remplacement des administrateurs des entreprises publiques qui n'ont pas fait la preuve de leur compétence ; régularisation de la situation des travailleurs qui, depuis des mois, ne touchent plus leur salaire ; mise en œuvre d'une politique de développement économique fondée sur une distribution plus équitable de la richesse nationale ; garantie d'une « collaboration loyale » entre le gouvernement et le président de la République « *sans les attaques qui ont caractérisé la lutte menée par certains partis contre le général Eanes pendant les dernières années* ».

« *Un des aspects les plus frappants de ces élections, c'est que, pour la première fois, on va désigner un chef de gouvernement au suffrage direct et universel.* » Cette expression d'un éditorialiste d'un important quotidien de Lisbonne illustre bien la façon extrêmement personnalisée dont la campagne s'est déroulée. A l'exception du PC, tous les autres partis ont mené leur campagne sur le thème de la candidature au poste de premier ministre. Aussi M. Lucas Pires, président du CDS et M. Almeida Santos, le successeur désigné de M. Soares pour le gouvernement ont-ils pris sur eux la responsabilité de l'échec de leurs partis.

M. Lucas Pires a déjà laissé entrendre qu'il donnerait sa démission de la présidence des démocrates-chrétiens. M. Almeida Santos, quant à lui a déjà perdu ses chances de diriger les socialistes : ses adversaires au sein du parti, notamment M. Jaime Gamma ne lui pardonneront pas cette lourde défaite.

Alors que des milliers de voitures sillonnaient dimanche soir les rues de la capitale pleines de jeunes gens en liesse qui brandissaient des drapeaux aux couleurs blanc et orange du PSD, les fonctionnaires du PS invitaient les journalistes à quitter le siège du palais. Le moment n'était pas aux déclarations. Portes et fenêtres fermées, le siège du mouvement était à l'image même de la débâcle.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Nouvelles émeutes dans un faubourg de Londres

(Suite de la première page.)

Certains des attaquants sont armés de couteaux, ou même de machettes, et ont préparé des cocktails Molotov. Des voitures prennent feu, une maison est incendiée et des appartements sont pillés. Les émeutiers sont à peu près aussi nombreux que les quelque cinq cents policiers venus en renfort. Ces derniers parviennent rapidement à boucler complètement les abords du grand ensemble pour éviter que les désordres ne s'étendent aux quartiers avoisinants, et notamment au centre commerçant de Tottenham.

Mais le combat va faire rage durant trois heures dans le bastion de Broadwater Farm Estate, avec une intensité que les forces de l'ordre n'ont connue ni à Brixton ni à Toxteth, dans la banlieue de Liverpool, la semaine dernière, ni à Handsworth, près de Birmingham, début septembre. C'est à ce moment qu'un agent isolé a été poignardé et que plusieurs coups de fusil de chasse ont été tirés. Un policier et trois journalistes ont été atteints par des plombs. Au total, près de quatre-vingts personnes, dont soixante membres des forces de l'ordre, ont été blessées.

La police à nouveau accusée

Pour la première fois, la police, qui depuis plusieurs jours craignait que des manifestants en viennent à utiliser des armes à feu en pareille situation, était prête à employer des grenades lacrymogènes et des balles en plastique. Mais Scotland Yard affirme n'y avoir pas eu recours à Tottenham. A partir de 23 heures, alors qu'une grosse averse tombe sur le quartier, le calme revient progressivement. Un hélicoptère équipé de gros projecteurs survole les environs. Mais les policiers ne pourront pénétrer qu'à la fin de la nuit dans le grand ensemble, « *soudain déserté par les émeutiers* », selon l'expression d'un officier convaincu que « *la bataille a été menée par un ou plusieurs groupes très organisés qui profitent des circonstances* ». De nombreux appartements de la résidence et un supermarché ont été dévastés.

Cependant, les représentants de la communauté immigrée de Tottenham blâment l'attitude de la police. M. Bernie Grant, qui fut le premier conseiller municipal noir d'un faubourg de Londres, a affirmé : « *Déjà ces derniers mois, les policiers se sont livrés à des provocations et au harcèlement à l'encontre de nombreux jeunes. Tout récemment, certains d'entre eux ont été frappés alors qu'ils étaient arrêtés pour une raison ou pour une autre, et on leur a dit qu'ils allaient « payer pour Brixton* ». M. Grant a ajouté : « *Le comportement de la police est tout à fait inacceptable et semble échapper parfois au contrôle des responsables.* »

Comme à Brixton, on conteste une nouvelle fois la méthode de la police qui consiste dans les « quartiers à problèmes » à mener des opérations ponctuelles pour lutter contre la délinquance et la criminalité. Ces interventions sont censées être menées discrètement, le moins possible sur la voie publique, pour ne pas trop attirer l'attention et provoquer des protestations de solidarité dans les quartiers. Cette tactique a, de toute évidence, échoué et a abouti à un résultat inverse de celui qui était souhaité.

Samedi, plusieurs membres du clergé de Brixton ont dénoncé ces « *raids* », de même que l'aggravation de la situation sociale et économique, le chômage grandissant, ainsi que des conflits locaux entre groupes politiques rivaux au sein des communautés immigrées ou de l'administration. A Toxteth, la police de ce quartier de Liverpool a critiqué l'attitude d'unités spéciales venues en renfort lors des incidents de la semaine dernière. Les membres de ces unités auraient par leur action trop vive contribué à étendre les troubles.

Dans les milieux de l'opposition parlementaire, on a demandé lundi une nouvelle fois la création d'une commission d'enquête sur les derniers événements et leurs causes, à l'instar des travaux menés après les émeutes de 1981 par la commission présidée par lord Scarman. Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a jusqu'à présent refusé cette investigation. Après l'émeute de Tottenham, le Parti travailliste juge « *désormais inadmissible un pareil refus* ».

FRANCIS CORNU.

UN MOIS DE TROUBLES

9 SEPTEMBRE : nuit d'émeutes à Handsworth, faubourg antillais de Birmingham. Deux employés des postes, d'origine indienne, meurent dans l'incendie de leur local. Les affrontements entre la police et les émeutiers font plusieurs dizaines de blessés de part et d'autre. De très nombreuses boutiques, appartenant pour la plupart à des commerçants asiatiques, sont incendiées et pillées. Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, venu constater les dégâts, est contraint de battre en retraite sous les jets de pierres de jeunes Antillais.

28 SEPTEMBRE : de très violents incidents éclatent à Brixton, dans la banlieue de Londres, à la suite d'une bavure policière (une mère de famille noire avait été grièvement blessée par balle lors d'une perquisition de la police). Les affrontements font une cinquantaine de blessés.

1er OCTOBRE : l'agitation gagne Toxteth, dans la banlieue de Liverpool. Trois cents jeunes gens attaquent un commissariat de police et incendient plusieurs véhicules. Le calme est rétabli grâce à l'intervention des deux évêques de la ville. Le même jour, des incidents sont signalés à Peckham, au sud-est de Londres.

6 OCTOBRE : émeutes à Tottenham, près de Londres. Un policier est tué.

Au mois de juillet 1981, des émeutes avaient éclaté dans la plupart des quartiers noirs des grandes villes anglaises.

SELON UN SONDAGE

Nette remontée du Parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Après la démonstration d'autorité à laquelle s'est livré, la semaine dernière, le leader travailliste, M. Neil Kinnock, durant le congrès de son parti, on attendait les résultats des premiers sondages avec intérêt, d'autant plus que cette prestation, au détriment de l'extrême gauche, était manifestement destinée à séduire l'opinion publique.

Selon une étude réalisée par l'institut Harris et publiée le 6 octobre par l'*Observer*, M. Kinnock, pour la première fois depuis son élection à la tête du Labour, est considéré comme le meilleur candidat au poste de premier ministre. Avec 32 % des « suffrages » des personnes interrogées, M. Kinnock précède Mme Thatcher (27 %) et MM. David Owen et David Steel, respectivement leader du Parti social-démocrate et du Parti libéral (24 % et 19 %). C'est une remontée spectaculaire, car M. Kinnock était en dernière position en septembre.

Entre le début et la fin du congrès de Bournemouth, du 29 septembre au 3 octobre, le Parti travailliste a gagné sept points dans les intentions de vote des personnes interrogées. Avec 39 %, il devançait largement le Parti conservateur le 3 octobre (32 % des intentions de vote), ainsi que les libéraux et sociaux-démocrates réunis au sein de l'alliance (27 %).

F. C.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les évèques condamnent fermement la politique économique de M. Reagan

Washington (*AFP*). — Les évêques catholiques américains, très contestés l'an passé pour leur lettre pastorale sur l'injustice économique et sociale, ont publié, dimanche 6 octobre, une seconde version de leur message encore plus critique de la philosophie de M. Reagan.

Intitulé *« l'enseignement social catholique et l'économie américaine »*, le projet de lettre qualifie la pauvreté aux Etats-Unis de *« scandale moral et social qui ne peut être ignoré »* et le taux de chômage de ce pays de *« moralement inacceptable »*.

Cette lettre pastorale doit être examinée à Washington du 11 au 15 novembre par les trois cents évêques américains lors de leur conférence épiscopale. La hiérarchie catholique américaine devrait adopter à l'automne 1986 une version définitive de ce texte, qui servira alors de base à la doctrine et à la réflexion pour les 50 millions de catholiques que comptent les Etats-Unis.

« Il peut — et il doit — être fait plus pour combattre la pauvreté et le chômage » (...), *« le critère fondamental d'une décision économique doit être son utilité pour tous, et pour les pauvres en particulier »*, a indiqué l'archevêque Rembert Weakland, de Milwaukee, en préambule à ce texte.

Le projet met en garde les Américains contre la tentation de considérer le taux de chômage et le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans leur pays comme le minimum qui puisse être atteint. Il prône au contraire la recherche du plein emploi, par la coordination des politiques fiscales et monétaires, par l'augmentation des programmes d'apprentissage et de formation et enfin par la création de postes de travail pour les chômeurs « structurels ».

Rappelant *« les bienfaits de la démocratie politique »*, les évêques estiment que le temps est venu de *« procéder à une expérience similaire de démocratie économique allant dans le sens de la création d'un ordre garantissant à chacun le minimum de dignité dans la sphère économique »*.

A TRAVERS LE MONDE

BIRMANIE

Des « mercenaires » occidentaux chez les Karens

Bangkok. — Quatre ou cinq Occidentaux — dont deux Français, connus sous les noms de guerre d'« Olivier » et de « Major Heng » — se battraient aux côtés des Karens, une éthnie de Birmanie qui lutte depuis 1949 pour son indépendance mais dont l'armée rebelle connaît, depuis 1983, de sérieux revers. L'un d'entre eux, blessé au cours de combats proches de la frontière thaïlandaise, serait actuellement hospitalisé à Mae-Sot, du côté thaïlandais de la frontière. Il se serait présenté sous le nom de Sonny Wingate et serait de nationalité britannique ou australienne. Les Karens les présentent comme des « volontaires » non rétribués et les médecins occidentaux de Mae-Sot les surnomment les *« mercenaires »*. — *(AFP.)*

TCHAD

Avions libyens dans le ciel

N'Djamena. — M. Hissène Habré a révélé, le samedi 5 octobre, que l'aviation libyenne avait intensifié, ces derniers jours, le survol du territoire tchadien, notamment de la capitale et du Sud. Le président tchadien y voit *« une situation anormale »* mais assure *« ne pas savoir ce qu'elle cache »*. *« La Libye, a-t-il dit, n'a renoncé à aucune de ses ambitions au Tchad. »* Il a précisé à ce propos que *« si les circonstances l'exigent »* il n'excluait pas un retour des militaires français qu'il *« n'a pas demandé à ce jour »*. M. Habré, qui s'est entretenu samedi avec M. Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, a d'autre part confirmé l'existence de contacts pour l'organisation d'une rencontre au sommet tchado-libyenne (*le Monde* du 19 septembre). — *(AFP.)*

OUGANDA

Les maquisards restent dans le maquis

Nairobi. — Les négociations engagées le 26 août à Nairobi sous le patronage de M. Arap Moï, chef de l'Etat kenyan, entre les autorités ougandaises et l'armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni auraient échoué. Les deux parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le désarmement des forces en présence et surtout sur la création d'une nouvelle armée, dont les hommes de M. Museweni souhaiteraient former le « noyau dur » tout en en écartant les anciens soldats d'Idi Amin Dada.

Les affrontements se multiplient entre les maquisards de la NRA et les forces gouvernementales. Dans les zones qu'elle contrôle, notamment au nord de Kampala, l'armée nationale continue à commettre des atrocités contre la population : femmes et écolières séquestrées, violées, assassinées. Les autorités ont décidé de sévir et le commandant d'un régiment vient d'être démis de ses fonctions en raison de méfaits de ses hommes. — *(Corresp.)*

Panama

La mort étrange d'Hugo Spadafora

Les remous provoqués par l'assassinat — dans des circonstances obscures — de l'ancien vice-ministre de la santé du gouvernement Torrijos, Hugo Spadafora, auraient joué un rôle dans la démission de M. Barletta de la présidence de Panama (*le Monde* du 1er octobre).

Le cadavre décapité d'Hugo Spadafora a été retrouvé le 15 septembre au Costa-Rica, à proximité de la frontière panaméenne. A San-José, où il résidait, des membres de sa famille ont indiqué que, se rendant du Costa-Rica à Panama, il avait été arrêté la veille par des militaires alors qu'il se trouvait déjà en territoire panaméen. Son corps, identifié grâce à ses empreintes digitales, portait des traces de tortures. A Panama, cette affaire a suscité d'autant plus d'émoi que les proches d'Hugo Spadafora avaient accusé le général Manuel Antonio Noriega, commandant en chef des forces de défense, d'être mêlé à ce meurtre.

Pour tenter d'apaiser les esprits, M. Barletta avait promis d'ordonner une enquête. Le général Noriega est alors subitement rentré d'un voyage en Europe pour démentir publiquement toute implication dans l'assassinat de Spadafora. En même temps, le chef des forces de défense avertissait l'opposition que les militaires ne laisseraient pas les *« groupes assoiffés de pouvoir »* profiter de la situation pour *« semer le désordre »*.

Personnage controversé, l'ancien ministre du général Torrijos était à la recherche d'une hypothétique « troisième voie ». Agé de quarante-cinq ans, ce baroudeur avait d'abord milité au sein du Parti socialiste italien pendant ses études de médecine en Europe. Ensuite, en 1966 et 1967, il avait accompli sa première expérience de guérilla avec Amilcar Cabral, en Guinée-Bissau.

De retour à Panama, Hugo Spadafora tente de monter un maquis, mais est arrêté. Puis il est libéré par le général Torrijos lui-même, qui en fait son vice-ministre de la santé. En 1978, il renonce à ses fonctions officielles pour prendre la tête d'une brigade de volontaires panaméens qui rejoint la lutte armée des sandinistes contre la dictature Somoza. Après la victoire sandiniste au Nicaragua, Hugo Spadafora rentre à Panama. Mais, trois ans plus tard, il se ravise et quitte la direction nationale du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) créé par le général Torrijos, pour rejoindre son ami Eden Pastora, qui a pris les armes contre ses anciens compagnons.

En 1983, Hugo Spadafora quitte Pastora pour se mettre au service de l'organisation des indiens Miskitos de Brooklyn-Rivera, la Misurasatax. Selon lui, la révolution nicaraguayenne a été trahie par ce qu'il appelle la *« dictature néo-somoziste des neuf commandants »*.

Franc-tireur, Hugo Spadafora se déplaçait sans cesse entre le Nicaragua, le Costa-Rica et Panama. Dans les journaux de son pays, il ne ménageait pas ses critiques aux militaires panaméens et n'hésitait pas à dénoncer les scandales.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

El Salvador

● *M. Duarte serait parvenu à un accord avec la guérilla pour la libération de sa fille.* — Le gouvernement salvadorien serait parvenu à un accord avec la guérilla pour la libération d'Inès Guadalupe Duarte, fille du président, en échange de la liberté de 22 prisonniers politiques. Parmi ces derniers figurent en particulier la commandante Nina Diaz et Americo Araujo, numéro deux du Parti communiste salvadorien. D'autre part, au cours de son homélie dimanche 6 octobre, l'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, s'est réjoui de la libération par le gouvernement de trois prisonniers politiques et de l'amnistie accordée par l'Assemblée législative à un prisonnier politique costaricien, Julio Romero Talavera. — *(AFP.)*

Pérou

Les autorités ont repris le contrôle de la prison de Lurigancho

Lima (*AFP*). — Le pénitencier de Lurigancho, à Lima, où sont morts vendredi, brûlés vifs ou mitraillés par les gardes républicains, trente-quatre militants du Sentier lumineux, pose problème au gouvernement social-démocrate de M. Alan Garcia, décidé à mettre de l'ordre dans ses prisons comme dans le pays (*le Monde* daté 6-7 octobre).

Depuis dix-huit mois, aucun surveillant n'avait pu pénétrer dans le pavillon britannique de Lurigancho, où sont détenus environ trois cent cinquante sendéristes. Les gardiens n'avaient pas les moyens de faire respecter l'ordre.

Même chose à l'île du Fronton, en face du port du Callao, où les quelque quatre cents membres du Sentier lumineux peuvent hisser leur drapeau (rouge avec la faucille et le marteau), brandir les effigies de Mao ou de leur leader Abimael Guzman, et même tenir des conférences de presse.

Des télévisions étrangères ont pu filmer directement, en 1984, la vie des détenus, le lever des couleurs maoïstes, et recueillir leur programme de « guerre de guérillas ». Des policiers affirment que les détenus ont organisé, grâce aux visites qu'ils reçoivent, quelques-unes des opérations urbaines des derniers mois comme le dynamitage des pylônes d'alimentation électrique de la capitale pendant la visite du pape Jean-Paul II ou l'explosion de voitures piégées pendant le séjour du président argentin Raul Alfonsin, en juin dernier.

A Lurigancho, la situation est devenue grave parce que les détenus étaient décidés à défendre l'entrée de « leur » pavillon aux gardes républicains chargés d'effectuer la première perquisition depuis près de deux ans. Après quatre heures de violents affrontements, les détenus membres du Sentier lumineux ont été contraints d'abandonner leurs retranchements et ont provoqué un incendie dans lequel ont péri trente des leurs, brûlés vifs, entassés dans une pièce du bâtiment. Quatre autres ont été tués par balles.

Le pouvoir exécutif devrait ainsi restaurer son autorité sur Lurigancho, après avoir affronté l'émeute la plus meurtrière que les prisons péruviennes aient connue depuis cent soixante ans. Le président Alan Garcia, dont la popularité est actuellement à son apogée, après les purges effectuées dans la police (quarante-cinq généraux et plus de deux cents colonels destitués), après les succès obtenus dans la lutte contre les trafiquants de drogue et les mesures économiques qui ont freiné brusquement l'augmentation du coût de la vie, est décidé à *« reprendre le pays en main dans tous les domaines, mais en préservant la vie humaine et en soulageant la misère du peuple »*, indique-t-on dans son entourage.

UN SONDAGE SUR LE CLIMAT POLITIQUE EN MIDI-PYRÉNÉES AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Percée de Dominique Baudis, bonne tenue du Parti socialiste

Le Monde, dans ses numéros des 10, 11 et 12 octobre, publiera dans toutes ses éditions un supplément de plusieurs pages consacré à la région Midi-Pyrénées, à ses caractéristiques, à ses difficultés, aux moyens originaux qu'ont pris les huit départements qui la composent (1) pour affronter la crise.

En avant-première, nous *publions* aujourd'hui les principaux résultats du sondage que *le Monde* et FR 3 Midi-Pyrénées ont commandé à la SOFRES sur *« le climat en Midi-Pyrénées et la perspective des élections législatives de mars 1986 »*.

Toulouse accueille du 11 au 13 octobre le congrès du PS. S'ils veulent bien oublier un moment leurs débats internes, les militants socialistes rencontreront en *Midi-Pyrénées*, selon notre sondage, une population qui, comme partout en France, estime prioritaire, toutes tendances politiques et toutes catégories sociales confondues, la question du chômage et qui, à l'exception des agriculteurs et malgré l'inquiétude que lui inspire l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans *le* Marché commun, croit raisonnablement à l'avenir économique de sa région.

Pour sortir de la crise, elle fait encore confiance au Parti socialiste — seule formation qui recueille plus de bonnes que de mauvaises opinions, — mais c'est un opposant qui lui apparaît comme la personnalité la plus influente : Dominique Baudis. Le maire de Toulouse devance largement Jean-Michel Baylet, patron des radicaux de gauche et du puissant quotidien *la Dépêche du Midi*, et le socialiste Alex Raymond, président du conseil régional.

C'est la reconnaissance à la fois du rôle accru de la métropole (jugé plus positif que négatif par une majorité des personnes interrogées) et de la percée réussie de son premier magistrat, au détriment des notables traditionnels, dont Maurice Faure est *sans* doute l'incarnation exemplaire, aussi bien que des jeunes socialistes qui aspirent à leur succéder.

L'opinion ne croit plus apparemment à la force du vieux clientélisme, mais consacre le pouvoir de ceux qui connaissent parfaitement l'usage des médias : la télévision (Dominique Baudis) et, à un degré moindre, la presse écrite (Jean-Michel Baylet). De ce point de vue, il est clair que les socialistes n'ont pas su, après le départ d'Alain Savary, imposer un nouveau dirigeant.

L'électorat de la région a compris mieux qu'eux les transformations du jeu politique, qui tendent à effacer les particularismes locaux. En définitive, les habitants de Midi-Pyrénées sont de moins en moins différents de l'ensemble des Français. Ainsi, s'ils sont plus nombreux à retrouver en Michel Rocard et en Laurent Fabius, plutôt qu'en Lionel Jospin ou en Pierre Mauroy, leur idée du socialisme, ils partagent cette préférence, et dans des proportions comparables, avec la plus grande partie de leurs compatriotes.

Les résultats de ce sondage feront l'objet d'un débat organisé par *FR 3 Midi-Pyrénées*, le 9 octobre au soir. Participeront notamment à ce débat Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et André Fontaine, directeur du *Monde*.

(1) L'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

LA FICHE TECHNIQUE

Date de réalisation : du 11 au 14 septembre 1985.

Echantillon de sept cents personnes représentatif de la population de la région Midi-Pyrénées âgée de dix-huit ans et plus.

Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) et stratification par département et catégorie d'agglomération.

PRIORITÉ A L'EMPLOI

Quels sont les problèmes dont il faudrait s'occuper en priorité en Midi-Pyrénées dans les prochaines années ?

	%
La modernisation des entreprises	26
Les liaisons routières	18
La sécurité des habitants	30
L'animation et la vie culturelle	11
Le développement du tourisme	11
Les équipements sociaux (crèches, garderies, hôpitaux, etc.)	26
La protection de l'agriculture face au marché espagnol	14
La protection de l'environnement	18
La création d'emplois	79
L'action en faveur des personnes âgées	22
Le logement, l'habitat	14
La formation des jeunes	45
Les équipements sportifs	9
Les transports en commun	14
Sans opinion (1)	2

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

La grande préoccupation des habitants de la région, c'est le chômage. La création d'emplois et la formation des jeunes arrivent largement en tête des priorités, quels que soient l'âge, la profession et l'appartenance politique des personnes interrogées. Le problème de la sécurité inquiète davantage les personnes âgées et les habitants des grandes villes, puisque 40 % des soixante-cinq ans et plus (contre 17 % des dix-huit/vingt-quatre ans) et 41 % de ceux qui vivent dans des villes de 20 000 à 100 000 habitants en font une priorité.

EN EXPANSION

Considérez-vous que la région Midi-Pyrénées est une région en déclin ou en expansion ?

	%
En déclin	32
En expansion	42
Ni l'un ni l'autre	18
Sans opinion	8

Ce sont surtout les plus jeunes (54 % des dix-huit/vingt-quatre ans) et les cadres supérieurs, professions libérales, industriels, gros commerçants (52 %) qui considèrent que leur région est en expansion. En revanche, 47 % des agriculteurs et salariés agricoles pensent qu'elle est en déclin.

UNE MÉTROPOLE QUI COMPTE

A propos du poids de Toulouse en Midi-Pyrénées, nous avons recueilli les deux opinions suivantes.

Avec laquelle des deux êtes-vous le plus d'accord ?

	%
Toulouse joue un rôle positif en Midi-Pyrénées, en faisant profiter la région de son dynamisme et de son importance économique	55
Toulouse joue un rôle négatif car le reste de la région souffre de la centralisation excessive de l'activité économique à son profit	33
Sans opinion	12

Le rayonnement de Toulouse sur la région Midi-Pyrénées n'est guère contesté. Les plus jeunes surtout (64 % des dix-huit/vingt-quatre ans) et les cadres supérieurs, professions libérales, industriels et gros commerçants (66 %) pensent que la capitale joue un rôle positif pour la région.

LES JEUNES ET L'EUROPE

D'ici quelques années, pensez-vous que l'entrée de l'Espagne et du Portugal au sein de la Communauté européenne...

	...apparaîtra comme une bonne chose pour la région (en %)	...apparaîtra comme une mauvaise chose (en %)	Sans opinion (en %)
Ensemble	33	44	23
Suivant l'âge :			
18 à 24 ans	31	54	15
25 à 34 ans	31	49	20
35 à 49 ans	38	41	21
50 à 64 ans	32	44	24
65 ans et plus	30	37	33
Suivant la profession du chef de famille :			
Agriculteur, salarié agricole	24	54	22
Petit commerçant, artisan	28	52	20
Cadre supérieur, profession libérale, industriel, gros commerçant	53	27	20
Cadre moyen, employé	38	40	22
Ouvrier	32	49	19
Inactif, retraité	30	40	30
Suivant la préférence partisane :			
Parti communiste	11	73	16
Parti socialiste	44	35	21
Mouvements de radicaux de gauche	37	46	17
UDF	33	47	20
RPR	27	58	15

Contrairement à ce que l'on pouvait supposer, les habitants de Midi-Pyrénées, directement concernés par la concurrence de l'Espagne et du Portugal *sur l'agriculture de leur région, ne sont pas plus hostiles à l'élargissement* de la Communauté européenne aux pays de la péninsule ibérique que l'ensemble des Français. Dans une précédente enquête de la SOFRES réalisée du 23 au 28 mars 1984, 32 % des Français pensaient que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE serait une bonne chose et 49 % une mauvaise.

On notera que ce sont les plus jeunes qui émettent l'avis le plus tranché (15 % seulement n'ont pas d'opinion) et le plus défavorable.

LE MAIRE DE TOULOUSE EN TÊTE

Quelles sont, dans cette liste, les deux ou trois personnalités politiques qui exercent, selon vous, l'influence la plus importante dans la région ?

	%
Dominique Baudis, maire de Toulouse, député européen	65
Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, président (MRG) du conseil général de Tarn-et-Garonne, maire de Valence-d'Agen	21
Alex Raymond, président (PS) du conseil régional	18
Pierre Baudis, ancien maire (app. RPR) de Toulouse (1)	11
Gérard Bapt, député (PS) de la Haute-Garonne	10
Maurice Faure, ancien ministre, sénateur, président (MRG) du conseil général du Lot, maire de Cahors	10
François Abadie, ancien ministre, sénateur, maire (MRG) de Lourdes	6
Jacques Godfrain, député (RPR) de l'Aveyron	6
Jacques Limouzy, ancien ministre, maire (RPR) de Castres	5
Jean Puech, *sénateur, président* (UDF) du conseil *général* de l'Aveyron	5
Martin Malvy, secrétaire d'Etat auprès du ministre du redéploiement industriel *et du commerce extérieur, maire (PS) de Figeac*	3
Raymond Erraçarret, maire (PC) de Tarbes	1
Jacques Roger-Machart, député (PS) de Haute-Garonne	1
Sans opinion (2)	15

(1) Les personnes interrogées ayant eu droit à trois réponses, les scores de *MM. Dominique Baudis et Pierre Baudis ne peuvent être cumulés.*

(2) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner trois réponses.

Dominique Baudis est incontestablement la personnalité politique la plus influente *de la région. Tel est le sentiment non seulement des Toulousains* mais d'une large majorité des Midi-Pyrénéens, quels que soient leur âge, leur profession et même leur préférence partisane, puisque 63 % des socialistes le partagent. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, qui était — avant son entrée au gouvernement — le directeur général de *la Dépêche du Midi*, arrive *en seconde position, loin derrière le maire de Toulouse*, mais devance le président (socialiste) du conseil régional.

LE PS AVANT LE MRG

Avez-vous une bonne opinion ou une mauvaise opinion des formations suivantes ?

	Bonne opinion (%)	Mauvaise *opinion* (%)	Sans opinion (%)
Le Parti communiste	14	53	33
Le Parti socialiste	35	31	34
Le Mouvement des radicaux de gauche	25	28	47
L'UDF	24	36	40
Le RPR	23	40	37
Le Front national	8	61	31

Pour les opinions favorables, le Parti socialiste devance le Mouvement des radicaux de gauche, tandis qu'à droite l'UDF et le RPR sont pratiquement à égalité. Il faut noter qu'une forte proportion des personnes interrogées ne se prononcent pas.

QUELLES ALLIANCES POUR LES RADICAUX ?

Aux prochaines élections, souhaitez-vous que, dans les départements de la région Midi-Pyrénées, le Mouvement des radicaux de gauche...

	Ens. %	Sur 100 sympathisants socialistes	Sur 100 sympathisants des radicaux de gauche
... constitue des listes communes avec le Parti socialiste	31	52	30
... ou constitue ses propres listes avec des personnalités du centre-gauche	28	24	52
Sans opinion	41	24	18

Réuni en congrès les 14 et 15 septembre, le MRG s'était prononcé pour une plus grande autonomie vis-à-vis du PS. Il n'est donc pas surprenant que les radicaux de gauche de Midi-Pyrénées — la base, sinon les dirigeants — se montrent moins unitaires que les socialistes.

MICHEL ROCARD, MEILLEUR REPRÉSENTANT

Parmi les personnalités suivantes, quelle est celle qui incarne le mieux l'idée que vous vous faites du socialisme ?

	Ensemble (%)	Sur 100 sympathisants socialistes
Michel Rocard	34	34
Laurent Fabius	20	27
Lionel Jospin	10	14
Jacques Delors	6	7
Jean-Pierre Chevènement	4	4
Pierre Mauroy	4	4
Aucun en particulier	14	7
Sans opinion	8	3

M. Rocard incarne mieux que M. Fabius, l'idée que se font du socialisme, les Midi-Pyrénéens. Cet avis est partagé tant par les sympathisants du PS que par l'ensemble des personnes interrogées. Toutefois l'écart qui sépare les deux hommes est moins grand chez les premiers que chez les seconds.

Ces chiffres sont comparables à ceux fournis par une autre enquête de la SOFRES, réalisée à l'échelon national, du 19 au 25 septembre pour *le Nouvel Observateur* et Antenne 2 : M. Rocard représente mieux le socialisme pour 37 % des sympathisants socialistes et 33 % des Français que le premier *ministre (25 % des sympathisants socialistes et 19 % des Français).*

LES SOCIALISTES APRÈS 1986

Si le Parti socialiste n'est pas le premier parti aux prochaines élections, souhaitez-vous...

	Ensemble (%)	Sur 100 sympathisants socialistes
... qu'il entre dans l'opposition et prépare les élections suivantes	31	25
... ou qu'il reste au pouvoir en faisant un accord avec une partie de l'opposition actuelle	42	56
Sans opinion	27	19

Le souhait, exprimé par un grand nombre d'interrogés (42 %) et par une majorité des socialistes (56 %), que le PS reste au pouvoir s'il perd les élections *n'est partagé que par 37 % des sympathisants de l'UDF (contre 49 %* qui préfèrent le voir entrer dans l'opposition) et par 24 % des sympathisants du RPR (contre 60 %).

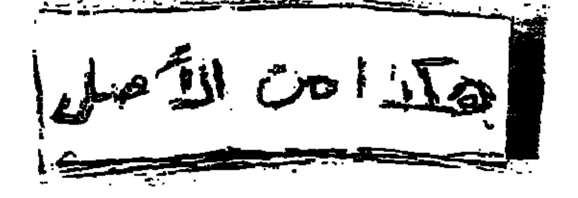
LA GAUCHE SE MAINTIENT

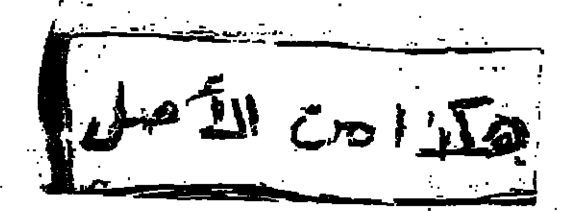
Les intentions de vote aux législatives de 1986 et l'évolution politique de la région

	Intentions de vote aux législatives 1986 (%)	Législatives 1978 (1er tour) (%)	Président. 1981 (1er tour) (%)	Président. 1981 (2e tour) (%)	Législatives 1981 (1er tour) (%)	Européennes 1984 (%)
Parti communiste	8,5	18	14,8		12,8	10,7
Extrême gauche	1	3	3,6		1,6	3,8
Parti socialiste	31	34,2	31		49,5	27,5
MRG	7		2,7			
Divers gauche	–	0,1	–		–	4
Total gauche	47,5	55,3	52	57,7	63,9	46
Ecologistes et inclassables	4	2,3	3,8		0,1	2,9
UDF	22	15,9	23,5		15,5	40,1
RPR	17	21,6	18,1		19,9	
Divers droite	2,5	4,9	2,6		0,6	2,9
Front national	7	–	–		–	8,1
Total droite	48,5	42,4	44,2	42,3	36	51,1

Bien qu'en recul depuis 1978 la gauche se maintient à un bon niveau. Elle est créditée de 47,5 % des intentions de vote. La droite ne la devance d'un point qu'avec le renfort de l'extrême droite. D'après les estimations de vote, si le PC continue de perdre de son audience, le PS retrouve son niveau du premier tour de l'élection présidentielle de 1981.

Quant au rapport des forces entre l'UDF et le RPR, il s'inverse au profit de l'UDF. Celle-ci, qui a recueilli un peu moins de 16 % des suffrages aux législatives de 1978 et 1981, *est créditée de 22 % des intentions de vote.*





LA PRÉPARATION DU CONGRÈS SOCIALISTE DE TOULOUSE

Les mitterrandistes perdent la majorité absolue au comité directeur

La conférence nationale des motions du PS s'est réunie à huis clos, le dimanche 6 octobre, à Paris, pour constituer le nouveau comité directeur, conformément aux résultats dégagés par les congrès fédéraux. La nouvelle composition du « parlement » du PS ne sera officialisée qu'après le congrès national de Toulouse. En outre subsistent quelques incertitudes pour la répartition de quelques sièges. Il est néanmoins certain que le courant A (mitterrandiste) perdra la majorité absolue qu'il détenait depuis le congrès de Valence de 1981.

Ce glissement était attendu (*le Monde* du 5 octobre). C'est l'une des conséquences de la « poussée » rocardienne. Sous réserve de l'arrivée des derniers mandats, M. Rocard obtient un total de 28,6 % des voix dans les fédérations.

Le nouveau comité directeur du PS comptera 14 suppléants de plus (soit 71 en tout, 10 pour les courants (mitterrandiste, mauroyiste et CERES) signataires de la motion 1, 4 pour les rocardiens, signataires de la motion 2. Cette augmentation, ainsi que l'institution d'une « liste complémentaire », a pour but de rendre moins douloureux quelques cas individuels, compte tenu des pertes que subissent les représentants de la motion 1.

Parmi les représentants de la motion 1, celle de M. Jospin, les mitterrandistes passent de 66 titulaires à 55 ou 56. Le CERES passe de 23 sièges à 19. Les mauroyistes passent de 22 sièges à 19 – c'est ce qu'ils demandent – ou 18, selon ce que souhaite la direction du PS. Le désaccord sur le dernier siège a valeur de symbole : les amis de M. Mauroy veulent être traités exactement comme le CERES, car ils refusent d'admettre que les gains de la motion 2 proviennent de défections dans leurs rangs.

Au total, la motion 1 devrait obtenir 143 ou 144 sièges (93 titulaires sur 131, 40 ou 41 suppléants, 10 complémentaires). Les rocardiens devraient obtenir 38 titulaires (contre 20 précédemment, néo-rocardiens compris) et 21 suppléants.

Les rocardiens, gagnant 18 titulaires (1), pouvaient adopter deux lignes de conduite : soit faire « monter » au comité directeur l'équipe nationale du présidentiable Michel Rocard, soit choisir des noms qui illustrent, localement, la « poussée » rocardienne. C'est la seconde solution qui a été choisie, afin d'aider ces vainqueurs locaux à consolider leurs positions.

M. Rocard : le renouvellement en marche

M. Pierre Mauroy, par ailleurs, a affirmé samedi à Radio-Fréquence Nord que *« le PS fera (...) 26 % aux élections législatives de 1986, et même davantage »*, ce qui est *« une performance »* après cinq ans de pouvoir d'un parti qui a pris *« ses responsabilités premières »* dans un pays en crise.

De son côté, M. Rocard a souligné dimanche sur Antenne 2 que la poussée de son courant signifie que *« le renouvellement du socialisme est en marche »*. *« Je me sens,* a ajouté M. Rocard, *une responsabilité lourde dans la rénovation du socialisme français pour en faire une force adaptée au monde moderne et capable de contribuer à guider la France sur de bons rails, dans un monde qui ne fait pas de cadeaux. »*

(1) Les rocardiens auront 38 sièges s'ils franchissent la barre des 28,7 % des mandats, alors qu'à 28,6 ils n'ont que 37 sièges. Il faudra donc attendre que la commission de vérification des mandats, à Toulouse, fasse connaître les résultats définitifs pour avoir une certitude sur la répartition des sièges entre la motion 1 et la motion 2.

DANS UNE INTERVIEW A « LIBÉRATION »

M. Jospin : faire la synthèse entre les réalités et nos objectifs

Le quotidien *Libération* du samedi 5 octobre a publié une interview de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. Interrogé sur le recul des valeurs de la gauche, M. Jospin affirme : *« Dans le même temps surgissent des valeurs ou des attitudes nouvelles, une volonté de prise en charge par les gens de leur propre vie, qui ne sont pas conservatrices. Je sens plus de créativité en France. Et je suis frappé par les jeunes qui ont une capacité d'autonomie beaucoup plus grande que celle des générations précédentes (...).*

M. Jospin ajoute : *« L'enjeu pour nous est de faire la synthèse entre les réalités reconnues et les principes et objectifs qui restent les nôtres. Le nouveau réalisme ne doit pas nous conduire à rejeter par-dessus bord tout ce qui nous avait accompagnés jusqu'à l'escale de 1981. Mais à intégrer à notre discours la leçon des faits. L'action politique doit procéder des sciences expérimentales plus que de la spéculation (...). »*

M. Jospin affirme qu'il ne *« conseillerait »* pas au PS de reprendre l'objectif d'unification du système d'enseignement. *« C'est certainement,* souligne-t-il, *le domaine où le décalage entre l'opinion des socialistes et l'opinion tout court était finalement le plus grand. Dès que j'ai vu que notre projet ne passerait pas, j'ai préconisé la prudence. Dans la période qui vient, mieux vaut s'occuper beaucoup de l'école publique et assez peu de l'école privée. Sauf quand elle ne respecte pas le pluralisme et les libertés. Il est temps de renverser la charge de la preuve. »*

LA CRISE DE L'USINE DUCELLIER A ISSOIRE

La « démission-clarification » du maire socialiste

De notre correspondant

Issoire. – En proie à une vive agitation politique et sociale avec la crise de l'usine Ducellier occupée depuis le 27 septembre à l'initiative de la CGT, Issoire a un nouveau soubresaut avec la démission de son maire et député M. Jacques Lavédrine (PS).

Dans une lettre adressée au préfet de région et rendue publique ce lundi 7 octobre, M. Lavédrine fait savoir qu'à travers son geste il entend clarifier la situation politique au sein de son conseil municipal. Il met en cause le comportement de ses adjoints et conseillers communistes (au nombre de cinq) qu'il accuse d'avoir rompu le principe de solidarité établi au moment de l'élection de 1983, qui avait abouti à la constitution d'une majorité de gauche (17 PS ; 3 MRG ; 1 PSU ; 5 PC).

M. Lavédrine écrit notamment : *« Depuis lors et pour des raisons liées à des choix politiques effectués au niveau national, les conseillers municipaux et les adjoints du Parti communiste se sont engagés dans la phase du désaveu des choix opérés par les autres partenaires de la municipalité. Ce désaveu intervient à un moment où les habitants d'Issoire sont en droit d'attendre de leurs élus le maximum d'efficacité et de sérieux. »*

Deux faits récents ont conduit M. Lavédrine à sa décision. Il n'a pas apprécié les critiques du PCF et de la CGT contre la décision prise par la municipalité de racheter l'usine Ducellier, promise par le groupe Valéo à une fermeture pure et simple le 31 octobre. Plus récemment, lors de la manifestation animée par la CGT et le PCF, le 2 octobre, le maire socialiste avait été l'objet d'attaques verbales. *« Il est déplaisant de se faire accuser de trahison par un cortège à la tête duquel se trouvent des adjoints ceints de leur écharpe »*, nous a-t-il déclaré.

En conclusion de sa lettre, M. Lavédrine écrit : *« Cet ensemble de faits qui altèrent le fonctionnement de la municipalité remet en cause la répartition des responsabilités au sein du bureau municipal. »*

Par ailleurs, il n'a pas caché son intention de se porter à nouveau candidat mercredi au poste qu'il n'abandonne donc que provisoirement pour une raison éminement politique à quelques mois des législatives. M. Lavédrine doit les aborder, dit-on, en deuxième position sur la liste socialiste, derrière M. Maurice Pourchon, le président du conseil régional.

LLIBERT TARRAGO.

L'heure de Bad-Godesberg

(Suite de la première page.)

Comme les centristes venus au PS en 1981, qui hésitent encore à basculer vers la droite, ils cherchent la vérité et ils iront vers ceux qui auront le courage de la dire suivant le précepte de Jaurès.

Saoulés d'idéologie, gavés de mots, écœurés par la langue de bois, les électeurs susceptibles de venir ou de revenir au socialisme veulent savoir ce que le terme signifie, exactement au lieu d'entendre toujours répéter des litanies auxquelles on ne croit guère.

Rien n'est plus important pour le socialisme français que de le mettre à l'heure de Bad-Godesberg, qui révélerait son vrai visage derrière le masque qui le défigure. Par rapport à cette réforme fondamentale, les questions de personnes sont tout à fait secondaires. L'une d'entre elles pourrait cependant avoir un notable effet stratégique sur les élections législatives de 1986. Dans ce cadre, le PS dispose d'une arme extraordinaire.

Usons un instant des provocations stimulantes. Supposons que nos états-majors politiques soient plus clairvoyants. Oublions l'inertie des appareils. Imaginons que les dirigeants du PS se décident à voir ce qui crève les yeux de tout le monde : que leur parti pourrait conjurer ou restreindre la défaite qui le menace pour 1986 s'il portait à sa tête le maire de Conflans-Sainte-Honorine. Quel choc dans les médias et dans l'opinion publique si une dépêche annonçait le 13 octobre au soir : *« Michel Rocard a été élu premier secrétaire du Parti socialiste. Le parti a décidé de faire bloc derrière lui »* ! Les gains en voix et en sièges seraient sans doute importants.

Bien entendu, ni les mots ni les hommes ne subiront de telles mutations. On va saupoudrer les proclamations du PS de quelques formules dans le style de Bad-Godesberg. On accordera aux rocardiens un peu plus de place dans les comités et dans les bureaux directeurs, sinon sur les listes électorales.

Ainsi, nos généraux de 1940 dispersaient quelques chars dans les régiments d'infanterie au lieu de les jeter en bloc dans le combat, où leur masse aurait pu changer le sort des armes. Après notre défaite, les Allemands les ont découverts intacts dans les dépôts où ils étaient pieusement conservés. Au lendemain de sa victoire de 1986, la droite a toutes les chances de retrouver Michel Rocard dans le même état.

MAURICE DUVERGER.

هكذا من الأصل

LA CRISE DE LA FÉDÉRATION DU PS DES BOUCHES-DU-RHONE

Tentatives d'arbitrage au plus haut niveau

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Bertrand Delanoë, secrétaire national du PS, délégué aux fédérations, s'est rendu à Marseille, le samedi 5 octobre, pour tenter d'arbitrer la crise qui secoue, depuis plusieurs semaines, la fédération des Bouches-du-Rhône. Il a rencontré, séparément puis ensemble, MM. Gaston Defferre, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, maire de Marseille, et Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération du PS, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, puis les principaux « candidats à la candidature » pour les prochaines élections législatives.

Aucune solution n'est sortie de ces entretiens qui doivent reprendre mardi à Paris au ministère du plan et de l'aménagement du territoire, entre MM. Defferre et Pezet sous l'œil de M. Jospin.

La tâche des conciliateurs se révèle plus difficile après les événements qui ont marqué le congrès fédéral du PS des Bouches-du-Rhône à Fos (*le Monde* du 1er octobre). Au terme de ce congrès, presque entièrement consacré à d'âpres discussions au sein du courant A pour la répartition des sièges au comité directeur fédéral entre « pezetistes » et « defferristes », M. Pezet avait nettement conservé l'avantage sur le maire de Marseille. La publication de la liste nominative des membres du comité directeur dans le journal de la fédération, le 4 octobre, a confirmé, en effet, la prédominance des partisans du premier secrétaire parmi les élus mitterrandistes. Or les longues négociations infructueuses engagées avant et continuées pendant le congrès portaient sur une représentation à égalité des deux « camps ».

Pressé par ses partisans de reprendre l'offensive, M. Defferre avait, tout d'abord, envisagé de dénoncer les conditions dans lesquelles s'était déroulé le congrès de Fos. Il y a, en définitive, renoncé en misant sur de nouvelles discussions cautionnées par M. Delanoë et en obtenant le report de la réunion du comité directeur qui devait statuer, ce lundi, sur la composition des listes de candidats pour les prochaines élections.

Ces ultimes tractations permettront-elles de régler, au moins provisoirement, le conflit ? M. Defferre comme M. Pezet semblent vouloir calmer le jeu mais ils sont soumis, l'un et l'autre, à la pression de leurs « extrémistes ». Certains des fidèles du maire de Marseille le poussent ainsi, « *pour crever l'abcès* », à patronner des listes alternatives qui s'opposeraient à celles présentées par la fédération. Les militants seraient appelés, dans cette hypothèse, à trancher souverainement. Une initiative jugée « *totalement hérétique* » par d'autres qui préféreraient que M. Defferre use de son autorité pour faire sanctionner par la commission nationale de contrôle du PS les responsables de l'« affaire des cartes » (de 1 300 à 5 000 cartes, selon divers chiffres, placées « irrégulièrement » par la fédération et payées sur des fonds occultes).

Les tenants de cette solution « statutaire » en attendent une déstabilisation de l'actuelle équipe dirigeante ouvrant la voie à un compromis pour la constitution des listes. Ils souhaitent également, le cas échéant, que M. Defferre se serve des atouts dont ils disposent en tant que maire de Marseille, notamment celle des délégations d'adjoints.

Survie

Dans la lutte d'influence engagée à l'intérieur du courant majoritaire, les mauroyistes apparaissent placés en position de force. Réunis vendredi, ils ont décidé de revendiquer, en faveur de M. Lucien Weygand, la quatrième place d'éligible sur la liste des législatives. Le courant B, qui détient 30 % des mandats pour le congrès de Toulouse, apparaît cependant favorable, dans sa majorité, à M. Defferre.

Dans l'entourage de M. Defferre, on fait encore remarquer que au-delà des choix pour les législatives, c'est le fonctionnement de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône et, à terme, sa survie qui sont en cause. Devenue une « fédération fantôme » en crise permanente et qui se vide de ces forces militantes, la fédération, dit-on, irait à de graves échecs si la situation présente se perpétuait.

Il est anormal, soulignent, par exemple, les amis de M. Defferre, que sur les vingt-six membres du secrétariat fédéral (treize titulaires et treize suppléants), neuf soient des salariés du conseil régional ou d'associations contrôlés par lui. Comment, dans ces conditions, interrogent-ils, la fédération pourrait-elle fonctionner autrement que comme la chose propre de M. Pezet, dirigée par une sorte de super-cabinet dépendant de lui seul. C'est à cet état de faits que le camp Defferre exige de remédier par l'ouverture et l'élargissement du secrétariat fédéral dont sont absents, pour le moment, les principaux élus et les militants importants du département.

GUY PORTE.

AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Seule une victoire « franche et massive » peut permettre à M. Chirac d'être premier ministre

affirme M. Messmer

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député RPR de Moselle, interrogé au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 octobre, sur la « cohabitation », a estimé cette question « *tout à fait prématurée* » et rappelé que « *c'était un sujet qui avait été lancé par M. Barre* ». Il a ajouté : « *La réponse ne sera pas la même si, en mars, l'actuelle opposition remporte un succès franc et massif ou si notre succès est étriqué et par conséquent contesté.*

» *Si nous obtenons ce succès franc et massif, cela voudra dire — Jacques Chirac l'a clairement indiqué — que nous avons un mandat des électeurs et que ce mandat ne permet pas de compromis, ni sur ce que nous voudrons faire ni sur la composition du gouvernement.*

» *Dans l'hypothèse où je me place, un gouvernement ne pourrait accepter de remplir sa fonction que dans la mesure où les engagements qu'il aurait pris vis-à-vis des électeurs pourraient être respectés. C'est une attitude tout à fait démocratique.*

» *Si les électeurs ne s'exprimaient pas clairement, nous devrions en tirer les conséquences. Il serait alors nécessaire d'aller jusqu'au bout et de manifester que nous ne pouvons pas gouverner dans ces conditions-là. Jusqu'au bout de la logique parlementaire, c'est-à-dire refuser de gouverner sans être capable d'appliquer ce que l'on a affirmé pendant la campagne et ce que l'on s'est engagé à faire.* »

A la question de savoir si M. Chirac devrait accepter de devenir premier ministre, M. Messmer répond « *oui* » mais « *seulement dans l'hypothèse où la victoire de l'opposition sera franche et massive* ».

A propos de la constitution des listes, l'ancien premier ministre assure : « *Nous n'avons pas de position dogmatique, car chaque département constitue un cas particulier* ».

A propos du programme du RPR, M. Messmer explique : « *Le RPR aurait été, de toute façon, amené à prendre des positions plus dures que celles que certains bons esprits ou bons apôtres auraient souhaitées. En effet, nous ne voulons pas ce que les uns et les autres appellent l'alternance par rapport à un gouvernement socialiste, nous voulons une rupture avec ce qui a été fait par ce gouvernement socialiste. Pour donner tout son éclat à cette rupture, nous sommes obligés d'affirmer un certain nombre de positions très nettes. Il ne s'agit pas simplement de changer une majorité pour une autre pour faire la même politique — ce qui était l'enjeu de la plupart des élections sous les IIIe et IVe Républiques. Il s'agit maintenant de savoir si nous continuons la politique socialiste, même sans avoir l'étiquette, ou si nous faisons autre chose. Ce que nous voulons, c'est faire autre chose. Dès lors, nous sommes obligatoirement amenés à prendre un certain nombre de positions très carrées.* »

● *M. Chauvierre est exclu des commissions du conseil municipal de Lille.* — M. Bruno Chauvierre qui conduisait la liste d'opposition aux élections de mars 1983 et qui vient de rejoindre le Front national, a été exclu des commissions dans lesquelles il siégeait au sein du conseil municipal de Lille. Cette décision a été adoptée par les élus de la majorité et de l'opposition du conseil réuni lundi 30 septembre. « *Dans la ville de Salengro*, a estimé le maire et ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy, *c'est une souillure difficile à supporter qu'un membre du Front national siège sous le beffroi sans avoir été mandaté par les Lillois.* »

Les élus d'opposition considèrent pour leur part qu'en adhérant au parti de M. Jean-Marie Le Pen, M. Chauvierre « *s'est exclu de lui-même de l'intergroupe d'opposition républicaine* ».

Selon l'IFOP

REJET DES THÈMES DU POUVOIR

POPULARITÉ DES DIRIGEANTS SOCIALISTES

A six mois des élections législatives, les thèmes de campagne de l'opposition l'emportent largement dans l'opinion sur ceux de la majorité. C'est ce qu'indique un sondage de l'IFOP, réalisé du 27 août au 3 septembre, auprès d'un échantillon de 1 961 personnes et publié par le quotidien *Libération*.

Des quinze thèmes soumis aux personnes interrogées — trois pour chacun des cinq partis : PC, PS, UDF, RPR, FN, — cinq bénéficient d'une approbation majoritaire. Il s'agit des trois thèmes du RPR (« *La croissance économique reviendra si le pays a de nouveau confiance dans ses gouvernants* » ; « *L'autorité de l'Etat n'est plus respectée aujourd'hui* » ; « *L'étatisme étouffe la vie économique* »), d'un thème de l'UDF (« *Le gouvernement socialiste fait payer aux Français ses erreurs de gestion* ») et d'un thème du PC (« *La crise n'est pas fatale, on peut diminuer le chômage et augmenter le pouvoir d'achat* »).

Les trois arguments du PS, en revanche, sont rejetés ; le thème « *Il n'y a pas d'autre politique économique possible que celle du gouvernement actuel* » n'est approuvé que par 17 %, contre 62 %.

Mais si les arguments du RPR sont porteurs, son président n'emporte guère l'adhésion : 48 % des personnes interrogées (contre 34 %) ne sont pas d'accord avec M. Chirac, et 45 % (contre 37 %) ne le trouve pas sincère. MM. Raymond Barre et Michel Rocard occupent respectivement la première et la deuxième place à ce hit-parade des chefs dans lequel les leaders socialistes sont plutôt bien placés, MM. Fabius et Mitterrand devançant MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Léotard.

Propos et débats

M. Mestre : l'attitude du « non »

L'attitude des « barristes » face à la question de la cohabitation est celle du « non », a expliqué, le dimanche 6 octobre, au club de la presse d'Europe 1, M. Philippe Mestre. Député UDF de la Vendée et proche de M. Raymond Barre, M. Mestre a jugé « très difficile de marier l'eau et le feu » *et donc, a-t-il précisé :* « Je n'aurais pas tendance à voter la confiance à un gouvernement désigné par M. Mitterrand (...) parce que je n'ai pas confiance non plus dans le gouvernement qu'il désignerait. »

M. Le Pen : les étrangers sont usagers

« Les étrangers sont toujours des usagers, mais rarement des contribuables », *a déclaré dimanche 6 octobre, M. Jean-Marie Le Pen à la fête départementale du Front national organisé à Caraman (Haute-Garonne). Estimant que* « les étrangers en France reçoivent en allocations familiales 108 milliards de francs de plus qu'ils ne cotisent », *le président du Front national a estimé que pour les immigrés de la seconde génération, la binationalité devrait être supprimée.* « Le Front national ne s'interdit pas, *a-t-il dit*, de procéder à des naturalisations *[mais]* il faut pour cela qu'il y ait demande et acceptation ».

M. Chirac : amateurisme

Pour M. Jacques Chirac, qui participait à une réunion publique dimanche soir 6 octobre à Reims (Marne), « il n'y a aucun consensus possible *[avec]* ceux qui, après (...) avoir menti jusqu'en 1981, ont apporté la démonstration irréfutable de leur amateurisme, sinon de leur immoralité ». *Confirmant qu'il* « ne saurait être question pour l'opposition de faire le moindre compromis avec le PS ou toute tendance au nom de la magouille politique », *le président du RPR, qui a jugé* « inutile et dangereux » *tout débat sur la cohabitation, a déclaré :* « ne cherchons pas à couper des verges pour nous faire battre inutilement, ne créons pas de désaccords sans fondement dans l'opposition ».

POLITIQUE

L'AFFAIRE GREENPEACE ET SES CONSÉQUENCES

Les militaires inculpés n'ont pas parlé aux journalistes, *affirment leurs avocats*

Les militaires inculpés dans l'affaire Greenpeace pour fuites au profit de la presse n'auraient pas parlé aux journalistes. C'est ce que nous a déclaré l'un de leurs avocats, Me Ludovic Bourdié, qui défend, avec Mes Bernard Gisserot et Francis Szpiner, le colonel Joseph Fourrier, les capitaines Alain Borras et Paul Barril, ainsi que l'adjudant Richard Guillet.

Dans un communiqué commun, les trois défenseurs affirment que c'est parce qu'il avait la conviction qu'on avait dissimulé la vérité à M. Bernard Tricot que l'adjudant Guillet, un ancien du centre d'Aspretto, se serait ouvert de ses interrogations au capitaine Borras, de la DGSE. Ce dernier, soupçonnant « *une opération de déstabilisation des intérêts de la France* », en aurait référé à son supérieur, le colonel Fourrier.

Celui-ci aurait alors décidé de faire part de ses doutes au capitaine Barril, « *dont* [il savait] *les liens avec le chef d'escadron Prouteau* », conseiller technique de l'Elysée.

« *Le capitaine Barril*, affirment les avocats, *voulut, avant d'entreprendre toute démarche, s'assurer de la sincérité et de la véracité des affirmations de l'adjudant Guillet... et il demanda à le rencontrer. Le rendez-vous fut fixé au 17 septembre. A l'heure de la rencontre, achetant le journal* le Monde, *qui rendait publiques une partie des modalités de l'opération, les participants, constatant que la vérité était en partie connue, décidèrent de ne pas persévérer dans leur intention.* »

Me Szpiner insiste, par oral, sur le fait que les quatre militaires qu'il défend avec ses confrères se seraient rendu compte, avant le général René Imbot, nouveau patron de la DGSE, du fait que les services secrets abritaient des « *branches pourries* ». Seuls les intérêts de ce service et de la France auraient donc dicté leur démarche.

Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Philippe Jeannin, nous a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur le communiqué des trois avocats, communiqué qui vise, selon eux, à mettre fin aux « *rumeurs entachant gravement l'honneur de ces soldats* ».

M. Messmer ne souhaite pas que le débat se prolonge

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 octobre, M. Pierre Messmer a indiqué que M. Charles Hernu, « *une semaine avant sa démission [lui] avait demandé conseil* », mais il s'est refusé à révéler la teneur de cette conversation.

Il a ajouté, à propos de l'affaire du *Rainbow-Warrior* : « *Une opération de cette nature est forcément une opération dont la décision d'abord et par conséquent la responsabilité incombent au pouvoir politique. Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, je dis bien pour la première fois, à l'occasion d'une crise politique sérieuse, le premier ministre n'a pas joué le rôle qui est l'un de ses rôles, l'une de ses fonctions : il n'a pas servi de bouclier au président de la République.* »

M. Messmer a révélé : « *Quand j'étais ministre des armées, il est venu à l'idée des services spéciaux, à la fin de mon mandat, de faire une opération du genre de celle du* Rainbow-Warrior, *et ils m'ont demandé l'autorisation. J'ai refusé l'autorisation, et l'opération n'a pas eu lieu. Le général Saulnier était à l'époque à la présidence de la République, donc à un niveau de responsabilité politique, et non pas à un niveau de responsabilité militaire. Par conséquent, c'est la responsabilité de son chef politique qui doit être mise en question.*

« *Il y a des tas de choses qui sont encore dans l'ombre et qui pourraient assez facilement être mises au jour. Mais je ne souhaite pas que le débat se prolonge indéfiniment, car cette affaire a humilié la France, et, comme tous les Français, j'ai horreur que mon pays soit humilié. Ce que je ne pardonnerai pas à ce gouvernement, c'est d'avoir été à l'origine de cette humiliation.*

« *Les principales responsabilités sont politiques. La première était évidemment celle du ministre. M. Hernu en a tiré, pour ce qui le concerne, toutes les conséquences. Il n'y a pas de raisons que nous piétinions son souvenir. Le responsable au-dessus de M. Hernu, c'est M. Fabius. Par conséquent, il est naturel que nous nous en prenions à lui.* »

M. Mestre : mensonge !

Pour M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, qui était l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche soir 6 octobre, l'affaire Greenpeace « *montre très clairement à quel point les plus hautes autorités de l'Etat* (...) *savent ne pas prendre leurs responsabilités* ».

Sur cette affaire, a-t-il estimé, « *plane une sorte de syndrome de l'Observatoire* (1), *c'est-à-dire qu'on essaie de prendre à témoin l'opinion publique de son innocence dans une affaire un peu trouble dont on connaît parfaitement tous les ressorts cachés mais sur laquelle on s'efforce de ne pas dire la vérité* ».

Pour « *les plus hautes autorités de l'Etat* », en l'occurrence le président de la République et le premier ministre, M. Mestre considère que leur principe est « *simple* » et se résume à « *mentez, mentez encore, mentez toujours, continuez à mentir, de cette façon, même quand la vérité apparaîtra, plus personne n'y croira* ».

Après avoir souhaité que « *la vérité apparaisse clairement* », M. Mestre, qui est un très proche collaborateur de M. Barre, dont il a été le directeur de cabinet à l'hôtel Matignon, aurait trouvé « *normal qu'on refuse de s'expliquer sur une affaire intéressant les services spéciaux* [en utilisant] *le système du secret d'Etat* ».

(1) Le 15 octobre 1959, rentrant chez lui dans la soirée, M. Mitterrand constate que sa voiture est suivie. Passant près du square de l'Observatoire, il saute par-dessus les grilles avant que sa voiture ne soit mitraillée. Telle est, du moins, la version qu'il donne d'abord des faits. Quelques jours plus tard, un ancien député poujadiste, Robert Pesquet, affirme que l'« attentat » a été « machiné » par la « victime » elle-même. M. Mitterrand reconnaîtra avoir rencontré Pesquet et s'être prêté à une mise en scène parce qu'il se croyait menacé par les ultras de l'Algérie française. « *Oui, j'ai été leur dupe*, écrivait-il dans *l'Express*. *Je suis tombé dans le guet-apens... Cinq ans de prudence, d'analyses, de patience, cèdent soudain et me laissent devant la solitude et l'angoisse de questions posées* » (cité par Catherine Nay, *le Noir et le Rouge*). M. Mitterrand, alors sénateur de la Nièvre, a vu son immunité parlementaire levée ; des poursuites ont été alors engagées contre lui mais n'ont pas abouti à une inculpation.

Cohabitation dans le Pacifique

De notre envoyé spécial

A bord du « Balny ». — Depuis qu'il suit à la trace le *Greenpeace*, c'est-à-dire depuis le 30 septembre, le capitaine de frégate François Souleau, qui commande l'aviso-escorteur *Balny*, a appris à connaître son « client ». Une seule fois, le capitaine du *Greenpeace*, Jonathan Castle, l'a appelé par radio, sur le canal 16 de détresse international, pour le traiter de « *Foreign Warship* » (navire de guerre étranger), avant d'interrompre la communication. Le commandant Souleau — quarante-deux ans dans quelques jours — n'a pas répondu. Mais il ne tarit pas d'éloges sur son « adversaire » : « *Jonathan Castle n'a fait aucune erreur de navigation. Il tient bien son bateau en main. Il affiche une certaine confiance en lui et il n'est pas dénué d'adresse manœuvrière.* »

Tout au long de leur « cohabitation », le *Greenpeace* et le *Balny* ont fait semblant de s'ignorer sous le prétexte que la haute mer appartient à tout le monde, sauf en deux circonstances. Le 1er octobre, devant Hiva-Oa, aux Marquises, il a soudain semblé au commandant Souleau que le *Greenpeace*, qui venait d'être survolé par un avion loué par une équipe de Gamma-Télévision, devenait plus agressif, en simulant une route dite de collision avec le *Balny*, et en augmentant sa vitesse. Le 3 octobre, devant Nukutavake, aux Tuamotu, un va-et-vient de vedettes rapides a permis au *Greenpeace*, resté en dehors des eaux territoriales, de charger des matériels, tandis que le même avion lui larguait, par parachute, une antenne d'émission : le *Balny* n'a pas exercé son droit de visite après avoir constaté que le remorqueur des écologistes s'était dispensé, contrairement à l'usage, d'arborer son pavillon d'immatriculation.

Le *Greenpeace*, observe le commandant Souleau, est désormais équipé de moyens de transmission au « *top niveau* » de la technologie, à rendre jaloux les marins français si l'on en juge par la moins bonne efficacité des moyens offerts aux journalistes à bord du *Balny*.

L'article 111 sous le bras

Mais ce qui inquiète davantage le commandant de l'aviso-escorteur français, ce sont les capacités de débarquement qui semblent avoir été réunies par l'équipe du *Greenpeace*, et le savoir-faire des hommes qui les servent. « *Ce sont des professionnels*, dit-il, *qui manœuvrent à bord des Zodiac, lorsque le* Greenpeace *transborde de lourdes charges de ses flancs vers les voiliers* Vega, Breeze *ou* Alliance, *qu'il ravitaille en mer. Les barreurs des Zodiac sont impressionnants de dextérité. Avec ces canots pneumatiques qui peuvent filer jusqu'à 50 nœuds grâce à leur moteur de cent cinquante chevaux, ils pourraient franchir en moins d'un quart d'heure l'étendue des eaux territoriales interdites, une fois tous partis du bord du* Greenpeace. » Même la marine, à Mururoa comme ailleurs, n'en a pas de si beaux.

Intéressante, cette idée prêtée à Jonathan Castle de jouer, avec son *Greenpeace*, au bateau-gigogne ou au bateau-poule qui fit essaimer ses petits. « *Si chaque bâtiment doit ainsi lâcher ses mobiles*, ajoute le commandant Souleau, *il risque d'y avoir un sacré problème de saturation.* » Affoler la défense de l'atoll en la surprenant par le nombre, c'est possible, du moins tant que le *Greenpeace*, aidé des trois autres voiliers, saura conserver l'initiative et l'effet de surprise face à la marine nationale, en position d'attente et qui ne peut se permettre de sortir de la légalité.

Le cas de ces bateaux-gigogne qui deviennent offensifs en se démultipliant est prévu par les règlements internationaux. Le commandant Souleau se promène, dans les coursives de son *Balny*, avec, *sous le bras, l'article 111* de la convention des Nations unies sur le droit de la mer. Un article fait sur mesure pour la France : un bateau de guerre a le droit de poursuite contre un navire étranger en haute mer si ce bâtiment, dûment prévenu de l'interdiction de franchir les lignes des 12 miles (environ 22 kilomètres), détache, dans le même temps, une de ces embarcations dans la mer territoriale. Le navire-gigogne hors des eaux territoriales et son embarcation à l'intérieur de ces mêmes eaux sont tenus comme solidairement responsables de l'infraction. Auquel cas, le navire de guerre lance un signal de stopper au navire-gigogne avant de s'estimer en droit de le poursuivre dans les eaux internationales.

A terre, les hommes chargés de la protection de Mururoa devront alors réduire les « envahisseurs » privés de leur base arrière. En mer, la marine nationale devra s'en prendre au *Greenpeace*, c'est-à-dire tenter d'arrêter sa course même s'il devait chercher à récupérer ses embarcations.

Belle bataille juridique en perspective. Sans compter les réactions de Jonathan Castle, qu'on a décrit au commandant du *Balny* comme un marin « *prêt à outrepasser ses consignes* ». Au vu des manœuvres de son *Greenpeace*, l'homme paraît déterminé et peu impressionné par le ballet organisé par la marine nationale autour de son bateau. « *Il essaie même de nous énerver*, explique le commandant Souleau, *comme s'il voulait nous montrer qu'il n'a plus rien à craindre. L'abordage ne lui fait pas peur. Il simule des routes de collision, qui peuvent être dangereuses avec des bateaux de guerre, moins maniables que le sien.* »

Mais aucun des commandants des navires de guerre engagés dans cette mini-bataille du Pacifique n'a, de toute évidence, envie de jouer avec le feu. « *Pour sa mission en Antarctique*, observe le « pacha » du *Balny*, « L'étrave du Greenpeace » *a été renforcée pour résister à deux mètres de glace. Je n'ai pas envie d'y goûter.* »

JACQUES ISNARD.

Censure déguisée

Les difficultés rencontrées par l'équipe de Gamma TV en Polynésie française pouvaient prêter à rire et même à inspirer les sarcasmes de certains « confrères ». Elles prêtent aujourd'hui à pleurer, tant est solide l'obstination de ceux qui, avec ou sans ordre, s'acharnent à les créer avec un zèle que ne renieraient pas les plus imbéciles des subalternes.

On ne citera ici que quelques exemples : contrôle lent et minutieux de l'avion que Gamma a loué sur place pour assurer la liaison entre le « front » et la terre. Interrogatoire de quatre heures d'un technicien de l'équipe assurant les transmissions. Difficultés subites pour trouver du carburant sur les îlots qui peuvent servir de relais pour l'appareil. Pression sur les pilotes ou les passagers auxquels il est toujours possible de confier des films quand on est journaliste et que l'on a des difficultés de liaison... Restons-en là.

Le silence obstiné de RFO (Radio France Outremer) et de la DGT (Direction générale des télécommunications), sollicitées de longue date pour la transmission des images par satellite — un satellite dûment réservé, — apporte l'ultime preuve de la mauvaise volonté générale rencontrée dans l'affaire. Des entraves qui n'empêcheront pas, on s'en doute, les images — non officielles — d'être diffusées tout de même. Par l'intermédiaire d'antennes étrangères. C'est ce que l'on aura gagné à l'occasion de ces manifestations d'une censure qui ne veut pas dire son nom.

C. L.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Amélioration des retraites des rapatriés

L'Assemblée nationale devait examiner en première lecture, lundi après-midi 7 octobre, le projet de loi portant amélioration des retraites des rapatriés adopté par le conseil des ministres du 24 juillet. Ce texte concerne environ cent mille personnes, dont 80 % de pieds-noirs. Il vise à corriger les insuffisances de la législation sur l'assurance vieillesse. Trois lois de 1962, 1964 et 1965 ont permis aux salariés du régime général, aux personnes adhérant à l'assurance vieillesse volontaire et aux salariés agricoles de bénéficier, soit par rachat, soit par validation gratuite, de la prise en compte de leurs périodes d'activité dans les anciens territoires français d'outre-mer devenus indépendants, mais ces textes n'ont pas réglé toutes les situations. De nombreux rapatriés n'ont pu, faute de moyens suffisants, racheter le nombre d'annuités nécessaires, et beaucoup d'entre eux se trouvent encore dans une situation de non-droit.

Le gouvernement a donc décidé que l'Etat aidera ces rapatriés à percevoir des retraites qui correspondent à la durée effective de leurs activités professionnelles, même si, à l'époque, il n'existait pas de régime de retraite dans les territoires où ils travaillaient. L'aide accordée aux intéressés représentera 50 % du montant des cotisations rachetées aux caisses de retraite lorsque les revenus des demandeurs dépasseront un plafond de l'ordre de deux SMIC, et une aide de 100 % — autrement dit une validation gratuite — lorsque ces revenus seront inférieurs au SMIC. Deux exemples :

1 — Mme X..., rapatriée de Tunisie, a travaillé dans ce pays de 1950 à 1962, en qualité de médecin, pendant douze ans et demi. Le rachat des cotisations de retraite, pour cette période, lui coûte, auprès de sa caisse de retraite, 51 650 francs. L'Etat prendra à sa charge la moitié de cette somme.

2 — M. Y..., rapatrié du Maroc, a travaillé douze ans dans ce pays ; le coût du rachat des cotisations à sa caisse de retraite s'élève à 82 752 francs. Comme M. Y... est au chômage, l'Etat prendra la totalité de ce montant à sa charge.

Lorsque les revenus des demandeurs seront supérieurs au SMIC, en restant inférieurs à deux fois le SMIC, le montant de l'aide publique sera de 60 ou 80 %, suivant les deux autres paliers retenus.

« Quand on est bon... »

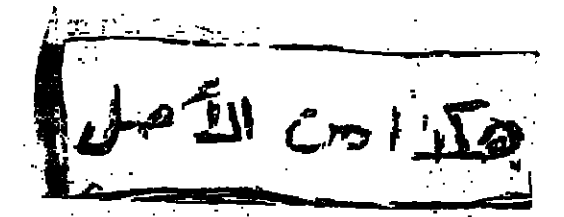
S'il est un membre du gouvernement qui depuis quatre ans et demi travaille discrètement, c'est bien le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Raymond Courrière. Mais il faut croire que cette discrétion ne l'empêche pas de faire correctement son travail, puisque de tous les groupes de pression français, le lobby pied-noir reste l'un des rares à ménager les socialistes.

L'association des rapatriés la plus remuante et la plus opportuniste, le RECOURS, estime d'ailleurs que le projet de loi sur les retraites constitue « *un net progrès* », même si ce texte lui paraît « *incomplet* ». M. Courrière, en tout cas, a la conscience tranquille. Il peut se prévaloir d'avoir contribué à l'adoption de la loi du 3 décembre 1982 — le fameux texte qui a définitivement amnistié les anciens généraux putschistes, à la grande colère de certains députés socialistes, — puis à celle de la loi du 6 janvier 1982, dite des « meubles meublants », qui a permis notamment d'indemniser cent cinquante mille familles aux revenus modestes.

Dans le même esprit que ces deux textes, le projet de loi sur l'amélioration des retraites procède d'un double souci de « *réparation morale et matérielle* ». Certes, il y a deux ombres à ce tableau : *primo*, les négociations avec l'Algérie sur les fonds bloqués et sur les avoirs immobiliers des pieds-noirs n'ont donné aucun résultat réel malgré les engagements pris de façon solennelle, à l'occasion, notamment, du voyage de M. Pierre Mauroy à Alger en 1983. *Secundo*, les impératifs budgétaires ont dissuadé le gouvernement de mettre en chantier une ultime loi d'indemnisation. « *Mais j'aurai fait l'essentiel* », dit aujourd'hui M. Courrière.

Non seulement l'ancien sénateur de l'Aude n'a guère de regrets, mais il a la conviction que les rapatriés ont apprécié ce qu'il a fait pour eux. « *Je pense que les rapatriés ont conscience que la gauche ne les a ni trahis ni méprisés,* » dit-il. La preuve ? « *Certaines associations m'ont demandé d'être leur président d'honneur. J'en ai été sidéré, mais ils sentent que je les aime bien.* » Ses contacts avec les pieds-noirs rendent le secrétaire d'Etat optimiste pour l'avenir de la gauche en général et des socialistes en particulier : « *Je ne suis pas pessimiste. Comme je l'ai dit une fois à Fabius, quand on est bon, ça finit par se savoir...* »

A. R.



sports

AUTOMOBILISME

Alain Prost champion du monde de formule 1

Brands-Hatch. – Alain Prost (McLaren Tag), premier Français vainqueur du championnat du monde de formule 1 depuis la création de cette compétition en 1950, a volé la vedette, dimanche 6 octobre, à Brands-Hatch, au Britannique Nigel Mansell (Williams Honda), qui a remporté la première victoire de sa carrière à ce niveau dans le Grand Prix d'Europe, devant près de cent mille compatriotes.

Deuxième du précédent grand prix en Belgique, cet Anglais de trente et un ans a profité de la puissance supérieure du moteur Honda, devenu très fiable en fin de saison, pour faire cavalier seul du huitième au soixante-quinzième et dernier tour.

Le suspense principal de la course a été entretenu par Alain Prost, qui devait prendre deux points à l'Italien Michele Alboreto (Ferrari), pour s'assurer le titre avant les deux derniers grands prix en Afrique du Sud (19 octobre) et en Australie (3 novembre). Prompt au démarrage, le Français a dû sortir de la piste pour éviter le Finlandais Kéké Rosberg (Williams Honda), moins bien parti devant lui. Quinzième à l'issue du premier tour et handicapé par un mauvais choix de pneumatiques, il a d'abord dû se résoudre à une position d'attente pour laisser la situation se décanter devant lui.

Au deuxième tour, il passait Alboreto, puis accédait à la sixième place. Cinq tours plus tard, l'Italien ralliait difficilement son stand, un moteur en feu. Dès lors, une cinquième place à l'arrivée suffisait au Français pour devenir champion du monde.

A la mi-course, Alain Prost s'arrêtait pour chausser des pneus plus tendres. Il repartait en huitième position et se lançait alors sans retenue dans une course poursuite pour atteindre l'indispensable cinquième place. C'était chose faite à dix-neuf tours de l'arrivée, quand il doublait l'Italien Elio de Angelis (Lotus Renault) et profitait de l'abandon simultané du Suédois Stefan Johansson (Ferrari) pour gagner deux places et devenir quatrième. Il ne lui restait plus alors qu'à assurer son rang derrière Nigel Mansell, le Brésilien Ayrton Senna (Lotus Renault) et Kéké Rosberg, qui sera l'an prochain son nouveau coéquipier chez McLaren.

La constance couronnée

De notre envoyé spécial

Alain Prost n'est plus le champion sans couronne. Un large sourire. Des yeux verts qui brillent. Il fait enfin face à la meute de journalistes qui le traquaient depuis plusieurs jours : *« Quand on a attendu quelque chose depuis si longtemps, on est d'abord soulagé, le bonheur viendra plus tard. »* De tous les pilotes actuels, le Français était sans doute celui qui méritait le plus la consécration pour sa constance dans les performances. Ses 21 victoires en grand prix le situaient déjà juste derrière Jacky Stewart (27), Jimmy Clark et Niki Lauda (25) et le légendaire Fangio (24). Une performance d'autant plus remarquable que Prost, âgé de trente ans et encore sous contrat avec McLaren pour les deux prochaines saisons, a disputé 87 grands prix, soit moins que Lauda (169) ou Stewart (99).

Curieusement, c'est en luttant contre sa nature, en restant dans les rangs en Belgique comme en Angleterre pour s'assurer à tout prix les derniers points indispensables, qu'il est enfin devenu champion du monde. Surdoué du volant, il avait jusqu'ici toujours brûlé les étapes. En karting, où il était champion de France et d'Europe à moins de vingt ans. En formule Renault, où il a remporté les championnats de France (1976) et d'Europe (1977). En formule 3, où il a été sacré champion de France (1978) et d'Europe (1979). Engagé en formule 1 par McLaren en 1980, il a marqué ses premiers points au championnat du monde dès sa première course. Un exploit jamais réalisé. Passé chez Renault la saison suivante, c'est dans le Grand Prix de France, à Dijon-Prenois, qu'il signe sa première victoire.

En cinq ans, Alain Prost a effectué 1 143 tours et parcouru plus de 5 300 kilomètres en tête de peloton de formule 1 ; a gagné en moyenne un grand prix sur quatre et est monté sur le podium 36 fois ; mais, malgré cet enchaînement de succès, il n'a jamais eu une image de gagneur auprès du public français, qui retenait en priorité les échecs *in extremis* dans les championnats du monde 1983 et 1984. Les sobriquets que lui attribuait la presse ne

> *Alain Prost n'est plus le champion sans couronne. C'est en luttant contre sa nature d'attaquant que le pilote a assuré son titre.*

contribuaient pas non plus à flatter son image. Pour les Anglais, c'était *« Tadpole »* (le têtard) à cause de ses orbites oculaires marquées. Pour les Français, c'était « le Nain » (1,67 mètre) ou « Prostichon ».

Une image plus altérée encore par l'échec d'une malencontreuse campagne de Renault en 1983. Sûre du succès de Prost, qui précédait le Brésilien Nelson Piquet de 14 points avant les quatre derniers grands prix et en proie à des difficultés internes, la Régie s'était lancée un peu prématurément dans une grande offensive publicitaire : *« Allez Alain ! une entreprise derrière son champion. »* Contraint à l'abandon dans l'ultime étape à Kyalami, le Français doit pourtant laisser le titre au Brésilien pour 2 points. Le pilote fait aussitôt figure d'accusé. Il n'aurait pas supporté la pression psychologique. *« Je n'avais fait aucune erreur*, calcule-t-il. *Brabham avait trouvé quelque chose au niveau du carburant. J'ai pris peut-être plus de risques, mais si j'ai abandonné trois fois dans les quatre dernières courses, c'est à cause de mon moteur turbo. Ce n'est pas moi qui ai craqué. »*

Alain Prost met alors en cause les méthodes de travail de Renault. C'est le divorce et le retour chez McLaren. Il choisit aussi de quitter Saint-Chamond et s'installe en Suisse pour des raisons fiscales, mais surtout pour fuir les importuns qui le harcèlent de jour comme de nuit au téléphone.

La malchance le poursuit. En 1984, il gagne sept des seize grands prix et égale le record de victoires en une saison établi en 1963 par l'Ecossais Clark. Pourtant, c'est son coéquipier autrichien Niki Lauda, plus régulier, qui est champion du monde avec un demi-point d'avance. *« L'an dernier, j'ai eu tous les petits ennuis mécaniques, et Niki a été épargné*, remarque-t-il. *Cette saison, c'est le contraire. Simple question de chance ou de malchance. »*

En une saison chez McLaren aux côtés de Lauda, Alain Prost a beaucoup gagné en sérénité et en expérience de la course. Il juge l'aventure positive. Il signe fin 1984 un contrat de trois ans. Une durée inhabituelle dans ce sport où le résultat du pilote est étroitement lié à l'évolution de la voiture. *« Je n'avais pas envie de changer d'écurie chaque année*, dit-il. *J'aime travailler en continuité avec une équipe pour contribuer à la faire progresser. Nous avons l'assurance de bénéficier des mêmes sponsors et donc des budgets nécessaires pour les trois prochaines années. On peut être inquiet devant l'évolution des Williams-Honda mais nous pouvons aussi nous améliorer et nous bénéficions toujours du meilleur compromis châssis-moteur. »*

Ce contrat d'un type particulier peut lui permettre de devenir partenaire de Ron Dennis, le patron de McLaren, et de Mansour Ojjeh, le directeur de Tag qui a financé le moteur pour des opérations commerciales. *« Nous avons bien des projets*, dit Alain Prost, *mais il est encore trop tôt pour en parler. »* De même, pour préparer son avenir, il a créé une agence de publicité baptisée « Pôle promotion ».

A trente ans, le nouveau champion du monde n'a pas encore envie de raccrocher. *« Je n'ai pas l'intention de continuer dix ans*, dit-il, *mais j'ai à cœur de battre le record de victoires en grand prix de Jacky Stewart. Je suis aussi très tenté par Indianapolis et par les courses américaines. »* La prochaine étape devrait être Kyalami en Afrique du Sud. *« Si McLaren y va, je dois y aller. Je suis un professionnel. C'est grâce à eux que je suis champion du monde. Je me dois de les aider à remporter le titre mondial des constructeurs pour la deuxième année consécutive. Avec le titre du pilote, les deux doublés constitueraient un exploit unique en formule 1. »*

GERARD ALBOUY.

TENNIS

La France en deuxième division de la Coupe Davis

Belgrade. – Ayant vaincu respectivement la Tchécoslovaquie (score 5-0) et l'Australie (score 5-0), la République fédérale d'Allemagne et la Suède, tenantes du titre, doivent disputer, du 20 au 22 décembre la finale de la Coupe Davis 1985. Finaliste en 1982, demi-finaliste en 1983, quart de finaliste en 1984, la France, qui disputait un match de barrage pour rester dans le groupe mondial, a été battue (4-1) par la Yougoslavie : Noah (4-6, 4-6, 4-6) et Leconte (6-8, 8-6, 3-6) ont perdu les deux derniers simples, après avoir remporté le double (6-3, 6-3, 6-1). En 1986, l'équipe de Jean-Paul Loth devra opérer en deuxième division, contre, notamment, Monaco, Chypre, le Sénégal, le Zimbabwe, le Luxembourg et l'Egypte.

Raquettes et semelles de plomb

De notre envoyé spécial

Nicolas de Spear est commentateur de tennis à la télévision yougoslave. En 1969, il faisait partie, avec Franulovic, de l'équipe de la République fédérale socialiste de Yougoslavie qui avait battu (3-2) la France à Maribor. Pourtant, dimanche, avant les deux simples décisifs, il ne donnait que 10 % de chance à ses compatriotes de rester dans le groupe mondial. *« Les joueurs yougoslaves sont inquiets*, disait-il, *et les Français ne peuvent pas plus mal jouer que vendredi. Ils ont touché le fond. Noah est un grand champion ; il va avoir un sursaut d'orgueil. D'ailleurs, il l'a déjà eu samedi, lors du double ».*

Effectivement, le capitaine français Jean-Paul Loth espérait bien que Noah réagirait face à Zivojinovic comme un fauve blessé au plus profond de son orgueil, après l'humiliation que lui avait infligée mercredi Prepic, modeste cent vingt-neuvième mondial. L'entraînement auquel l'ancien champion de Roland-Garros s'était livré samedi, après la victoire de la paire française, avait semblé montrer qu'il était bien dans ces dispositions d'esprit. Pourtant, ce n'était que la course du lièvre de la fable. Depuis son élimination sans gloire en quart de finale des Internationaux des Etats-Unis, Noah n'a pas remis son tennis sur le métier et son jeu tombe en lambeaux à la moindre pression. En dépit d'une certaine fébrilité lors des premiers échanges, Zivojinovic s'en est rapidement rendu compte.

Naufrage

Mené 2-0 dans la première manche, le Yougoslave a aligné de nouveau cinq jeux, tandis que le numéro un français a concédé deux fois son service sur double faute. Noah n'aurait pas coulé plus à pic s'il avait plongé au troisième set, dans le Danube voisin, une enclume autour du cou.

Alors que Zivojinovic n'a réussi à passer que cinq premières balles en servant vingt et une fois, le Français a marqué un seul point. Il était affligeant de le voir alors retourner, raide comme un piquet, la raquette vissée à la hauteur des épaules comme un joueur de volant. La sanction a été une défaite en trois sets secs, lourde de conséquences. Pour Noah d'abord. Avoir peut-être pris trop à la légère cette rencontre met le numéro sept mondial dans une grande position de faiblesse. Désormais, il n'y aura plus un joueur, jusqu'au deux centième mondial, qui éprouvera le moindre complexe à le rencontrer, sachant que son revers est une véritable passoire.

« Maintenant, il ne faut pas que je garde la tête dans le sac », a dit Noah dans son parler imagé, pour signifier qu'il devait digérer ses deux échecs de Belgrade. Mais a-t-il assez d'estomac pour cela ? Se remettre en cause quand rien ne va plus demande lucidité et courage. Connaissant parfaitement son niveau de forme et de préparation, Noah aurait pu en faire preuve en déclinant une sélection qu'il n'était pas en mesure d'honorer dignement, d'autant que la sanction à la clé était grave pour l'équipe de Jean-Paul Loth, le capitaine national, au demeurant sévèrement puni de ne pas avoir fait le choix iconoclaste de Thierry Tulasne, le deuxième couteau, en forme. Finalistes de la Coupe Davis il y a trois ans, les héritiers des « mousquetaires » sont relégués en deuxième division.

La cohésion du groupe, qui avait déjà été mise à l'épreuve en 1983 lors de la défaite – incombant déjà à Noah – en demi-finale à Sydney (Australie), pourrait être sérieusement ébranlée. *« Tout le monde est responsable »*, a dit l'entraîneur Patrice Hagelauer, mais les responsabilités sont inégales. Dans les conditions particulières du match, Henri Leconte, qui a joué ces deux simples la tête sur le billot, n'a pas à rougir de ses résultats. Aussi, avant d'afficher quelques ambitions pour un futur hypothétique, il faudra procéder à de sérieuses remises en question dans la préparation et la direction de l'équipe nationale, chargée par le président Philippe Chatrier de reconquérir le plus célèbre trophée tennistique, perdu par la France il y a cinquante-deux ans.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Deux records pour les Allemandes de l'Est

L'Allemande de l'Est Marita Koch a nettement battu le record du monde du 400 mètres, dimanche 6 octobre à Canberra (Australie), en 47 secondes 60/100e, soit 39/100e de moins que l'ancien record, détenu par la Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova depuis 1983. L'équipe féminine est-allemande a d'autre part amélioré son record du monde du 4×100 mètres en 41 secondes 37/100e contre 41 secondes 53/100e en 1983. en signant les deux seuls record mondiaux de cette quatrième coupe du monde, la RDA confirme son hégémonie sur l'athlétisme féminin : avec 121 points, elle devance l'URSS (105,5) et l'Europe (86).

Chez les hommes, les Etats-Unis ont remporté l'épreuve avec 123 points devant la RDA (113) et l'URSS (111). Parmi les trois Français qualifiés dans l'équipe d'Europe, seul Philippe Collet, deuxième du concours de saut à la perche (5, 60 mètres) derrière Serguei Bubka (5,85 mètres), a échappé à l'anonymat.

GOLF

Trophée Lancôme : Dussart s'affirme

Le Sud-Africain Nick Price, vingt-huit ans, a remporté, dimanche 6 octobre, à Saint-Nom-la-Bretêche, le seizième trophée Lancôme en battant le Britannique Mark James au terme d'un barrage de trois trous. Les deux hommes avaient terminé à égalité avec 275 coups pour 72 trous, soit 13 sous le par.

Déçu par les contre-performances des favoris, l'Espagnol Severiano Ballesteros et l'Ecossais Sandy Lyle, respectivement 6e et 20e, le nombreux public a eu confirmation du talent naissant d'Emmanuel Dussart, classé premier français à la 16e place.

A vingt et un ans, cet « autodidacte » du golf pourrait, dès la saison prochaine, être qualifié pour le circuit européen. Pour cela, il lui faudrait rééditer sa performance du Lancôme la semaine prochaine à Cannes.

VOLLEY-BALL

Championnats d'Europe : la France en bronze

Ces championnats d'Europe, disputés aux Pays-Bas, n'étaient qu'une étape dans la préparation de l'équipe de France en vue des championnats du monde, qui se dérouleront en France en 1986. En accédant à la troisième marche du podium derrière la Tchécoslovaquie (deuxième) et les intouchables soviétiques, les hommes de Jean-Marc Buchel ont fait la preuve de leurs immenses progrès. Lors des championnats d'Europe de 1979, pourtant organisés en France, ils n'avaient pu faire mieux que quatrièmes.

Ce résultat – le meilleur depuis trente-quatre ans – ne peut qu'accroître les ambitions des Français, réunis en stage depuis six mois à Montpellier, une préparation de longue durée qui va se poursuivre jusqu'au rendez-vous mondial dans un an. D'ici là, l'équipe de France a à son programme de cent à cent vingt matches amicaux.

Cette médaille de bronze n'est qu'une « avance » sur les dividendes que les joueurs français escomptent d'un lourd investissement.



Les résultats

Basket-ball

NATIONALE 1 A
(quatrième tour aller)

*Monaco b. Le Mans	95- 88
Villeurbanne b. *Challans	106-103
Orthez b. *RCF Paris	90- 74
*Limoges b. St. Français	128- 94
Antibes b. *Caen	115- 78
*Vichy b. Avignon	86- 75

Classement. – 1. Villeurbanne, Monaco 8 pts ; 3. Orthez, Antibes 7 ; 5. Avignon, Vichy, Le Mans, Limoges 6 ; 9. RCF Paris, Challans 5 ; 11. St. Français, Caen 4.

Cyclisme

GRAND PRIX D'AUTOMNE
(Créteil-Chaville)

Classement. – 1. Ludo Peeters (Bel.-Kwantum), les 249,4 km en 6 h 27 min 36 sec ; 2. Argentin (It.) à 21 sec ; 3. Kelly (Irl.) ; 4. T. Van Vliet (P-B) ; 5. Vandenbroucke (Belg.) ; 6. Van der Poel (P-B) ; 7. Clère, t. m. t. ; 8. Van Vliet (P-B) à 1 mn 4 sec ; 9. Marie à 1 mn 6 sec ; 10. Dhaenens (Belg.) à 2 mn 18 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(quatorzième journée)

*Monaco b. Auxerre	1-0
*Metz b. Marseille	3-0
Bordeaux b. *Toulouse	2-1
*Nantes b. Nancy	2-0

Classement. – 1. Paris-SG, 26 pts ; 2. Bordeaux, Nantes 20 ; 4. Lens, Nancy 17 ; 6. Monaco 15 ; 7. Metz, Toulouse, Laval, Nice 14 ; 11. Auxerre 13 ; 12. Rennes, Toulon, Brest, Lille 12 ; 16. Bastia 11 ; 17. Sochaux 10 ; 18. Le Havre, Marseille, Strasbourg 9.

Deuxième division
(treizième journée)
Groupe A

*Thonon et Alès	0-0
*Gueugnon b. Le Puy	2-1
*Saint-Etienne b. Montceau	3-0
*Sète b. Béziers	2-1
*Nîmes b. Lyon	1-0
Montpellier b. *Cannes	3-2
*Chaumont b. Tours	2-1
*Red Star b. Istres	4-1
*Martigues b. Grenoble	2-1

Classement. – 1. Saint-Etienne, Alès 18 pts ; 3. Sète 17 ; 4. Le Puy, Thonon 16 ; 6. Nîmes, Montpellier 15 ; 8. Gueugnon 14 ; 9. Lyon 13 ; 10. Montceau, Chaumont 12 ; 12. Tours, Istres 11 ; 14. Cannes, Béziers, Grenoble 10 ; 17. Red Star 9 ; 18. Martigues 7.

Groupe B

*RC Paris b. Abbeville	6-2
Guingamp b. *Quimper	3-1
*Reims et Mulhouse	1-1
*Beauvais b. Limoges	1-0
*Niort b. Lorient	3-0
Caen b. *Rouen	1-0
*Dunkerque et Besançon	0-0
*Orléans b. Sedan	2-1
Angers b. *Valenciennes	2-1

Classement. – 1. RC Paris, 24 pts ; 2. Guingamp, 22 ; 3. Reims, Mulhouse, 16 ; 5. Niort, Caen, Quimper, 15 ; 8. Limoges, 14 ; 9. Abbeville, 13 ; 10. Lorient, 12 ; 11. Beauvais, 11 ; 12. Besançon, Orléans, 10 ; 14. Angers, 9 ; 15. Sedan, Dunkerque, 8 ; 17. Rouen, Valenciennes, 7.

Motonautisme

LES SIX HEURES DE PARIS

1. Wilson-Kirton (GB), moyenne 126,9 km/h, 162 tours ; 2. Jones-Bush (GB), à 2 tours ; 3. Askgaard-Askgaard (Dan.), à 29 tours ; 4. Masurier-Pujol (Fr.), à 29 tours ; 5. Burnapp-Carrthers (GB), à 30 tours.

Rugby

PREMIÈRE DIVISION
Groupe A
(Quatrième journée)

Poule 1

*Béziers b. Romans	31- 9
*Stade-Toulousain b. Narbonne	33-15
*Boucau b. Graulhet	18- 4
Bagnères b. *Mont-de-Marsan	9- 3
*Brive b. Lombez-Samatan	39-10

Classement. – 1. Stade-Toulousain, 12 pts ; 2. Béziers, 11 ; 3. Bagnères, 10.

Poule 2

*Hyères b. Lavelanet	26- 6
*Valence b. Toulon	22-13
*Biarritz b. La Voulte	19-12
Bayonne b. *Oloron	17-12
*Castres b. Pau	26-15

Classement. – 1. Biarritz, Toulon, 10 pts ; 3. Valence, 9.

Poule 3

*Dax b. Montauban	39- 0
*Nîmes b. Tyrosse	19- 9
*Aurillac b. Tulle	28- 6
Agen b. *Le Creusot	25-15
*Lourdes b. Hagetmau	16- 3

Classement. – 1. Agen, 12 pts ; 2. Aurillac, Nîmes, 10.

Poule 4

*Tarbes b. Racing CF	26-12
Grenoble b. *Marmande	21-10
Bègles-Bordeaux b. *Carcassonne	17- 6
*Perpignan b. Bourgoin	23- 4
*Montferrand b. Nice	28-10

Classement. – 1. Tarbes, 12 pts ; 2. Montferrand, Perpignan, Racing CF 10.

SPORTS ÉQUESTRES

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAUT D'OBSTACLES

L'entraîneur-maquignon

Fontainebleau. – Michel Robert sur *La Fayette* est devenu, dimanche 6 octobre, champion de France de saut d'obstacles devant le jeune Roger-Yves Bost, sur *Jorphée du Prieur* et Pierre Durand sur *Jappeloup*. C'est le second titre national pour le cavalier lyonnais, déjà vainqueur à Fontainebleau en 1983 avec *Grand Cœur*.

Le suspense, entier jusqu'au dernier obstacle, n'était pas la seule cause de la tension qui a régné tout au long du championnat de France autour du terrain du Grand Parquet. Impliqué dans la récente « affaire Juniperus » (*le Monde* du 1er octobre), Marcel Rozier était au centre de bien des conversations. Entraîneur de l'équipe de France depuis huit ans, acceptera-t-il les conditions d'un nouveau contrat interdisant à l'entraîneur national, selon le souhait de Jean-François Chary, président de la Fédération équestre française (FEF), de *« participer à tout négoce de chevaux »* ?

Directeur de haras, Marcel Rozier est catégorique : *« Je ne vendrai pas ma maison pour risquer d'être viré dans trois ans. »* Mais il attend de connaître les conditions fixées par son « ami » et « patron » Jean-François Chary. *« Je ferai alors des contre-propositions*, dit-il, *je ne suis pas demandeur d'emploi ; j'aurai des exigences. »* La discussion est ouverte mais pas encore entamée.

« Par respect des sportifs qui s'affrontent sur le terrain », M. Chary avait tout fait pour retarder la « bombe Rozier » jusque après la remise des prix. Changeant de sujet de... polémique, il s'en était pris fermement, samedi 5 octobre, à M. Jean-Pierre Launay, directeur des haras nationaux, dont le budget prévisionnel pour 1986 envisage une baisse de 9,3 millions de francs de la subvention aux clubs équestres. *« En trois ans, la FEF s'est vu priver sans concertation de quelque 15 millions de francs »*, estime M. Chary, décidé à en appeler à l'arbitrage du ministre de l'agriculture.

Coup de sang mais aussi coup de jeunesse pour la FEF, qui vient de se doter du plus jeune directeur technique national (DTN) de France. Désigné le jeudi 3 octobre, Jean-Marc Dufosset a trente ans. Déjà DTN adjoint chargé des problèmes vétérinaires, il est assistant à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, où le professeur Chary a lui-même une chaire. *« Nous travaillons en pleine complicité »*, a déclaré ce dernier en présentant les nouveaux cadres techniques de la Fédération.

Reste le cas de l'entraîneur. A défaut d'être complices, *« nous resterons toujours amis »*, concluaient en chœur Marcel Rozier et Jean-François Chary. A quelques mètres d'eux, Michel Robert, à peine descendu du podium, n'excluait pas de vendre *La Fayette*. *« Si, demain, j'ai une offre sérieuse, je ne la laisserai pas passer »*, affirmait-il, malgré la perspective du championnat du monde, en 1986, et des Jeux olympiques, en 1988. Débat relancé : faudra-t-il interdire aux cavaliers de l'équipe de France d'être aussi des marchands de chevaux ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

société

Michel Polac contre Jacques Médecin : un dossier d'accusations... contesté

De notre correspondant régional

Nice. — Au cours de son émission « Droit de réponse » diffusée le samedi 5 octobre sur TF 1 et consacrée aux problèmes douaniers, M. Michel Polac a mis en cause M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice, au sujet d'activités commerciales dont celui-ci aurait pris l'initiative aux Etats-Unis. L'animateur de télévision a notamment présenté une interview de Mme Claudette Pézenas-Berke, ancienne collaboratrice de M. Médecin, de nationalité américaine. Dans cette interview, Mme Pézenas accuse notamment le maire de Nice d'avoir créé des sociétés dans des conditions tortueuses et d'avoir passé en fraude des bijoux, de l'argent ainsi que des tableaux et des meubles.

Un invité de M. Polac, M. Bernard Bragard, actuellement membre du cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et ancien attaché parlementaire de M. Max Gallo, ex-député socialiste des Alpes-Maritimes, a d'autre part produit un certain nombre de documents — recueillis à l'occasion de recherches universitaires — confirmant les allégations de Mme Pézenas. Dans une mise au point publiée le lundi 7 octobre, M. Médecin s'estime victime, à l'approche des élections législatives, d'*« un véritable procès politique »*. *« Il ne s'est agi*, écrit-il, *que de l'étalage de la vengeance d'une femme ulcérée de n'avoir pas mérité de garder son emploi. » « La démesure de ce qui fut prétendument révélé*, ajoute-t-il, *rappelle les procédés des heures sombres de l'histoire. »* Le maire de Nice annonce : *« Je saisirai les tribunaux pour qu'ils apprécient les diffamations dont je fais l'objet. »* Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'explique longuement sur les faits qui lui sont reprochés.

Le maire de Nice : « Trucages, mensonges et diffamation »

Pour M. Médecin, les accusations portées contre lui au cours de l'émission « Droit de réponse » ne sont que *« trucages, mensonges et diffamation »*. Le maire de Nice explique tout d'abord qu'il a refusé de répondre à l'invitation de Michel Polac parce que *« cela aurait abouti à accréditer l'idée que cette émission était honnête. Or c'est une sorte de tribunal populaire devant lequel j'aurais, inévitablement, comparu en victime expiatoire. » « Dès le départ*, souligne-t-il, *les cartes ont été biaisées. On a présenté M. Bragard comme un chercheur universitaire défendant l'image de la Côte d'Azur, sans que M. Polac ait eu l'honnêteté élémentaire de préciser les fonctions passées et actuelles de mon accusateur. »*

Le maire de Nice met en doute, d'autre part, les conditions dans lesquelles l'interview de Mme Pézenas aurait été réalisée par téléphone, depuis Paris, et enregistrée dans un studio à Los Angeles :

« Mme Pézenas aurait pu être sur le plateau, puisque, selon mes informations, elle a dîné, la veille de l'émission, avec son mari, Buddy Berke, et la productrice de « Droit de réponse », Francine Siné, dans un restaurant parisien du quinzième arrondissement. On voit très bien, par ailleurs, qu'au cours de l'interview on lui souffle les réponses dans l'écouteur. »

Au sujet des sociétés qu'il aurait créées aux Etats-Unis, M. Médecin réitère ses déclarations précédentes (*le Monde* du 26 septembre) en apportant de nouvelles précisions. Pour ce qui est de la société American Regulation Corporation (ARC), il admet avoir eu l'imprudence d'en accepter la présidence sur lae demande pressante de Mme Pézenas. *« J'ai mis mon nom en toute lumière car je n'y ai vu aucune malice. Mais mon beau-frère, Richard Graham, qui est avocat, m'a mis en garde contre les ennuis que j'encourais. N'étant par résident américain je ne pouvais pas légalement présider une société de droit américain. J'ai donc téléphoné à l'avocat auquel Mme Pézenas m'avait présenté, Geoffrey V. Morson, en lui demandant de refaire les papiers. Mme Pèzenas avait pris contact avec différentes sociétés françaises dans le but d'importer des techniques électroniques dont celle du bus-matic mise en pratique par la SEREL à Nice. Moyennant quoi, sur ma recommandation, Francis Guillot, le PDG de cette société, a accepté de la défrayer légalement pour son travail en attendant que des contrats soient conclus. Mais l'ARC n'a existé que pendant six ou huit mois et n'a jamais réalisé la moindre opération. »*

M. Médecin affirme, d'autre part, que Mme Pézenas avait pris, seule, l'initiative de créer une seconde société, Médicis multitechnics *« dont elle a trouvé elle-même le nom ». « Elle m'a traîné chez un autre avocat qui m'a exposé le montage financier de l'affaire. C'était très compliqué. L'avocat s'exprimait dans le jargon juridique américain. Il est exact que, sur ses explications, pour mieux comprendre, j'ai fait le schéma qui a été présenté à l'émission. Le papier est bien de ma main. Je répète que je l'ai rédigé sous la dictée de l'avocat. En définitive les statuts de cette société n'ont jamais été déposés »*.

M. Médecin ne conteste pas davantage le texte de sa lettre à Mme Pézenas, faisant mention du versement d'une commission de 10 % sur la publicité des toilettes publiques Decaux. Il admet, également, que dans la société ARC, un partage des bénéfices avait pu être envisagé sur la base de 80 % au profif de la SEREL (en tant que société importatrice) et de 20 % à celui de Mme Pézenas et de lui-même. *« Où est la fraude ?* interroge-t-il. *En fait je ne serais coupable que d'une seule chose, c'est de ne pas avoir déclaré des revenus si ces sociétés avaient fonctionné et gagné de l'argent. Or, je n'ai jamais reçu un centime »*

Investissements immobiliers et bijoux

Le maire de Nice rectifie, en revanche, les affirmations de Mme Pézenas relatives aux investissements immobiliers qu'il aurait réalisés aux Etats-Unis : *« Mon épouse était propriétaire d'un appartement à Beverly Hills sur Oakhurst Drive qu'elle a vendu pour faire l'acquisition d'une maison dans un lotissement, 98.55 Whitwell Drive, également à Beverly Hills où elle est née et a toujours vécu. L'acquéreur de cet appartement était un Libanais qui l'a payé pour partie en argent liquide et pour partie en traites sur une société des Antilles néerlandaises. Elle a retiré de cette vente 825 000 dollars et remis en nantissement les traites auprès de la société de construction. A 20 000 dollars près, le montant de la transaction correspondait au prix d'achat de la maison. Par la suite, et en tant que couple marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, nous avons acheté, dans le voisinage, un terrain de 5 000 mètres carrés pour 400 000 dollars dont les trois quart à crédit. Ma femme continue de s'acquitter, tous les mois, de cette dette. En dehors de ces deux propriétés, nous ne possédons rien d'autre, ni à Beeble Beach, près de San-Francisco, comme le soutient Mme Pézenas, ni aux Antilles néerlandaises, comme le prétend M. Bragard. »*

A propos de l'affaire des bijoux pour laquelle il a dû acquitter une amende infligée par les douanes américaines en juillet 1984, M. Médecin maintient ses déclarations antérieures. *« Il s'agissait d'un bracelet, d'une chaîne que je portais au cou et de deux montres Cartier en acier d'une valeur de moins de 80 000 F. Mon épouse possède des bijoux,* précise-t-il, *dont 80 % ont été achetés aux Etats-Unis et pour lesquels elle a des certificats douaniers américains. J'ai dit qu'elle est l'une des petites nièces de Max Factor. Le terme d'héritière n'a aucun sens puisqu'aux Etats-Unis il n'existe pas de lignée d'héritage et que chacun peut léguer ses biens à qui il veut.*

Comme c'est souvent le cas aux Etats-Unis, elle dispose d'un Trust found, *c'est-à-dire d'une sorte de dot anticipée octroyée par ses parents (son père était expert-comptable et a travaillé notamment pour le compte de Max Factor immobilier). Je suis marié depuis sept ans mais je ne lui ait jamais demandé la valeur de son « trust found » et je ne lui poserai jamais la question. »*

M. Médecin s'insurge, d'autre part, contre les *« divagations »* de Mme Pézenas relatives au passage en contrebande de tableaux de maître, bijoux, objets et meubles anciens. *« J'ai tout simplement expédié aux Etats-Unis, par l'intermédiaire d'un transporteur international quelques biens qui se trouvaient dans ma maison de Nice que j'ai mise en vente après mon divorce. Un inventaire minutieux a été remis aux douanes et à la direction des musées de France. Il s'agissait de quelques tableaux de Moretti, d'œuvres diverses d'artistes de l'Ecole de Nice (Arman, Ben) ou de naïfs haïtiens ainsi que d'affiches et de deux lithographies de Chagall et de Picasso. Ce déménagement comportait aussi trois meubles, quelques vases de Lalique et divers objets, tous acquis depuis longtemps et tous déclarés officiellement. »*

Le maire de Nice se défend, enfin, d'avoir été bigame *« pendant quinze mois ». « Cette accusation est ridicule. On produit un certificat de mariage qui n'a aucune valeur juridique. Il nous a été fourni par un wedding chapel de Las Vegas alors que j'étais en instance de divorce. Ces « wedding chapels » sont une survivance de l'époque du puritanisme américain, une curiosité de la ville et un commerce où les gens font la queue commme à Dynseyland. Comme beaucoup de visiteurs de Las Vegas. Ilene et moi nous nous sommes faits délivrer un certificat pour nous amuser. Nous ne sommes pas passés devant un juge pour authentifier ce soi-disant mariage ni effectué aucune démarche d'enregistrement auprès des services d'Etat-civil américains. »*

M. Médecin conteste, qu'il se soit fait appeler comte de Médicis. *« Sur mon téléphone à Beverley Hills le message que j'ai enregistré décline mon identité et non celle de Médicis ou le nom de la société ARC. C'est Mme Pézenas qui, là encore, a fait imprimer, de son propre chef, des cartes de visite au nom de Médicis qu'elle a offertes à ma femme pour Noël. Il est vrai que le blason des Médicis est reproduit sur un vitrail ornant notre maison aux Etats-Unis. On a toujours cru dans ma famille que nous avions des ancêtres Médicis. J'ai vu ce blason sur la maison de ma grand-mère, avenue Notre-Dame à Nice. Je l'ai donc choisi parce qu'il me rappelait des souvenirs d'enfance »* (1). *« Quant j'ai dit à Mme Pézenas que j'avais encore de l'argent à prendre en France,* conclut M. Médecin, *je faisais simplement allusion à la vente de ma propriété de Gairaut qui est estimée à 6 millions de francs. L'intégralité de mon indemnité de parlementaire est versée sous forme de pension alimentaire à mon ex-épouse, Je ne vis que de mes indemnités de maire de Nice et de président du conseil général des Alpes-Maritimes qui ne sont pas imposables, ce qui explique que je ne paie pas d'impôts sur le revenu. Mais je m'acquitte, bien sûr, de l'impôt sur les grandes fortunes. J'ai cinquante-sept ans, il est normal que je veuille assurer ma retraite en investissant cet argent qui me reviendra un jour. »*

GUY PORTE.

(1) Dans son livre *Nice, onze ans de vie commune*, publié en 1977, M. Médecin écrivait que *« les origines de la famille Médecin se trouvent à Florence. Notre nom*, expliquait-il dans cet ouvrage, *n'est qu'une francisation de Médicis. J'en ai trouvé la preuve dans des archives remontant à 1570, à quelques années près (...). Le nom de Médicis devint d'abord Médicin puis Médecin »*.

SCIENCES

Le club des astronautes

De quoi peuvent bien parler des cosmonautes et des astronautes réunis autour d'une table ? De la planète. Ces hommes qui ont eu l'occasion — et la chance — de prendre leur distance par rapport à la Terre et de l'observer « de haut » ont tous éprouvé le même sentiment. Vue de l'espace, *« la planète est petite, bleue et fragile »*, comme le dit le Soviétique Alexei Leonov, le premier homme à avoir marché dans l'espace, et *« nous nous faisons du souci pour elle ». « Pour chacun d'entre nous, cette expérience* (de voler dans l'espace) *a modifié notre vie. (...) Nous avons maintenant conscience d'être membre de la race humaine qui a pour maison la planète Terre »*, renchérit l'Américain Russell Schweickart, membre du vol Apollo 9.

Ils étaient vingt-cinq astronautes et cosmonautes, venus de treize pays de l'Ouest et de l'Est pour assister, du 2 au 6 octobre, à leur premier congrès, dans les salles voûtées de l'abbaye des Vaux-de-Cernay (Yvelines). Américains, Soviétiques, Cubain, Polonais, Vietnamien, Saoudien, Français... se sont pour la première fois retrouvés pour échanger les impressions et les enseignements qu'ils ont tirés de leurs missions spatiales et les faire partager au *« public mondial »*.

Ils ont à cette occasion créé l'*« association des explorateurs de l'espace »*, dont l'un des objectifs sera d'*« encourager l'exploration et l'utilisation de l'espace exclusivement au bénéfice de tous »*. Ce club très fermé — seuls pourront s'y inscrire ceux qui ont déjà volé — compte aussi œuvrer pour que la technologie spatiale puisse aider à la résolution de problèmes généraux que pose la *« sauvegarde de la planète »* tels ceux liés à l'énergie ou à la protection de l'environnement. C'est d'ailleurs pour rendre hommage à l'action du commandant Jacques-Yves Cousteau dans ce dernier domaine que la toute nouvelle association lui a remis son premier prix.

Les astronautes et cosmonautes comptent aussi s'engager désormais dans des activités éducatives, scientifiques, techniques, culturelles, mais toutes apolitiques. On s'est d'ailleurs bien gardé, lors de cette rencontre, d'aborder la question de la militarisation de l'espace, même si le communiqué final précise que *« tous les participants admettent l'existence de nombreux problèmes contemporains (...)* [et qu'ils] *soutiennent tout effort politique visant à réduire les tensions internationales »*.

A l'occasion de cette rencontre, Alexei Leonov a révélé que l'URSS prépare actuellement une nouvelle station orbitale, comportant six modules pressurisés, destinée à remplacer Saliout 7, en orbite depuis trois ans. Le cosmonaute soviétique n'a pas précisé la date de lancement de cette future station, mais, dans les milieux spécialisés, on estime qu'il pourrait intervenir dès la fin de cette année ou en 1986.

E. G.

RELIGION

LE CHRISTIANISME EN UNION SOVIÉTIQUE

« Une persécution feutrée »

Devant dix-sept évêques ukrainiens, le pape a dénoncé, le samedi 5 octobre, les persécutions qui frappent une population catholique estimée à 4 millions de fidèles *« L'Eglise que vous représentez*, a décaré Jean Paul II, *est traitée injustement et persécutée à cause de son appartenance à l'Eglise catholique romaine »*. Un document que vient de publier la commission française Justice et Paix et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) fait utilement le point sur la situation des chrétiens en URSS (1).

Voulant témoigner du succès de la propagande athée menée par le régime, la *Pravda* du 13 septembre dernier évaluait la proportion des chrétiens d'URSS à un peu moins de 12 % de la population, ce qui représenterait vingt-cinq à trente millions de fidèles, orthodoxes (en grande majorité), catholiques (surtout en Lithuanie et en Ukraine), baptistes et pentecôtistes. Ces chiffres sous-estiment la réalité : si les règlements administratifs soumettent tout baptême à déclaration, les tracasseries sur les lieux de travail qui s'ensuivent pour le père et la mère, obligés de signer les registres, découragent la plupart du temps les baptêmes officiels.

Selon les observateurs de la vie religieuse en URSS, qui avancent le chiffre de cinquante millions de chrétiens, les statistiques de la *Pravda* ne rendent donc pas compte de la remontée des baptêmes non déclarés, encore moins de la diffusion dans les grandes villes. les milieux intellectuels et universitaires, de cercles d'étude de la foi qui touchent de plus en plus les jeunes.

La fréquentation des églises n'est pas non plus un bon indice de la situation religieuse du pays : si le spectacle de quelques églises pleines à Moscou ou à Leningrad étonne parfois le visiteur occidental, celui-ci ne peut oublier que, dans les villes de province, celles-ci ne sont plus que rarement affectées au culte. Peu de fidèles s'y rendent, de peur de se faire repérer.

Le dossier que viennent de publier l'ACAT, mouvement œcuménique, et la commission catholique Justice et Paix, fourmille de faits, de témoignages, qui illustrent cette impasse quotidienne dans laquelle se trouvent les chrétiens soviétiques pour la pratique et la transmission de leur foi : un arsenal administratif sophistiqué, des arrestations, des emprisonnements arbitraires, toujours justifiés par des motifs d'ordre public, jamais d'activité religieuse. *« En soixante ans,* disent les auteurs de ce document, *le régime est passé de la lutte ouverte à la persécution feutrée. »* (1).

Le code de la famille soviétique de 1975 stipule que *« les parents doivent élever leurs enfants dans l'esprit du code moral des bâtisseurs du communisme »*. Depuis la révolution, aucun livre de catéchèse et de théologie n'a été édité en Union soviétique. Et ce ne sont pas les livres de liturgie, publiés en nombre très restreint, et encore moins la *Revue mensuelle* du patriarcat de Moscou, chichement tirée à quinze mille exemplaires, qui vont aider les parents chrétiens à transmettre leur foi aux enfants. Toute œuvre d'édition, d'éducation, de bienfaisance et de mission est interdite aux Eglises.

Le patriarcat de Moscou est directement placé sous le contrôle du conseil pour les affaires religieuses, à qui il est obligé de référer pour toute décision importante. Un *numerus clausus* sévère demeure, enfin, à l'entrée des trois séminaires (Léningrad, Zagorsk et Odessa), où, entre autres, sont professés des cours d'athéisme scientifique...

« Le sang ne coule pas, dit Cyril Etchaninoff, du mouvement Aide aux croyants, à Paris, *mais, pour les Eglises d'Union soviétique, c'est la mort par lent étouffement »*.

HENRI TINCQ.

(1) Document disponible à l'ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, ou à Justice et Paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

COMMUNICATION

AGITATION A « DROIT DE RÉPONSE »

Capitaine Polac

Happening chez Polac! Pour une fois ce n'est pas le plateau de « Droit de réponse » qui offre le spectacle de l'agitation bruyante et de la polémique. Le hourvari règne en coulisses, au sein de la petite équipe de journalistes qui entoure le producteur de TF 1.

Au neuvième étage de l'immeuble de la SFP — l'employeur de toute l'équipe — aux Buttes-Chaumont, il y a un petit bureau, gris, isolé et sans vie. C'est dans ce « placard » que se morfondent, autour d'un cendrier, quatre journalistes dont Michel Polac a décidé de se séparer. Dans les bureaux voisins, le reste de l'équipe prépare activement les émissions à venir, tous les procès à instruire.

Les quatre exclus, les « évincés », travaillaient au cachet hebdomadaire, tout comme Michel Polac au demeurant. Chaque semaine, ils devaient signer le contrat qu'on leur proposait. On ne leur en proposera plus.

L'affaire a démarré à la mi-septembre. Une journaliste pigiste, Sylvie Espasa (*« en catalan cela signifie épée »*, précise-t-elle) a des mots avec son rédacteur en chef. Propose-t-elle alors spontanément sa démission à Michel Polac? On le dit. Elle le nie. Toujours est-il qu'il accepte cette démission. *« Il faudra me licencier »*, réplique-t-elle. Le ton monte. Polac, qui manie alternativement le charme et la colère — à l'antenne et hors antenne — perd patience. Trois journalistes se solidarisent avec Sylvie Espasa. *« J'en ai assez de ce mauvais esprit revendicatif,* dit le producteur, *si vous continuez, j'arrête tout. » « Cette émission est aussi la nôtre. »* Les syndicats interviennent. Délégations, négociations, coups de colère, larmes même. Deux PDG — ceux de TF 1 et de la SFP — tentent de s'interposer. Rien n'y fait.

Le charme est rompu. La majorité des collaborateurs prennent fait et cause pour Michel Polac. Les quatre sont isolés, rejetés. Leur combat est perdu d'avance : les contrats ne seront pas renouvelés.

Michel Polac n'a pas mauvaise conscience : *« Nous sommes à mi-chemin entre le spectacle et l'information. Il n'est pas question de nous fonctionnariser ou c'est la mort de l'émission. Or nous commencions à nous fonctionnariser : cette histoire l'a bien prouvé,* a contrario. *J'ai le droit de choisir mon équipe. La flexibilité de l'emploi? Je ne trouve pas honteux de dire qu'en l'occurrence je suis pour. Mes collaborateurs ont toujours été avertis des risques que nous prenions ensemble. Je n'ai jamais débauché quelqu'un qui avait un emploi stable. Une émission c'est comme un voilier qui va faire le tour du monde : le capitaine doit choisir son équipage. Ça ne marche pas à l'esprit revendicatif! Droit de réponse est un voilier, pas une usine. »*

Les quatre « largués » ont saisi la Haute Autorité. Mais déjà d'autres équipiers préparent les nouvelles étapes. Dans l'esprit défini par le producteur-capitaine : *« L'ambiguïté nécessaire à la stabilité et au succès des émissions. »*

BRUNO FRAPPAT.

● *NBC emporte le contrat des JO de Séoul.* — La chaîne américaine NBC (National Broadcasting Corporation) a obtenu le contrat pour la retransmission des images des Jeux olympiques de Séoul en 1988. Elle devra payer au Comité international olympique et aux organisateurs au moins 300 millions de dollars (environ 2,4 milliards de francs), et s'est engagée à diffuser quelque cent quatre-vingts heures de programmes. Aux Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984, c'est la chaîne concurrente ABC qui avait obtenu le contrat.

● *La finale « Des chiffres et des lettres ».* — Etienne Chazal a remporté, samedi 5 octobre, à Nîmes, la finale du troisième « grand tournoi des chiffres et des lettres », diffusé en direct sur Antenne 2.

L'OUVERTURE DU MIPCOM A CANNES

Un marché international pour les nouveaux médias

Le 8 octobre, dans le Palais des festivals de Cannes, le MIPCOM succédera au traditionnel VIDCOM, substituant un marché des droits et de la production à une simple vitrine technologique. L'évolution de ce grand rendez-vous d'automne de l'audiovisuel, lancé, il y a plus de dix ans, par M. Bernard Chevry, est symptomatique : les nouveaux médias ont cessé d'être des prototypes à l'avenir incertain pour devenir des acteurs économiques qui pèsent déjà de tout leur poidS sur le présent du petit écran.

Un millier de sociétés, représenTant quatre-vingt-cinq pays, se retrouveront sur la Croisette pour vendre et acheter des programmes pour le câble, le satellite ou la vidéo. Mais elles chercheront aussi, à travers de nouvelles alliances, à résoudre le délicat problème de la production. Une étude d'IDC, réalisée à l'occasion du MIPCOM, donne la mesure du défi. Avec 46 % de foyers câblés et 26 % de foyers possédant un magnétoscope, les États-Unis dévorent aujourd'hui plus d'images qu'ils ne peuvent en produire. En un mois, il s'édite autant de films en vidéocassette que Hollywood en produit en un an, et, en cinq ans, la vidéo a ainsi consommé quelque cinquante ans de production cinématographique américaine.

Dans le même temps, les recettes du câble et de la vidéo ne représentent encore que 45 % de l'amortissement d'un film et restent insuffisantes pour financer une production spécifique. Cette vague de fond, qui remet en cause tous les équilibres du marché, atteint aujourd'hui l'Europe où les nouveaux médias sont moins dévelopoppés mais où les capacités de production sont encore plus faibles.

Pour lutter contre cet autocannibalisme galopant des industries de l'image, chaque pays s'efforce à la fois d'élargir son marché et de trouver de nouvelles sources de financement. Ce seront les deux thèmes fondamentaux des débats du MIPCOM. Le 9 octobre, un colloque de l'Institut européen pour la communication évoquera la « bataille mondiale pour le petit écran ». Le jeudi 10, Espace 89 et la Mission TV-câble s'interrogeront sur le marché européen. Le même jour, les organisateurs du MIPCOM, avec le soutien de la Banque Worms et du *Monde*, consacrent un débat au financement de l'audiovisuel. C'est M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, qui inaugurera la manifestation le 8 octobre.

هكذا من الأصل

culture

THÉATRE

« INTÉRIEUR », DE MAURICE MAETERLINCK, par Claude Régy

Les illusions de la douleur

Un an avant de mourir, Maurice Maeterlinck publia, en juin 1948 (il avait quatre-vingt-six ans), un livre de souvenirs d'enfance, *Bulles bleues*, et inscrivit en sous-titre sur la couverture : *Souvenirs heureux*.

« Ce sont les seuls à qui je permette de vivre », dit-il. Mais l'un de ces souvenirs qu'il nous raconte, un seul, n'est pas « bleu » : le plus jeune de ses frères, Oscar, est mort noyé. *« Dans l'eau glacée, à la suite d'un accident »*, dit Maeterlinck, qui ajoute qu'à partir de ce jour, *« la mort m'apprit à vivre, j'appris à la connaître, à l'interroger comme une visiteuse »*.

Maeterlinck écrivit alors un texte intitulé *les Avertis*, à propos des êtres qui meurent jeunes, qui *« semblent sur le point d'avouer qu'ils ont tout compris »* et *« s'éloignent à la hâte en étouffant leurs pas »*.

Et c'est après la mort d'Oscar, aussi, qu'il écrit cette pièce *Intérieur*, que Claude Régy met en scène ce mois d'octobre 1985 au théâtre de Saint-Denis.

« Un vieux jardin, dit Maeterlinck. *Au fond, une maison, dont trois fenêtres du rez-de-chaussée sont éclairées. On aperçoit assez distinctement une famille qui fait la veillée sous la lampe. »*

Il y a là, en effet, la mère, le père, trois enfants, qui veillent un peu ensemble avant d'aller s'endormir. Et au premier plan, dehors, sous les grands arbres du jardin, apparaissent deux hommes. L'un, assez jeune, un ouvrier étranger, a découvert tout à l'heure, dans la rivière, le corps du quatrième enfant de la famille, une petite fille, dont tout semble indiquer qu'elle s'est tuée volontairement. L'autre, beaucoup plus âgé, est un ami de la famille, que l'ouvrier a rencontré près de la rivière.

Il s'agit, pour ce vieil homme, d'annoncer la chose aux parents, que l'on aperçoit, dans la maison, en paix. Ils ne redoutent rien, car l'enfant leur a dit qu'elle s'en allait dormir, cette nuit, chez sa grand-mère ; ils ne l'attendent pas.

Cette pièce, qui est brève, simple, et d'une extrême beauté, allie plusieurs propos. En premier lieu : la difficulté d'annoncer la mort d'un enfant à la famille, de lui apporter brusquement cette douleur.

Maeterlinck, toute sa vie, a beaucoup étudié les douleurs, dont il dit qu'elles *« ont leurs habitudes, leurs illusions, leurs secrets »*. Mais il s'est attaché particulièrement à cette douleur-là : l'annonce de la mort d'un proche. Surtout au moment de la guerre 1914-1918, lorsque partout en Belgique et en France, dans tous les escaliers des villes et toutes les ruelles des villages, apparaissaient, chaque matin, des messagers venant annoncer la mort d'un soldat.

Ce texte, très beau, s'appelle « Les mauvaises nouvelles ». *« Il n'est pas vrai*, dit Maeterlinck, *que le malheur devant être connu tôt ou tard, le seul devoir soit de le divulguer au plus tôt. Il n'est pas vrai qu'il y ait une lâcheté à ne pas annoncer aussitôt, à ceux qu'elle doit atterrer, la mauvaise nouvelle que l'on connaît. Il y a lâcheté, tout au contraire, à s'en débarrasser au plus vite et à n'en point porter seul tout le poids aussi longtemps que possible. »*

Maeterlinck pense que *« le temps qui passe entre la mort d'un être aimé et le moment où l'on apprend cette mort »*, atténue sensiblement les douleurs : *« c'est à nous de les retarder, de les ménager, de les détourner »*.

Il faut *« accorder quelques heures de répit, se cacher dans l'ombre »*, et c'est bien ce que fait le vieil homme d'*« Intérieur »*, sous les arbres du jardin, parlant à voix basse dans le noir avec l'ouvrier étranger, qui aurait préféré ne pas être là, qui se sent de trop, mais, comme lui chuchote superbement le vieillard : *« Il vaut mieux ne pas être seul. Un malheur qu'on n'apporte pas seul est moins net et moins lourd. Si nous parlons tour à tour, ils nous écouteront et ne songeront pas à regarder la mauvaise nouvelle... Les plus indifférents portent, sans le savoir, une part de la douleur. Elle se divise ainsi sans bruit et sans effort, comme l'air ou la lumière. »*

> *« On vit pendant des mois à côté de quelqu'un qui n'est plus de ce monde, et personne ne se doute de rien. »*

Le second propos de la pièce est bien sûr le suicide de l'enfant : à la douleur de la perte va se joindre, chez la maman et les autres membres de la famille, la douleur de l'auto-accusation d'égoïsme, d'aveuglement, de non-assistance...

La plage de sable blanc

Mais là, comme à propos de l'atermoiement de l'annonce d'un décès, Maeterlinck a une position personnelle. Il écarte la culpabilité devant le suicide d'autrui. Conviction qui ne fait qu'une avec celle qu'il a sur la mort. L'œuvre entière de Maeterlinck nous répète que *« la vie et la mort sont aussi inséparables que l'eau »*. Et de même que, l'un des premiers de la pensée moderne, il penche pour le droit à l'euthanasie, il est clair qu'il observe une réserve, un respect, devant le suicide.

Et dans *Intérieur*, lorsque l'ouvrier étranger, qui rappelle à voix basse les circonstances de la noyade, commence à exprimer cette inquiétude du suicide, le vieillard lui coupe aussitôt la parole : *« Qu'est-ce que l'on sait ?... Elle était peut-être de celles qui ne veulent rien dire, et chacun porte en soi plus d'une raison de ne plus vivre... On vit pendant des mois à côté de quelqu'un qui n'est plus de ce monde et dont l'âme ne peut plus s'incliner... Elles sont toutes ainsi... Elles ne disent que des choses banales, et personne ne se doute de rien... Un ange même ne verrait pas ce qu'il faut voir... »*

Il est clair que Maeterlinck, qui en appelle ici à des choses inévitables, se préoccupe d'épargner aux survivants d'autres douleurs, notamment des douleurs d'autopunition après le suicide d'un proche. Et ce qui est sublime, dans cette pièce, comme dans tant d'autres œuvres de lui, c'est cette liberté de regard. Cette lumière de justice éternelle.

Et c'est ce que Claude Régy a miraculeusement su nous donner par sa mise en scène : à proprement parler, l'infini de cette liberté et de cette lumière.

Ce spectacle de Claude Régy est l'un des plus grands et des plus beaux que j'aie vus. Il a mis devant nous un grand espace de sable blanc, ratissé de raies bien droites comme les jardins zen japonais. Une lumière blanche de ciel pur fait briller doucement cette plage, comme un sourire d'éternité.

Là, devant nous, la famille. Ils ne sont pas assis dans la maison, comme l'indiquait Maeterlinck. C'est beaucoup plus beau et plus fort : ils sont debout, ils font quelques pas par moments, ils regardent vers le jardin sombre sans le voir. C'est-à-dire qu'au lieu de regarder leur corps, nous avons la sensation nette de percevoir leurs âmes mêmes, de toucher les élans, les pensées qui sont en eux, qui sont eux.

La résurrection des mères

Et cela nous permet d'accéder au propos le plus secret de cette pièce : c'est que le vieillard, qui, dans le noir, sous les arbres, conserve en lui la connaissance de ce suicide de l'enfant et l'obligation d'apporter la douleur dans la famille, oui, c'est que ce vieillard, à cause de cela, reconnaît qu'il perçoit cette mère, ce père, ces sœurs et ce petit frère dans une *clarté* inconnue.

Il dit : *« C'est la première fois que la vue de la vie m'ait frappé... Vous ne les verriez pas, tels qu'il faut les voir, si cela n'était pas arrivé... Il me semble les voir pour la première fois... Il faut ajouter quelque chose à la vie ordinaire avant de pouvoir la comprendre. »*

Cette illumination d'un secret, le spectateur lui aussi la partage, grâce au tact et à la science de Claude Régy, et alors, pour une fois, le théâtre, l'art du théâtre, atteint l'intensité d'illumination dont rêvait, entre autres, Mallarmé.

Il y aurait mille choses encore à dire à propos de ce texte de Maeterlinck et de la mise en scène qu'en fait Claude Régy, parce que beaucoup d'autres vues de l'auteur sont indiquées par ce spectacle, par exemple : *« On ne sait pas jusqu'où l'âme s'étend autour des hommes... Les morts qui habitent en nous sont toujours plus heureux que nous... La résurrection des mères serait la seule que nous accueillerions avec une joie sans mélange... Ce que pense la pensée n'a aucune importance à côté de la vérité que nous sommes et qui s'affirme en silence. »*

Et ces derniers mots, d'ailleurs, montrent un peu pourquoi Claude Régy avait toutes les chances d'éclairer mieux que personne cette œuvre de Maeterlinck, puisque, comme lui, il fait confiance à l'expression immanente des êtres, à leur présence silencieuse, médiumnique, non explicitée par l'intellect. C'est ainsi, selon les vues mêmes de Maeterlinck, que Claude Régy oriente les acteurs, ce qui permet aux spectateurs, comme dit avec génie Maeterlinck, d'atteindre *« je ne sais quelle joie mystérieuse de leur ennui, sans connaître ce qui, en eux, écoute toutes les lois de la vie, de la mort et de l'amour qui passent comme des fleuves intarissables autour de la maison »*.

Pour rappeler d'une seule phrase la splendeur de cette soirée, disons que Claude Régy a su rendre évidente, par sa mise en scène, cette pensée de Maeterlinck : *« N'oublions jamais que nous sommes faits de la même substance que les étoiles. »*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30. Décor et costumes : Noëlle Ginefri et Domenika Kaesdorf. Lumière : Dominique Bruguière. Le vieil homme et le jeune étranger : Muni et Axel Bougosslavsky. La famille : Edith Scob, Gilbert Duprez, Hélène Alexandridis, Christele Wurmser, Benjamin Bibaut, Mathieu Marcourel. Autres gens du pays dans le jardin : Nicole Dogue, Catherine Mouchet, Dominique Hubin, Jean-Claude Vogel...

ARCHITECTURE

RÉUNION DES MINISTRES A GRENADE

L'Europe du patrimoine

De notre envoyé spécial

Grenade. – La conférence européenne des ministres responsables du patrimoine architectural, qui a réuni, du 3 au 5 octobre à Grenade, sous l'égide du Conseil de l'Europe, la plupart des ministres de la culture ou des délégations des « vingt et un », a démontré, sur un sujet des plus pacifiques – la défense du patrimoine – le poids négatif de bien des distinctions nationales, de contresens ou de comportements difficiles à concilier.

De quoi s'agissait-il ? D'actualiser la politique communautaire, figée depuis 1969 dans le cadre étroit, de la conservation des monuments, et d'y intégrer certaines idées plus modernes comme celles des données informatiques ou d'une extension de la notion de patrimoine aux sites du vingtième siècle. Surtout, de susciter sous l'impulsion du secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Marcelino Oreja, et avec l'aide de quelques pays plus actifs – l'Espagne, la Belgique, la France – une mobilisation ravivée aussi bien des Etats que des opinions publiques en faveur du patrimoine architectural.

La préparation de cette conférence, qui, selon les diplomates strasbourgeois, devait déboucher sur *« l'ouverture à la signature »*, c'est-à-dire être soumise à ratification immédiate, avait demandé une année de patients efforts. Sans doute, le temps avait-il encore manqué dans les séances de cette conférence, qui ont parfois tourné au dialogue de sourds.

Plus profondément, une distinction pour l'instant fondamentale oppose les « pays du Nord » – Suède, Norvège, Suisse, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark – au Sud européen : l'Espagne, la France, l'Italie et la Belgique. Les premiers limitent volontiers, même s'ils s'en défendent, leur politique en faveur du patrimoine à un conservatisme jugé archaïque un peu plus au sud, à une attitude élitiste qui voudrait voir l'effort porter essentiellement sur des restructurations soignées de monuments éventuellement tenus à l'écart du public.

L'autre camp, au patrimoine beaucoup plus riche, donc plus coûteux à restaurer, reconnaît être surtout préoccupé par les risques de « pollution humaine », ce trop-plein de visiteurs souvent venus du nord de l'Europe, qui asphyxient peu à peu le Mont-Saint-Michel ou la tour de Pise. Il était donc logique, durant ces trois journées, d'assister à quelques joutes fort diplomatiques entre ceux qui, au Sud, – préconisent la création de banques de données, une meilleure sensibilisation du public, des « itinéraires » pour désengorger les monuments les plus visités, et ceux qui, au Nord, restent encore attachés à l'idée classique de restauration.

Les Français, par exemple – M. Jack Lang l'a répété à plusieurs reprises, – ont insisté sur la nécessité d'intégrer au patrimoine les œuvres industrielles du vingtième siècle. Les Espagnols, sous la conduite de leur ministre de la culture, M. Javier Solana, ont proposé que soient créées des « routes européennes », par exemple celles qui convergent vers Saint-Jacques-de-Compostelle, celle du « cistercien » de l'Irlande à l'Italie, ou encore celle de « l'Europe des cathédrales »... Enfin, le groupe du Sud a souhaité qu'une journée européenne du patrimoine soit organisée chaque année dans tous les pays représentés à Grenade.

La convention signée dans les jardins de l'Alhambra s'est contentée beaucoup plus prudemment *« de renforcer et de promouvoir les politiques de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine en Europe »*. Les ministres présents, réunis vendredi à huis clos, ont eu beau mettre en avant leur mutuelle satisfaction *d'un « espace culturel européen »*, ils ont eu beau s'accorder sur le principe d'une *« journée européenne du patrimoine architectural »* et sur celui des *« itinéraires culturels »*, leurs experts, en séance plénière, ont rejeté les propositions approuvées seulement par l'Italie, la France, l'Espagne et la Belgique.

Rejet tout à fait provisoire, assurait-on en fin de conférence dans l'entourage du secrétaire général du Conseil de l'Europe. Le ministre était simplement, pour une fois, allé un peu vite en besogne, et les vénérables institutions européennes avaient besoin de quelques semaines supplémentaires, de quelques discrètes négociations de cabinet, pour trouver l'exacte formulation diplomatique, la courtoisie juridico-réglementaire admissible pour ratifier des audaces pourtant de simple bon sens.

PHILIPPE BOGGIO.

CINÉMA

AU FESTIVAL DE BIARRITZ

Les tangos de l'Argentine

Le jury du septième Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz, présidé par Jean de Baroncelli, a attribué, le 6 octobre, sa récompense suprême, le makhila d'or (du nom du bâton traditionnel basque), à *La Ciutad y los Perros* (« la Ville et les Chiens »), de Francisco Lombardi (Pérou). Le makhila d'argent a couronné *Tangos, l'exil de Gardel* (France-Argentine), de Fernando Solanas. Deux makhilas d'honneur ont distingué *Hijos de la Guerra Fria* (« Enfants de la guerre froide »), une première œuvre de Gonzalo Justiniano (Chili-France) et *Patriamada* (« Bonjour Brésil »), de Tizuka Yamasaki (Brésil). Un troisième makhila d'honneur, décerné par le public, a récompensé *Darse cuenta* (« Se rendre compte »), d'Alejandro Doria (Argentine), cependant qu'un second jury remarquait *Evita*, documentaire argentin de long métrage d'Eduardo Mignogna.

On attendait l'Argentine, on a bien eu l'Argentine, pour toutes les raisons qu'on peut imaginer en cette rentrée 1985. Directement, sans fioritures, par des films intégralement argentins comme les deux œuvres primées, *Darse cuenta* et *Evita*, ou *Contar hasta diez* (« Compter jusqu'à dix »), d'Oscar Barney Finn. Indirectement, avec deux coproductions franco-argentines de cinéastes que nous avons découverts presque simultanément à Cannes dès 1969 : *Tangos*, de Solanas, et *les Trottoirs de Santiago*, de Hugo Santiago. Enfin *Tango mio*, de la réalisatrice tchèque Jana Bokova, retrouve, pour le compte de la BBC britannique, mais sur le mode documentaire, les thèmes et les préoccupations de Solanas et de Santiago, la musique, l'exil.

Nous avons déjà parlé de *Tangos, l'exil de Gardel* à l'occasion de sa présentation à Venise, où il a remporté le Grand Prix spécial du jury (*le Monde* du 30 août). Il sort à la fin du mois sur les écrans français dans une version allégée d'un quart d'heure, mais qui garde l'essentiel des vertus de l'original.

Les Trottoirs de Saturne, de Hugo Santiago, sur un thème voisin, l'exil en France, la violence au pays natal, est, à la fois, inséparable de *Tangos* et totalement antinomique. Un musicien d'Amérique latine, Fabien Cortes, réfugié à Paris, disparaît régulièrement, pour le plus grand désespoir de ses amis et de sa maîtresse, l'avocate Dominique Mallet. Cortes, au nom prédestiné, vit dans un univers mythique, homme perdu, coupé de la réalité, cependant qu'autour de lui les complots se précisent. Au terme d'une aventure et d'une angoisse qui n'en finissent jamais, et à la veille de retourner dans sa patrie, il tombe sous les balles de l'ennemi invisible.

Hugo Santiago reprend pour une bonne part l'esprit et le ton d'*Invasion*, qu'il avait écrit en 1969 avec Borges, mais pousse encore plus loin sa méditation. Il ne situe avec une telle insolence délibérée son récit dans un pays imaginaire, l'Aquilea, il n'insiste autant sur la solitude totale, désespérée, de son héros, que pour mieux détacher ce qu'on peut appeler son message : l'art au-dessus de la politique, l'absurdité du monde où nous vivons.

Cette angoisse primordiale, le cinéaste l'a incarnée dans un interprète admirable, Rodolfo Mederos, le bandéoniste argentin. A deux ou trois reprises, Hugo Santiago oublie tout, son histoire, ses obsessions, l'austère discipline du noir et blanc qu'il a imposée au récit : Rodolfo Mederos joue, la beauté, explose.

Tango mio, de Jana Bokoba, offre aux Européens que nous sommes quelques clefs très simples pour rencontrer, comme au détour d'une rue, une culture, une civilisation, une façon de vivre. Comme elle en a l'habitude, Jana Bokava a été chercher une femme sans âge, extravertie, amoureuse du tango comme d'une seconde nature. Le tango avec Carlos Gardel, bien sûr, qu'on voit dans des films d'époque tournée en Europe, aussi avec Susana Rinaldi aperçue plus brièvement, mais surtout avec des couples de danseurs plus ou moins jeunes. Pas de cinéma-vérité, mais le regard libre du documentaire, la découverte d'une autre culture qui préfigure celle de tous les exils. *Tango mio*, montré quelques jours avant le début du tournage du premier film de fiction de Jana Bokova, *Hôtel du paradis*, à Paris, est l'introduction indispensable aux œuvres de Solanas et de Santiago. Il nous touche au premier degré, par sa tendresse, sa présence à la vie immédiate, à une Argentine hors du cinéma.

Darse cuenta, d'Alejandro Doria, nous arrive auréolé dans son pays de toutes les récompenses possibles, et le public basque a visiblement partagé cet enthousiasme. Tout devient simple et élémentaire au beau royaume du cinéma. En 1979, en pleine dictature, mais avant la guerre des Malouines un médecin sent autour de lui le monde se désintégrer. Il échappe à cette ambiance délétère en se plongeant plus à fond dans son travail. Son effort pour sauver un malade dont le cas est jugé désespéré devient pratiquement le combat de tout un pays pour survivre. *Contar hasta diez*, d'Oscar Barney Finn, adopte une démarche en partie voisine pour décrire la quête d'identité d'un certain Ramon, parti à la recherche de son frère Pedro disparu dans la grande ville. Nous rejoignons ici très franchement une vieille tradition du cinéma argentin, le goût éminemment délectable de s'attarder sur la déliquescence de la famille, de l'ordre bourgeois, sauf que les auteurs ne prennent aucun recul et qu'à ce degré de ficelage romanesque tout est dans tout, il n'y a plus de ligne d'horizon.

A côté de cette présence massive de l'Argentine qui fera date, *Patriamada*, de Tizuka Yamasaki, et *La Ciudad y los Perros* de Francesco Lombardi font figure d'ouvrages classiques. *La Ciudad y los Perros* adapte avec une rigueur exemplaire un roman célèbre de Mario Varga Llosa sur la condition militaire, source de promotion sociale pour toute une catégorie de la population, mais qui contient en elle-même les germes de sa propre destruction.

Le plus beau film du festival, *Frida*, du Mexicain Paul Leduc, n'a eu droit à aucune récompense. Leduc fait revivre dans un style éclaté, par touches successives, comme les coups de pinceau du peintre guidé par la seule inspiration, le destin d'un personnage exceptionnel, Frida Kahlo, la femme du peintre muraliste Diego Riveira. Mutilée lors d'un accident, peintre elle-même, évoluant parmi des staliniens endurcis mais amie de Léon Trotski,. Frida Kahlo symbolise la naïveté, mais aussi la générosité de tout un monde progressiste étroitement lié à l'aventure du communisme international, qui n'a, en un sens, pas de patrie, sauf la révolution. Une actrice prodigieuse, Ofelia Medina, recrée Frida Kahlo avec une vérité hallucinante.

LOUIS MARCORELLES.

★ Les principaux films du Festival de Biarritz repassent au Centre Georges Pompidou, du mercredi 9 octobre au mercredi 16 octobre, à 15 heures et 17 heures.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA FLEUR DES POIS : Neuilly, Théâtre St-Pierre (754-81-10), 20 h 45.
LES PRECIEUSES : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.
EMBRASSE-MOI IDIOT : Espace Gaîté (327-95-94) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), à 19 h 30 : La Vera Storia, de L. Berio et I. Calvino.
SALLE FAVART (296-06-11), Concert, 20 h : L. Mazeron, soprano, et le quatuor Via Nova (Webern, Schönberg, Berg).
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : Feydeau, comédies en un acte.
BEAUBOURG (277-12-33), *Cinéma/Vidéo : Nouveaux films B.P.I.* : 19 h, les Hauteurs du Macchu Picchu, de R. Sepulveda. — *Le Cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance) : 17 h 30, Un conte, de S. Paranjpye ; 20 h 30, Anuradha, de H. Mukherjee. — *Théâtre* : 20 h 30 : « Qu'ils crèvent, les artistes », de T. Kantor.

Les autres salles

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Concert.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Baise de toi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34)) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : la Fête noire ; 21 h 45 : Dodo-Ji.
☞ MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.
☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02). 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (805-57-22), 20 h 30 : Voyage-mémoire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : J. Humery.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Lundi 7 octobre

Les concerts

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Gorr (Glück, Brahms...).
Athénée, 20 h 30 : L. Cuberli, M. Dupuy.
Basilique Notre-Dame-des-Victoires, 21 h : M. Maur, G. Morançon (Bach, Haendel, Purcell...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : T. Llacuna (Debussy, Mompou, Granados...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : Amar Sundy Group, le 8 : Vendeka.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : T. Banjo Walters.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : New Jazz Art.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : M. de Carvalho ; 0 h 30 : Betina.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger Quartet.
MONTGOLFIER (554-95-00), 22 h : D. Bertrand.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : R. Cole Quartet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (321-56-70), 21 h : Hollywood Swing Boys.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : L. Konitz, F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, J.-Cl. Jouy.
LA PINTE (326-26-15), 22 h : Anagram.
REX CLUB (236-83-93), 22 h : Alaska.
SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Lockwood, J.-M. Jaffet, A. Romano.

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30 : Qu'ils crèvent les artistes (dern.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Avant-première : 20 h 30, Forest of Bliss, de R. Gardner (en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : Cinéma japonais contemporain : Un couple terrible, de S. Somai (v.o., s.t. angl.) ; 19 h, la Cinémathèque créatrice présente : la Maternelle, de J. Benoît-Levy et M. Epstein.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).
CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.) : Epée-de-Bois (337-57-47).
ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).
LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (274-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
... Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
RAN (Jap.) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
STOP MAKING SENSE (A.) V.o. : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

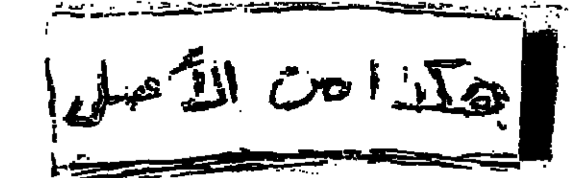
LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAIR ET LE SANG (*), film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA, film français de Raul Ruiz : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).
PORC ROYAL, film britannique de Malcolm Mowbray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflets Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE 4e POUVOIR, film français de Serge Leroy : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
RASPOUTINE, L'AGONIE, film soviétique de Elem Klimov, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LE ROI DAVID, film américain de Bruce Beresford, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
SPACE RIDER, film américain de Joe Massot, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).
PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
PERFECT (A.) : V.o. : Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont ...
STRANGERS KISS (A.) V.o. : Calypso, 17e (380-30-11).
STRANGER THAN PARADISE (A.) V.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).
TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE VAUTOUR (Israélien) V.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).
VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).







RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

« Je est un autre »

Un policier qui joue au mauvais garçon, un paisible milliardaire qui n'est peut être qu'un tueur, un vieil ami trop tranquille : *le Regard dans le miroir* est construit comme un gigantesque trompe-l'œil, où nul n'est vraiment ce qu'il prétend être. Brouillant les pistes à l'infini, Jean Chapot et Nelly Kaplan, les auteurs de ce téléfilm en quatre épisodes, ont fait de la duplicité la clef de voûte d'une savante intrigue psycho-policière.

Au centre du labyrinthe, Dora Stern, jeune photographe à qui tout semble réussir. Jusqu'au jour où elle découvre, dans les cartons d'un antiquaire parisien, la photo d'une femme au regard halluciné, au visage émacié, qui lui ressemble étrangement, mais dont elle ignore tout. *« Je est un autre »*, qui est Dora Stern ?

Contre vent et marée, la jeune femme va s'efforcer de résoudre le mystère de sa propre identité. Au péril de sa vie, car tous ceux qui pourraient l'aider sont sauvagement assassinés. Une quête mouvementée où le chat et la souris, le chasseur et la proie, ne font qu'une seule et même personne, un brillant plateau d'acteurs (Aurore Clément, Bruno Cremer, Michel Bouquet), un suspense façon Hitchcock entretenu jusqu'à la dernière minute.

★ *Le Regard dans le miroir*, à partir du mercredi 9 octobre, à 20 h 30 sur TF1.

Lundi 7 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 la Chevauchée sauvage.
Film américain de R. Brooks (1975), avec G. Hackman, C. Bergen, J. Coburn, B. Johnson, I. Bannen.
En 1908, dans l'ouest des Etats-Unis, des hommes et une jeune femme participent à une course d'endurance (1000 kilomètres) à cheval. Film mi-réaliste, mi-épique, sur la fin du vieux monde des pionners. Avec des interprètes à la mesure des nostalgies.

22 h 40 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Joseph H. Lewis, interwé par F. Guerif.

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : V.
Dernier épisode. *Robine Maxwell met au monde deux jumeaux, à la suite de sa liaison avec le visiteur Bryan. L'un grandit, l'autre s'étiole... Superbe série.*

22 h Série documentaire : Japon, le rêve et l'histoire.
De Jean Antoine. L'art d'être nippon.
Le vingtième siècle a commencé dans le cauchemar : la montée du militarisme des années 30, la guerre apocalyptique, l'occupation américaine, la misère. En cette fin de siècle, comment peut-on être japonais ?

22 h 50 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : L'aventure, c'est l'aventure.
Film français de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, A. Maccionne, N. Courcel (rediff.).
Cinq truands sans grande envergure se recyclent dans le banditisme international pour faire des coups mirifiques. Les personnages de Lelouch sont les Pieds-Nikelés du monde moderne. Le réalisateur, bien que sans illusion sur ce monde, a choisi de faire rire du cynisme politique et du pouvoir de l'argent.

22 h 35 Journal.

22 h 50 Boîte aux lettres.
De Jérôme Garcin.
Avec Raymond Castans, Bertrand Poirot-Delpech et Jean Contrucci pour un hommage à Marcel Pagnol.

0 h Série : Coup de cœur.

0 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h 5, Première séance (cycle Marilyn Monroe) : **Comment épouser un millionnaire**, film de J. Negulesco ; **17 h 45**, La mémoire aux images ; **18 h**, Magazine des sports ; **18 h 55**, Dessin animé : Hello Moineau ; **19 h 5**, Atout Pic ; **19 h 15**, Informations régionales : **19 h 35**, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, On m'appelle dollars, film de J. Kaplan ; **22 h 10**, Les drives de Canal Plus ; **23 h 10**, Football australien ; **1 h 10, Gorge profonde**, film de D. Damiano ; **2 h 10**, Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potochi.

21 h 30 Latitudes : musique traditionnelle, « Jajouka », la musique qui rend fou.

22 h 30 La nuit sur un plateau. *Débat public en direct du studio 106 de Radio-France, autour du thème « Réaménagement du Musée national d'art moderne et l'ouverture du musée Picasso ». Le directeur du Musée d'art moderne, Dominique Bozo, sera entouré de nombreux peintres et critiques d'art. Une nuit chaude avec en exclusivité le chanteur congolais Zao.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 concert (Festival d'Aix-en-Provence) : *King Arthur*, de Purcell, par l'English baroque solists et le Monteverdi Choir, dir. J.E. Gardiner ; sol. : H. Smith, N. Argenta, L. Dawson, A. Stafford, M. Tucker, S. Varcoe.

23 h - Les soirées de France-Musique : Rome, Naples, Florence (3e partie) ; œuvres de Caccini, Malvezzi, Marenzio, Puccini, Bussotti, Liszt, Chostakovitch.

Mardi 8 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.

13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

14 h 45 Transcontinental.

15 h 55 Reprise : Infovision.

17 h 10 La maison de TF 1.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups.

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Réal. J. Trebouta, scénario et adaptation P. Andreota. Avec Y. Renier, D. Kurys, G. Montagné... (Redif.)

22 h Série : Vérités interdites.
D'Anne Hoang. No 1. Hôpital silence : un cri. Réal. P. Seban.
Premier de ces cinq films consacrés à la quête de justice. Un cas de « bavure » médicale : en 1978, Stéphanie mourait à l'hôpital à l'âge de deux ans. Faute de soins, affirment ses parents qui intentent une action en justice.

22 h 50 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Série : le Testament.

15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi !

17 h 30 Récré A 2.

18 h 25 Derby.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : La trappe.

20 h Journal.

20 h 30 Loto sportif.

20 h 35 Cinéma : la Crime.
Film français de P. Labro (1983), avec C. Brasseur, G. Lazure, J.-C. Brialy, D. Haddon, J.-L. Trintignant.
Un commissaire de la brigade criminelle, coiffé par un « contrôleur » des polices, s'entête à enquêter sur les implications politiques d'une affaire de meurtre, en compagnie d'une journaliste. L'efficacité du style de film noir à l'américaine, appliqué à un polar très « mode ».

22 h 20 Mardi cinéma.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Cinéma : Alerte en plein ciel.
Film américain de J. Pevney (1960), avec D. Andrews, R. Fleming, E. Zimbalist Jr, J. Kerr, A. Francis.
Un avion à réaction de la marine américaine va-t-il heurter un avion de ligne ayant à son bord soixante-deux passagers ? Suspense à poncifs. Ce film-catastrophe, tourné avant le renouveau du genre, est resté inédit en France.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Emissions régionales.

23 h 55 Série : Coup de cœur.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

9 h, la Smala, film de J.-L. Hubert ; **10 h 40**, Soyez bon si vous le pouvez ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **14 h**, les **Voleurs de la nuit**, film de S. Fuller ; **15 h 30**, La vie est belle, film de F. Capra ; **17 h 45**, 4 C + ; **18 h 25**, Les affaires sont les affaires ; **19 h**, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h**, Zénith ; **19 h 40**, Tout s'achète ; **20 h 15**, Coluche ; **20 h 35, Jamais, jamais plus jamais**, film de I. Kershner ; **22 h 50, le Bon Plaisir**, film de F. Girod ; **0 h 35**, Tir à vue, film de M. Angelo ; **2 h**, Soyez bons si vous le pouvez.

FRANCE-CULTURE

11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : Le tissage des liens autour de la naissance ; **11 h 30, Feuilleton** : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux ; **12 h, Panorama** : Radio passions ; à 12 h 45, le Club de la presse, avec notre collaborateur Jean Planchais ; **13 h 40, Instantané**, magazine musical ; **14 h, Un livre, des voix** : La Compagnie des ombres, de Christian Combaz ; **14 h 30 Les nouvelles du crime** : Une tireuse d'élite, de G. Scerbanenco ; **15 h 30, Mardis du théâtre** : Maurice Maeterlinck ou le Phénix bleu ; **17 h 10, Le pays d'ici** : Bordeaux ; **18 h, Subjectif** ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : Les mousses, avec Bernard Heitz, maître de conférences à l'université Louis-Pasteur ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : Lettres d'un bachelier, en musique de Liszt.

20 h 30 Le journal du corps : Maternités.

21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson française et étrangère ; **22 h 30, Nuits magnétiques.** Gros plan : Kurosawa.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 10, Dix-sept mardis pour France-Musique : Concert-lecture (en direct de l'Auditorium 105) : œuvres de Giroudon, Jaffrennou, Schawarz ; **20 h, Mendelssohn** : œuvres de jeunesse.

20 h 30 Concert en direct du Grand Auditorium : *Rouages d'œillade, voire...*, de Singier ; *le Seuil du jardin*, de Daniel ; *Varorum*, de Guinjoan ; *Stoke pour violoncelle seul*, de Lindberg ; *le Ruisseau sur l'escalier*, de Donatoni, par l'Ensemble 2e 2m, dir. P. Mefano ; sol. : L. Pekala, violoncelle.

22 h 30 L'Univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : Musique karnatique (musique traditionnelle d'Inde du Sud).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 OCTOBRE

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

ÉDUCATION

Un budget relativement privilégié

- *3 420 emplois supplémentaires*
- *Priorité au second cycle*
- *195 millions pour l'informatique*

Le budget de l'éducation nationale se situe en tête des dépenses de l'Etat avec 185 milliards de francs et une croissance de 4 %. Il prendra en compte l'entrée en vigueur au 1er janvier 1986 du transfert de compétences aux collectivités locales en matière de fonctionnement et d'investissement des collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale. Avant ce transfert, le budget de l'éducation nationale s'élève à 190 milliards et son augmentation réelle est alors de 6,55 % — donc bien supérieure à celle du budget de l'Etat, qui est de 3,6 %.

> *Avec une progression de son budget de 6,55 % l'éducation nationale est l'un des rares ministères épargné par la rigueur*

L'effort du gouvernement en matière de formation, à l'heure de la rigueur budgétaire, se traduit aussi par un nombre important de créations d'emplois. Les efforts déployés par M. Jean-Pierre Chevènement pendant tout l'été auprès de son collègue du budget n'ont pas été vains, et le ministre peut se vanter de *« bénéficier d'une incontestable priorité dans le domaine des créations d'emplois de fonctionnaires »*. Avec 1 738 créations nettes d'emplois, le ministère de l'éducation nationale est en tête des départements *« prioritaires »* comme la recherche, la justice et la culture. Compte tenu cependant des transactions entre ministères et des régularisations d'emplois en surnombre, les moyens supplémentaires dont disposera l'éducation nationale s'élèvent à 3 420 emplois budgétaires. L'an prochain, l'Etat rémunérera 1 139 754 agents, ce qui absorbera plus de 90 % des dépenses et laisse une bien faible marge de manœuvre au ministre.

Bien qu'il tienne compte des données démographiques, ce projet de budget ne prévoit pas de suppressions de postes d'instituteurs dans l'enseignement primaire, où la baisse des effectifs est pourtant manifeste depuis plusieurs années. Mais, derrière ce *statu quo*, des mutations sont possibles : entre départements, par transferts de postes après fermetures de classes ou entre l'enseignement primaire et le pré-élémentaire. La volonté de M. Jean-Pierre Chevènement de mieux scolariser les enfants de trois ans devrait se traduire par des suppressions de postes dans le primaire et des créations dans les maternelles.

Un effort pour le technique...

En 1986, les collèges devraient compter moins d'élèves ; c'est pourquoi il n'est pas prévu de créer d'emplois supplémentaires dans ces établissements. La rénovation des enseignements va se poursuivre sans moyens nouveaux en personnels. Situation difficile alors que de nombreux PEGC sont appelés à suivre des cours de formation continue. Un crédit supplémentaire de 10 millions de francs est d'ailleurs ouvert à ce titre au budget.

Tout l'effort inscrit dans le projet est consacré au développement des enseignements de second cycle. Après l'augmentation importante des effectifs à la dernière rentrée, on attend encore 45 000 élèves de plus en 1986. Pour les accueillir, 1 822 emplois d'enseignants sont créés dans les lycées, 226 dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), auxquels s'ajoutent 80 emplois de conseillers et conseillers principaux d'éducation. Toutefois, le projet prévoit que 1 300 emplois parmi ceux affectés aux lycées devront être réservés à l'application du projet de loi-programme sur les enseignements technologiques, ce qui laisse un faible solde pour les lycées d'enseignement général.

Parmi les mesures en faveur des personnels figure la création de deux cents emplois de professeurs d'éducation physique et sportive et la phase finale du plan de résorption de l'auxiliariat avec la mise en stage de 6 070 maîtres auxiliaires, à la rentrée de 1986. Mais il y aura aussi 800 suppressions d'emplois chez les personnels non enseignants.

Globalement, le budget d'investissement diminue. Toutefois, les crédits supplémentaires de 195 millions de francs sont prévus pour la poursuite du plan « Informatique pour tous » lancé en 1985. Trente millions de francs sont réservés à l'acquisition de *matériels supplémentaires*, 70 à l'achat de logiciels, 75 à la formation des personnels et 20 à la maintenance. Les crédits consacrés à l'aide sociale progressent mais ils permettront juste d'accompagner l'évolution des effectifs de boursiers.

...et pour le supérieur

L'enseignement supérieur, qui représente 11,33 % du budget général de l'éducation nationale, obtiendra 1000 emplois supplémentaires, ce qui représente *« un effort sans précédent »*, selon M. Roger-Gérard Schwartzenberg, et une progression de 47 % par rapport au budget de 1985.

Ces créations comprennent 100 emplois de professeurs de 2e classe, 100 maîtres de conférences de 1re classe, 600 de 2e classe, 50 de certifiés et agrégés et enfin 150 d'adjoints d'enseignement destinés à titulariser des enseignants rentrant de coopération.

Les mesures destinées au personnel doivent permettre la transformation de 850 emplois d'assitants en emplois de maîtres de conférence et la promotion de 500 maîtres de conférences au grade de professeurs de 2e classe. Comme dans le secondaire, 800 postes de personnels administratifs sont supprimés.

La priorité à la recherche universitaire est affirmée : les crédits (1 480 millions de francs) progressent de 16 %.

L'enseignement privé sous contrat avec l'Etat disposera de 20 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 2 %. L'évolution réelle, avant décentralisation et annulation de différentes taxes sur les salaires, est de 7,6 %. Le projet de budget semble assez favorable à l'enseignement privé.

SERGE BOLLOCH.

FAITS DIVERS

EN TOURAINE

Le directeur d'un IMP reconnaît le viol de jeunes pensionnaires

De notre correspondant

Tours. — Le directeur de l'institut médico-pédagogique (IMP) Saint-Antoine à Chinon (Indre-et-Loire), M. Jean-Marie Devin, quarante-six ans, a été inculpé de viols et d'attentats à la pudeur sur des pensionnaires de l'établissement, tous de jeunes garçons. M. Devin a reconnu les faits (*le Monde* daté 29-30 septembre).

Notabilité de la ville, M. Devin, l'un des fondateurs de la jeune chambre économique du département, avait tenu la permanence UDF de Chinon lors de la dernière élection présidentielle.

Si la révélation des faits a produit *« l'effet d'une petite bombe auprès d'une partie de la population »* de Chinon, elle n'a pas vraiment surpris. Indéniablement, le bruit courait qu'il se passait des choses bizarres dans cet IMP, mais la conspiration du silence a joué pendant plusieurs années. *« C'était le consensus pour se taire. M. Devin n'a jamais été pris sur le fait, mais personne n'ignorait qu'il passait de temps en temps ses week-ends avec plusieurs pensionnaires de l'IMP dans sa fermette. Il leur achetait des vêtements »*, affirme aujourd'hui, un ancien éducateur de l'IMP.

La Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) avait bien mené sa propre enquête voici un an, mais celle-ci n'avait rien relevé d'anormal. Les éducateurs n'avaient fourni aucun renseignement capable de confondre celui qu'ils considéraient un peu comme un dictateur. Même résultat avec une enquête diligentée par la préfecture, début 1983 : *« M. Jean-Marie Devin prend en charge, dans sa propriété, des enfants qui ne partent pas dans leur famille les week-ends et pendant les vacances. »* Cette activité a reçu l'accord du service social de l'aide à l'enfance. *« Les accusations portées contre M. Devin sont dénuées de fondement »*, avait-on répondu par écrit à une famille qui s'était inquiétée.

En définitive, la justice ne fut saisie que le 25 juin dernier à la suite de la plainte d'un père et de son fils au commissariat de police de Tours. Pour *« éclairer une opinion justement alarmée »*, le procureur de la République a indiqué, le 3 octobre, dans un communiqué que l'enquête de l'antenne locale du SRPJ — à l'issue de témoignages de pensionnaires actuels et passés, et d'éducateurs — a révélé de *« manière circonstanciée des faits sexuels très graves, les plus anciens remontant à 1972 »*. En outre, il précise que M. Devin a spontanément avoué des agissements coupables sur trois autres mineurs encore inconnus des enquêteurs. Dans un premier temps, l'enquête du SRPJ concernait sept jeunes garçons.

A. B.

En Haute-Savoie

UN INGÉNIEUR PARISIEN ASSASSINÉ PRÈS D'ANNECY

Le corps « massacré », selon un enquêteur, d'un ingénieur parisien en informatique a été retrouvé, vendredi 4 octobre, dans un bois près d'Annecy (Haute-Savoie). La victime a été égorgée et son visage rendu méconnaissable.

Cet ingénieur, en déplacement professionnel dans la région, avait disparu de son hôtel le 1er octobre. Il avait reçu ce jour-là, dans la soirée, un appel téléphonique de son épouse. Le lendemain matin, il n'était pas à un rendez-vous d'affaires prévu. L'ingénieur avait, semble-t-il, quitté inopinément l'hôtel à bord de sa voiture, qui n'a pas encore été retrouvée.

A Mexico

LA MORT DE LUIS

Luis avait neuf ans, et sans doute un espoir fou de vivre, une confiance terrible dans les secours de l'autre côté du mur de béton. Il a été sage et obéissant jusqu'à la fin, frappant sur sa poutrelle pour guider les adultes, les aider, leur épargner le scandale de sa mort, mettant à l'épreuve leurs dérisoires moyens.

Ce signe de vie les avait conduits aux limites de l'impossible, alors qu'ailleurs on avait déjà laissé la place aux bulldozers. Le petit garçon avait survécu pendant quinze jours dans le noir, le froid et la faim, buvant aux infiltrations ; il avait appelé, compris qu'on arrivait, qu'on l'avait entendu : Luis ne devait plus mourir. Avec sa crédulité d'enfant, son obstination à ne pas s'endormir et se taire, le battement de son cœur sous les décombres répercuté par une sonde au-dehors, il avait poussé l'acharnement des sauveteurs jusqu'à l'exaspération. Dégager au moins celui-là, se venger d'avoir trop souvent pleuré d'impuissance ces derniers jours tragiques à Mexico.

Dans la rue tout près, des femmes priaient. Le père serrait les poings sans parler pour que son emmuré ne perde pas courage. Des foules s'obstinaient même dans une idée absurde : c'est une mort d'enfant de trop ! Il fallait le sortir de là vite, creuser à s'y casser les ongles. Cette joie devait triompher d'un trop-plein d'amertume. Mais Luis n'a pas attendu. Et, malgré tout, la mort a donné sa leçon.

C. C.

A Paris

INCENDIE CRIMINEL DANS UN HOTEL : UN ENFANT EST TUÉ

Après l'incendie criminel d'un hôtel du onzième arrondissement, rue de Belfort à Paris, où un enfant âgé de dix ans est mort, samedi 5 octobre, en se jetant par la fenêtre. Un suspect a été interpellé, qui, selon les policiers, aurait agi *« plutôt par vengeance personnelle à la suite d'un conflit avec un habitant de l'hôtel. Les conséquences ont dépassé ses intentions. »*

Le feu qui s'est déclaré au deuxième étage de l'établissement, qui accueille des travailleurs immigrés, n'avait provoqué que de légers dégâts, mais un enfant, pris de panique, a sauté par la fenêtre. Il est mort sur le coup. Trois autres personnes ont été légèrement blessées en essayant d'éteindre le feu.

Trois jours plus tôt, un incendie dans un autre hôtel parisien, 13, rue Labat (18e), avait provoqué la mort de huit personnes. Du white-spirit avait été répandu au premier étage et les policiers ont été rapidement convaincus de l'origine criminelle du sinistre. Le 4 octobre, Arnaud Chouquet, vingt-deux ans, un marginal sans profession ni domicile fixe, s'est livré à la police en affirmant être l'auteur de l'incendie. Il aurait, a-t-il expliqué, voulu *« se venger des Arabes »*, puis il a évoqué un geste de vengeance personnelle. Le jeune homme a été inculpé puis écroué. Mais les policiers ne semblent pas tout à fait convaincus par les aveux du jeune homme, qui leur a paru déséquilibré.



CARNET DU Monde

Décès

— Mme Pierre de Barsy,
ses enfants et petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DE BARSY,
ingénieur AIBr,
officier des Forces belges libres en Angleterre,
chevalier de l'ordre de Léopold,
médaille de la France libre 1939-1945,
Star Medal,
titulaire d'autres distinctions civiles et militaires,

survenu le 24 septembre 1985.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, le 27 septembre.

1, rue de l'Arboretum,
6830 Bouillon (Belgique).

— Le TRP Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire,
Les Pères de la congrégation,
Le conseil d'administration de la société d'éducation Saint-Martin-de-France,
Et l'Association des anciens,

ont la tristesse d'annoncer la mort subite du

Père Henri BLOUIN,
ancien supérieur du collège (1957-1963),

survenue le 1er septembre 1985 à Juan-les-Pins.

Tous ceux qui l'ont connu et apprécié sont invités à participer ou à s'unir à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 9 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Eustache, à Paris, 2, impasse Saint-Eustache (métro Halles).

— Mme veuve Kopelman,
sa mère,
Mme Aline Kopelman,
M. Léon Kopelman,
son épouse et ses enfants,
Mme Anouk Papadiamandis,
son mari et son fils,
M. Michel Jankielewicz,
son épouse et ses enfants,
M. Patrick Jankielewicz
et son épouse,
Mme Fanny Gelman,
M. Georges Gelman,
son épouse et ses enfants,
Mme Paulette Fanjzang,
son époux Fanjzang et ses enfants,

font part du décès de

Denise LINDNER,

survenu le 1er octobre 1985.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 octobre, à 17 heures, au cimetière parisien du sud Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Pouillard,
son épouse,
Mlle Claude Pouillard,
Le docteur et Mme Jean Pouillard,
M. et Mme Denys Pouillard,
ses enfants,
Elisabeth, Jean-François, Anne et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis POUILLARD,

muni des sacrements de l'Eglise, le 29 septembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Saint-Maur (Val-de-Marne).

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 2 octobre par Mgr Ancel, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Maur (Val-de-Marne), et l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui.

5, avenue de la Grange,
94100 Saint-Maur.
10, rue Erard,
75012 Paris.
1, rue de la Bienfaisance,
94300 Vincennes.
47, rue de Charenton,
94140 Alfortville.

— L'Académie d'architecture

a le regret de faire part du décès, survenu à *Paris le 30 septembre 1985*, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Jean-Marie TROUVELOT,
inspecteur général honoraire des monuments historiques,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,
commandeur des Palmes académiques.

9, place des Vosges,
75004 Paris.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Samuel WOLFENSTEIN,

survenu le 29 septembre 1985, à l'âge de soixante-quatre ans, à la suite d'une longue et *cruelle maladie*.

Johanna Wolfenstein, née Septer,
Victor et Judith Wolfenstein
et leurs enfants,
Marlène Wolfenstein,
Robert Wolfenstein,
Karoline et Cyril Postel-Vinay,
Lincoln et Wilma Wolfenstein
et leurs enfants,

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Gilbert SPIRE,

que soient remerciés ceux qui ont gardé son souvenir.

Messes anniversaires

— Le souvenir des ailes brisées, le 1er septembre 1975, de

Antoine STOETZEL,

sera rappelé en la basilique Sainte-Clotilde, chapelle de la Sainte-Vierge, rue Las-Cases, à Paris-7e, par M. l'abbé Gay, au cours d'une messe anniversaire, le 11 octobre 1985, à 9 heures.

Ses pieux amis se souviendront aussi de sa mère,

Anne-Marie STOETZEL,
née Sabatier,

décédée le 22 octobre 1977 dans le chagrin.

Communications diverses

— L'Association des amis d'Alfred de Vigny organise une excursion en Beauce, le 20 octobre, avec déjeuner à Etampes et visite des châteaux du Tronchet et de la Briche. (Prix : 135 F par personne, voyage et repas compris).

Inscriptions avant le 10 octobre auprès de Mme Lefranc, 6, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris. Tél. : (1) 273-12-86.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-X Nanterre, mardi 8 octobre, à 14 heures, salle des Actes, M. Yves Roucaute : « Le PCF face à l'Etat. »

— Université Paris-IV, samedi 12 octobre, à 13 heures, M. Hervé Coutau-Begarie : « Castex, le stratège inconnu. »

— Université Paris-XIII Villetaneuse, mercredi 9 octobre, à 14 heures, salle T 204, M. Jacques Effroy : « L'inspecteur d'académie en résidence départementale, hier, aujourd'hui, demain... »





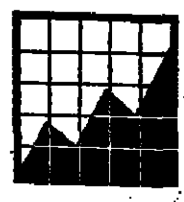
هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE

Sucrerie, distillerie, déshydratation et raffinerie, située à VAUCIENNES dans l'OISE – 25 km de Soissons et de Compiègne – 5 km de Villers-Cotterets – 330 personnes – C.A. 350 MF – adhérente d'un des tout premiers groupes français dans sa branche (C.A. 4 milliards de F), recrute :

DIRECTEUR GENERAL

Relevant du Président, il sera membre du Comité Directeur ; il aura la responsabilité opérationnelle de l'ensemble des activités : ressources humaines, productions (sucres sec et liquide, conditionnement, alcools et pulpes), entretien et travaux neufs, gestion, approvisionnements.

De formation Ingénieur, le candidat souhaité, 36 ans minimum, aura une expérience confirmée de Direction dans une PMI.

Ses capacités d'organisation, d'animation et de négociation seront aussi importantes que ses compétences techniques et de gestion.

Rémunération à la mesure de l'expérience – Logement et voiture de fonction.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion absolue. Ils pourront indiquer les entreprises auxquelles ils ne souhaitent pas communiquer leur candidature. Ils recevront une réponse rapide.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. DGV 32 M, à notre conseil Richard BÉNATOUIL –
GROUPE BBC – *1 bis, place de Valois, 75001 PARIS.*

HAVAS CONTACT

Directeur général de filiales

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, numéro 1 dans son domaine, nombreuses implantations sur tout le territoire, recherche un Directeur.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé d'animer, de coordonner, de développer un ensemble de filiales et éventuellement de créer de nouvelles unités. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé grande école, ayant impérativement déjà fait la preuve de ses qualités de "patron" en ayant assumé avec succès la responsabilité opérationnelle d'un centre de profits.
La rémunération est attractive, liée à la valeur du candidat recherché et au niveau des responsabilités à assumer.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. VF 203 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



THOMSON SEMICONDUCTEURS

SOYEZ LE GARANT DE NOTRE AVENIR TECHNOLOGIQUE

La qualité de nos produits sans cesse améliorée grâce à d'importants investissements en matière de Recherche et de Développement est garante du développement rapide de notre activité.
Pour deux de nos centres respectivement à AIX-en-PROVENCE et à NANCY, nous recherchons

2 DIRECTEURS DE LA QUALITÉ

Rattachés à la Direction du centre vous êtes en relation avec tous les départements et avec les Directeurs qualité des autres centres.
Concevoir, animer, contrôler sont les 3 mots clés de votre mission :
- Vous élaborez le plan qualité du centre.
- Vous dirigez les équipes qualité.
- Vous contrôlez mensuellement l'application des programmes qualité au niveau des activités et des coûts.
- Vous êtes l'interface des clients et le garant de l'adéquation des méthodes de contrôle et de l'évolution des technologies.

De formation Ingénieur Électronicien, vous disposez d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'univers de la production et vous êtes familiarisé avec les impératifs de la qualité.
Des connaissances statistiques appliquées aux techiques de contrôle dans le domaine de la qualité sont un atout supplémentaire. La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature, à Mme NERVET, Directeur des Ressources Humaines,
101, boulevard Murat, 75016 PARIS.



HAVAS CONTACT

SECRETAIRE GENERAL

CLERMONT-FERRAND

Le Centre Jean-Perrin, établissement de droit privé est spécialisé dans le domaine de la cancérologie. Son secrétaire général recherche son successeur. Cette fonction dans un univers médical hautement spécialisé concerne l'ensemble de la gestion administrative, sociale et financière des 475 collaborateurs du centre.
Nous confierons cette importante responsabilité à une personnalité forte et confirmée, capable de promouvoir un climat propice à l'accueil des malades et de collaborer positivement avec une équipe de scientifiques de premier plan. Une expérience de 5 à 10 ans en milieu hospitalier et la maîtrise administrative du secteur santé sont nécessaires.
Yves Ozanne, notre conseil, étudiera avec la discrétion nécessaire votre candidature (réf. 8510 LS).



58, avenue de la Grande-Armée 75017 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.66

Cameroun

DIRECTEUR USINE

400 000 F +

Cette entreprise industrielle d'environ 1000 personnes, filiale d'un important groupe français est spécialisée dans la fabrication de contre-plaqués destinés aux industries du bâtiment et du meuble.

Renforçant ses structures, elle crée le poste de Directeur usine pour assumer la responsabilité de son unité camerounaise.

Rattaché au Directeur Général et en autorité sur six cents personnes, il sera chargé dans une grande autonomie d'organiser, de coordonner, de contrôler la réalisation des programmes de fabrication en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production.

Pour ce poste basé dans une petite ville du Cameroun, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé (Centrale, A.M., E.N.S.I., ...) généraliste, pluridisciplinaire, âgé de 35 ans minimum, homme de terrain et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une expérience réussie de 5 ans acquise à ce même niveau de responsabilités en tant qu'expatrié. La connaissance de l'Afrique constituera un atout supplémentaire. A la rémunération annuelle brute pourront s'ajouter des avantages en nature (logement, congés retour en métropole, ...).

Merci d'adresser lettre de candidature, manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 17/1543A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15 rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

Important Etablissement Financier en quête de Directeurs performants

banlieue Ouest de Paris.

Nous appartenons à un puissant réseau national et avons un champ d'action local sur un potentiel de 850.000 habitants, dans une région où il fait bon vivre. Nous employons 400 personnes, exerçons notre activité à travers 60 agences locales. Notre image est excellente auprès du public et nous avons l'ambition de développer une présence encore plus compétitive. Dans cette perspective nous cherchons à renforcer notre jeune équipe de Direction.

Directeur du marketing - développement

Ses missions : Il élabore le plan de développement, il définit et met en œuvre les moyens de sa réalisation, il anime nos points de vente et forme nos agents, il consolide notre image à l'intérieur et à l'extérieur du réseau.
Il (elle) a 30 ans minimum, est diplômé(e) HEC, ESC (ou d'une formation supérieure équivalente), a une expérience d'animation et de vente de produits financiers, dans un réseau mutualiste par exemple. Esprit d'innovation et d'entreprise sont nécessaires pour réussir dans cette fonction. Réf. 25 M 331

Directeur administratif

Il assure la gestion administrative de notre établissement. Il anime et dirige : le service juridique et contentieux, l'admi nistration du personnel, les services généraux (immobilier, achats, assurances, sécurité, accueil, maintenance) soit environ 25 personnes. De plus, il assiste le D.G. dans la préparation des divers conseils et assemblées.
Il (elle) a environ 35 ans, une formation de type IEP ou juriste, une expérience d'un poste similaire dans un établissement financier (banque, assurance...), le sens de l'organisation et des qualités relationnelles. Réf. 25 M 332

Nous vous invitons à adresser votre candidature en précisant vos prétentions, sous la référence indiquée à notre Conseil Edith Giacchetti, C.P.A. 3, rue de Liège 75009 Paris, qui vous assure une totale discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PERRU CONSEIL

Groupe important de nettoyage industriel recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL (H./F.)

expérience justifiée nécessaire autonomie. Grand avenir vers direction générale. Ecrire lettre manuscrite avec c.v. + photo n° 81 262
PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris (discrétion assurée).

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE CALAIS recrute

UN DIRECTEUR CULTUREL

Conditions requises : licence + expérience prof.

Les candidatures accompagnées d'un c.v. seront adressées à la Présidente du C.D.C., 1, rue Gaillard, 62100 Calais.

VILLE D'ÉVREUX (EURE) 50.000 habitants recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(logement de fonction assuré)

Suivant conditions statutaires, sur titres ou par voie de mutation parmi les diplômés de l'enseignement supérieur ou grandes écoles.
Expérience de la fonction communale souhaitée.
Poste à pourvoir au 1er mars 1986.

Adr. dossiers de candidature (C.V., photo, diplômes, éventuellement situation administrative) avant le 1er décembre 1985 à :
M. le Maire d'Evreux, Hôtel de Ville, Place de Gaulle, B.P. 186, 27001 Evreux Cedex. Rens. auprès du Secrét. Génér. Tél. : (32) 38-08-86, p. 211.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ingénieur Généraliste — **Anglais parlé et écrit**

Nous recherchons pour seconder le P.D.G. d'une entreprise moyenne (C.A. de 65 M de F) ayant pour vocation la conception et l'intégration d'ensembles électromécaniques utilisant des moteurs thermiques, un ingénieur confirmé A.M., E.C.P. ou similaire, parlant anglais et âgé de 37 ans au moins, ayant pris depuis plusieurs années une orientation commerciale, finance et exportation dans le domaine de produits techniques. Chargé dans un premier temps de diriger l'équipe commerciale, de négocier et de conclure les marchés importants, d'étendre et de stimuler le réseau export, de concevoir et de proposer des axes de développement, il est destiné dans un second temps à assister largement le Président Directeur Général dont la succession n'est pas actuellement assurée.
La pratique de la négociation avec les entreprises publiques, les groupes d'ingénierie, les entreprises de travaux publics et les distributeurs étrangers (Moyen Orient, Afrique, etc...) serait un atout majeur. Poste basé en banlieue OUEST.
Pour informations complémentaires et organisation accélérée d'une rencontre, appelez le 763.11.15 aux heures de bureau, référence 198. On peut également adresser son dossier à R.H. Conseil 65, avenue de Wagram, 75017 Paris.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL



ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

VOLVO FRANCE S.A.

dans le cadre de son développement a acquis un
Etablissement Financier
et recrute son

DIRECTEUR

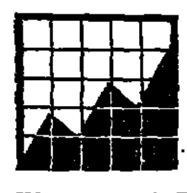
Vous cherchez à mettre votre expérience bancaire au service d'une entreprise dynamique,
vous avez une parfaite maîtrise de l'analyse et de la gestion des risques,
vous êtes à l'aise dans la négociation à tous niveaux tant dans le secteur bancaire que dans le secteur commercial,
vous avez environ 35 ans et vous parlez l'anglais couramment,
vous avez un fort potentiel car nos projets sont ambitieux,
vous avez le sens du profit et la réalisation des objectifs est votre souci majeur,

dans cette Société vous aurez à mettre en place et à développer les procédures et les produits financiers et à optimiser la rentabilité.

Si vous pensez répondre à cette définition, adressez votre candidature avec lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence SFS à VOLVO FRANCE S.A. - Direction du Personnel
49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

AXIAL publicité

VOLVO



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Filiale française d'un important groupe industriel international, nous recherchons notre

DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT

Vos connaissances techniques vous permettront d'apporter un concours actif auprès de l'équipe d'ingénieurs hautement qualifiés que vous dirigerez. Vous coordonnerez les actions de recherche et de développement afin de garantir à différentes lignes de produits les meilleures conditions de réussite commerciale. L'identification des nouvelles tendances sur nos marchés, la détection des transferts de technologie possibles, la connaissance approfondie de la concurrence constitueront en conséquence les meilleurs atouts pour votre réussite.
Membre du Comité de Direction, vous bénéficierez d'une grande autonomie d'action et de décision.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel à haut potentiel, justifiant d'une expérience réussie dans le marketing des produits industriels de base. La formation souhaitée est celle d'un ingénieur Grande Ecole + MBA ou équivalent.
Une parfaite maîtrise de l'anglais, déjà exercée au sein d'une entreprise de dimension internationale pendant au moins 5 ans, est indispensable.
La rémunération proposée est de nature à motiver le candidat de valeur que vous êtes. Les perspectives de carrière à l'intérieur du groupe, directement liées au niveau de performances, sont réelles et attractives.

Envoyez votre dossier de candidature avec prétentions à ADVANTAGE, 35, rue Brunel, 75017 Paris sous référence 8564. Discrétion assurée.

BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION OUEST DE PARIS

Nous sommes une des principales banques régionales du 5ème groupe bancaire français.

Notre implantation solide dans les départements des YVELINES, HAUTS-DE-SEINE, ESSONNE, EURE-ET-LOIR, nous permet de travailler une part importante du marché.

Notre clientèle variée (P.M.I., P.M.E., artisans, commerçants, professions libérales et particuliers) représente 200 000 clients dont près de 35 000 sont sociétaires.

Notre organisation est structurée en 10 groupes régionaux comprenant chacun 8 à 10 agences et bureaux.

Nous recherchons le

DIRECTEUR DU GROUPE DE DREUX

9 points de vente
60 collaborateurs

Nous attendons de ce patron de groupe **une parfaite maîtrise du métier de banquier**, démultipliée par ses qualités d'**organisateur** et de **formateur**, pour apporter à la réalisation de notre Projet d'Entreprise tout le **dynamisme** et la **motivation** indispensables à la **réussite**.

Lieu de résidence : Dreux ou la Région
Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions
sous référence DGD à : BPROP
D.R.H. - 9, avenue Newton - 78183 St Quentin-en-Yvelines Cedex

Directeur filiale

Commercialisation d'agitateurs

EKATO est reconnu depuis plus de 50 ans comme le spécialiste de la conception et du développement d'agitateurs intégrant les technologies les plus modernes et destinés à toutes les branches de l'industrie (chimie, pharmacie, agro-alimentaire etc...). Les produits sont largement réputés à travers le monde entier et en France la commercialisation est assurée par une filiale (15 millions de chiffre d'affaires) implantée en région parisienne. Le directeur que nous recherchons aura la responsabilité du suivi et du développement de la clientèle avec l'aide d'une petite équipe et en relation directe avec la maison-mère notamment ses services techniques en Allemagne. Le candidat recherché âgé de 35 ans au moins, peut justifier d'une formation de base supérieure en construction mécanique ou génie chimique, ainsi que d'une expérience réussie de la vente de biens d'équipement à une clientèle industrielle. Une bonne connaissance de l'allemand est indispensable et la disponibilité pour des déplacements fréquents est fondamentale. Le niveau de rémunération proposé pour ce poste pourra atteindre 400.000 francs auxquels s'ajoute une voiture de fonction. Pour ce poste, les réponses seront transmises à notre bureau de Stuttgart. Ecrire en précisant la référence B/5853M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur administratif et financier

300.000 F

Paris - Cette filiale française d'un groupe international est spécialisée dans la distribution de produits d'entretien principalement auprès de la grande distribution. Jouissant d'une bonne réputation, elle possède une gamme de produits évoluant sur des segments porteurs et réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs pour un effectif de 60 personnes. Basé à Paris et sous l'autorité du directeur général, le responsable recherché prendra en charge l'ensemble de la gestion financière, comptable, administrative, informatique ainsi que la gestion du personnel et le reporting à la maison-mère. Sa mission sera axée au départ sur la mise en place d'un contrôle de gestion efficace. Outre ces fonctions classiques, il aura également sous sa responsabilité la direction de la logistique France (appro et distribution). Il sera aidé par une équipe de 12 personnes dont un chef comptable et un responsable logistique. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 32 ans minimum de formation supérieure + DECS, parlant couramment l'allemand ou l'anglais. Il aura une expérience d'au moins 6 ans de la gestion financière qu'il aura acquise dans un groupe international. Il sera familiarisé avec les techniques de reporting. La rémunération fonction des compétences pourra atteindre 300.000 francs annuels. Ecrire à Henri MICHERON en précisant la référence A/R 9118M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer)

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
- Groupe «Caisse des Dépôts» - Développement -

recherche pour
1) affectations résidentielles OUTRE-MER - 2) affectation en France avec missions à L'ETRANGER

Ingénieurs informaticiens - chefs de projets

- expérience confirmée en informatique de gestion et SGBD. réf. 678/A

Analystes

- expérience de 2 à 5 ans en analyse-programmation COBOL,
- connaissances IBM 43 XX (MVS - CICS) ou Mini 6 (G.COS MOD 400 - DTF - TDS). réf. 678/B

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité en précisant la réf. du poste qui vous intéresse à

SINORG RECRUTEMENT 7 RUE ROYALE 75008 PARIS

Axial Publinfo

Pour société travaillant en Arabie Saoudite recherchons :

– OFFICIERS DU MATÉRIEL, mécaniciens ayant très bonnes connaissances engins blindés français, connaissance langue anglaise.
– SOUS-OFFICIERS MÉCANICIENS, *spécialistes* CT2 auto-engins blindés, CT2 tourelles, CT2 appro, CT2 optique ou optronique, radaristes, électromécaniciens, hydrauliciens, diéselistes.

Adresser c.v. sous n° 7 873 le Monde service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75423 Paris Cedex 09.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

UNIVERSITY OR EDINBURGH

Chair of Psychology

Applications are invited for this Chair in the Department of Psychology in the Faculty of Social Sciences. Candidates should possess a distinguished academic record in psychology. Preference will be given to those experienced in the study of natural thinking, acting or communicating in human beings. The appointement will be tenable from an early date.
Further particulars of the post may be obtained from the Personnel Office, University of Edinburgh, 63 South Bridge, Edinburgh PH1 1LS with whom applications (11 copies ; overseas candidates one copy) including the names of three referees should be lodged not later than 16th December, 1985.

Please quote ref. no. 32/85.

Société malienne de plomberie
B.P. 1229 BAMAKO (Mali)
recherche
INGÉNIEUR
ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Expérimenté adduction d'eau et plomberie, sanitaire : conception, étude prix, soumission et suivi réalisations.
Ecrire avec réf. et prétentions adresse ci-dessus.

Ingénieurs Conseil allemand cherche

HYDROGEOLOGUE

pour une mission limitée (1 année) dans un pays francophone d'Afrique.
Le candidat, disposant de bonne formation professionnelle, doit avoir déjà une expérience en Afrique.
Ecr. s/n° 7.797 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GOODYEAR

Goodyear International Tire Technical Center has immediate openings, in Luxembourg, for

one test engineer/driver

Qualifications

Degree in engineering discipline (preferably mechanics)

Experience

Experience in vehicle dynamics measuring techniques above average driving abilities. Know-how of basic measuring technology

Job description

- Development of objective measurement system for car/tire behaviour assessment
- Operation of system above
- Analysis and evaluation of results
- Correlation to subjective ratings

one tire dynamicist

Qualifications

Degree in engineering discipline

Experience

Some experience in measuring modal parameters, general experience in dynamic property measurements and evaluation

Job description

- Measure tire dynamic properties
- Provide experimental data to verify mathematical tire models
- Develop objective tests of tire/vehicle interaction mainly in the field of ride and vibration dynamics

one tire suspension specialist

Qualifications

Degree in engineering discipline (preferably mechanics)

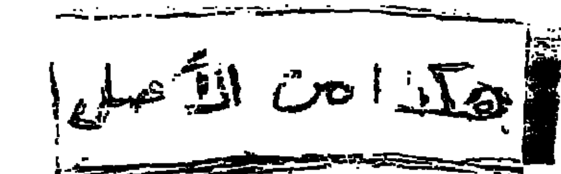
Experience

Experience in car suspension design and in vehicle dynamics measuring techniques

Job description

- Measure and analyse vehicle suspension properties
- Define required tire properties to match a given vehicle suspension
- Objective measurement of car/tire behaviour during special testing
- Analysis and evaluation of results :

Candidates please apply in writing to :
Goodyear S.A.
Personnel Dept
L-7750 COLMAR-BERG
(Gd-Duchy of Luxemburg).



مكتبة الأمل



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

CADRES

royal air maroc
CASABLANCA

ROYAL AIR MAROC souhaite renforcer ses structures et recherche des diplômés de NATIONALITÉ MAROCAINE pour les domaines suivants :

DÉVELOPPEMENT
INFORMATIQUE
GESTION

Les candidats ont une première expérience professionnelle acquise, si possible, en entreprise internationale. Ils sont diplômés de l'enseignement supérieur (exemple : Ecole de Gestion et DECS, Ecole d'Ingénieurs complétée par une formation de gestion).

Lieu de travail : CASABLANCA.

Les premiers entretiens auront lieu à Paris, Toulouse, Marseille et Grenoble.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :

ROYAL AIR MAROC
34, avenue de l'Opéra,
75002 PARIS.



SEMA METRA CONSEIL

SEMA-METRA

Nous recherchons
pour des détachements de longue durée dans des pays en développement

Des Experts Comptables confirmés
(réf. 3)

capables :
- de diriger des services comptables
- de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de gestion analytique et budgétaire.

Des Diplômés d'Ecoles de Commerce
(réf. 4)

ayant une solide expérience :
- des problèmes de gestion de trésorerie
- d'audit interne.

La priorité sera donnée à des candidats ayant une première expérience professionnelle de 8-10 ans de préférence dans des pays en développement. Une connaissance du secteur transport sera un atout supplémentaire.

Adresser CV et photographie récente en précisant la référence choisie à
SEMA METRA CONSEIL - 70, rue Cortambert 75016 Paris

Importante entreprise d'Exploitation et de Transformation de bois implantée au Gabon. LEADER EN AFRIQUE dans ses domaines d'activité, recherche pour son usine de contreplaqué :

UN INGENIEUR METHODES

qui sera chargé :
- des études d'aménagement des postes de travail et d'implantation des matériels ;
- de préparer les budgets et de contrôler les dépenses ;
- d'informatiser la gestion de la production sur micro-ordinateur, etc...

Ce poste s'adresse de préférence à un Ingénieur de type Arts et Métiers ou équivalent, âgé de 28 ans minimum, ayant 5 à 10 ans d'expérience dans un poste similaire ou un bureau d'études, et sachant mettre en valeur ses qualités de réflexion, précision et créativité.

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE CONTREPLAQUES

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE PLACAGES

Ces deux derniers postes, évolutifs, s'adressent à des Ingénieurs de 30 ans minimum, du type Arts et Métiers, ENSI, ESB, ou à défaut aux titulaires d'un BTS ou DUT à dominante mécanique.

Ils seront attribués en priorité à des candidats disponibles, méthodiques et rigoureux, ayant le sens de l'encadrement, et justifiant d'une expérience industrielle de 5 à 10 ans, si possible dans le bois.

Ces trois postes sont à pourvoir rapidement. En sus de la rémunération, leurs titulaires bénéficieront des avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo s/réf. 11175 à
PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

Pierre Lichau S.A.

BANQUE INTERNATIONALE BASÉE A TUNIS

recherche

ANALYSTE DE CRÉDIT CONFIRMÉ

FONCTION :
Analyse technique et financière de dossiers de crédit. L'étude des risques pays et celle de secteurs d'activité industrielle ou commerciale. Suivi des affaires déjà réalisées.

PROFIL :
- Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école commerciale ou diplôme économique, MBA apprécié) ;
- 5 ans d'expérience minimum dans la profession acquise de préférence dans un département international ;
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer c.v. + photo à :
TUNIS INTERNATIONAL BANK,
18, avenue des Etats-Unis, TUNIS.

Pour notre Filiale Européenne à OBERURSEL (Allemagne Fédérale), nous recherchons un

Ingénieur Commercial

Diplômé d'une grande école, il aura une expérience en matériel et en exploitation d'une unité industrielle.
Ses fonctions consisteront à étudier et à négocier avec nos clients des applications du vide tant au point de vue technique que commercial.
En dehors d'une connaissance parfaite de la langue française, de bonnes notions d'anglais et/ou d'allemand sont indispensables.

NASH PUMPEN G.m.b.H.
Hohemarkstrasse 15 - D-6370 OBERURSEL
Tél. : 19.49.6171.27011

CONTESSE

CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.
Recherche et développement

recherche
pour son Service brevets
jeune

INGÉNIEUR

possédant une bonne formation en électronique ou en physique.
Quelques années de pratique et diplôme du CEIPI ou de mandataire près l'OEB appréciés.
Adresser dossier de candidature (CV, prétentions) à la Direction du CSEM, Maladière 71, 2000 Neuchâtel 7, Suisse.

---

emplois régionaux

emplois régionaux
emplois régionaux

▶▶ RÉGION DE LYON

Le recrutement des Cadres

au sein d'une équipe performante et dont la clientèle commerciale et industrielle est très fidélisée constitue une opportunité de carrière exceptionnelle que nous offrons à un consultant semi-confirmé ou débutant, exclusivement psychologue, possédant un **D.E.S.S. ou Psycho-Prat**, souhaitant une activité autonome dans un environnement libéral, mais apportant une disponibilité entière.
Écrire sous réf. 28638/LM à Havas-Contact, 11, rue Président Carnot, 69002 Lyon, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

UNE CARRIÈRE COMMERCIALE AUPRÈS DES PARTICULIERS

DANS UNE

BANQUE PRIVÉE

GÉRER le patrimoine de nos clients, les **CONSEILLER** dans leur choix de placements à l'aide d'une grande variété de produits performants et **DÉVELOPPER PAR PROSPECTION** une nouvelle clientèle.

C'est ce que vous propose de faire
UNE BANQUE PRIVÉE EN PLEINE EXPANSION
en rejoignant son réseau commercial clientèle privée dans ses agences de province
(Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur)

- VOUS êtes entreprenant et dynamique,
- VOUS avez 25-30 ans environ et possédez Bac + 2. Un DUT des techniques de commercialisation ainsi qu'une première expérience commerciale seront très appréciés.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº 310.422 M,
7, rue de Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 07,
qui transmettra.

Lectra Systèmes

Société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement (MOCN) de haute technologie.
- C.A. croissance annuelle : 60 à 70 %.
- Douze filiales.
- Vocation exportatrice très marquée.

Une mission relationnelle et technique pour notre

FORMATEUR/RÉDACTEUR H/F

Niveau Ingénieur ESITE, ENSAIT ou équivalents appréciés.
Au sein du service Documentation/Formation-interne il participera :
- à la formation de notre personnel France et filiales à l'utilisation de nos machines de CAO/FAO,
- à la rédaction de la documentation correspondante,
- aux tests d'utilisation des logiciels équipant ces machines.

Une bonne connaissance du milieu industriel de la confection et de la langue anglaise est appréciée.
Poste basé à Cestas, disponible immédiatement.

Merci d'adresser vos candidatures, C.V. et photo sous réf. FR 2000 à LECTRA SYSTÈMES S.A.
Chemin du Marticot - 33610 CESTAS



pour son établissement de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

RECHERCHE

INGÉNIEUR PRODUCTION

Rapportant directement au directeur des fabrications, il est responsable de la fabrication d'éléments en aluminium et assure la gestion des potentiels humains et techniques.
Ce poste sera confié à un ingénieur A.M. ou équivalent ayant de préférence une expérience similaire de 2 ans minimum.
La personnalité, la disponibilité, le sens de l'organisation et des contacts humains, constitueront des critères déterminants pour la sélection. **Référence 9104 MO.**

INGÉNIEUR MÉTHODES

Il sera chargé, sous l'autorité du directeur des méthodes, de l'établissement des projets, des études de procédé de fabrication, de l'achat des machines et outillages et de la mise en fabrication d'éléments de refroidissement en aluminium (productivité, réduction des coûts, amélioration des procédés...).
Jeune ingénieur mécanicien diplômé A.M. ou équivalent, il a si possible une expérience de 2 ou 3 ans dans l'industrie. **Référence 5306 MO.**

AGENT DE MÉTHODES

Chargé des études d'outillage et des améliorations de productivité dans le domaine de la mécano-soudure et des presses.
Titulaire d'un BTS fabrications mécaniques ou équivalent, le candidat aura nécessairement une expérience minimum de 2 à 3 ans.
La pratique de l'étude et de l'analyse des temps est souhaitée.
La connaissance des techniques et technologies de pointe sera appréciée (CNC, plasma, laser). **Référence 5312 MO.**

AGENT DE MÉTHODES

Spécialisé dans le domaine du moulage sous pression des matières plastiques, il sera chargé de la définition des outillages et des procédés de moulage, de leur amélioration, de leur évolution ainsi que de l'étude et de l'analyse des temps.
En outre, pourront lui être confiés la mise en route, le suivi et les améliorations d'une ligne de montage de sous-ensembles automobiles (choix des outillages de montage, devis techniques, établissement des gammes pour les opérations d'assemblage).
Titulaire d'un BTS transformation des matières plastiques, le candidat aura de préférence une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de l'injection. **Référence 5207 MO.**

JEUNE DUT GESTION DE PERSONNEL

Rejoignant l'équipe des relations humaines, il se verra confier un certain nombre de tâches relatives à la gestion administrative du personnel et à la gestion des postes.
Le candidat sera débutant ou aura 1 ou 2 ans d'expérience. **Référence 8111 MO.**

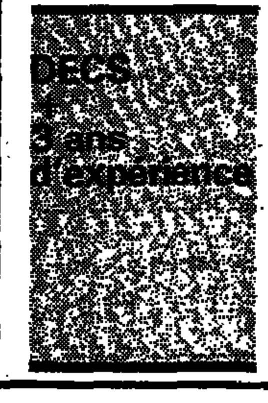
Pour tous ces postes, l'anglais est indispensable.
Possibilité d'évolution pour candidats de valeur et à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite, c.v. photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à S. REYMOND, relations industrielles, B.P. 228, 08102 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX.

Une volonté de perfection



Responsable administratif et comptable
Région lyonnaise



P.M.E. — 100 personnes, C.A. 70 MF — filiale d'un important groupe industriel français recherche son responsable administratif et comptable.

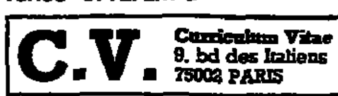
Agé de 30 ans minimum et titulaire du **DECS**, vous avez une expérience similaire de 3 années (au moins) en **entreprise**.

Rattaché au Directeur de la Filiale, vous prendrez la responsabilité complète de la comptabilité et de l'administration de l'entreprise.

La connaissance de l'utilisation de la mini-informatique sera particulièrement appréciée.

Poste basé à 15 minutes de Lyon dans une région très agréable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (exigée) et prétentions, sous la référence 3772/LM à







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LYON

UNE FONCTION CLEF POUR UN INGENIEUR A FORT POTENTIEL : **calor**

CONCEVOIR, DEVELOPPER ET INDUSTRIALISER DES PRODUITS NOUVEAUX

Nos produits, notre technicité nous positionnent comme Leader, en France et dans plusieurs pays d'Europe, sur les marchés du Repassage, du Petit Lavage, du Chauffage Electrique d'Appoint ainsi que de la « Beauté »...

Notre redéploiement est fondé sur une forte capacité d'**Innovation-Produit** à travers un processus de création originale dans un contexte de management participatif et décentralisé.

C'est dans ce cadre que notre **département Chauffage et Lavage d'Appoint** recrute

son responsable études et industrialisation

Ingénieur Grande Ecole (formation Mécanique) de 30/35 ans, vous possédez une expérience industrielle confirmée dans la conception et la production d'appareils électriques grandes ou moyennes séries.

Vous maîtrisez les techniques de Montage, la Thermique, la Plasturgie et le Travail des Tôles minces.

La Gestion Industrielle vous est familière.

Interlocuteur industriel privilégié des services Marketing et Etudes et Recherches, vous animerez une équipe de techniciens d'études et de méthodes (produit et process) et vous piloterez des projets complets de Création et d'Industrialisation de nouveaux produits.

GROUPE SEB

La pratique de l'anglais et des connaissances électroniques sont des « + » appréciés.

A terme, de réelles perspectives d'évolution peuvent s'ouvrir à vous dans l'un des trois départements de notre Société ou même au sein du GROUPE SEB.

Merci d'écrire avec lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, CALOR, B.P. 8353, 69356 LYON Cedex.

SEB



INGENIEUR MECANICIEN ELECTROMECANICIEN

POUR DIRIGER DEPARTEMENT RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Rattaché directement à la Direction de l'Etablissement, vous serez le **manager** d'un Bureau d'Etudes Produits, d'un laboratoire, d'un atelier de prototypistes et vous coordonnerez les actions de vos services avec celles des autres fonctions de l'entreprise : Marketing, Industrialisation, Qualité, Production ...

Votre formation A.M., ENSI, INSA, ICAM ..., votre goût pour la conception, votre expérience d'au moins 5 ans en Bureau d'Etudes Produits et votre connaissance de l'anglais vous permettent de diriger un groupe de 25 personnes chargé de faire évoluer les gammes de produits existants et **concevoir nos produits nouveaux** destinés à 50% à l'exportation.

Votre habitude à l'assistance de l'informatique (CAO, Micro) sera un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste qui exige des qualités de communication, d'organisation et d'efficacité immédiate.

Le poste s'adresse à un candidat d'environ 35 ans et la rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Il est à pourvoir à **Selongey (Dijon 35 kms) au sein d'un Etablissement Industriel de 1.000 personnes.**

ERS, à qui nous avons confié ce recrutement, vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à **ERS** - 37, rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS.

PREMIERE BANQUE INTERREGIONALE FRANCAISE



CREDIT EXPORT

ANALYSER, CONSEILLER, REDIGER...

Avec 300 agences et 4200 personnes, nous intervenons dans tous les aspects de la vie économique nationale et internationale. Aujourd'hui, la Direction du commerce extérieur, pour renforcer son constant développement, recherche un Responsable « crédit exportation ».

Chargé du montage et de la mise en place de crédits à l'export de tous types, vous aurez aussi un rôle d'assistance technique et commerciale à la clientèle et au réseau d'agences.

Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une grande école commerciale ou de l'université, vous avez pratiqué la banque et vous justifiez de 4 ans d'expérience.

Vous connaissez parfaitement les techniques de financements des crédits moyen et long terme à l'exportation.

Vous êtes capable de rédiger des contrats commerciaux, de conseiller la clientèle dans ce domaine et de procéder à l'analyse technique des risques.

Une parfaite maîtrise de l'anglais (lu, parlé et écrit) est impérative.

Ce poste basé à LYON implique de fréquents déplacements.

Dynamique, ouvert sur l'avenir, vous souhaitez évoluer avec nous : adressez lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant votre salaire actuel, ou téléphonez pour un contact personnel à Yves GRENOT - SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE - Direction du Commerce Extérieur - 8, rue de la République - 69001 LYON - Tél. 7/892.02.09.



MEDIA BA

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

THOMSON SEMICONDUCTEURS
RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION

Près d'AIX-EN-PROVENCE, nous concevons, fabriquons et commercialisons les circuits intégrés de demain. Notre forte *croissance (500 millions de C.A., 900 personnes) fait du contrôle de gestion, une fonction clé dont nous cherchons le* RESPONSABLE.

Assisté d'une équipe de 5 personnes (dont 3 cadres), vous participez en priorité aux décisions de management ; ceci en élaborant des scénarios financiers optimisés. Vous analysez les résultats économiques en mettant en valeur les *éléments significatifs pour la Direction de l'entreprise. Enfin, vous êtes responsable de la formulation du plan stratégie et* du budget.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESSEC) et vous avez une expérience confirmée (5 ans minimum) du contrôle de gestion en milieu industriel. Vous parlez couramment anglais et maîtriser les méthodes de contrôle de gestion anglo-saxonnes. Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer rapidement vers une Direction Financière au sein de THOMSON SEMICONDUCTEURS.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. *79118/LM à Emmanuel CHARPIN — EUROTECHNIQUE — B.P. 2 — Z.I. — 13790 ROUSSET.*



HAVAS CONTACT

Responsable comptabilité banque

Banque Populaire d'Armorique

La Banque Populaire d'Armorique - 450 collaborateurs, 38 agences - est implantée dans les Côtes du Nord et le Finistère Nord. Elle met actuellement en place les moyens matériels et humains permettant de mener à bien un plan pluri-annuel ambitieux, qui comporte la rénovation complète de son réseau et la construction d'un nouveau siège. Dans ce contexte, elle recherche son responsable comptabilité. Rattaché au directeur planification et gestion, et supervisant 6 personnes, il prendra en charge l'ensemble de la fonction comptabilité générale - bilans et comptes de résultats, déclarations fiscales et administratives...-. Dans le cadre d'un nouveau plan informatique, il sera amené, en liaison avec le service contrôle de gestion, à rénover le système comptable et à mettre en place une comptabilité analytique et budgétaire. Ces fonctions requièrent, après une formation DECS ou expertise, une expérience prouvant une excellente maîtrise des techniques comptables et de la fiscalité, acquise si possible dans le secteur bancaire et dans un contexte hautement informatisé. Ce poste présente de réelles perspectives de progression au sein d'une structure évolutive. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence A/1378M.



1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son RESEAU CABLE EXPERIMENTAL de Biarritz

INGENIEUR

RESPONSABLE DE LA REGIE AUDIOVISUELLE DE DIFFUSION

Il animera une équipe de techniciens supérieurs chargés du lancement puis de l'exploitation de cette régie de diffusion.

Les équipements informatiques et audiovisuels à mettre en œuvre permettront d'offrir pour la 1re fois sur un réseau câblé un service de programmation TV par les abonnés.

Il est demandé une première expérience mais les candidatures de débutants présentant une bonne motivation seront examinées.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo à CONSILIA, 5, rue Lincoln, 75008 Paris.

CONTESSE

Consilia

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Le CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES VOSGES recherche pour l'associer au développement de son bureau de

SAINT-DIE

Directeur d'agence

PROFIL :

- aptitudes commerciales,
- connaissances bancaires approfondies (BP Banque ou ITB, *diplôme* supérieur),
- expérience acquise auprès d'une clientèle d'entreprises et de particuliers.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au Service du Personnel - CRCAM des Vosges - B.P. 84 88003 EPINAL

CREDIT AGRICOLE DES VOSGES

Groupe Laboratoires FOURNIER

Pharmacie - Chimie - Hygiène,

4 sites sur DIJON

souhaite engager

un Ingénieur Sécurité

Rattachement Direction Technique Groupe.

Missions d'assistance - Conseils aux responsables opérationnels, mission d'information, prévention, formation d'*intégration de la* Sécurité dans l'activité professionnelle.

Homme de terrain, bonne connaissance de la législation hygiène et sécurité industrielle et établissements classés, sens critique, curiosité.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, de préférence chimiste, déjà expérimenté ; des candidatures de personnes formées dans des écoles spécialisées (IST Grenoble,...) seront appréciées.

*Envoyer lettre de candidature, CV détaillé, photo (retournée) et prét. à: **Laboratoires FOURNIER** Direction du Personnel 42, rue de Longvic 21300 CHENOVE*

Cabinet Expertise Comptable. Avignon

Connu pour son sérieux, notre cabinet possède une clientèle d'entreprises régionales importantes. Nous recherchons pour assister le Responsable du Cabinet un collaborateur capable de prendre en charge un certain nombre de dossiers clients.

A 30 ans environ, titulaire du DECS, vous avez une expérience de 2/3 ans en cabinet. Rémunération de l'ordre de 150 000 F.

Adressez votre dossier de candidature à J.Y. MIRALES, La Guirlande, 82, 75 rue Fontcarrade, 34000 MONTPELLIER.

UN COLLABORATEUR

DESSEIN



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Grande ville de Bourgogne

INGENIEUR AUTOMATICIEN

Participer, en tant que chef de projet, à l'automatisation d'installations industrielles complexes (fabrication en continu de grandes séries), telle est la mission globale de cet ingénieur automaticien. Il rédige les cahiers des charges avec les usines, il écrit et met au point les programmes d'application, il suit le travail de programmation (sous-traité à l'extérieur), il assiste au démarrage et forme le personnel associé aux nouveaux automatismes installés. Il s'assure de la cohérence en matière de matériel et de logiciel.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur automaticien diplômé de l'enseignement supérieur. Sa première expérience professionnelle (3 ans environ) lui a permis de valider ses connaissances en mécanique, instrumentation et électronique. Il est particulièrement motivé par l'application industrielle de procédés technologiquement très évolués.

La taille de la Société, son développement, son appartenance à l'un des premiers groupes industriels français garantissent des possibilités de carrières multiples et variées.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M4/212 AW à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Industrie
19, rue de Berri 75008 PARIS.

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VEREZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

TOULON
Ingénieur mécanicien
fort potentiel
structures - matériaux

PUISSANT ORGANISME D'ÉTAT à vocation industrielle, recherche pour l'une de ses équipes chargée de la discrétion acoustique des bâtiments de la *Marine* Nationale, un **jeune Ingénieur.**

Son action portera sur le développement des techniques d'utilisation des matériaux amortissants et des méthodes à intégrer dans les procédures de calcul des structures pour réduire le rayonnement acoustique des navires, en relation avec les organismes constructeurs internes et les industriels coopérants.
Ce poste conviendrait à un ingénieur (ENSTA, ECP, Mines, Ponts, AM...) possédant une solide formation de base en dynamique des structures et des connaissances dans les matériaux plastiques, viscoélastiques et élastomères.
Le candidat recherché aura des qualités incontestables de dynamisme, d'autonomie et d'initiative ainsi que des capacités relationnelles marquées.

Ecrire sous réf. XH 206 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

REGION RHONE-ALPES

Une importante entreprise d'un millier de personnes qui fabrique et commercialise des produits très techniques pour l'industrie,

recherche

chef du service informatique

Ce poste intéresse un candidat d'au moins 32 ans, de solide formation générale et technique. Une première expérience réussie notamment en gestion de production dans un environnement industriel et sur matériel IBM, est souhaitée.

Il lui sera demandé d'élaborer la stratégie informatique de l'entreprise à partir des orientations de la Direction Générale et de mettre en œuvre auprès de ses collaborateurs une politique d'assistance aux utilisateurs.

La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire. Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé, sous référence 3750-M à Manrégies qui transmettra (discrétion assurée).

Manrégies
3 RUE D'HAUTEVILLE, 75010 PARIS



GRAFFENSTADEN
MACHINES-OUTILS
(STRASBOURG)

recherche dans le cadre de ses objectifs de développement de systèmes automatisés flexibles d'usinage pour étoffer son équipe

• SYSTEMES PRODUCTIQUES

des ingénieurs polyvalents disposant d'une bonne expérience (5 ans environ) dans l'une (ou plusieurs) des disciplines :
- Informatique industrielle (micro P.C. ...)
- Mécatronique (machines-outils, manutention...)
- Communication (réseaux locaux, protocoles,...)
- Automatique (CN, API, ROBOTS,...)

Le goût pour le travail en équipe, la motivation pour l'innovation, l'esprit pionnier sont nécessaires pour aborder les techniques permettant la révolution productique qui caractérisera cette fin de siècle. La rémunération sera fonction de l'expérience.
RÉF. S.P.L.M.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions en rappelant la référence sous N° 957 à

SOPIC - B.P. 31
67001 STRASBOURG CEDEX
qui transmettra.

URGENT CHERCHE PROFESSEUR LETTRES
clas. mini. DEUG, CES Authon-du-Perche, 50 km Chartres, poss. logt 16 (37) 49-01-61.

Société ingénierie internationale ovine et caprine, pour remise à jour fichier experts, RECHERCHE : agro-économistes, vétérinaires, ingénieurs ovin et caprin. Adr. c.v. : PROSEMOC, 57 bis, boulevard Béranger, 37000 Tours.

Sté de Conseils Juridiques
NORD/PICARDIE
recherche
1) CONSEIL FISCAL
confirmé.
1) CONSEIL FISCAL
débutant.
Ecr. s/n° 7 882 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BANQUE RÉGIONALE
(région RHONE-ALPES)
ORGANISATEUR
(formation BAC + 3 ou 4)
- Prêt à rejoindre équipe dynamique.
- Soucieux de productivité.
- Bon banquier.
- Esprit de synthèse.
- Sens des relations.
- Familiarisé avec l'informatique.

Adr. let. man., cv, photo et prét. s/réf. 3 705 M à OCBF SERVICES, 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS
DIVISION MILITAIRE ET SPATIALE
GRENOBLE

Notre division, nouvellement créée, connaît un essor rapide. Nous recherchons des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

prêts à participer à notre challenge.

Pour la DIRECTION TECHNIQUE
— Ingénieurs de conception de circuits intégrés logiques en technologie C.MOS,
— Ingénieurs de conception de circuits intégrés linéaires en technologie MOS et BIPOLAIRE.

Pour la QUALITÉ
— Ingénieur fiabilité pour assurer l'homologation et la qualification des produits, la mesure et le suivi de leur qualité et de leur fiabilité et optimiser les résultats.

Pour ces postes une expérience dans le SEMICONDUCTEUR de 3 à 5 ans est souhaitable et la maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à THOMSON SEMICONDUCTEURS — D.M.S. — B.P. 27 — 38120 SAINT-EGREVE.

THOMSON
SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT



PREMIER FABRICANT EUROPEEN DES MARQUES DE DISTRIBUTION EN PRODUITS D'HYGIENE POUR FEMMES ET ENFANTS RECHERCHE :

DIRECTEUR POUR SA PRINCIPALE USINE (450 personnes)

Vous serez le garant du service aux clients et de la qualité des productions dans le respect des budgets. Pour ce faire, vous vous appuierez sur les services production, logistique, maintenance et contrôle qualité dont vous aurez la responsabilité. Cette excellente opportunité s'adresse à un candidat d'environ 35 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant une expérience industrielle dans les secteurs du textile, du papier ou de la mécanique à un poste de responsabilité équivalente.

Esprit coopératif, ouvert à l'adaptation permanente, le candidat retenu devra avoir démontré ses capacités à animer et commander les hommes.

Anglais courant indispensable, allemand souhaitable.
Poste à pourvoir en Métropole Lilloise.

DIRECTEUR DE LA QUALITE

Rattaché au Directeur Général des Opérations, vous aurez pour mission de faire progresser la qualité des productions, en France et à l'étranger, en assurant une direction de spécialité sur les organisations qualité de l'ensemble des usines.

Agé de 35 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant une expérience industrielle de terrain et de laboratoire contrôle et développement, dans les secteurs de la chimie, du textile ou du papier, vous devrez avoir fait preuve de sérieuses capacités d'animation et de diplomatie, rigueur et obstination.

Anglais courant indispensable, allemand souhaitable.
Poste à pourvoir en Métropole Lilloise.

L'expansion très rapide de CELATOSE S.A. ouvre pour chacun des postes proposés de très larges possibilités d'évolution.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à Direction des Ressources Humaines - CELATOSE S.A. B.P. 734 - 59657 Villeneuve-d'Ascq Cedex.

CONTESSE

JEUNE INGENIEUR EN ELECTRONIQUE OU ELECTROMECANIQUE

CREER ET «FAIRE» TOURNER UNE AGENCE A : AMIENS, AVIGNON, NANCY, ORLEANS ou REIMS...

où vous agirez en véritable chef d'entreprise, puisqu'il s'agit de lancer et développer une agence commerciale avec, dans un premier temps, la seule aide d'un technicien de maintenance et d'une secrétaire.

Premier constructeur (6ème mondial) d'automates programmables, nous vous soutiendrons par toute notre logistique, nos performances (CA supérieur à 1 MF/homme, rentabilité 15% avant impôts), notre notoriété.

Doté d'une solide formation technique et d'une expérience de 2 à 5 ans dans la vente de biens d'équipements électriques, électroniques et/ou électromécaniques, vous avez déjà prouvé qu'un bon technicien peut être aussi un bon commercial !

Ces postes offrent une très large autonomie d'action où l'intéressement aux résultats peut «faire gonfler» votre rémunération jusqu'à + 25%. Et il ne s'agit là que d'une première étape vers une carrière nationale ou, pourquoi pas, internationale. C'est en tout cas le potentiel que nous souhaitons trouver chez les candidats qui voudront bien confier leur dossier (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf.8530M à notre Conseil.

Cabinet ROUBEIX DECISION, 32 rue des Volontaires - 75015 PARIS

DESSEIN

Société coopérative de banque à vocation régionale, qui fait partie de l'un des premiers groupes bancaires français, ***LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES***

La Banque Populaire de l'Allier et de Roanne recrute le

responsable risques de sa succursale de Moulins

Placé sous l'autorité immédiate du Directeur du Groupe d'agences de Moulins, il aura pour mission d'assurer la sécurité financière des concours à court, moyen et long terme du Groupe d'Agences, dans le cadre des instructions qui lui seront données par le directeur du Groupe et le département Exploitation-Crédits du siège social.
Ce diplômé de l'enseignement supérieur économique et financier sera un professionnel de la banque, doté d'une connaissance approfondie des mécanismes financiers de l'entreprise et des crédits à la clientèle.
Sa classification et sa rémunération seront en rapport avec l'importance du poste et de la mission dévolue.
Prière d'adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à M. MERCIER - B.P.A.R. - BP 100
03101 MONTLUCON Cedex.

Pierre Lichau S.A.

Importante société internationale fabriquant des biens de consommation durables, pour la filiale française d'un C.A. de 120 Millions de F. 250 km SUD-OUEST DE PARIS

Jeune adjoint au directeur administratif et financier

Son rôle consistera à seconder le Directeur Administratif et Financier dans toutes les fonctions inhérentes à ce poste (comptabilité générale, analytique, contrôle de gestion, budgets, reporting) suivant les normes anglo-saxonnes.

Expérience réussie de 2/3 ans minimum dans une fonction financière opérationnelle ou en cabinet d'audit. Très bonnes connaissances de la comptabilité anglo-saxonne exigées.

Formation supérieure DECS ou équivalent et parfaite maîtrise de l'anglais.

Précis, rigoureux, le candidat aura à s'intégrer dans une petite équipe très performante. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 25017-M à

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RHONE-ALPES
LE CENTRE INTERNATIONAL DE FOIRES ET SALONS SPÉCIALISÉS D'UNE VILLE DYNAMIQUE

recherche

COMMISSAIRE GÉNÉRAL H./F.

chargé du marketing et du développement

200 000 F +

NOTRE POSTE :

Rattaché à la Présidence, il aura pour mission de faire évoluer nos manifestations existantes, de piloter des projets de diversification et d'animer l'ensemble du personnel commercial.

VOTRE PROFIL :

30/35 ans, vous avez l'expérience de la fonction et un sens aigu des relations humaines. Le poste nécessite une très bonne présentation et surtout une grande disponibilité et un sens de l'animation très développé.

Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalente. Langues étrangères requises : anglais, allemand.

Larges perspectives d'évolution.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + prétentions + photo sous réf. 312 979 M, à RÉGIE-PRESSE. 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07.

Une entreprise allemande
de construction de machines
implantée en France

Cette société de vente fait partie d'une entreprise de constructions mécaniques du sud ouest de l'Allemagne, qui fabrique des machines d'usinage spécial à commande électronique, distribuées dans le monde entier.
Elles sont utilisées dans presque toutes les industries ainsi que dans l'artisanat.
En conséquence, le marché est très étendu.
En raison d'un fort accroissement du chiffre d'affaires et dans le cadre du développement du réseau commercial en France, nous recherchons un

ingénieur des ventes

Pour chacun des secteurs suivants :
RHONE-ALPES, ALSACE-LORRAINE, BRETAGNE-NORMANDIE.

Les candidats parleront couramment l'allemand.
La préférence sera donnée à de jeunes ingénieurs mécaniciens possédant quelques années d'expérience dans la vente, un grand talent de négociateur et d'organisateur, et le sens des responsabilités.
Ils bénéficieront d'une solide formation qui leur permettra de travailler de façon autonome dans une société saine et de bonne renommée.
D'autre part, ils pourront choisir librement leur domicile dans la région qui leur sera attribuée.

Veuillez vous adresser à M. Bernhard Magnus LICHTWER (conseiller) par téléphone (711) 221564 jusqu'à 18 heures ou envoyer lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photocopies des diplômes et certificats de travail en mentionnant vos prétentions. Confidentialité assurée.

Industrieberatung MEYER-MARK Stuttgart
Königstrasse 68, Postfach 891, D-7000 Stuttgart 1 (Allemagne)

MEYER MARK

Si vous n'êtes pas vous-même la personne que nous cherchons, peut-être la connaissez-vous ?

CHALLENGE POUR JEUNE DIPLOMÉ
+ 1ère expérience

A 30 ANS REALISEZ VOS AMBITIONS

Notre groupe, leader sur son marché, offre à un jeune cadre de Formation supérieure (ESC, maîtrise, ingénieur...) doté d'une première expérience réussie, la responsabilité de son Agence de Messageries située à RENNES.

Fonction : gérer un centre de profit, coordonner, contrôler et optimiser les opérations techniques et administratives en veillant à leur bonne rentabilité. Manager une équipe d'une centaine de personnes, soucieux de motiver son action et de développer son potentiel. Assurer le suivi de la clientèle existante tout en participant au développement de l'agence.

Votre ambition, votre sens de l'effort et vos qualités de "manager" doivent assurer votre réussite.

Adresser candidature manuscrite, CV et prétentions sous référence 436 R à HAVAS - 16 avenue de Crimée 35100 RENNES qui transmettra. Les candidatures Hommes ou Femmes seront traitées avec une entière discrétion.

Un très grand groupe industriel français reconnu pour ses technologies de pointe souhaite confier à deux *Jeunes Contrôleurs de Gestion la responsabilité* complete de lignes de produits stratégiques et à forte valeur ajoutée. Pour ces créations de poste, nous recherchons deux diplomés de l'enseignement supérieur; l'un sera rompu aux techniques d'audit anglo-saxonnes niveau Senior ou Supervisor, l'autre aura 4 ans d'expérience du " Cost Accounting " en milieu industriel.

2 Contrôleurs de gestion haut niveau

Votre mission de 2 à 3 ans en province à 120 Km de Paris sera un accélérateur important de votre carrière au sein du groupe. La rémunération saura satisfaire des candidats aussi exigeants que nous. Merci d'adresser votre dossier confidentiel sous référence 5-32A4 à Alain Nervet, 15, rue du Louvre 75001 Paris.

nervet pont conseil

---

elf aquitaine

recherche pour son Etablissement de LACQ (64)

INGENIEUR DIPLOME EN ELECTROTECHNIQUE

pour exploiter et faire évoluer une Centrale thermo-électrique classique et divers réseaux d'utilités (alimentation EDF, distribution électrique, réseaux vapeur, eau, air).
Une formation complémentaire en génie énergétique serait appréciée.
Expérience de quelques années de mises en service en milieu industriel souhaitable.
Goût pour organisation, le travail sur le terrain et l'animation d'un groupe d'une centaine de personnes.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en indiquant la référence 16980 à SNEAP Service Recrutement - 26, avenue des Lilas, Bât Mestressat, 64018 PAU Cedex.

---

responsable du marketing

TDS filiale de RUSTICA SEMENCES, à Toulouse, nous appartenons à un Grand Groupe Français. Dans le cadre de notre nouvelle structure commerciale, nous créons le poste de Responsable Marketing.

Rattaché à la Direction Générale, il a pour mission de développer le positionnement de nos marques dans la GRANDE DISTRIBUTION.

Il réalise les Etudes de Marché, étudie la rentabilité des produits, analyse leurs gammes, propose les axes stratégiques de développement, établit le budget du plan Marketing...
A l'écoute de la force de vente, il apporte son concours à la définition des Plans d'Action Commerciale; il suit et contrôle l'efficacité de ses interventions.

De Formation Supérieure avec option Marketing, ce responsable homme ou femme, doit justifier d'un savoir-faire en Marketing sur des produits commercialisés dans le secteur de la GRANDE DISTRIBUTION.

Votre candidature sera traitée avec discrétion, lorsque vous ferez parvenir un dossier complet : lettre manuscrite, CV, photographie, rémunération souhaitée, sous réf. M 5081, à l'attention de Marie-Françoise LAUTREC LEPY "Service Recrutement", 35, rue des Couteliers 31000 TOULOUSE.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise. Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

THERMIQUE INDUSTRIELLE

Entreprise industrielle privée - CA 350 Millions - à fort potentiel de développement, leader dans son domaine : ingénierie/exploitation d'installations relatives à l'économie et à la récupération d'énergie, recherche des **Ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole**

Ingénieur thermicien

CHEF D'UN SERVICE ETUDES ET TRAVAUX, il sera responsable d'un service d'une quinzaine de personnes très qualifiées - dont 3 ingénieurs - qu'il animera et dont il coordonnera les activités ; en particulier, il pilotera les choix et innovations techniques et supervisera la rédaction de cahiers des charges parfaitement précis, il aura également des contacts fréquents avec divers organismes publics et sera appelé à négocier avec les constructeurs de nos installations.
Cette fonction implique impérativement une bonne polyvalence technique, la connaissance des mécanismes de passation de marchés, l'expérience - en tout ou partie - de réalisations industrielles telles que chaufferie, raffineries....
Elle convient à un ingénieur ayant 8 à 10 ansde vie professionnelle, actif, rigoureux, autonome, apte à mener à bonne fin l'étude/conception d'installations complexes. *Réf. 71697/M*

Jeune ingénieur d'études électro-mécanicien

Intégré dans un service de conceptions d'installations thermiques, il sera responsable d'avant-projets et de projets, ainsi que d'études à caractère technique et technico-économique.
Cette fonction s'adresse à un ingénieur ayant 2/3 ans d'expérience dans l'étude d'installations thermiques industrielles.
Elle peut également convenir à un ingénieur débutant ayant fait des stages de longue durée dans un secteur comparable et passionné par ce genre d'activités. *Réf. 71698/M*

POUR CES DEUX POSTES, LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST TRES APPRECIEE.

Adresser lettre man., CV détaillé et photo, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, *Tour Chenonceaux, 95516 BOULOGNE Cédex, en indiquant la réf. choisie.*

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Chargé d'études marketing

Important groupe français dans le secteur des Assurances, nous développons au sein de notre Direction Commerciale la fonction marketing. Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans dans la fonction au sein du secteur tertiaire de préférence. Après l'élaboration d'études quantitatives, vous serez amené à jouer un rôle de conseil en développement auprès de nos agents : analyse de l'environnement et de la clientèle, propositions et *suivi d'actions, d'ordre organisationnel et commercial. Vos compétences professionnelles, mais aussi vos qualités de* négociateur et d'animateur, vous aideront à réussir dans ce poste. Basé à Paris, des déplacements en province sont à prévoir. Adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. 1135/M à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation
Conseils aux collectivités et entreprises

Pour développer ses activités d'accompagnement du développement Régional et désirant motiver son Personnel à cette démarche par une implication innovante recherche *HF*

ANIMATEUR DE PROJETS

(Rattaché à la Direction Générale du Groupe).
Intéressé par l'innovation économique, sociale et financière.
Sa mission sera de coordonner et de contrôler les actions en cours sur tout le territoire. Formation supérieure exigée.

Merci d'adresser votre CV, photo, lettre manuscrite sous la référence 695/M - GROUPE CRI - Direction du Personnel
5 avenue du Général de Gaulle — 92800 PUTEAUX

SECTEUR BANCAIRE
Paris-Province

Jeunes diplômés
HF

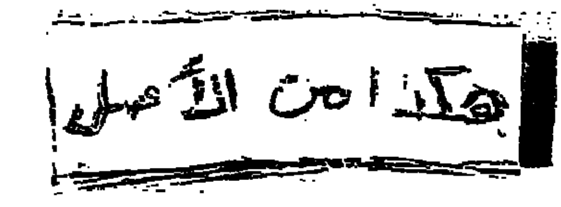
Enseignement supérieur commercial ou gestion.

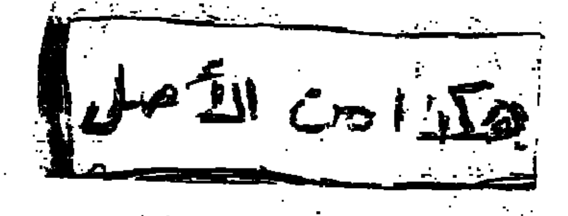
Des opportunités dans le secteur bancaire...
...à des postes de Direction d'Agence...
...pour des candidats ayant le goût des affaires et de la finance et la mobilité géographique indispensable à la profession.

Motivez votre intérêt pour cette offre en écrivant avec C.V. et photo à :

compagnie du crédit universel

Département du Personnel
152, boulevard Haussmann
75008 PARIS
Réponse assurée.







Compagnie Générale pour l'immobilier d'entreprise recherche

DEUX INGÉNIEURS RESPONSABLES DE PROGRAMMES

La C.G.I., spécialisée dans l'immobilier d'entreprise (bureaux et locaux d'activités), recherche pour son département Études et Réalisations deux Ingénieurs Responsables de Programmes.

Ces Ingénieurs diplômés - E.S.T.P., E.N.S.A.I.S. - éventuellement complétée par l'I.C.H. - ont une expérience professionnelle d'au moins 10 ans acquise en entreprise ou dans la promotion.

La pratique des études de prix et la connaissance de l'immobilier d'entreprise seraient, bien sûr, appréciées. Leur ouverture d'esprit et leurs qualités relationnelles leur permettent d'avoir de bons contacts avec les investisseurs, les mairies, les utilisateurs, les architectes mais aussi avec les techniciens et les hommes de chantier.

Les équipes, de dimension humaine, permettent de responsabiliser les ingénieurs dans des missions aux aspects variés.

La rémunération, fonction de l'expérience, est de nature à motiver un cadre de valeur.

Si ce profil correspond à vos acquis et à vos projets, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération annuelle sous référence M10/1542A à

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUSIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO







recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les moyens nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes évalueront les différentes fonctions de l'entreprise avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL

- *Formation Grande École d'ingénieur ou commerciale (X, Mines, HEC, IEP...) débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et une autre langue étrangère souhaitable.*
- *Les candidats démontreront de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux techniques d'analyse et de gestion pratique des Entreprises est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du groupe.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 710.



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

CRIBLE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous vous proposons de développer les structures permettant : l'essor d'un secteur de l'économie sociale et de dynamiser un ensemble de 3 millions d'adhérents dont le poids dans la société civile est appelé à s'accroître.

Votre MISSION, basée à PARIS, sera de :

- Coordonner les activités du groupement et gérer son personnel ;
- Définir une politique budgétaire incluant des objectifs d'autofinancement ;
- Animer l'informatisation du groupement ;
- Dynamiser une politique de conseil et d'assistance auprès des organismes affiliés.

Votre réussite en organisation, en gestion financière et informatisée, votre désir d'entreprendre, seront vos atouts essentiels.



Adresser c.v. et salaire actuel, sous réf. M.T. à
DIVISION RECRUTEMENT CONSEIL

SIGMA-FORMATION
Tour Rond-Point 93 — 65, rue du Général Gallieni, 93100 Montreuil

---

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES H/F

Nos structures, tout comme nos effectifs (actuellement 200 personnes) connaissent une très forte évolution. Le poste que nous vous proposons, placé sous l'autorité de la Direction Générale recouvre en fait trois dimensions.

- Sur le plan gestion et administration du personnel, vous adaptez et mettez en place de nouvelles procédures, contrôlez, optimisez les traitements informatiques des rémunérations, suivez et orientez les carrières de nos collaborateurs.
- Plus fonctionnellement, vous définissez, en liaison avec la Direction Générale, la politique de personnel, recrutez les candidats de hautes compétences et dotés d'un fort potentiel. Vous entretenez pour cela des relations permanentes avec nos différents Départements et l'environnement externe, et, c'est important, vous veillez à la qualité de la communication interne pour renforcer l'adhésion de nos collaborateurs aux objectifs et aux valeurs de l'entreprise en favorisant leur épanouissement.
- En outre, vos responsabilités recouvrant les Services Généraux, vous gérez l'ensemble de nos établissements aux plans matériels, prévoyez les investissements nécessaires et contrôlez leur réalisation.

Ce poste d'importance stratégique, justifie bien le profil suivant : une formation supérieure bien sûr, mais surtout une assez longue expérience (5/6 ans) vous ayant fait prendre des responsabilités opérationnelles globales dans la fonction personnel. L'idéal voudrait que cette expérience soit acquise dans un secteur de pointe et si possible dans une société anglo-saxonne.

Adressez votre dossier de candidature à notre Conseil sous référence 751 M.
ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

MEMBRE DE SYNTEC



Dans le cadre de ses activités Génie Logiciel et Télématique (200 personnes), SYSECA propose à un jeune diplômé des grandes écoles de Commerce (HEC, ESC, ESSEC...) possédant une expérience d'environ trois ans un poste de

GROUPE SYSECA

responsable produits

Il lui sera confié la définition, la mise en place et le développement de :
- la stratégie marketing,
- la politique de prospection et de vente,
- les actions de promotion, etc.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. M 0810 à Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises



GROUPE BERNARD JULHIET

L'une des 7 sociétés du Groupe Bernard Julhiet, notre vocation est l'utilisation du téléphone comme moyen de développement de l'activité commerciale des entreprises. Reconnu comme un des leaders dans notre secteur, notre évolution nous amène à étoffer notre structure. Nous recherchons :

2 consultants en marketing téléphonique

Vous rejoindrez l'équipe de ceux qui chez nous conseillent les entreprises dans l'utilisation de ce puissant outil qu'est le téléphone. Développement d'un portefeuille de grands comptes, analyse et préconisation, coordination d'opération sont les axes principaux de notre action.

La trentaine au moins, vous avez une formation Bac + 4, une expérience même courte de la vente de services ou de conseil : mieux vous venez du marketing direct.

2 formateurs animateurs de stages

Pédagogues, vous aimez communiquer et convaincre. Nous vous confierons sur toute la France l'animation des stages destinés à l'utilisation optimum du téléphone. Créatifs vous savez faire évoluer nos schémas et renouveler la matière enseignée...

Bac + 2 ou 4, débutant ou ayant une première courte expérience de l'entreprise, vous venez d'un service formation ou tout simplement du conseil.

Dynamisme, rigueur, sens de la communication, forte implication de vous-même sont parmi les qualités que nous apprécierons de trouver en vous... et qui vous feront évoluer au sein de notre Groupe.

Merci de nous adresser lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse.
Référence 2253M - 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

HAVAS CONSEIL MARSTELLER

Important groupe de publicité international

recherche

AUDITEUR

pour ses filiales européennes (CEE + Suisse) afin de lui confier les missions suivantes :

- Audit comptable ;
- Revue du contrôle interne ;
- Vérification de la bonne application des procédures groupe ;
- Et toutes interventions de nature comptable ou financière pour assister les directions locales.

Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup. de Co) le candidat aura une expérience d'un an ou deux dans un cabinet d'audit ou dans le service d'audit interne d'un grand groupe.

- Le poste est basé à Paris, mais implique néanmoins des déplacements de l'ordre de 3 à 4 jours par semaine.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable.



Si ce poste vous intéresse, adressez votre candidature (C.V., photo, prétentions) à HCM - Service du Personnel, 135, av. Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY CEDEX.

Développez nos outils de management



Important GROUPE FINANCIER privé (2000 personnes, 117 agences) spécialisé dans le financement des entreprises et des particuliers, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité en France.

Notre DIRECTION des ETUDES FINANCIERES travaille dans un environnement informatique évolué et utilise des outils d'aide à la décision très élaborés. Elle cherche à s'adjoindre un jeune

HEC, ESSEC, IEP

A partir d'une banque de données statistiques que vous mettrez en place, vous serez chargé de concevoir pour la Direction Générale et les Directions Opérationnelles un système d'information, d'animation et de pilotage de l'ensemble des activités de notre groupe. Cette mission de 15 mois environ vous mettra en contact avec nos différents services et vous donnera une vision globale du fonctionnement d'un groupe financier. Vous serez alors à même de prendre un autre poste de responsabilité dans l'une de nos directions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5101 M à notre Conseil, CINOREN, 69 rue Lafayette - 75009 Paris.

cinoren

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

X, MINES, CENTRALE, ESE, INSA, A & M, ENSI
HEC, ESSEC, ESCP, MBA, ESCAE

à l'INFORMATIQUE

des projets passionnants, entre autres : • un nouveau système interactif pour la commercialisation des produits et le suivi des ventes • l'informatique de gestion de production à l'échelle européenne IBM 4381/4341, HP, VM/CMS, DOS/VSE, SGBD TOTAL, *CICS/MANTIS, RAMIS, INFOCENTRE, ...* Réf. 10MOI.

au MANUFACTURING

• automatisation • organisation *industrielle* • *robotique* • chimie ; pour les processus de fabrication les plus performants au *niveau mondial,* à Amiens comme à Marseille. Réf. 10MOP.

à la RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

un produit nouveau en France tous les trois mois... Une affaire qui marche. *Réf. 10MOR.*

au DEPARTEMENT COMMERCIAL

c'est une filière rapide vers le Top-Management, alliant vente, marketing et merchandising... et je pourrai démarrer en flèche dans une Direction Régionale (Paris, Lyon, Lille, Nancy, Toulouse, Nice, Rennes) Réf. 10MOS.

aux FINANCES...

le business : les prévisions de profit, les prix, les lancements et la gestion des marques, les budgets, l'analyse de la concurrence, ... la stratégie de l'entreprise. Réf. 10MOF.

PROCTER & GAMBLE bien connu pour son Marketing recrute aussi pour ses autres départements des candidats de top niveau.

Ecrivez, en précisant la référence, une courte lettre et joignez votre CV à Romain BUREAU - Recrutement Cadres PROCTER & GAMBLE FRANCE 96, avenue Charles de Gaulle 92201 *Neuilly/Seine.*

CONTESSE



PROCTER & GAMBLE

Assistant controller :
la responsabilité opérationnelle de services comptables et financiers

Filiale d'un groupe américain, notre société occupe la seconde place sur son marché et réalise un chiffre d'affaires de 250 millions de F. à travers deux divisions, manufacturing et marketing.

L'Assistant Controller que nous recherchons supervisera une équipe de 11 personnes et aura la responsabilité des services plus spécifiquement comptables et financiers : comptabilité générale, gestion de la trésorerie, contrôle de gestion et analyse financière, reporting. Outre ses responsabilités opérationnelles, il sera également chargé du développement des systèmes d'information et de gestion et des applications informatiques de ses services.

A 30 ans, votre expérience d'au moins 5 ans, vous a permis de bien connaître la comptabilité et le reporting anglo-saxons et d'utiliser l'informatique. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, maîtrise de gestion, DECS) et parlez couramment l'anglais.

Vous souhaitez évoluer à terme vers une fonction de Direction Financière et donc élargir votre champ d'expérience actuel et exercer des responsabilités hiérarchiques.

Le poste que nous vous proposons vous en offre la possibilité.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Marc SIBOLD sous référence 060/30 M (en indiquant votre rémunération actuelle).



Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

JOURKU

Fiscaliste :
une évolution dans un cabinet international

Nous sommes un des plus importants Cabinets de Conseil Juridique et Fiscal à l'échelon international.

Nos équipes sont composées de spécialistes de haut niveau qui ont fait la réputation de notre firme. Leur diversité et leur complémentarité permettent à la fois *le travail d'équipes sur des missions complexes* et *une grande autonomie* dans la conduite de nos travaux.

A 30 ans, vous avez acquis une expérience de fiscaliste dans un cabinet conseil, une grande entreprise ou un service public. *Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et le cas échéant, vous parlez* l'anglais.

Vous souhaitez travailler dans un environnement qui élargisse votre champ d'expérience tout en vous donnant la responsabilité complète de missions variées.



Membre de Peat Marwick International

Nous étudierons votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercions de l'adresser à *Marc SIBOLD sous la référence 510/30 M en* nous précisant votre niveau de rémunération actuel.
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

JOURKU



Dans le cadre du développement de sa division **TRANSITIQUE** (chariots filoguidés et monorails électrifiés) la **COMPAGNIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS**, leader dans ses spécialités, renforce ses équipes techniques de haut niveau et recrute :

le chef du service automatismes (Réf. L/CSA)

- *Ingénieur de formation, vous avez 10 à 15 ans d'expérience industrielle* en automatismes et de solides connaissances en microprocesseurs, automates, modem, variateurs et asservissements, calculateurs process.
- Vous avez l'esprit critique, une grande rigueur intellectuelle et des talents d'organisateur et de Chef. Vous managerez une équipe de 25 personnes.

2 ingénieurs automaticiens (Réf. L/21A)

- Vous avez au moins cinq ans d'expérience industrielle en Bureau d'Etudes *automatismes ou en mise au point d'installations complexes.*
- Vous avez des connaissances en analyse de process, microprocesseurs, *automates et calculateurs process et/ou en asservissements et variateurs* de vitesse.

Si vous répondez à ces critères vos perspectives d'évolution sont très ouvertes au sein de notre Groupe. Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), s/réf. choisie à notre Conseil Alain CHABANE, Consultant ingénieur, qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS -

MEDIA BA

BANQUE FRANÇAISE
DE NIVEAU INTERNATIONAL
SPÉCIALISÉE
DANS LA GESTION DE TRÉSORERIE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, 3 CYCLE

adjoint au responsable du secteur informatique, il sera chargé :

- De le seconder dans les réalisation informatiques traditionnelles ;
- D'élaborer en étroite liaison avec les opérateurs des outils spécifiques.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation DUT ou équivalent chargé de la réalisation d'applications de gestion, 2 à 3 ans d'expérience minimum. IBM 36 - IBM PC/XT.

Pour ces deux postes, le travail au sein d'une entreprise à taille humaine très spécialisée dans les nouvelles techniques bancaires ainsi qu'un salaire motivant sont les principaux points d'intérêt.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, n° 313 170 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

Jeune cadre de personnel

ORSAN (1,6 milliard CA)
Groupe Lafarge Coppee

offre à un **jeune Cadre de personnel**, formation supérieure (ingénieur ou gestion) *ayant un début d'expérience en usine,* une opportunité de carrière intéressante au sein de la fonction personnel.

Il s'agit d'une création de poste à l'usine de Nesle (500 personnes, production biochimique en continu). En tant qu'assistant du Directeur du Personnel de l'usine, le titulaire du poste prendra en charge progressivement, *suivant son expérience :*

- la gestion des effectifs,
- *l'information et la communication dans l'usine,*
- toutes études visant à l'élaboration de la politique sociale et à la préparation *des négociations collectives.*

Ce poste s'adresse à un candidat fortement motivé par les relations humaines, *possédant des qualités de contact,* d'ouverture et de dynamisme alliées à la rigueur et à l'aptitude à la gestion avec l'aide de l'outil informatique.

Réelles perspectives d'évolution au sein de la société et du groupe.

Poste en région "Picardie" (à proximité d'Amiens et de Saint-Quentin).
Rémunération attractive en fonction de la valeur du candidat.

Ecrire sous réf. SC 200 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



Jeune ingénieur production

SAPSO est une PME performante de la branche emballage.

Sa politique de modernisation et de formation, la souplesse de ses structures *témoignent de son dynamisme* et de sa volonté de développement. Elle souhaite y associer un jeune Ingénieur AM ou équivalent motivé par la PRODUCTION qui *sera intégré à son usine de carton ondulé (155 personnes)* **située dans le Sud-Ouest.**

Une collaboration étroite avec l'équipe en place, des missions variées dans les différents secteurs de l'unité lui permettront d'acquérir l'expérience technique et humaine nécessaire pour prendre en charge une responsabilité opérationnelle. Des qualités d'animateur et une sensibilité aiguisée aux impératifs de qualité et de productivité font partie des critères de *choix* importants de ce futur collaborateur.

Ecrire sous réf. UE 202 AM à *Madame* SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec



Responsable de production

Nous sommes une PME (85 millions de CA), filiale d'un groupe international de forte notoriété dans son créneau d'activité.

***Rattaché au Directeur Général,** il prendra progressivement en charge* l'ensemble des services production : prix de revient, méthodes, ordonnancement-lancement, fabrication, *achats, approvisionnements,* entretien et *maintenance* (150 personnes). Il s'appuiera sur une bonne technicité (mécanique, tôlerie, électricité...) *et sur ses capacités de gestionnaire pour atteindre ses objectifs de production* en coût, qualité et délais. Il sera également le "moteur" de l'évolution des *moyens de production et de la gestion de production informatisée.*

Ce poste représente une opportunité pour un ingénieur diplômé AM, ICAM, INSA... *(+ IAE apprécié) ou équivalent, d'une trentaine d'années, possédant* une expérience opérationnelle de 5 ans minimum de fabrication, montage et/ou *méthodes dans le domaine de la mécanique, des qualités personnelles de contact,* de battant et la volonté de s'impliquer fortement dans la vie de l'entreprise. **Poste 40 km sud Paris.**

Rémunération : ± 240.000 F/an selon expérience.

Ecrire sous réf. JT 192 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



Ingénieur grande école
poste évolutif en production

***Premier mondial dans son domaine,* un groupe international du secteur des métaux non ferreux**
recherche un **ingénieur** pour l'une de ses usines.

Adjoint du Responsable d'un des grands secteurs de l'usine, il se verra confier des responsabilités concrètes et variées en fabrication, organisation de production, maintenance de l'outil industriel.

La formation ainsi acquise lui permettra d'évoluer dans d'autres usines du groupe *en France et d'y assumer des responsabilités importantes.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur généraliste (ECP, Mines...) ou génie chimique (ENSIC, IGC...) *ayant* une première expérience industrielle d'environ deux ans, acquise dans une industrie lourde de process (chimie, cimenterie, verrerie, sidérurgie...).

Poste intéressant pour candidat animateur, organisateur *et ayant* le sens de la gestion.

Poste : région touristique centre-ouest.

Ecrire sous réf. KR 131 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

GROUPE BANCAIRE PARIS recherche

ANALYSTE DE CREDIT CONFIRME *HF*

HEC - ESSEC - Sup de Co - IEP

La fonction comporte l'analyse technique et financière de dossiers de crédit, avant présentation au comité des engagements, et l'étude de secteurs d'activités.
— immobilier dominant.
Larges possibilités d'évolution.
Le candidat devra justifier *d'une expérience de* 3 ou 4 années dans une fonction similaire
Adresser C.V., photo et *prétentions sous référence* 40901 à COFAP - 39 rue de l'Arcade 75008 PARIS.

cofap

Négocier des matières premières agricoles

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, parmi les premiers dans son domaine, propose un poste dynamique et formateur de négociateur : achats et ventes.

Ce poste conviendrait à un candidat, ingénieur agronome, école de commerce ou équivalent, ayant une première expérience commerciale dans ce domaine d'activité ou débutant (pour un débutant ESC, la connaissance du milieu agricole serait un atout). Il sera formé pour lui permettre d'assumer des responsabilités importantes impliquant initiative, goût marqué des contacts et esprit d'équipe.
Poste attractif pour candidat désireux de devenir un véritable "professionnel" dans un domaine d'avenir.
Connaissance de l'allemand souhaitée.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. NX 196 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

E.C.P., Mines...
Futur chef de production

UN GROUPE INTERNATIONAL, leader mondial dans son domaine (industrie lourde) recherche un ingénieur ayant le potentiel lui permettant de devenir le chef de production d'une de ses usines.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant environ 5 ans d'expérience en usine, disposant de solides connaissances métallurgiques, capable, après formation, d'assurer l'animation de la fabrication, des méthodes et de l'entretien.
Gestionnaire, animateur, il sera également le moteur des actions de progrès.
Poste région agréable centre-ouest.

Ecrire sous réf. IP 130 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Juriste droit social

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL SUR LE PLAN NATIONAL recherche pour seconder le Responsable du service de la "réglementation du travail" un **Juriste spécialisé en droit du travail.**

Chargé de conseiller les entreprises adhérentes, il devra assurer :
- un rôle actif de conseil et d'information verbale et écrite,
- la conception et la rédaction d'une documentation approfondie et permanente concernant les évolutions du droit et de la jurisprudence,
- l'organisation et la tenue de réunions d'information des professionnels sur les matières de sa compétence. Des relations avec les responsables des pouvoirs publics pour l'étude de ces mêmes matières.

Ce poste conviendrait à un candidat disposant :
- d'une solide formation juridique : minimum maîtrise + spécialisation en droit du travail,
- d'une expérience professionnelle de 10 ans environ acquise en entreprise, organisme professionnel ou cabinet conseil.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. WD 141 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

VAL
X, Mines, ECP, ESE...

UN GRAND GROUPE PRIVÉ qui gère des réseaux de transports urbains de voyageurs et, en particulier, les métros de Lille et de Lyon, renforce son équipe d'assistance technique et recherche un **Ingénieur** ayant une expérience dans la conception ou la mise en œuvre de grands systèmes automatisés.

En liaison avec les utilisateurs et les constructeurs, il aura la responsabilité d'assistance technique en matière d'optimisation, développement ainsi que d'extension aux nouvelles lignes en cours de réalisation.
Ce poste, outre un haut niveau scientifique et technique, implique autonomie, dynamisme et excellentes capacités relationnelles.

Le poste à pourvoir est à Lille, extension possible au Métro de Lyon.

Ecrire sous réf. RB 199 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Audit senior de valeur
HEC - ESSEC - ESCP - Sciences Po...

Lafarge Coppee

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE
leader mondial dans le domaine cimentier et poursuivant sa diversification dans le domaine des biotechnologies offre un poste d'Audit Senior à HEC-ESSEC-ESCP - Sciences Po... (DECS apprécié) :

Ce poste constitue un véritable tremplin pour une carrière motivante et réellement évolutive au sein du Groupe et permet :
- **de valoriser une première expérience d'audit réussie de 2 à 3 ans** acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété ou groupe industriel performant. Il assurera auprès des différentes unités et filiales du groupe : des missions de contrôle et d'harmonisation de procédures et il participera à des études financières de nouveaux projets ou investissements,
- **d'accéder rapidement à de réelles responsabilités opérationnelles** dans une filiale en France ou à l'étranger ou dans les services de la société mère.

Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. AI 169 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Jeune ingénieur ou cadre contrôle de gestion et organisation industrielle

LEBRANCHU filiale du GROUPE MATRA
recherche pour l'une de ses usines (600 personnes), mettant en œuvre des techniques de pointe dans le domaine de la métallurgie et développant un projet important d'amélioration de productivité, un **Ingénieur ou Cadre** (3 ans d'expérience).

Il sera dans un premier temps chargé de la mise en place d'une gestion de production informatisée en relation avec les différents services de l'usine.
Au-delà (1 an environ), rattaché au Directeur d'Unité, il évoluera vers une fonction de gestion industrielle plus large (élaboration et tenue du tableau de bord) et prendra la responsabilité de l'ensemble de la "logistique".
Le candidat recherché possèdera une formation supérieure (ingénieur + IAE ou ESC) et une expérience d'environ 3 ans en organisation ou gestion industrielle.
Sensibilisé à l'outil informatique, gestionnaire rigoureux, il aura des qualités d'animateur prouvées.
Evolution prévue dans le groupe.
Rémunération fonction de l'expérience.

Lieu de travail : Le Theil (50 km du Mans).

Ecrire sous réf. EM 173 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Responsable des ressources humaines et des relations sociales

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, poursuivant le redéploiement de ses activités dans le domaine des produits Grand Public, marque mondialement connue, recherche pour son siège (500 personnes) un **Chef de Personnel de haut niveau** assurant la responsabilité de CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

Sa mission :
- il sera le moteur d'une gestion dynamique des ressources humaines et du développement social,
- il présidera et animera l'ensemble des relations paritaires et assurera les relations extérieures,
- il prendra en charge l'ensemble de l'administration du personnel et la gestion de la formation.

Son profil :
De formation supérieure Sciences Po., HEC, ESSEC, DROIT... (une spécialisation en droit social serait appréciée), il devra disposer d'une expérience d'environ 8 ans acquise dans la fonction personnel.

La réussite dans ce poste nécessite un sens marqué de la communication allié à de solides qualités de gestionnaire.
Poste à Paris.

Rémunération : 280.000 F. +

Ecrire sous réf. PZ 198 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



4, rue Massenet 75116 Paris

Société fabriquant et distribuant des produits d'entretien ménager destinés au grand public – leader sur son marché – très grande notoriété – faisant partie d'un grand groupe français – plusieurs unités de production situées en France, en Europe et aux USA

recherche pour renforcer ses structures de recherche et développement localisées dans sa principale unité de production (600 personnes)

RESPONSABLE RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS

Rattaché directement au Directeur de la recherche, il assumera le management complet d'une série de projets :
- Recherche de nouvelles solutions technologiques ;
- Développement et recherche au niveau laboratoire et atelier pilote ;
- Etude des investissements et des prix de revient ;
- Participation aux démarrages.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un ingénieur génie chimique ou chimiste avec une expérience génie chimique. Une première expérience serait appréciée. Outre ses compétences, c'est un ingénieur ayant le sens de la communication, de l'animation, de l'organisation et de l'innovation.

Une bonne maîtrise de l'anglais ou de l'allemand serait un atout supplémentaire.
Le poste est basé à proximité de Paris (60 km) et implique des déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Adresser c.v. et prétentions n° 2 646 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une société française de rang international spécialisée dans du petit matériel électromécanique de haute technicité destiné aux industries de pointe : informatique, électronique, aéronautique et armement.

Nous recherchons pour notre **Service Export**

UN JEUNE
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

De formation électronique, électromécanique ou électrotechnique.
La connaissance de l'anglais ou de l'allemand et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 92361 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

BANQUE NORD-AMÉRICAINE

recherche

TRESORIER FRANCS/DEVISES

Cadre avec :
- expérience 5 à 7 ans dans une salle de changes ;
- tempérament dynamique ;
- bonne connaissance de l'anglais.

Possibilité d'évolution future dans un groupe international.

Envoyer curr. vitae + lettre + photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° 313.055 M
7, rue de Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 02, qui transm.

Notre société élabore du matériel de haute qualité destiné aux secteurs industriels de pointe tel que électronique et aéronautique.

Nous recherchons pour la
le Région Parisienne

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électronique, électrotechnique ou électromécanique.

Quelques déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 92362 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

CREDIT CHIMIQUE
BANQUE NATIONALE recherche

2 ADJOINTS AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Formation DECS, âge 28-30 ans minimum.
Expérience des opérations bancaires indispensable.

Ils animeront chacun un secteur de la Direction des Services Comptables et Fiscaux, ils seront amenés selon leur expérience à se répartir les fonctions suivantes :
- supervision de la comptabilité clientèle et générale,
- rédaction de procédures,
- mise en place et suivi d'un contrôle des comptes,
- liaisons avec l'informatique,
- participation à l'établissement du bilan et des résultats.

Dynamisme et sens des relations nécessaires. Large potentiel d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous référence 214-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

COFACREDIT

Société Financière spécialisée dans l'affacturage à l'exportation recherche pour accompagner son développement :

UN COMMERCIAL

pour la région parisienne

Il assure :
- L'étude et la mise en place de contrats d'affacturage avec des PME/PMI ;
- La promotion du produit affacturage « export » sur la région.

Agé de 30 ans, le candidat aura des connaissances en matière de financement export et de commerce international.
Il sera en outre apte à apprécier le risque PME.
Il sera diplômé d'une école de commerce ou titulaire du DECS et aura, en outre, une expérience en cabinet d'Expertise Comptable.

Adresser c.v., lettre man., photo et rémunération souhaitée à M. le Directeur Commercial COFACREDIT, tour Maine-Montparnasse, 75755 Paris Cedex 15, en précisant sur l'enveloppe la référence AC/LN.



RESPONSABLE FINANCIER

Paris

350 000 F +

Notre établissement, l'un des plus importants intervenants sur les marchés financiers, est organisé en unités de gestion décentralisées. Dans un premier temps, votre mission concernera la gestion de la trésorerie puis s'élargira progressivement vers l'ensemble des fonctions financières : prévisions et contrôle de gestion.

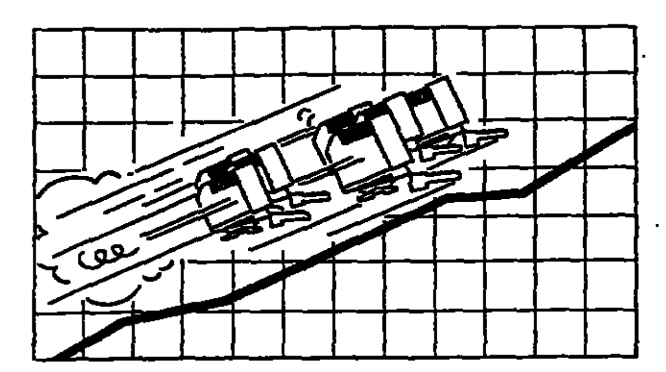
C'est un poste que nous destinons à un professionnel de haut niveau d'environ trente cinq ans, ESSEC, HEC... qui aura acquis une solide expérience dans un Cabinet de Consultants, puis dans l'Entreprise. Il devra faire rapidement ses preuves en vue de l'accroissement de ses responsabilités.

Veuillez adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 4877 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS qui transmettra.

DESSEIN



La Chevauchée Fantastique en version française





(Groupe INTERTECHNIQUE)

1[er] Grand Constructeur Français au classement 01 Informatique/Datapro de l'indice de *satisfaction* des utilisateurs de l'informatique.

Venez participer à la Chevauchée Fantastique de l'entreprise constituée d'équipes *qui connaissent le succès, et où il y a encore* un fort potentiel de développement pour les meilleurs.

• INGENIEUR D'ETUDES LOGICIEL

(REF. M/DE-5)

Pour *concevoir* et *développer* des logiciels dans l'un des domaines suivants :

- Bureautique (messagerie - traitement de *texte*)
- Systèmes d'exploitation
- Télécommunications
- *Bases* de données et langages

• INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN

(REF. *M/DE-6*)

Pour participer à la mise en œuvre de nouveaux systèmes basés sur le micro-processeur 32 bits.

De formation grande école d'ingénieur ou DEA d'informatique vous avez acquis une première expérience professionnelle chez un constructeur ou dans une SSCI.

Adresser votre C.V. en précisant vos prétentions et la référence de l'annonce à la Direction du Personnel, IN-INFORMATIQUE, B.P. n° 63 78373 PLAISIR.

JEUNES DIPLOMES, DEBUTEZ VOTRE CARRIERE CHEZ Nestlé EN FRANCE

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Après environ un an dans la vente, vous prendrez progressivement la responsabilité d'un ou plusieurs produits de grande consommation. Vous venez bien sûr, d'une des meilleures Ecoles de Commerce, et vous avez eu l'occasion d'exprimer vos capacités (Junior Entreprise...). (réf. CPM).

AUDITEURS OPERATIONNELS

Vous conduirez en équipe des missions de contrôle et de conseil dans plus d'une centaine *d'établissements sur tous les domaines de la* gestion (production, marketing, distribution, vente, administration...). Diplômés d'une grande Ecole de Commerce ou d'ingénieurs, vous avez aussi un potentiel vous permettant d'évoluer vers des responsabilités plus directes dans d'autres domaines. (réf. AOM).

REVISEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Vous examinerez les procédures et contrôlerez la fiabilité des informations des différentes Sociétés. *Vous êtes au moins titulaire du DECS. (réf. RCM).*

Dans chaque activité, votre évolution de carrière sera fonction de vos résultats, vos capacités et vos motivations.
Adressez votre C.V. (en précisant la référence choisie) à A. GIRARD, SOPAD/NESTLE, 17 Quai du Pdt Paul Doumer, 92414 Courbevoie.

Jeune Responsable administratif et financier

Nous sommes une jeune Société en expansion fortement informatisée (d'un des grands Cabinets de courtage d'Assurances à vocation internationale). Nos équipements et nos produits nous permettent d'amorcer et de conforter nos différentes procédures pour les années à venir.

Titulaire d'un DECS,

- vous avez une expérience en Contrôle de gestion ou vous avez vécu une fonction d'Adjoint au sein d'une Direction Administrative et Financière (dans le secteur BTP par ex.).
- vous vous sentez en mesure d'assumer à terme une responsabilité sur les Services Généraux et le Personnel.
- vous êtes de toute façon tenté par une démarche autre que la démarche comptable,

alors...vous nous intéressez.

Si vous souhaitez nous rejoindre aux commandes, adressez lettre man. et CV s/réf. 5238M à notre Conseil

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

impact développement

IMPACT DEVELOPPEMENT 26 Rue Brunel 75017 PARIS



Filiale du groupe BOUYGUES, recherche des

CHEFS DE GROUPES COMPTABLES

Vous avez au moins le DECS et assumez avec succès une responsabilité comptable depuis 2 ou 3 ans. Votre souhait : évoluer rapidement... En voici l'opportunité.
La mission que nous vous confierons :
• mettre en place un nouvel outil comptable, • animer une équipe d'une dizaine de personnes,
• assurer le traitement d'un volume d'affaires de 200 MF environ.
Postes à pourvoir rapidement en **REGION PARISIENNE ou PROVINCE.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions à la Direction des Ressources Humaines - ETDE - B.P. 329 92107 BOULOGNE Cedex

Organisation et Publicité



Mission de Conseil Opérationnel pour Jeunes Financiers

Faire de la gestion et de la finance sur le terrain, être en contact avec les réalités quotidiennes tout en s'appuyant sur une technique solide : *telle* est l'opportunité que vous offre Duquesne Purina, (1 milliard de CA, 8 usines, 550 personnes en France), filiale du groupe américain Ralston Purina, leader mondial de l'alimentaion animale.

Vous serez le conseiller de gestion rattaché à une Direction Régionale, responsable de la gestion des risques clients d'une division. Vous assisterez nos concessionnaires dans leurs problèmes de gestion et de financement et nos commerciaux dans le choix de leurs stratégies de développement. Ces postes, extrêmement variés et formateurs permettent ensuite des évolutions de carrière très intéressantes.

Nous recherchons des candidats de formation supérieure (ESC ou maîtrise + DECS), ayant de préférence une première expérience de gestion. Qualités de contact, mobilité, disponibilité seront des atouts déterminants dans notre choix.

Des postes seront proposés dans plusieurs régions.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel s/réf. 43709 à Nicole Marichez, TEG, 113 rue de l'Université - 75007 Paris.

DESSEIN



The Executive Group (France) Management

Banque Populaire un grand Groupe à l'esprit d'entreprise

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES,

Organe central d'un Groupe de 38 banques régionales coopératives et de 29.000 *collaborateurs, recherche pour son* ***Département Hommes et Structures à Paris***

Cadre expérimenté en gestion prévisionnelle de personnel

Il aura pour mission de développer des méthodes et des outils de gestion prévisionnelle de personnel, de les promouvoir au sein du Groupe et d'aider les Banques Populaires régionales à les mettre en œuvre.
Ce poste convient à un candidat :
- *de formation supérieure,*
- ayant une expérience professionnelle de 8 à 10 ans acquise au sein de Directions des Relations Humaines d'entreprises,
- ayant élaboré et mis en place des méthodes et outils performants de gestion prévisionnelle (tableau de bord, évaluation de potentiel, classification, audit de la fonction personnel...).

Les qualités propres au métier de Conseil sont indispensables.
La connaissance du secteur bancaire serait un atout.
Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV, photo et indication de la rémunération actuelle sont à adresser sous référence TDC à Claude CASTETS - Chambre Syndicale des Banques Populaires - 131, av. de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

SRCO CARRIERES

une énergie nouvelle en France

Génie climatique
Chauffage industriel

RESPONSABLE MARKETING

ALFA-LAVAL, nous sommes la filiale française d'un groupe international, spécialisé notamment dans les biens d'équipements industriels.

Nous avons l'ambition de démultiplier nos ventes.
Objectif : créer et développer un réseau de distribution industrielle.

Vous mettrez en place cette nouvelle filière de commercialisation de matériels type échangeurs - petites chaudières, pour des applications industrielles diverses.

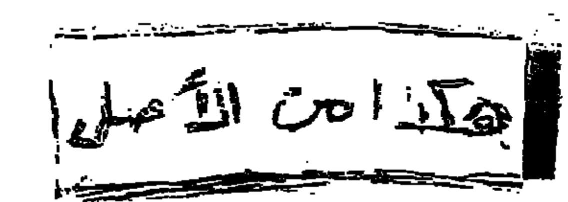
Votre mission : analyse du marché - définition des plans d'actions - amélioration de l'approche des marchés potentiels - actions sur le terrain - suivi et soutien des distributeurs.

Vous avez une formation Sup de Co ou équivalent, une première expérience marketing - chef de produits dans *le secteur biens d'équipements industriels et une parfaite* maîtrise de l'anglais.

Votre jeunesse et votre goût du challenge seront vos atouts de réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions sous réf. 8510, à Annie Coutanceau, ALFA-LAVAL, BP 56, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

ALFA-LAVAL



Une importante entreprise industrielle allemande cherche à renforcer sa filiale, établie depuis quelques années au nord de Paris.

L'activité consiste à développer et à procéder à la finition de composants métalliques à fins multiples, en particulier dans le domaine des machines, des installations et des véhicules.

Pour la direction de la succursale nous recherchons un

Ingénieur des ventes expérimenté

dont la tâche principale sera de développer la vente dans les régions industrielles en France, ainsi que de traiter directement avec la clientèle.

Une bonne expérience en gestion est nécessaire et de bonnes connaissances en allemand seraient un atout supplémentaire pour ce futur **CHEF DE FILIALE.**

Il s'agit d'une position stable à long terme et à facettes multiples, dont la responsabilité est considérable.

Veuillez vous adresser à Monsieur Bernhard Magnus Lichtwer (conseiller) par téléphone (711) 221564 jusqu'à 18 heures ou envoyer lettre de candidature manuscrite, curriculum-vitae, photocopies des diplômes et certificats de travail en mentionnant vos prétentions. Confidentialité assurée.

Industrieberatung MEYER-MARK GmbH Stuttgart
Königstraße 68, Postfach 891, D-7000 Stuttgart 1 (Allemagne).

MEYER MARK

Si vous n'êtes pas vous-même la personne que nous cherchons, peut-être la connaissez-vous !

CONTESSE

La COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE-Soficam filiale de CITIBANK recherche

DIRECTEUR REGIONAL

FONCTION COMMERCIALE - pour la Région Parisienne - **secteur «Crédits aux particuliers».**

Sa mission consiste à :
- diriger les équipes commerciales,
- animer le réseau existant de correspondants et assurer son développement.
- participer à la recherche de nouveaux contacts et de nouveaux courants d'affaires.

Age : 37 ans environ - formation supérieure (Sup de Co, Essec, Ecoles de Commerce).

RESPONSABLE DE SECTEUR

FONCTION COMMERCIALE - pour la Région Rhône-Alpes - **secteur «Crédits aux particuliers».**
Lieu de résidence LYON

Sa mission consiste à :
- animer le réseau existant de correspondants et assurer son développement
- rechercher de nouveaux contacts et de nouveaux courants d'affaires.

Age : 35 ans environ - formation supérieure (Sup de Co, Essec, Ecoles de Commerce).

Pour ces deux postes, une parfaite connaissance des crédits hypothécaires acquéreurs acquise dans des activités similaires au sein d'établissements bancaires spécialisés ainsi que l'expérience de la direction des cellules de vente et de production sont nécessaires.
La connaissance des crédits à court et moyen terme et une bonne pratique de l'anglais seront un plus.
Les résultats que les candidats retenus obtiendront et leur personnalité devraient leur permettre d'évoluer au sein d'un groupe puissant et en expansion.

UN ASSISTANT H/F

du Directeur Commercial du **Département «Crédits aux particuliers».**

Sa mission consiste à:
- participer aux actions de marketing et de publicité
- réaliser les études relatives aux circuits commerciaux et aux produits distribués,
- assurer la liaison avec les différents points de vente.

Age : 28 ans environ - formation supérieure (Sup de Co, Essec, Ecoles de Commerce).
Une première expérience dans un poste similaire est exigée, une bonne connaissance de l'anglais sera un plus.

Adresser lettre manuscrite - C.V. - photo - Direction du Personnel - C.G.B. SOFICAM, B.P. 704, 75821 Paris Cedex 17.

CONTESSE

ORGANISME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Notre spécificité et notre importance nous placent au carrefour de la vie économique et financière. Notre direction des relations extérieures recherche un(e)

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec une formation économique et financière type Sc-Po, éventuellement complétée par une formation littéraire. Vous avez déjà quelques années de vie professionnelle (3 à 5 ans)au sein d'une grande entreprise, d'une institution, d'un syndicat professionnel... ce qui vous a permis d'acquérir une bonne expérience de la presse y compris des nouveaux media, ainsi qu'une large connaissance des questions économiques et financières.

Vous assurerez comme attaché de presse – en liaison professionnelle directe avec notre Président – les relations classiques avec l'ensemble de la presse (écrite, parlée et télévisée).

Vous devrez en plus comme collaborateur de notre direction :
– entretenir et initier auprès des professionnels du monde de la presse économique et financière des actions de promotion de notre organisme,
– participer à différentes opérations de développement menées par notre direction des relations extérieures.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5914M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO MANAGEMENT
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Support technique Europe

Training manager

Péri-informatique - Leader sur le marché européen de l'informatique graphique, nous sommes mondialement connus pour la qualité et la fiabilité de nos produits. Les périphériques que nous fabriquons sont utilisés principalement par des industriels pour des applications de CAO/DAO. La conception de nos produits fait appel à des techniques aussi variées que la mécanique de précision, l'électronique de pointe et la micro-informatique. L'ingénieur que nous recherchons devra définir et organiser la formation des ingénieurs et des techniciens des services techniques de nos filiales européennes (France, Royaume Uni, RFA, Italie, Suède...). Il effectuera lui-même des cours techniques et sera aidé par une équipe de trois formateurs qu'il animera et dirigera. Il fera la synthèse des procédures de maintenance existant au sein de la société et des filiales et interviendra en tant que conseil. Vous êtes depuis au moins cinq ans un professionnel dans le domaine de la péri-informatique. Vous avez prouvé vos qualités d'animation et d'encadrement. Vous êtes bilingue anglais. Ce poste est un tremplin pour une évolution de carrière au sein de notre groupe international. Ecrire à Brigitte DAUMARIE en précisant la référence S/8038M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES ET PRIVEES

Nous recherchons

Ingénieurs Grandes Ecoles

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour conception et réalisation de réseaux de télécommunications.
• Réseaux à commutation de paquets, • Réseaux à «valeur ajoutée», • Réseaux mixtes, téléphone + données.

Trois orientations sont offertes :
• Développement matériels, • Développement logiciels, • Etudes systèmes.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. - Direction du Personnel
5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.

TRT — L'une des 1ères Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle

---

HEC, ESSEC, ESCP... montages financiers

Important groupe de Bâtiment TP, nous recherchons un responsable financier. En amont de notre service commercial, il est chargé de monter les financements de projets d'équipement public ou privé en Ile-de-France.
Vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce, option Finances-Comptabilité ; vous avez 3-4 ans d'expérience, dans un organisme bancaire ou d'investissement immobilier.
Motivation et capacité d'adaptation vous garantiront des perspectives intéressantes dans un groupe de dimension internationale, ouvert à l'évolution de ses collaborateurs.
Poste base en banlieue Sud-Ouest de Paris.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 7822 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Filiale d'un groupe international
spécialisée dans la fabrication de produits Tensio actifs
RECHERCHE

INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT

Pour assumer des responsabilités au sein de son service production. Ce poste très formateur, permettant de faire ses preuves dans l'exercice de responsabilités concrètes, conviendrait à des ingénieurs chimistes diplômés grandes écoles témoignant de réelles qualités d'organisateur, d'animateur et d'une grande disponibilité. La connaissance de l'allemand est exigée.

Le poste est à pourvoir à Meaux en Seine-et-Marne.

Ecrire sous référence CLH Sidobre Sinnova,
B.P. 15, 77101 Meaux Cedex.

Ecole des Parents rech. INFORMATEUR SCOLAIRE mi-temps. Travail par tél et en équipe. 3.700 F/mois + 13e mois. Env. C.V. + photo à ISP, 5, imp. Bon-Secours, 75011 PARIS.

CENTRE DE FORMATION RECRUTE

FORMATEURS(TRICES)

(plein temps, mi-temps et vacations).

Remise à niveau, insertion professionnelle, préparation métiers de la distribution.

Envoyer c.v. à : J.A.L.
28, rue du 8-Mai-1945
78260 ACHERS
ou Tél. 911-14-87 pr R.-VS.

VILLE DE SÈVRES
recrute

ATTACHÉ(E) COMMUNAL(E)

Chargé(e) de la Direction des Services Financiers.
Indice de rémunération brute 379.
Titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme de 3e cycle (DEA, DESS) de droit public, Sciences économiques, Sciences politiques.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à Monsieur le Maire, Secrétariat général, 92310 MAIRIE DE SÈVRES. Date de clôture des candidatures : 15-11-1985.

Importante Société de travaux publics recherche

RESPONSABLES D'AFFAIRES

en techniques courants faibles d'entreprise (gestion technique centralisée, détection incendie, sono, etc.). Lieu de travail PARIS.

Env. c.v. + photo s/réf. 3 708 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex, qui transmettra.

S.M.E. recherche pour son bureau d'études électronique CHEF DE PROJET, 4 à 5 ans d'expérience en téléphonie privée. Ingénieur, expér. souhaitée en conception de circuits intégrés à la demande. Envoyer c.v. à S.M.E., référence ET002, 88, rue Didot, 75014 Paris.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
– Langage C/UNIX ou
– Assembleur, Pascal
– Logiciel de Base
– Assembleur Motorola.

Ecrire ou téléphoner au :
78/80, avenue Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
Téléphone : 360-13-54/55.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
recherche

1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJET ULTRASONS

Pour suivi et développement de nouveaux produits.

Connaissances en électronique nltra sonore et doppler exigées.

Envoyer c.v. + photo à :
ALVAR ELECTRONIC
6 bis, rue du Progrès, 93100 Montreuil.

Jeune HEC, ESSEC, ESC...

Nous sommes l'un des leaders de la grande distribution: plus de 700 points de vente, progression annuelle d'environ 30%. Nous recherchons pour notre Division Financière à Paris notre

Responsable du Service Contrôle de Gestion.

Vous êtes :
- de formation HEC, ESSEC, ESC...
- désireux de valoriser une première expérience de 2 ou 3 ans de contrôle de gestion.

La mission que nous vous proposons :
- diriger, coordonner et animer les services Contrôle de Gestion et Audit (9 pers.)
- rendre compte au Conseil d'Administration et aux Responsables Administratifs et Financiers de nos filiales.

Notre développement permet à un candidat de valeur une évolution rapide de ses possibilités.

Adressez votre dossier de candidature (lettre man., CV, photo) s/réf.AL269, à Catherine LASRY, **CNPG Conseil**, 105 av. Victor Hugo - 75116 Paris.

CNPG CONSEIL — DESSEIN

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (Paris) recherche

• *Réviseurs confirmés* HF

Les candidats retenus :
- *devront être diplômés de l'enseignement supérieur et avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit.*
- *interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées.*
- *bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.*

Envoyer CV manuscrit et prétentions s/réf. 56183 à PROJETS
12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra.

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE-Soficam, filiale de CITIBANK
recherche pour son réseau d'agences

RESPONSABLES CLIENTELE D'ENTREPRISES PME-PMI

MISSION :
- prendre en charge une partie de la clientèle existante
- développer le fonds de commerce par l'accroissement du courant d'affaires avec cette clientèle et par la recherche de nouveaux contacts.

PROFIL :
Cadre H.F. 30 ans env. - Formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, SC PO)
Une expérience de 3 ans minimum dans un poste similaire est nécessaire. La connaissance de l'anglais est impérative.

Ces postes sont à pourvoir à **Paris, Région Parisienne et province.**

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo Direction du Personnel - C.G.B. - Soficam - B.P. 704 - 75821 Paris Cedex 17.

CONTESSE



Pourquoi PICODATA ?

Conseil en systèmes d'information - Ingénierie informatique

- **qualité de l'équipe** : 15 ingénieurs et analystes-programmeurs dont 3 X, 1 HEC, 1 CENTRALE, 1 MIAGE....
- **qualité des clients** : DG d'entreprises renommées dont F...., M....., S......, U...... ...
- **innovation** : systèmes d'information et réseaux de grandes entreprises, micro, vidéotex, carte à mémoire
- **croissance** : CA HT (MF) 1982 : 0.3   1983 : 1.9   1984 : 3.6   1985 (prévu) : > 10

3 INGENIEURS CONSULTANTS 210 000 F et +

1) Gestion de production. 2) Carte à mémoire, monétique. 3) Vidéotex, télématique.
Ecole d'ingénieurs + 3 ans d'expérience. Evolution rapide des responsabilités.

Adresser C.V., prétentions, disponibilité ou téléphoner à **PICODATA**, 6, rue F. Gillot - 75015 PARIS - Tél. : 250.84.10.

PARALLELE

La maison de la radio



recherche pour sa direction financière et informatique, un

CADRE DE GESTION

Sa mission sera triple :
- suivi et coordination de l'informatisation de la Société.
- audit des circuits et procedures de gestion.
- recherche et synthese des informations concernant les relations de la Société avec l'exterieur (parlement, ministères, leaders d'opinion).

Vous êtes diplômé d'études superieures (Sciences Po, Sciences Eco, Ecole Superieure de Commerce...) et vous avez 2 à 3 ans d'expérience en organisation, informatique, audit acquise dans un cabinet ou dans une entreprise.

Mais vos qualites humaines en tant qu'organisateur et homme de communication seront determinantes.

Ce poste tres ouvert peut déboucher rapidement sur des responsabilites plus larges.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la reference 509 281 M (a mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Gulf

Kuwait Petroleum Corporation

Nos activites à l'échelle mondiale se développent fortement et rapidement. Nous sommes actuellement bien implantés dans sept pays d'Europe, à travers des raffineries et des reseaux de distribution. En France, où nous sommes présents particulièrement sur le marché des lubrifiants moteurs, nous étoffons notre structure et nous recherchons un

Cadre commercial

Votre mission est d'animer au sens de former, motiver, aider et conseiller nos distributeurs sur le terrain. *Basé à Paris, vous agirez* principalement sur la région Parisienne et le tiers de la France Nord. Par *ailleurs, vous participez activement* à l'élaboration de la politique marketing de la société dont vous êtes ensuite réalisateur.
Environ 30 ans, (DUT, ESC ou équivalent) vous êtes un homme de contact, capable par sa personnalité d'animer des équipes de commerciaux. Vos qualités de dynamisme, d'autonomie et d'organisation alliées à une bonne connaissance du secteur pétrolier et de la distribution sont les atouts qui vous permettent, parce que vous *avez du potentiel, de vous développer avec nous sur le marché* français.
Le salaire sera compétitif et en rapport avec l'expérience professionnelle.
Merci de nous adresser lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 7256M - 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

CREDIT CHIMIQUE

BANQUE NATIONALE recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Le poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans minimum, formation DECS, ayant déjà acquis 4-5 ans d'expérience dans un milieu bancaire *comme Adjoint ou Chef de Service - utilisant des systèmes de gestion* fortement automatisés.

Des connaissances en opérations internationales et de trésorerie seront appréciées.

Rattaché au Directeur des Services Comptables et Fiscaux, il sera responsable entre autres :
- de l'animation des services,
- de l'organisation des systèmes et procédures comptables,
- de l'établissement du bilan et des résultats.

Dynamisme, ouverture d'esprit et sens des relations nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous référence 213-Mà MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.



formation bancaire

LA BIAO RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FORMATION UN CADRE DIPLOME ITB OU CESB, DESIREUX DE COLLABORER PENDANT QUELQUES ANNEES AU PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS FRANCAIS ET AFRICAINS DU GROUPE, AVANT UN RETOUR PROMOTIONNEL VERS L'EXPLOITATION.

Adresser C.V. détaillé à la Direction du Personnel
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, avenue de Messine - 75008 PARIS

amp



Spécialiste de l'ingénierie informatique de haute technologie, recherche un :

INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez déjà une première expérience réussie au sein d'une SSII.
Rattaché au directeur commercial, vous aurez pour mission la prospection et le suivi de clientèle, la négociation et la vente de services informatiques.

Votre carrière devra évoluer vers la direction des ventes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) à :
Patrick ALLAIRE - SERITA - 11, rue Bailly
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SOCIETE INGENIERIE
Filiale grand groupe recherche

RESPONSABLE PROJETS

Ingénieur AM-ENSI-ETP ou similaire avec connaissance thermique et mécanique pour CONCEPTION et REALISATION de PROJETS d'USINES.
2 à 3 ans d'expérience sont nécessaires. Anglais lu et écrit.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 16946 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Fiduciaire Fidal Paris la Défense

recrute
pour son service

"Assistance aux entreprises en difficulté"

Juriste "spécialisé"

- *diplômé d'études supérieures*
- expérience-procédures collectives contentieux commercial
- evaluation, négociation et restructuration d'entreprises
- expérience étude de syndic appréciée
- basé Paris - rémunération stimulante carrière évolutive.

Adresser C.V., photo à FIDAL
A. BENSOUSSAN - 11, Avenue Dubonnet
92407 COURBEVOIE CEDEX

Réponse et discrétion assurées

bleu

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NANTERRE

recherche

ASSISTANT(E) JURIDIQUE

POUR ASSURER :
- Administration du personnel ;
- Juridique/contentieux.

Formation I.U.T. adm. pers.
Licence ou capacité en droit.

Ecrire avec *c.v. + photo, sous réf. « DAFL »* à :
SAFEGE S.A.
B.P. 727, 92007 NANTERRE CEDEX.

CABINET DE CONSEIL EN BREVETS ET MARQUES
recherche

un(e) Spécialiste marques

Expérience indispensable. Anglais courant.
Poste à pourvoir rapidement.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. LM 710 à Maryvonne LABEILLE.

Cabinet Panissod-Suhner
109, rue de Turenne 75003 PARIS

LEVA-TOURNAY/ARSCOM

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Proche banlieue Nord Ouest Paris
Electronique

Une Société française (C.A. 1,3 milliard Francs - Effectif 2.300 personnes), qui occupe une position de leader dans le domaine du transport de l'énergie et de la communication, recherche UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL pour son Département Optoélectronique. En liaison avec le B.E. et les agences commerciales, il suivra une clientèle industrielle confrontée à des problèmes d'automatisation et de gestion de systèmes de production, de traitement et transmission d'images, de traitement automatique d'informations,... Après analyse *des problèmes posés, il proposera des solutions permettant la promotion* des systèmes et équipements conçus par son Département. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ENSEIHT, ESIEE, ISEP, ISEN, ENSEEC, etc... et possédant 3 à 5 ans d'expérience en études, développement et *commercialisation d'équipements faisant appel* à des technologies de pointe et ayant leur application en automatisation de production ou transmission et traitement d'informations. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Ce poste implique d'assez fréquents déplacements en province. Ecrire sous référence 793/M à :

GRH conseils

3 avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche pour ses

services études essais en vol, pilotage automatique, navigation, guidage d'aéronefs et d'engins. Désignation et suivi d'objectifs.

INGENIEURS CONFIRMES

dans le domaine logiciel temps réel

Connaissant les mini-calculateurs VAX/VMS - PDP 11/RSX 11 - MITRA/MMT2 et les microprocesseurs MOTOROLA 68XX et 68 000 - INTEL 8088 et 8086

INGENIEURS DEBUTANTS

pour les mêmes activités

Ecrire avec C.V. et prétentions à
Direction des Affaires Sociales - BP 74 - 91301 MASSY Cedex

Groupe de DISTRIBUTION de biens d'équipement très performant (leader dans sa spécialité) recherche pour une de ses DIVISIONS DE VENTES TECHNIQUES

CADRE DIRIGEANT

répondant au profil suivant :

Formation d'ingénieur.
Expérience de la distribution.
Connaissance approfondie de l'industrie acquise dans des fonctions de direction commerciale chez un fournisseur de produits industriels.
Ouverture sur les technologies et produits nouveaux susceptibles d'affecter le futur.
Pratique de la réflexion stratégique.
Il lui sera demandé
- Dans un premier stade de prendre la DIRECTION GENERALE d'une société de la division où il *aura à faire* ses preuves tant sur le plan des résultats économiques que sur celui de l'animation des hommes.
- Dans un second stade de prendre la DIRECTION DU DEVELOPPEMENT à court, moyen et long terme de l'ensemble de la division.

Il en sera directement responsable vis-à-vis de la Direction Générale du Groupe.

- Adresser lettre manus., CV détaillé s/réf. 16968 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SOCIETE D'INGENIERIE, PETROLE, PETROCHIMIE
recrute

▶ POUR SON DEPARTEMENT « CONTROLE DES PROJETS »

JEUNE INGENIEUR Réf. A

• *Formation AM, INSA ou autre Grande Ecole.* • *Première expérience* professionnelle ou débutant. • Intérêt pour le contrôle budgétaire et la planification de réalisations industrielles. • Goût des contacts humains. • *Mobilité géographique avec séjours sur chantiers.* • Bonne connaissance de l'anglais.

▶ POUR SON GROUPE « MARCHES DE TRAVAUX »

CADRE Réf. B

• Ayant expérience négociations contrats avec entreprises. • Expérience construction souhaitée. • Anglais parlé et écrit indispensable.
Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions en précisant la référence *du poste choisi à* CONTESSE PUBLICITE, *s/référence* 17295bis au 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

CONTROLEUR DE GESTION HF

PARIS OUEST 200 000 F +

Nous sommes filiale d'un Groupe industriel International. Notre développement rend nécessaire l'arrivée d'un contrôleur de gestion qui créera, en relation directe avec le D.A.F., les *outils nécessaires à un meilleur contrôle des flux : tableaux de* bord, gestion budgétaire. Ce poste évolutif conviendrait à un jeune SUP. de CO. + DECS, bilingue anglais (liaisons avec le *Siège européen).*

Adressez votre dossier sous Nº 851 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Crédit Mutuel d'Ile de France



Responsables d'agence

Votre solide expérience dans le secteur bancaire a fait de vous un véritable technicien dans ce domaine.
Aujourd'hui, vous désirez valoriser vos compétences.
Le Crédit Mutuel, acteur dynamique du développement économique et social, vous offre cette opportunité.
Homme de service et de conseil, vous apporterez des solutions personnalisées aux besoins nouveaux et aux attentes de nos Sociétaires.
Vous mettrez vos qualités d'animateur et de gestionnaire au service d'une structure originale décentralisée et efficace.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 710, à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France, 19 Cité Voltaire 75541 Paris Cédex 11.

Les Uns les Autres

média-system

CONSULTANT

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez effectué avec succès une première trajectoire en entreprise industrielle et vous commencez à disposer d'une expérience diversifiée.
Aux alentours de la trentaine, vous sentez que votre potentiel pourrait, au sein d'une structure plus porteuse, se concrétiser d'une manière nettement plus accélérée.
Si votre tempérament vous porte vers une activité autonome et variée, où vous puissiez mettre en oeuvre le meilleur de vos facultés, le métier de consultant peut être celui qui vous convient.
Notre Société de Conseil, indépendante, réalise le pilotage d'actions de changement dans les grandes Sociétés industrielles des secteurs public et privé.
Ses interventions portent sur l'organisation générale ou sur les produits, et s'effectuent en animant des groupes de travail de haut niveau.
La rémunération de nos consultants est attractive et rapidement évolutive (intéressement aux résultats).

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, nous examinerons avec attention et de façon confidentielle votre dossier (avec lettre manuscrite et photo) adressé à AXIAL (sous référence 657) 27, rue Taitbout - 75009 PARIS.

*Au sein du **G.I.A.T.** (Groupement Industriel des Armements Terrestres), l'AMX-APX (1 700 personnes) étudie des systèmes d'armes complexes et en assure la maîtrise d'oeuvre en faisant appel aux technologies les plus pointues.*

Nous recherchons un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ce jeune ingénieur débutant ou possédant une première expérience intervient dans le domaine du traitement du signal.
Il sera chargé de suivre et piloter les mesures effectuées sur les matériels en essais et de mettre en oeuvre et développer leurs moyens de traitement informatisé.
Le poste évoluera à court terme vers la responsabilité de la section mesures.
Adressez-nous votre candidature (C.V., photo, prétentions) s/réf. S

***AMX-APX** - Service du Personnel*
Route de la Minière - SATORY - RP 1342
78013 VERSAILLES Cedex.
l'avenir technologique au quotidien



Pierre Lichau S.A.

La Banque Paribas, recherche sur Paris un

Fiscaliste confirmé

Vous souhaitez valoriser vos dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de la fiscalité.

Vous possédez une parfaite maîtrise de la fiscalité des entreprises et des capitaux mobiliers.

L'anglais est bien sûr indispensable et un diplôme supérieur en fiscalité serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo), sous la réf. FC/LM, à la **Direction des Relations Humaines de la Banque PARIBAS** - B.P. 141 - 75078 PARIS Cedex 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA 84

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL
recherche pour son siège parisien

cadre comptable HF

Rattaché au chef du département comptable, vous serez responsable de : • la tenue, le suivi et le contrôle de la comptabilité générale et analytique, • l'élaboration des résultats consolidés mensuels et des déclarations fiscales, • l'analyse des comptes.

Vous avez plus de 30 ans, vous êtes dynamique, vous possédez : • un DECS complet ou une formation équivalente, • une expérience pratique dans une entreprise à caractère industriel et multinational, • la maîtrise de l'outil informatique, • de bonnes connaissances fiscales, • de la rigueur, de la méthode, le sens du travail en équipe.



Ecrire avec CV et photo (sera retournée) sous N° 6790 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra

CABINET D'AUDIT PARISIEN

recherche pour participer aux missions variées d'un cabinet important :

AUDITEURS CONFIRMES

HEC, ESSEC, ESC, IEP
UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle

- 3 ans minimum d'expérience en cabinet.
- Formation continue assurée par des séminaires internes.
- Possibilité d'évolution rapide de carrière.

Envoyer C.V. et photo à : CEFAREF
3, Cité de Paradis, 75010 Paris,
sous réf. 305 PH.

UNION NATIONALE
DE SYNDICATS PATRONAUX
recherche

ASSISTANT H/F

pour son Secrétaire Général, pour la Région Parisienne.
Formation souhaitée:
Droit Social exigé DUT, DEUG
ou expérience équivalente.
Mobilité,
expression écrite et orale de qualité.

Adresser CV, photo, prétentions à UNICEM Service du Personnel
3, rue Alfred Roll, 75849 Paris Cédex 17

PAL/ss

Cabinet d'expertise comptable,
membre de l'***AGFA*** recherche

Collaborateurs

de formation supérieure, 1 ou 2 ans d'expérience pour assister leur Chef de mission dans le domaine de la révision comptable et du conseil de gestion.

Envoyez C.V. et prétentions à
GESCO S.A. - 4, rue Brunel - 75017 Paris.

IMPORTANT CABINET
COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT
recherche

- **CHEF DE MISSION :** formation supérieure, 4 à 6 ans expérience dont 2 au minimum en cabinet de révision.
- **ASSISTANT DÉBUTANT.**

Adresser c.v., photo et prétentions à :
CABINET PAYER, 16, avenue Hoche, 75008 PARIS.

RECHERCHONS

- **ANIMATEUR (TRICE) INFORMATICIEN**
- **ANIMATEUR (TRICE) DURÉE 3 MOIS**

Poste à responsabilité
suivi d'un projet
(minimum licence ou équiv. ou expér. profession.).

Tél. Montreuil : 859-55-05
de 17 h à 19 h.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recrute sur concours

14 ATTACHÉS ADMINISTRATIFS

Les candidats doivent être âgés de 35 ans au plus au 1-1-1985 et titulaires d'un diplôme ou titre universitaire exigé pour le concours externe donnant accès à l'ENA. Ils doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction pubique.

Ecrire : O.P.H.L.M.V.P.
Bureau du Personnel
49, rue du Cardinal-Lemoine,
75231 Paris Cedex 05.

Date limite
de retrait des dossiers :
16 OCTOBRE 1985 A 16 H.

Constructeur informatique
recherche

RÉDACTEUR

HARD expérimenté.
Libre de suite.
Tél. pour R.V. : 784-74-52.

Constructeur international
recherche

TECHNICIEN

de MAINTENANCE
connaissances exigées procédure de Télécom.
Libre de suite. Salaire élevé.
Tél. pour R.V. : 784-74-52.

Important C.E. Paris
recherche

SON/SA RESPONSABLE

Secteur équipements 10 centres, 130 employés. Formation gestion, secteur tourisme, exp. pratique en équipements.

Ecrire sous le nº 313.005 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche
pour son département

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

CONFIRMÉ
(MANDATAIRE EUROPÉEN)
L'intéressé devra être
PARFAITEMENT

BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

et de bonnes connaissances de la langue allemande seraient souhaitables.
Age 30 ans minimum.
Env. C.V. avec prét. et photo à Publicité ORBIS (réf. GE), 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE
RECRUTE PAR VOIE
de concours sur épreuves pour son Service d'Architecture et des Bâtiments Départementaux

1 ARCHITECTE DIPLOMÉ

Chargé d'animer et de diriger le département Etude composé de 20 personnes dont 3 architectes et 2 ingénieurs.

Le service architecture dirigé par un architecte D.P.L.G. a la responsabilité de la maintenance du patrimoine immobilier départemental (400 établissements dont 103 collèges) de son amélioration, de son extension. Le Département Etude a en charge plus particulièrement les opérations d'investissements.

Conditions :
- être âgé de moins de 45 ans au 1er janvier de l'année du concours (sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur) ;
- être titulaire du diplôme d'architecte (D.P.L.G.) (D.E.S.A.) ou (E.N.S.A.I.S.).

Transmettre les dossiers de candidatures avant le 20 OCTOBRE 1985, comprenant :
- une demande motivée ;
- un C.V. détaillé ;
- 4 fiches individuelles d'état civil et de nationalité française ;
- une photographie du diplôme ;
- 2 enveloppes timbrées ;
- une photographie d'identité.

A M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne, Direction du Personnel Départemental, 1er Bureau. Recrutement. Hôtel du Département, Av. du Général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL.
Tél. : 207-25-00, p. 24-88.

GROUPE SYSECA

Vous avez acquis plusieurs années d'expérience dans la direction d'importants projets. Vous possédez le dynamisme, l'esprit de méthode et le sens de l'organisation pour les avoir menés à bien. Le Département Systèmes de Communication de SYSECA doit développer des logiciels de supervision pour la réalisation d'un important réseau de commutation de données à base de microprocesseurs. Nous vous proposons le poste de

chef de projet

Votre fonction comporte : le suivi technique et budgétaire - les relations avec les fournisseurs et clients - la gestion d'une équipe de 15 à 20 personnes. Ce poste ouvre de bonnes perspectives de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M O710 à : Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

CABINET INTERNATIONAL

représentant de l'un des 8 Grands
de l'AUDIT et du CONSEIL dans le monde
recherche

pour faire face à son expansion à PARIS

AUDITEURS DEBUTANTS

DIPLOMÉS GRANDES ECOLES: HEC-ESSEC-ESCP-ESC ou équivalent

Nous offrons :
- Une formation à nos méthodes de travail,
- Une expérience professionnelle variée au contact de grandes et moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières,
- Des possibilités diversifiées d'évolution de carrière,
- Une intégration au sein d'équipes dynamiques,
- La référence d'un important cabinet français associé à une structure internationale.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en vue d'un entretien sur votre **PLAN DE CARRIERE** à :

B.D.A. Direction des Ressources Humaines
185, avenue Charles de Gaulle
92201 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

Jeune ingénieur mécanicien

Etudes hardware - Leader sur le marché français de l'informatique graphique, nous sommes mondialement connus pour la qualité et la fiabilité de nos produits. Les traceurs, digitaliseurs et écrans graphiques que nous fabriquons sont utilisés surtout par des industriels pour des applications de CAO/DAO. La conception de nos produits fait appel à des techniques aussi variées que la mécanique de précision, l'électronique et la micro-informatique. Nous offrons à un ingénieur Arts et Métiers ou ENSM, débutant ou ayant deux ans d'expérience dans les automatismes et la physique des matériaux, la possibilité de s'intégrer à une équipe d'ingénieurs d'études. Il développera des sous-ensembles mécaniques puis des projets complets qu'il suivra jusqu'à la réalisation du prototype. Un ingénieur créatif et désireux d'assumer des responsabilités évoluera rapidement au sein de notre société et dans le groupe international dont nous sommes filiale. L'anglais est indispensable. Le poste est basé en proche banlieue sud-est de Paris. Ecrire à Brigitte DAUMARIE en précisant la référence S/8037M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Pour faire face à son expansion, la ligne de produits DPS 6 de BULL SYSTEMES recherche

INGENIEURS ETUDES LOGICIELS

De formation ingénieur, vous avez au minimum 3-4 ans d'expérience. Votre savoir-faire en développement ou qualification de logiciel système vous permettra de participer aux études du système GCOS 6 dans le domaine des télécommunications :
- communications réseaux (DSA, ISO...)
- connexion de nouveaux terminaux.

Votre lieu de travail se situera à Louveciennes (78).
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant vos prétentions, sous référence EL 2 à

Bull Systèmes
PC 3C 17
68, Rte de Versailles
78430 LOUVECIENNES







OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE MULTINATIONAL
à vocation industrielle et commerciale

recherche son

responsable juridique

Vous prendrez la responsabilité de l'établissement des **contrats et accords** et participerez à *leur négociation pour* le Groupe.

Votre pratique **du droit des Sociétés** vous permettra d'assurer la préparation et le secrétariat des **Conseils et Assemblées** des filiales françaises.

Vous superviserez le service pré-contentieux - contentieux et assurances.

De formation supérieure (maîtrise de droit - DEA droit des Affaires), bilingue **anglais**, vous avez environ 10 ans d'expérience acquise en entreprise.

Ce poste basé à Paris, comporte quelques déplacements de courte durée à l'étranger, il est rattaché au Directeur Administratif et *Financier.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en rappelant *la réf.* 56171 à *PROJETS* 12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui transmettra.

Une société internationale de conseil

crée pour sa filiale française le poste de

Responsable du service documentation et relations extérieures

Paris 8ème — ***180.000 F +***

Rattaché(e) au Directeur Général, vous animerez le service, participerez au déroulement des missions.

Vous veillerez à la mise en place de l'organisation la plus efficace et ferez évoluer les moyens informatiques du service.

De formation supérieure, ayant si possible animé une petite équipe, vous avez de solides connaissances des entreprises situées dans des secteurs professionnels différents.

Accrocheur(se) et inventif(ve), ayant à la fois des compétences en organisation et le goût des contacts, vous avez envie d'évoluer dans une équipe de professionnels.

Habitué(e) au *contexte international*, vous parlez bien l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. 468M à A.L. CONSEIL, 102, Bd. Malesherbes *75017 PARIS* que nous avons *chargé de cette mission et qui vous garantit* discrétion et réponses.

AL conseil

Carrefadum

SPRAGUE — *LA MARQUE DE LA FIABILITÉ*

Leader du composant électronique recherche pour son usine de TOURS (800 personnes)

Responsable du service technique process

Ingénieur de formation ENSP, ESPCL, ESPCI ou équivalent, possédant un DEA, âgé de 30 ans minimum, maîtrisant les processus de métallisation sous vide ainsi que les résines de moulage (ou les techniques de sputtering) et **pouvant justifier d'une expérience minimum de 3 ans de management d'équipes en *milieu industriel.***

Rattaché au Directeur Technique, il sera chargé de suivre les produits existants (5 familles de produits), de développer et de dynamiser 3 grands produits leaders (Chips, Gouttes et Moulées Axiales).

Pour cela, il dirigera une équipe composée d'un Ingénieur et de 4 Techniciens, *qu'il devra manager efficacement vers des objectifs de créativité et d'efficacité.*

La rémunération sera négociée en fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu, celui-ci devra pouvoir se libérer rapidement et résider à TOURS ou dans ses environs.

Nous sommes la filiale française du Groupe SPRAGUE US, aussi une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V. + photo + salaire actuel, sous la *réf.* **LM/945**, *à Bernard G. ALLEN, qui traitera confidentiellement* toutes les candidatures qui lui seront adressées au

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA PA

Notre cabinet: EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISARIAT AUX COMPTES recherche des candidats ayant acquis une solide expérience dans le domaine de la révision légale ou contractuelle.

RÉVISEURS CONFIRMÉS

– de formation supérieure (grande école, université ou *équivalent*) ;
- expérience en Cabinet nécessaire, anglais souhaité.

POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Poste à pourvoir immédiat. Env. C.V., photo, prétentions à M. LATREILLE, Cabinet Berthon-Rivière-Latreille et Associés, Tour Plein Ciel 25, boulevard Arago 75013 PARIS.

AVIS DE CONCOURS

LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS
(SEINE-SAINT-DENIS)
76 000 habitants

recrute

1 BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE
(CAFB + LICENCE)

Expérience en animation souhaitée. Poste à pourvoir immédiatement.

Les candidatures seront adressées à : MONSIEUR LE MAIRE hôtel de ville 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

U.F.C. *Que Choisir* recherche

UN INGÉNIEUR

ayant expérience dans secteur agro-alimentaire. Diplômé I.N.A. ou *E.N.S.B.A.N.A.* ou équivalents. Environ 30 a. Salaire : 188.000 annuels. *Envoyer C.V. à Mme C. Drouet,* 14, rue Froment, 75555 Paris Cedex 11.

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage d'atteindre après un an 10 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :

– une formation complète,
– *une activité prenante,*
– un plan de carrière précis.

Si vous *pensez pouvoir faire* « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à no 4.859, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris. La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
– SOIT de bonnes études,
– SOIT la preuve de leur personnalité.

Neuilly. Recherche personne de confiance dynamique pour s'occuper à temps complet d'un monsieur âgé handicapé physique. Permis de cond. nécess. Tél. : 722-92-76 apr. 20 h.

CABINET DE CONSEIL recherche 2 JEUNES INGÉNIEURS type X, ECP, ENSAN... Tél. : 994-55-72 apr. 19 h.

Importante société négoce matières premières recherche

AGENT DOCUMENTAIRE

Minimum 3 ans d'expérience. Très bonne connaissance de *l'anglais.*

Merci d'env. C.V., photo et *prét. sous réf.* 17.248, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

Banlieue Est de Paris recrute un

RÉVISEUR COMPTABLE

CHARGÉ DU CONTROLE *DES PROCÉDURES* ET DES COMPTES DE NOS UNITÉS *DÉCENTRALISÉES*

Le candidat souhaité, H/F, 28-32 a., possède le D.E.C.S. et une compétence technique affirmée (par exemple 1 à 2 années dans un cabinet d'expertise comptable). Statut cadre rémunération fonction de la valeur et de l'expérience (env. *120.000 F/an*).

Merci d'adr. lettre de candidature, c.v. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. 17.291 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

travail à domicile

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 461-14-22.

---

secrétaires

SOCIÉTÉ

AGRO-ALIMENTAIRE
POUR
SERVICE JURIDIQUE PARIS

recherche
COLLABORATRICE-TEUR
pour secrétariat sociétés. Expérience confirmée en Droit des Sociétés, sténo-dactylo, diplômée en Droit, connaissance machine traitement de textes appréciée.
Adresser candidature avec C.V. et prétentions à G.M.P., M. PICARD, 15, r. Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son département de

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (PARIS-8e)

1) SECRÉTAIRE-DACTYLO BILINGUE ANGLAIS

possédant de bonnes connaissances administratives dans le domaine de MARQUES DE FABRIQUE

2) DACTYLO BILINGUE ANGLAIS

possédant une expérience dans le domaine de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. *documentations, fichiers* et diverses autres tâches administratives.

3) DACTYLO BILINGUE ANGLAIS

pour frappe de brevets, courrier, classement (TRAITEMENT DE TEXTE CANON VP 2000 souhaité).

Env. C.V. avec prét. + photo à *Publicité ORBIS (réf. GF)*, 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

DEMANDES D'EMPLOIS

MISSIONS EXPORTATION

– Initier ou développer vos activités commerciales.
– *Animer vos réseaux ou agents à l'étranger.*

Directeur général, 42 ans,
références internationales de premier rang.

- Electronique, Pharmacie, Mode ;
- *Pratique parfaite 6 langues européennes ;*
- Introduit sur marchés RFA et CEE, Japon et Amériques.

RECHERCHE

MISSIONS PONCTUELLES

– Interventions de durée à convenir.
Honoraires sur objectifs.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE, sous no 313 065 M
7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui tr.

Journaliste, spécialiste des placements financiers et passionné par la Bourse, ch. empl. dans une équipe ambitieuse. Ecr. s/no 3047 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOUS CHERCHEZ

VOTRE COLLABORATRICE

32 ans, maîtrise gestion, Sciences Po. Exp. : marketing, gestion, commercial, anglais, secrétariat, dynamique, goût des contacts.
Etudie toutes propositions.

Ecr. s/no 3009 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 25 ans, marié, Master in Business Administration (M.B.A.), spécialisation Finance Internationale, ayant exercé aux U.S.A. Recherche situation. *Tél. : (91) 48-56-97.*

BIOCHIMISTE

Niveau thèse d'université, ch. empl. mi-temps laborat. enseign. comm. P. Scarmato, 101, r. Boucicaut, 92260 Fontenay. R.T. 661-33-25, p. 481.

J.H. motivé, 24 ans, maîtr. aménag. territoire + DEA gouvern. *local*, IEP bord., ch. empl. loi. Téléphone : (56) 45-05-37.

Cadre DES Sciences Economiques, 17 ans expér., cherche poste d'études économiques et financières dans organisme spécialisé ou grand groupe. Ecr. no 17.429, Contesse, 20, avenue Opéra, 75001 PARIS.

J.H. licence anglais, exp. enseignement, secrétariat, cherche emploi de bureau. Tél. : 382-90-09.

DIRECT. ADMIN. ET FINANC. H. 38 a., form. sup., conn. Afr. francoph., cherche situation. *Ecr. s/no 3072 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre responsable service communication par

L'AUDIOVISUEL

pour et dans l'entreprise, *15 ans expérience conception,* réalisation, production vidéo. Recherche poste similaire à *créer ou développer.* Tél. : (3) 478-13-74.

L'enseignement mène à tout à condition d'en sortir. Homme 38 ans, licence et maîtrise maths, titulaire public et privé, sérieux, efficace, ouvert à tout, aspire au changement, cherche air pur, autre domaine *ou techniques nouvelles où il puisse s'exprimer.* Ecrire sous le no 313 010 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e qui transmettra.

Etudiant finlandais *(mécanique navale)* rech. stage, min. 6 mois, rémunéré, en France. Suédois, angl., fr. courants. Lauri Erroll : Ruusulankatu 18A7 SF, 00250 HELSINKI.

Architecte D.P.L.G. Urbaniste D.I.U.P., 47 ans. Expérience *constructions publiques et privées.* Etudie toutes propositions DOM-TOM, étranger. *Ecr. s/no 7892 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame compagnie, 57 ans, agréable, éducation, ch. empl. st. chez pers. seule, éventuell. secrétariat. Tél. mat. 9 h à 13 h ou apr. 19 h : 605-57-98.

CHAUFFEUR-LIVREUR-ENCAISSEUR-CLASSEUR DE TOURNÉES, entière connaissance de Paris et région parisienne, 40 ans, libre rapidement. Sal. demandé mensuel. 8.750. Semaine de 40 heures. Peut se présenter le samedi matin ou le soir après 19 h. Ecr. s/no 7894 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 43 ans, maîtrise philo, nombreuses années *prof. franç.* et philo, longue expérience édition : *écriture, réécriture* d'articles, cherche emploi. Ecrire sous le no 313.151 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel – ou *vous permettre de vous orienter vers des domaines plus en* rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS
Téléphone : (1) 763-63-32.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue *spécialisée.* FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

ENGLISH'ROUND THE CLOCK (l'anglais à toute heure). Mieux que l'Angleterre avec le règlement « English only » ! (angl. parlé seul.). Toussaint à la campagne avec notre stage d'angl. intens. de 8 jrs. Prépa HEC, *dipl. universitaires*, form. cont. Rens. : (1) 588-01-87.

PSYCHANALYSTE cherche à partager cabinet professionnel. *Tél. : 732-12-28 matin ou soir.*

---

formation professionnelle

UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

CADRE EXPORT

Stage intensif de 2 mois Novembre Décembre 1985.

Envoyer curriculum vitae

Renseignements et inscriptions :

INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Paris X - Nanterre
200, avenue de la République, 92001 NANTERRE CEDEX
Téléphone : 725.92.34 postes : 864 - 866 - 896

Emplois et Entreprises

Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur en 7 mois = 1000 h.

sur Micros : Olivetti M 24, Ericsson PC, IBM PC
+ Gros système IBM et Sperry Univac
Niveau requis : Bac et assimilé
Assistance au placement (propositions d'embauche permanente sous réserve de réussite et de mobilité géographique)
CRÉDIT ÉTUDIANT 100 % - CENTRE AGRÉÉ PAR ERICSSON

Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740.12.22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

PLURIAL

L'IBIA

propose

2 STAGES DE FORMATION

- MICRO-INFORMATIQUE POUR CADRES (3 mois et demi).
  Participants : diplômés de l'enseignement supérieur ou cadres confirmés.
- RESPONSABLE PROJET INFORMATISATION ET FORMATION (8 mois et demi).
  Participants : *formation supérieure, résidents à Paris depuis plus d'un an. Stage rémunéré.*

Pour participer aux entretiens de sélection
Tél. : 572-02-88, Michèle ZILBERMANN,
IBIA - 33, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS.

VOTRE CARRIERE EN TECHNIQUE DE POINTE

Formation Professionnelle

d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Chefs de projet ou

COORDONNATEURS de MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Pour toutrenseignement (Inscription, crédit, placement...) contactez

ACILOG

Assistance et conseil International en logiciel
38, rue de Bassano
75008 PARIS
M George V

Tél. : 723.55.18

propositions commerciales

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE... JOUEZ LA CARTE FRANCHISE... DOMINIQUE LAVIGNE... leader dans les soins capillaires créneau porteur, technique de pointe, méthode déposée. Formation assurée. 9 villes banlieue parisienne, 11 grandes villes province. Institut technique capillaire 231, rue St-Honoré, Paris-1er (16-1) 260-69-02, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 19 h 30.

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

D'ESTRÉES DUQUESNE
165 m², ét. élevé. 703-32-44.

INVALIDES
Rénovation, qualité du neuf dans l'ancien, 2 P. et STUDIOS - 555-14-15.

DUROC, 2 PIÈCES
6e ét., ascenseur, sur verdure GARBI. 567-22-88.

13e arrdt

Me TOLBIAC, réc., balc., 165 m². Récept., 4 chbres, poss. faire 2 appts. 633-29-17 577-38-38.

14e arrdt

Pernety. 65 m², 2 P. 703-32-31.
A AMÉNAGER.

16e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
Av. St-Honoré-d'Eylau 4 P. 160 m², balcons, 17 m² et 2 chbres, 15 m². Libres
Mise à prix : 1.400.000 F.
Me MARCHAND. 602-70-10.

18e arrdt

R. GANNERON. Studio tt cft 2e ét., asc. 238.000 F. Imm. pierre. CRUZ - 266-19-00.

CŒUR MONTMARTRE
CALME ABSOLU
TRIPLEX, 130 m², 3 chbres
2 bains - SUR VERDURE
EMBASSY - 562-16-40.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, atelier duplex, 88 m² + cave. Remarquabl. aménag. 910.000 F. - 208-26-69, heures de bureau.

91 - Essonne

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A saisir. Prêt conventionné à reprendre 450.000 F
Particulier vd appt type F 6 situation en secteur résidentiel à 5 mn centre ville, lycée, C.E.S., école maternelle, tous commerces et loisirs à proximité. Appt duplex situé au 4e et 5e ét. d'une résidence de 1976 sur 5 niveaux. Superficie habitable, 150 m² + terrasse 120 m². 6 pces principales, cuis. équipée, 3 s. de bns, s. d'eau, 2 w.-c., nbreux rangements, chf. électrique collectif, 2 jardins d'hiver 12 m² et 16 m², parking souterrain, garage 2 voitures, cave. Px de vente : 860.000 F.
Tél. 079-23-00.
Libre de suite.

Province

Particulier à particulier vend appt bourgeois, 215 m², cheminée, réception 50 m², 4 chbres avec cabinet toilette, salle de bains, pierres apparentes, plafonds française, cours d'Herbouville, Lyon. 4 face parc Tête d'Or.
Prix 1.300.000 F.
Téléphone : (7) 839-45-97.

Au soleil d'AIX-en-PROVENCE
Beau F 4 - 500.000 F.
Téléphone : (42) 64-01-32.

Etranger

CANARIES. Part. vend deux très beaux appts meublés, deux pièces, cuisine, bains, à 500 m de la plage. 150.000 F l'un ou 270.000 F les deux.
Ecr. s/no 7.895 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

ORPI SUD PARIS
recherche TOUS APPTS récents ou anciens pour ACHETEURS en portefeuille
9 POINTS DE VENTE
E.R.G. 8e - 222-70-63.

APPARTEMENTS IMMEUBLE
Paris résidentiel - Neuilly
Téléphone : 562-82-14.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS rech.
APPTS DE GDE CLASSE
pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
corps diplomatique et cadres de multinationales
Téléphone : 562-78-99.

Pour cadres et employés gde société française informatique recherche APPTS toutes catégories, studios, villas, loyers élevés acceptés, Paris et environs. *504-48-21.*

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

terrains

25 KM PARIS-OUEST
Bois 8 ha constructible
1 maison de 400 m² ou
2 maisons de 200 m²
Situation exceptionnelle
Secteur inconstructible.
Ecr. EUDICO, réf. 3060/12
11, rue Carpeaux, 75018 Paris
qui transmettra.

A vendre terrain 3.820 m² village landais, 20 km mer 130.000 F. (16-56) 55-07-10. Ecr. s/no 7.817 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

villas

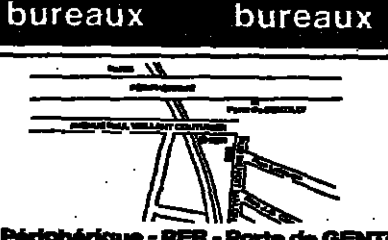
On vend ou loue villa face lac de Garde, dernière résidence de Benito Mussolini. Ecrire en Italie : Immobiliare Gargnano, Via Malta, no 16 - 25100 BRESCIA.

Prox. Cassis 13. Part. vd maison + 200 m² s/sol, gar., terrain 6.000 m² arboré. Px 1.200.000 F. 285-19-00, p. 1465. M. SLIMANI.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdt IMMEUBLES même occupés.

bureaux bureaux



Paris Périphérique - RER - Porte de GENTILLY
680 m² de bureaux neufs
25 bureaux entièrement équipés
3 parkings - Monte-Charge - Ascenseur Parking
580.000 F libre 1er décembre
MICHEL BERNARD : 42, av. Victor Hugo
75116 PARIS - Tél. : 45.02.13.43

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

ÉTOILE

BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS
SHOW-ROOM
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 727-15-58.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs
démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées : 723-65-47
Nation : 341-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL-
Constitution de Sociétés
démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

boutiques

Locations

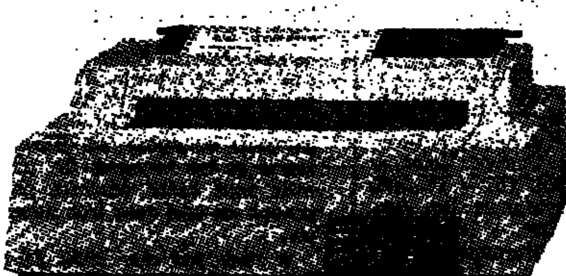
SAINT-DENIS
Emplacement no 1, petit imm. commercial av. belle boutique, 80 m². 260-78-54.

هكذا من الأصل

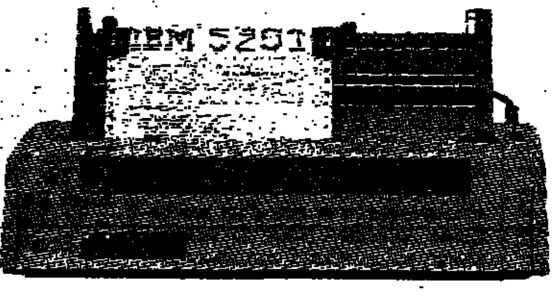


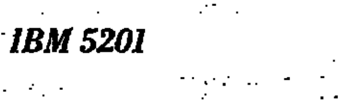
IBM PC cherche imprimantes de bonne famille.

"Engagées !"



IBM 5216





IBM 5201

IBM 3852-2



IBM 4201

Engagez une imprimante IBM. En voici quatre. Elles font preuve d'autant de souplesse que de caractère.

Compléments naturels des unités centrales IBM PC, ces quatre imprimantes s'accordent aussi avec d'autres ordinateurs personnels du marché.

L'imprimante IBM 5216

Ses disques d'impression interchangeables offrent de nombreuses possibilités de varier les caractères de votre courrier. Sa vitesse : 25 caractères par seconde.

L'imprimante IBM 5201

C'est une vedette de l'écriture qui sait aussi imprimer des graphiques. Elle travaille soigneusement à 40-60 caractères par seconde, et sur du papier en feuilles si vous le souhaitez. Et silencieusement, grâce à sa nouvelle technologie, l'impression par transfert thermique.

L'imprimante IBM 3852-2

La technologie du jet d'encre lui permet d'imprimer graphiques et textes d'accompagnement en 7 couleurs différentes.
Cette aptitude la destine à des utilisations élaborées.



L'imprimante IBM 4201

Elle dessine et elle écrit de 40 à 200 caractères par seconde, selon la qualité d'impression que vous lui demandez. Elle vous laisse le choix de l'alimentation en papier, feuille à feuille ou en continu. Son prix la met à la portée de tous ceux qui ont besoin d'une bonne machine universelle.

Matrice, disque, transfert thermique, jet d'encre, les imprimantes IBM connaissent la technique.

Pour votre IBM PC, vous avez le choix dans la famille des imprimantes IBM.

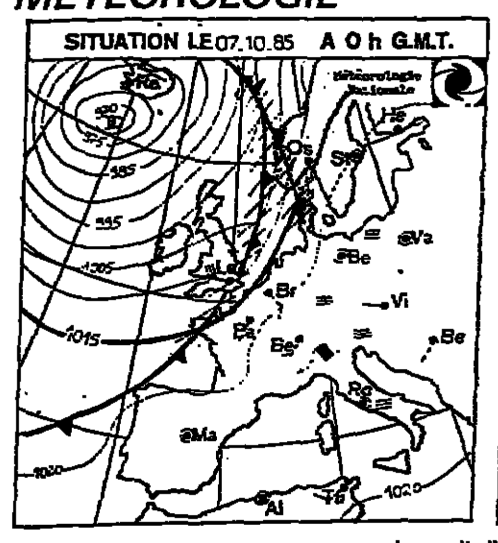
Appelez le (1) 722.22.22 pour avoir la liste des points de vente où vous pourrez choisir votre imprimante IBM.

Entrez dans la famille des imprimantes IBM.



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 octobre à 0 heure et le mardi 8 octobre à 24 heures.

Situation générale.

La perturbation qui traverse la France en perdant son activité, sera suivie, mardi, d'air plus frais mais toujours instable sur les régions du nord ; une nouvelle zone pluvieuse atteindra, mardi *soir, les régions du nord-ouest.*

Mardi matin, une zone de temps très nuageux ou couvert, accompagnée de quelques pluies, s'étendra de l'Aquitaine, au Centre et aux Vosges, et atteindra en fin de soirée, les Alpes et la Provence.

Elle sera suivie d'un temps variable avec de belles éclaircies mais les nuages seront accompagnés d'averses sur la *Normandie, le matin,* et *sur le Nord, le* Bassin parisien et le Nord-Est l'après midi.

Une nouvelle zone de pluie atteindra en début de nuit, la Bretagne et la Basse Normandie.

Le Mistral modéré soufflera en soirée ; de l'Aquitaine au Nord, le vent s'orientera à l'ouest et sera modéré ou assez fort près des côtes de la Manche.

Les températures, voisines de 10 degrés à 14° le matin (15° à 17° près de la Méditerranée), atteindront l'après-midi 15° à 24° du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 6 octobre, le second, le minimum de la nuit du 6 octobre au 7 octobre) : Ajaccio, 28 et 12 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 24 et 8 ; *Bréhat, 21 et 12 ; Brest, 17 et 12 ;* Cannes, 22 et 14 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 20 et 9 ; Dinard, 21 et 15 ; Embrun, 18 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 28 (maxi) ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 11 ; La Rochelle, 23 et 12 ; Lille, 21 et 15 ; Limoges, 22 et 11 ; Lorient, 21 et 15 ; *Lyon, 18 et 10 ; Marseille-Marignane,* 22 et 15 ; Menton, 22 et 15 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 16 ; Nice-Ville, 23 (maxi) ; Paris-Montsouris, 22 et 13 ; Paris-Orly, 22 et 14 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 26 et 12 ; Rennes, 21 et 11 ; Rouen, 19 et 15 ; Saint-Etienne, 19 et 11 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Toulouse, 24 et 9 ; Tours, 22 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Genève, 21 et 9 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 24 et 2 ; Rome, 27 et 12 ; Stockholm, 15 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEU GAGNANT N° 7 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	TOULON	NICE	X N 2	9	RENNES	PARIS S G	1 N X
2	STRASBOURG	BREST	1 N X	10	NANTES	NANCY	X N 2
3	MONACO	AUXERRE	X N 2	11	NIMES	LYON	X N 2
4	METZ	MARSEILLE	X N 2	12	ST ETIENNE	MONTCEAU	X N 2
5	BASTIA	LE HAVRE	X N 2	13	CANNES	MONTPELLIER	1 N X
6	TOULOUSE	BORDEAUX	1 N X	14	REIMS	MULHOUSE	1 X 2
7	LILLE	LAVAL	1 N X	15	DUNKERQUE	BESANCON	1 X 2
8	SOCHAUX	LENS	1 N X	16	ROUEN	CAEN	1 N X

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 4 Oct. 1985 : 1 4 5 8 12 15 16

LOTO NATIONAL N° 40

TIRAGE DU SAMEDI 5 OCTOBRE 1985

3 5 17 25 30 34 — 46 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 9 OCTOBRE 1985 ET SAMEDI 12 OCTOBRE 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

ATTENTION SAMEDI 12 :

SUPER BONUS D'OCTOBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°ˢ	6	1 249 565,00 F
5 BONS N°ˢ + complémentaire	54	64 790,00 F
5 BONS N°ˢ	2 190	5 020,00 F
4 BONS N°ˢ	104 754	100,00 F
3 BONS N°ˢ	1 832 131	8,00 F

BONUS DU SAMEDI : 124 358

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 8,00 F x 2 = 16,00 F

SOS MEXIQUE

Après le grave tremblement de terre qui a ravagé la ville de Mexico, plusieurs organismes humanitaires lancent un appel à la solidarité et collectent des fonds pour venir en aide aux victimes du séisme.

● **Fédération française des équipes Saint-Vincent**, 67, rue de Sèvres, 75006 Paris, CCP Paris 1916 38 H (préciser « Mexique »).

● **Solidarité enseignants France-Mexico**, compte n° 07019204394 69, Banque populaire du Centre, bd Carnot, 87000 Limoges.

● **Le Comité du livre du Secours populaire français**, 94, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, CCP 31 711 09 Y la Source (mentionner « pour le Mexique »).

● **Les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte (OHFOM)**, 92, rue du Ranelagh, 75785 Paris Cedex 16, CCP 35 14 54 W Paris (mentionner « pour le Mexique »).

● ***Ambassade du Mexique, Banque Paribas***, 17-21, avenue Poincaré, compte « Sinistrés du Mexique » n° 155 598 F.

● **Secours populaire français**, 9, rue Froissart, 75003 Paris. CCP 23 33 S Paris (indiquer Mexique).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4069

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III					■				
IV						■			
V				■	■			■	
VI						■			■
VII							■		
VIII						■			
IX	■								
X			■	■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. On la tire en s'allongeant. Sœurs unies dans l'effort. — II. Fait gonfler les boules. A hâlé les haleurs du Nil. — III. Prince qu'on a fait beaucoup chanter. Victime d'un captage captieux. — *IV.* On y combattit l'arianisme et l'iconoclasme. Affecté dans l'afféterie. — V. Ses dockers sont des Malabars. Petite représentativité pour une grande dame. — VI. Quidam. Préposition. — VII. Sainte, en Lozère. En France. — VIII. Rendez-vous mondain. Ornement. — IX. La croix et la bannière. — X. Jaune très estimé. Des sujets n'admettant aucune discussion. — XI. Embrasses pour mieux « baiser ». Erudition.

VERTICALEMENT

1. Allonger en tirant. L'agrément du vieux Midi. — 2. Un chaud baroudeur. — 3. Un bruit à réveiller les morts. — 4. Nappe. Gris ou quelque peu décolorés. — 5. Note. Peu différent du différend. — 6. Direction. Des jeux très chinois. — *7. Plus* à sa place dans la bibliothèque verte que dans la rose. Lieu de magouille international. — 8. *Période* de prospérité pour les aigrefins. Plates « bandes » excluant toute culture. — 9. Neuf ans après la mort de ce Félix, on voit Edgar qui naît. Qui présente les qualités requises pour prétendre à une situation bien assise.

Solution du problème n° 4068

Horizontalement

I. Grossièretés. As. — II. Io. Noisetier. — III. Rubicond. Reg. Oh ! — IV. Olive. Uc. Ma. — V. Ûélé. La. Haber. — VI. Eboulement. Lô. — VII. Tobrouk. Al. Aura. — VIII. Tue. Ursidés. Reg. — IX. El. Caravanier. — X. Epine. Arien. — XI. Grièvement. — XII. Or. Meissen. Nu. — XIII. Tatoué. Si. Radar. — XIV. Usé. Tentacule. — XV. Satiété. Euterpe.

Verticalement

1. Girouette. Motus ! — 2. Roulé-boulé. Rasa. — 3. Bilobé. Pi. Têt. — 4. Suiveur. Ci. Mo. — 5. Ce. Louangeuse. — 6. Ino. Beurrerie. — 7. Eon. M.K.S.A. Is. Te. — 8. Ridule. Ivresse. — 9. Es. Canada. Veine. — 10. Ter. Tien. En. Tu. — 11. Eté. Siam. Rat. — 12. Signala. Ere. Ace. — 13. Bourrin. Dur. — 14. Arôme. Ré. Etnalp. — *15. Harpagon. Urée.*

GUY BROUTY.

PRESSE

« L'HUMANITÉ » FAIT SA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

C'est Roland Leroy qui le dit dans l'éditorial du 7 octobre : « *Tous les lecteurs de* l'Humanité *reçoivent un choc* ». La nouvelle maquette du quotidien communiste est plus que la « *rénovation d'octobre* » annoncée, une révolution. Après un premier lifting en 1978, *l'Huma* frappe fort : passage au demi-format (le tabloïd), titres raccourcis, présentation plus nerveuse, plus aérée, où alternent les papiers et les brèves, où l'illustration est beaucoup plus importante. Un style conforme aux tendances graphiques de l'époque.

La forme et le fond sont toujours liés : le directeur de *l'Humanité* explique que le PCF veut « *faire vivre un journal de la modernité révolutionnaire et non d'un modernisme racoleur. Nous le voulons vivant, vif, combatif, contemporain, ouvert, stimulant* ». Un thème revient dans les pages de ce numéro 12 792 : « *Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour faire connaître la vérité.* »

Le clin d'œil aux lecteurs dans la campagne de promotion (« *Dis, Coco, t'as vu* l'Huma ? ») se retrouve dans le journal : « *Ça accroche, Coco !* » ; le numéro a été tiré à 350 000 exemplaires (dont 112 000 commandes militantes). La « *rénovation d'octobre* » obéit en effet à un impératif économique : le quotidien du PCF et l'hebdomadaire *Humanité dimanche* ont, selon l'administration du journal, enregistré 6,5 millions de francs de pertes en *1984 (malgré 4,6 millions de sub*ventions de l'Etat et 25,3 millions provenant principalement de souscriptions et de la Fête de *l'Huma*). La diffusion est tombée de 130 000 exemplaires en 1982 à 117 000 en 1984.

Y. A.

● *Modification des statuts du « Courrier picard ».* — Une assemblée générale des actionnaires du *Courrier picard* a voté, samedi 5 octobre, une modification des sta*tuts du quotidien* d'Amiens, *géré par* une société coopérative ouvrière de production. Cette décision devrait permettre l'arrivée de nouveaux associés, qui devront appartenir au secteur de l'économie sociale. Cette ouverture faisait partie du plan de redressement préconisé par M. Bernard Roux, directeur général démissionnaire du *Courrier picard* (*le Monde* du 5 octobre). Une nouvelle assemblée générale des deux cent soixante-deux porteurs de parts est prévue le 26 octobre.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 OCTOBRE

« Jardins et cafés d'artistes à la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« Les appartements de la maréchale de La Meilleraye à l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant l'entrée (La France et son passé).

« Le faubourg Saint-Antoine au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Ledru-Rollin, sortie Charonne (Mme Leblanc).

« Versailles : le parc. Création et histoire du parterre d'eau », 14 h 30, sous statue Louis XIV.

« L'Opéra », 13 heures, hall à droite (M. Hager).

« Exposition Soleil d'encre », 15 heures, entrée Petit Palais, et « La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« La mosquée : histoire de la religion islamique », 15 heures, entrée (place Puits-de-l'Ermite) (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (téléphoner la veille : (1) 257-06-77, Arts et curiosités de Paris).

« La Sorbonne : histoire de l'université, les salons de réception du rectorat », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques.

« Les hôtels inconnus du Marais », 14 h 15, métro Bastille, sortie Saint-Antoine) (M. Banassat).

« Le Marais, la place des Vosges illuminée », 20 h 30, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30, « Eveil et psychodrame ».

PARIS

PAS CHER. — Le guide *Paris pas cher 1986* vient de paraître. Pour cette sixième édition, Françoise et *Bernard Delthil ont fait une nouvelle* sélection des établissements, qui proposent des prix intéressants en fonction de la qualité, de l'accueil ou de l'originalité. Sans *oublier les réparateurs* en tous genres. Aux traditionnels chapitres sur l'habillement, l'alimentation et la décoration s'ajoutent, cette année, des informations sur les autos et motos, les clubs de forme et les voyages. En tout, mille sept cents adresses pour acheter de tout sans trop dépenser.

★ *Paris pas cher 1986.* M. A. Editions, 336 pages, 82 F.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

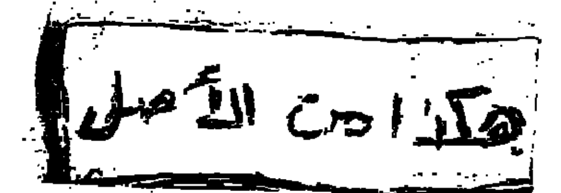
CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 3 (Rainbow Quest 1er)
Classée deuxième : la série 7 (Sagace 2ème)
Classée troisième : la série 4 (Kozana 3ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 3	SERIE 7	SERIE 4	AUTRES SERIES
1	1 1 131	F. 250 (1) 20 000	F. néant 10 000	F. néant 4 000	F. néant 2 000
2	2 42 92 162 1 872 2 582 5 112	250 (1) 2 000 2 000 10 000 20 000 20 000 20 000	néant 1 000 1 000 4 000 10 000 10 000 10 000	néant 500 500 2 000 4 000 4 000 4 000	néant 250 250 1 000 2 000 2 000 2 000
3	3 043 02 323	250 (1) 10 000 5 000 000	néant 4 000 750 000	néant 2 000 250 000	néant 1 000 70 000
4	4 64 1 954	250 (1) 2 000 20 000	néant 1 000 10 000	néant 500 4 000	néant 250 2 000
5	5 45 7 585 9 205	250 (1) 4 000 20 000 20 000	néant 2 000 10 000 10 000	néant 1 000 4 000 4 000	néant 400 2 000 2 000
6	6 146 1 296 5 896 07 716	250 (1) 10 000 20 000 20 000 200 000	néant 4 000 10 000 10 000 100 000	néant 2 000 4 000 4 000 70 000	néant 1 000 2 000 2 000 20 000
7	7 27 9 997	250 (1) 2 000 20 000	néant 1 000 10 000	néant 500 4 000	néant 250 2 000
8	8 428 1 058 6 338	250 (1) 10 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000
9	9 09	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
0	0 0 110 07 610	250 (1) 20 000 750 000	néant 10 000 250 000	néant 4 000 100 000	néant 2 000 40 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 3 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

85 — TRANCHE DU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE — TIRAGE DU SAMEDI 5 OCTOBRE 1985 — 83



Le Monde

ECONOMIE

La déréglementation en cours

LORSQUE M. Howard Jarvis, vieil homme d'affaires de Los Angeles en retraite, fit adopter le 6 juin 1978 – après une campagne de signatures sans précédent en Californie – un référendum sur la diminution des impôts fonciers, il ne se doutait sans doute pas que sa campagne pour la désétatisation aurait un tel succès. Le conservatisme des petits propriétaires rejoignait pourtant le «progressisme» des défenseurs du «*small is beautiful*». Et, comme du jogging à l'aérobic, cet extrême Occident qu'est la Californie est à l'origine de bien des modes, celle de la désétatisation a gagné le reste des Etats-Unis, puis le monde.

Partout, que les gouvernements soient conservateurs ou progressistes, ils mettent à leur programme une réduction des prélèvements obligatoires, partout ils décident de déréglementer, d'accroître mobilité et flexibilité. Comme si les diverses strates de la réglementation – celle d'un commencement d'organisation de la vie industrielle à la fin du dix-neuvième siècle, ensuite celle de la crise des années 30, celle enfin de la protection des consommateurs et de l'environnement dans les périodes de grâce de la croissance en 1960-1970 – par leurs excès mêmes, avaient conduit inéluctablement au reflux en cours non seulement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, mais aussi dans le reste de l'Europe, au Japon, dans le tiers-monde, voire en Chine ou en Hongrie. Pour lutter contre la crise, on libère les énergies.

A la recherche d'un programme, il était logique que le RPR et l'UDF, qui n'ont pourtant pas lésiné sur le pouvoir réglementaire lorsqu'ils étaient en place, fassent une large part à cette mode. Comme il n'est pas illogique que M. Michel Rocard, au nom de l'autogestion de naguère, réclame aujourd'hui la paternité du «moins d'Etat» en France. Force est d'ailleurs de constater que la décrue a été largement engagée sous le gouvernement socialiste. Preuve sans doute que les modes sont plus fortes que les idéologies.

On peut en prendre quelques exemples divers. Ainsi de la Bourse. Le carcan des conditions d'introduction à la cote était tel que seules trois ou quatre sociétés nouvelles étaient cotées chaque année. La création, en février 1983, d'un «second marché» avec des frais d'introduction réduits des deux tiers par rapport à la cote officielle et la possibilité de ne diffuser que 10 % de son capital dans le public (contre 25 % au «premier marché») ont entraîné la mise en Bourse en trente mois d'une centaine d'entreprises de moyenne importance à la recherche de financements nouveaux.

Parfois le gouvernement socialiste s'est fait un peu forcer la main. C'est la guerre des rabais entre grandes surfaces et compagnies pétrolières – et la peur de Bruxelles – qui a obligé le pouvoir à libérer les prix des carburants, non sans maintenir toute une série de contraintes. Si les frères Leclerc ont joué un rôle moteur dans cette déréglementation à la française, ils ont eu moins de succès lorsqu'ils se sont attaqués au monopole des pompes funèbres (ils se sont heurtés à M. Jacques Chirac comme au pouvoir en place), de la distribution du tabac ou des automobiles. Comme la FNAC n'a guère eu de chance dans son combat contre le prix unique du livre et Nouvelles Frontières pour envoyer des vols charters aux Antilles (on notera d'ailleurs que ces deux dernières sociétés ont une image «de gauche».)

Enfin, l'actuel gouvernement a engagé la réduction des prélèvements obligatoires, la baisse de l'impôt sur le revenu, la levée partielle du contrôle des prix, l'assouplissement du contrôle des changes...

Plus systématique, plus portée à l'idéologie peut-être désormais, l'opposition, pour aller au-delà, présente un vaste programme. Elle a l'intention de s'attaquer à l'énergie (suppression du monopole délégué des importations pétrolières et du monopole de l'importation du charbon comme du gaz) ; aux télécommunications, qui verront, dit l'UDF, «*s'instaurer la concurrence sur les transmissions interentreprises et internationales*» ; aux transports, où «*les conditions d'une concurrence loyale entre rail, route et voie d'eau devront être assurées*» ; aux logements enfin, où la loi Quilliot sera abrogée.

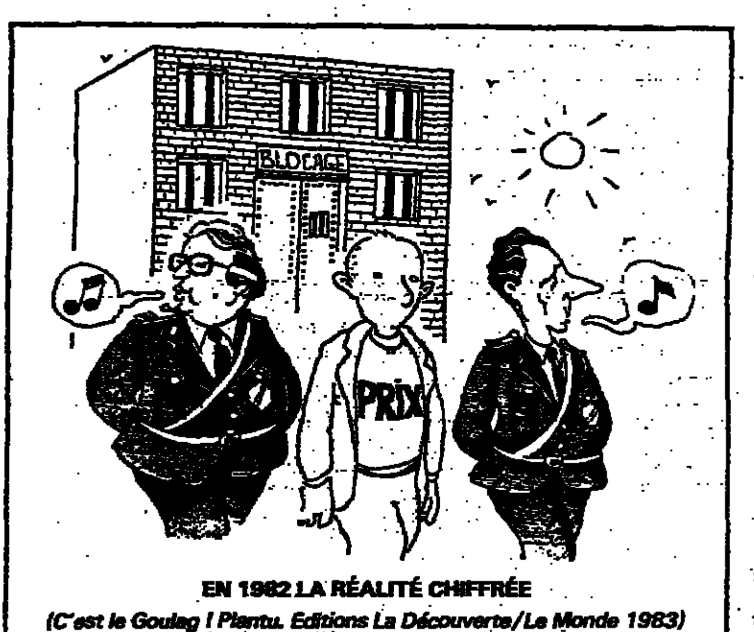
Quant à ce que M. Paul Mentré, le responsable des Clubs Perspectives et Réalités, qualifie de «*déréglementation globale*», cela touchera l'ensemble de la vie économique : les prix par la suppression des contrôles organisée par les ordonnances de 1945 ; les finances publiques et le crédit grâce à l'autonomie de la Banque de France ; les changes par la suppression par étapes des contrôles ; les salaires par une fixation contractuelle de leur niveau ; le marché du travail du fait d'une liberté d'embauche et de licenciement.

Dans *Gulliver enchaîné* (1) comme dans *Désétatiser* (2), les théoriciens du moins d'Etat justifient leur volonté par le coût de la déréglementation. Ils s'appuient aussi volontiers sur des exemples étrangers auxquels le supplément économique du *Monde* consacrera son numéro du 15 octobre. Or, à côté de réussites incontestables comme la déréglementation du marché de l'énergie réalisée par le président Carter et qui a permis un fort essor de la production nationale, le bilan est parfois plus contrasté.

Sans doute, le consommateur y a-t-il souvent trouvé son intérêt. Mais faillites bancaires, OPA industrielles sauvages, pagaille dans les transports aériens, fermeture des lignes les moins rentables, rationalisation de réseaux à coût humain et régional élevé, sont venus montrer aux Américains que toute médaille à son revers. Et l'on commence à trouver dans la presse anglo-saxonne – y compris libérale – quelques critiques contre les excès de la déréglementation. Pourvu que les Français ne soient pas en retard d'une mode.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Gulliver enchaîné*, Paul Mentré, éditions La Table ronde, 1982, 171 p., 72 F.
(2) *Désétatiser*, Bertrand Jacquillat, éditions Robert Laffont, 1985, 359 p. 98 F.



EN 1982 LA RÉALITÉ CHIFFRÉE
(C'est le Goulag ! Plantu. Editions La Découverte/Le Monde 1983)

PRIX : la liberté, mais dans la concurrence

Abroger les ordonnances de 1945, mais renforcer la lutte contre les ententes, propose l'opposition.

«*LE contrôle des prix, globalement inefficace, a des effets pervers en termes de concurrence, de souplesse de gestion, d'adaptation aux marchés. Aucun grand pays ne l'utilise à l'heure actuelle.*» Ainsi l'opposition affirme-t-elle sa volonté d'abroger les textes – certains disent tous les textes – qui, depuis quarante ans, permettent aux pouvoirs publics de réglementer les prix.

Ce qu'elle met en cause, ce sont les ordonnances du 30 juin 1945. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui en avait pourtant fait un usage répété quand il était ministre des finances, a même déposé une proposition de loi tendant à supprimer purement et simplement lesdites ordonnances. C'est se couper les ponts, s'interdire, et interdire à qui que ce soit de revenir en arrière.

Cette attitude n'est cependant pas celle de toute l'opposition. Certains, notamment au RPR, pensent que les acteurs économiques ne sont pas prêts à affronter d'un seul coup les rigueurs de la concurrence et qu'il faudra procéder par étapes. Ils craignent qu'à trop vouloir précipiter les choses on ne prenne le risque de voir l'inflation repartir de plus belle. Ils savent que tous les producteurs ne seraient pas à même de fixer du jour au lendemain leurs prix en fonction de leurs coûts.

Les choses, en effet, ne vont pas aussi simplement dans un pays habitué depuis quarante ans à vivre sous un régime de haute surveillance. Les ordonnances de 1945, si longues et si fastidieuses, avaient permis de contrôler tout par le menu. Jusqu'en 1978, les pouvoirs publics n'ont cessé d'évoluer entre des formules plus ou moins fermes de blocage des prix et des méthodes de liberté contrôlée.

Lourdeur administrative

Il en est résulté une lourdeur administrative que désormais nul ne songe à justifier, et des habitudes de comportement qui ont fini par créer des rentes de situation. Bon nombre de producteurs ont souvent profité de décisions de hausses de prix qu'ils n'auraient peut-être pas programmées en temps normal.

Le système, par certains côtés, était devenu inflationniste, contredisant donc les raisons de son instauration. Les effets néfastes d'une trop pesante réglementation n'ont, au demeurant, échappé à personne. Après être revenue sur la totale libéralisation décrétée par M. Raymond Barre, la gauche s'est efforcée de supprimer la réglementation pour les prix industriels chaque fois que, de son point de vue, le comportement des entreprises et la situation de la concurrence le permettaient.

Les décisions les plus spectaculaires ont concerné les prix des carburants, rendus libres en janvier 1985, alors qu'ils se trouvaient sous contrôle depuis 1925. Très remarquée également a été la libération des prix des automobiles le 1er juillet dernier. Et encore, en avril, les tarifs industriels du gaz. Cette liste n'étant pas exhaustive, on affirme, rue de Rivoli, que 80 % des produits industriels échappent aujourd'hui à la surveillance.

Peut-on aller plus loin ? Pour l'opposition, il va sans dire que les 20 % restants sont 20 % de trop. «*Le contrôle des prix*, souligne un document de *Printemps 86*, *est une atteinte à la liberté d'user de la propriété*», alors que «*la propriété est, avec la liberté, l'un des droits imprescriptibles de l'homme*». Toute enflure de style mise à part, ces propos ont quelque chance d'être accueillis favorablement.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 36.)

FINANCES : un certain vertige de libéralisation

La majorité est saisie d'une fièvre de modernisation, mais il reste le contrôle des changes.

S'IL est un domaine où la déréglementation est en cours, c'est bien celui du système financier français, en pleine libéralisation depuis un an, à un rythme tel qu'un certain vertige commence à apparaître. L'opposition formule un jugement «*plutôt positif*» sur ce processus, que, toutefois, elle juge «*un peu à la marge*» par rapport à l'étatisation du système bancaire, estimant que les vrais problèmes n'ont pas véritablement été abordés, notamment celui de la fiscalité de l'épargne, et, naturellement, celui du contrôle des changes. Il faut toutefois reconnaître que ces derniers temps le processus de déréglementation a été accéléré, à la grande surprise de certains.

Depuis un an, en effet, le système financier français est soumis à une série de chocs sur le plan technique et sur le plan psychologique, qui sont en passe de créer une situation irréversible dans le sens d'une véritable modernisation. Les grands thèmes sont les suivants : décloisonnement et interconnexion des différents marchés de l'argent, permettant de se diriger vers une régulation de la création monétaire par les taux ; élargissement à l'ensemble des agents économiques de l'accès aux marchés ; intensification de la concurrence dans la collecte des dépôts et la distribution des crédits, de manière à réduire les coûts bancaire et financier d'intermédiation (marge globale prélevée sur l'économie par ces intermédiaires).

M. Jacques Delors, pendant son passage rue de Rivoli, de mai 1981 à juillet 1984, s'était montré soucieux de ne pas traumatiser un système bancaire auquel il demandait de soutenir coûte que coûte un nombre appréciable d'entreprises en difficultés. «*Pas de bistouri*», répétait-il aux militants socialistes impatients de transformer profondément le système. Cela ne l'avait pas empêché de définir plusieurs thèmes de réflexion, dont le principal était celui de l'universalité, c'est-à-dire de l'égalité entre tous les établissements en ce qui concerne tant leur statut que leurs activités dans le domaine de la collecte des dépôts et de la délivrance des crédits.

Au nom de cette égalité, la distribution des produits nouveaux avait été «banalisée», c'est-à-dire confiée à tous les réseaux, banques commerciales, banques mutualistes, caisses d'épargne, PTT : ce fut le cas des livrets d'épargne populaire, bénéficiant d'une exonération fiscale et d'une indexation de revenu, et des CODEVI. Par ailleurs, la nouvelle «loi bancaire» mettait de l'ordre dans les statuts des établissements, dûment harmonisés, et soumettait les réseaux mutualistes (Crédit agricole et Crédit mutuel) à la réglementation commune, notamment en matière de contrôle.

De nouveaux instruments

Enfin, conséquence involontaire d'une mesure prise à l'automne 1981 pour diminuer la rémunération des dépôts à terme et abaisser le coût des ressources des banques et celui de leurs crédits, ces mêmes banques mettaient au point un nouveau produit d'épargne à rendement élevé : les SICAV et fonds commun de placement à court terme, investis principalement en obligations. Son développement allait être foudroyant (près de 300 milliards de francs de capitaux collectés en moins de quatre ans, un record absolu), avec pour effet la modification de la structure de l'épargne française.

Dès son arrivée au ministère des finances, M. Pierre Bérégovoy et son équipe affichaient bien haut leurs intentions de déréglementer et de libéraliser les marchés financiers dans le sens défini précédemment. Ils s'attaquaient d'abord à la création d'un nouvel instrument de placement très utilisé à l'étranger : les certificats de dépôts, émis par les banques au profit principalement des entreprises, dont l'annonce prématurée – en décembre 1984 – eut un effet fracassant sur le marché des obligations ; mais le système s'est correctement mis en place à partir de mars 1985.

Ce fut, ensuite, l'assouplissement du marché obligataire, avec le relèvement de 200 millions de francs à 500 millions, puis à 1 milliard de francs en janvier prochain, du seuil d'émission dispensé d'autorisation, auquel on ajouta la réduction des commissions de placement par mise en adjudication des emprunts d'Etat, ce qui créa de joyeux remous. Au début de 1985, le mécanisme sclérosant de l'encadrement quantitatif du crédit fut remplacé par un nouveau système de régulation par constitution de réserves obligatoires, plus souple, mais qui, toutefois, ne pouvait être fondamentalement différent du précédent.

Au deuxième trimestre 1985, une profonde réforme d'un marché hypothécaire dévoyé de sa mission initiale (financer l'immobilier dans de meilleurs conditions) était votée, prévoyant un recours au marché des obligations, plus avantageux. A l'automne 1985, un projet d'ouverture du marché monétaire était mis à l'étude, comportant l'élargissement du marché des bons du Trésor en compte courant à tous les agents économiques, et l'introduction en France du papier commercial, émis par les entreprises pour se financer à meilleur compte.

Ajoutons-y la création, en cours, d'un marché à terme des instruments financiers (MATIF), imité de l'étranger, indispensable au développement harmonieux d'un grand marché financier, ainsi qu'une profonde réforme du régime des prêts bonifiés à l'économie, le nombre des procédures étant ramené de six à une.

Dans ce bilan assez impressionnant, souvent critiqué pour la rapidité – certains disent la précipitation – avec laquelle les mesures étaient lancées, manque un volet important, celui du contrôle des changes. Certes, M. Bérégovoy, très peu de temps après sa prise de fonctions comme ministre des finances, rétablissait l'utilisation des cartes de crédit à l'étranger, supprimée au printemps 1983 par son prédécesseur pour cause d'austérité.

Par ailleurs, le problème épineux de la couverture des risques de change sur les créances en devises, notamment pour les appels d'offre internationaux, a été partiellement résolu avec l'acclimatation en France du système des options sur devises, très répandu à l'étranger. Mais, pour une grande part, le contrôle des changes reste encore très sévère, et sa levée complète, par étapes, figure dans les programmes de l'UDF et du RPR.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 36.)



LA DÉRÉGLEMENTATION EN COURS

EMPLOI : le refrain de la flexibilité

Décorseter la vie sociale, les ténors du libéralisme le prônent... avec des nuances.

POUR créer à nouveau de l'emploi, il faut d'abord se débarrasser de ces contraintes qui, strate par strate, ont corseté la vie sociale jusqu'à l'étouffer. Pour retrouver vigueur et goût d'entreprendre, il faut en finir avec les rigidités de toute nature qui empêchent la France, comme l'Europe, de suivre l'exemple américain. Bref, il est temps d'introduire de la flexibilité dans les relations de travail.

Contraintes, rigidités, flexibilités, sont les mots-clés qui reviennent dans les refrains, quand les ténors du libéralisme entonnent l'hymne à la gloire de la compétitivité et du redressement économique. Mais, quand il s'agit de chanter les couplets, l'oreille avertie perçoit bientôt que toutes les voix ne vibrent pas à l'unisson. On note des discordances. Entre les plus ultras, aux accents de stentor, et les plus prudents, qui n'utilisent pas l'intégralité du registre disponible, il y a place pour les nuances, les intonations, et même les silences.

En réalité, l'attirail complet s'avère trop impressionnant pour pouvoir être totalement utilisé. Cela va de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, accusée de freiner l'embauche et de retarder les réductions d'effectifs, jusqu'à la remise en cause du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), considéré comme un obstacle à l'emploi, pour les jeunes en particulier.

Toute l'opposition exigera donc – sauf M. Barre qui n'en dit mot – que *« le fonctionnaire ignorant tout de l'activité de l'entreprise »*, ainsi que l'écrit *Printemps 86*, n'ait plus à *« décider de l'opportunité et de la nécessité d'une diminution d'effectifs »*. De même, on suspendra l'obligation d'un SMIC pour permettre à ceux qui le souhaitent de *« travailler en étant moins payé plutôt que d'être chômeur ». « Toutefois*, précise *Printemps 86, les entreprises n'auront pas le droit de proposer un prix de l'heure inférieur à celui des TUC. »*

M. Barre et l'UDF sont plus réservés à ce sujet. M. Stoléru, dans son rapport intitulé *les Entreprises et l'emploi*, réalisé au moment de la convention libérale, préconise une suppression progressive du SMIC et son remplacement par un revenu familial minimum. M. Juppé, pour le RPR, y est hostile et préférerait refuser l'indexation. Le CNPF lui-même envisage des salaires *minimaux* négociés et variables selon les branches, et aurait abandonné l'idée d'un SMIC jeune.

Pêle-mêle, on trouve encore, parmi les mesures possibles, le recours plus facile aux missions d'intérim, l'extension des contrats à durée déterminée, le développement du travail à temps partiel et la définition, à l'année, de la durée du temps de travail. On peut aussi y ajouter le projet des TUP (travaux d'utilité privée), qui deviendraient, pour les entreprises, l'équivalent des TUC (travaux d'utilité collective). L'UDF se déclare intéressée, le RPR s'interroge.

Une nuit du 4 août

On se propose également de corriger les effets, jugés néfastes, des seuils sociaux actuellement fixés à 10, 11 et 50 salariés. Certains les porteraient respectivement à 21 et 100 salariés. D'autres, comme le RPR et l'UDF, préconiseraient d'abord soit un gel, soit un moratoire. Certains pencheraient plutôt pour un délai de régularisation.

Au-delà, quelques-uns aimeraient bien en finir avec le monopole syndical pour les plus intransigeants *(Printemps 86)*, tandis que M. Stoléru et son groupe de travail souhaiteraient un *« aménagement »*. L'objectif de la plupart serait d'assurer *« le développement de la démocratie de l'entreprise »*, mais avec, selon les cas, des précautions ou des réserves importantes.

Rares sont ceux qui, à cette occasion, veulent promouvoir les seuls accords d'entreprise entre l'employeur et les salariés directement concernés *(Printemps 86)*. M. Stoléru, par exemple, voudrait des négociations avec des élus *« représentatifs de l'ensemble des salariés »*. M. Barre, lui, n'entend pas aboutir *« à une abrogation de la protection sociale »* et imagine une *« adaptation des dispositions existantes par accord au niveau de la branche ou de l'entreprise »*. Plus méfiant ou soucieux de son rôle de négociateur interprofessionnel, le CNPF ne se prononce pas clairement.

Malgré la diversité des positions, tous affirment que ces changements seraient bénéfiques pour l'emploi. Quelquefois, même la perspective d'une nuit du 4 août, qui abolirait les rigidités honnies, conduit les optimistes jusqu'à la jubilation intense. Cependant, il s'en trouve pour mettre quelques « bémols » à tant d'enthousiasme prospectif. La résorption du chômage n'est pas acquise pour autant, ne manque pas d'observer M. Stoléru, qui, s'il se prononce pour une croissance forte, note que celle-ci *« est nécessaire, mais en aucun cas suffisante »*.

De son côté, M. Raymond Barre souligne prudemment que *« ces processus demandent du temps »* et la France, *« comme l'Europe occidentale, devra dans l'avenir s'habituer à vivre avec des taux de chômage plus élevés que ceux qu'elle a connus pendant plus de vingt ans »*. Rejoignant en cela les analyses de l'OCDE, l'ancien premier ministre reconnaît que l'on ne peut à la fois tout changer et revenir brutalement sur des décennies d'habitudes.

Il faut composer et, d'ailleurs, il insiste sur la rigidité qui lui apparaît la plus importante, comme aux experts de l'OCDE, celle du niveau et de la formation des salaires. *« Le coût du travail a augmenté plus rapidement dans la Communauté européenne qu'aux Etats-Unis, ce qui constitue un handicap pour la création d'emplois »*, écrit-il dans la revue *Commentaire*, en notant que cela *« accélère le rythme tendanciel de substitution du capital au travail »*, ce qui a *« pour effet d'accroître la productivité apparente du travail et de peser sur l'emploi »*.

D'autres doutes existent qui expliquent l'attitude de ceux qui n'appartiennent pas à la catégorie des « y-a-qu'à ». Par trois fois déjà, à l'occasion de divers rapports, l'OCDE rappelle qu'une étude menée par ses experts permet d'affirmer que l'existence du SMIC *« n'a pas d'effet perceptible »* sur l'emploi des jeunes, les *plus touchés par le chômage.*

De même, en évoquant les mesures qui freineraient l'embauche et limiteraient les licenciements, l'OCDE a écrit qu'il n'est *« pas certain que ces dispositions nuisent à la flexibilité »*. Sur le même point, et en simulant, à l'aide du modèle mini-DMS, l'INSEE et le commissariat général au plan ont, en 1984, établi que *« l'ajustement instantané des effectifs »*, espéré par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, aurait de graves conséquences sur l'emploi (*le Monde* du 11 juin 1985). La première année, la France perdrait 196 000 emplois et le chômage augmenterait de 101 000 personnes.

Il faudrait en fait attendre 1992 pour que le solde de créations d'emplois redevienne positif dans l'industrie, et 1995 pour qu'il en soit de même dans le secteur non industriel. L'augmentation du chômage s'annulerait en 1993 et on compterait 22 000 chômeurs de moins en 1998.

Des effets pervers

Quand on sait, en outre, que l'autorisation administrative de licenciement est accordée dans 90 % des cas en moins de quinze jours et que les demandes proviennent en majorité des petites et moyennes entreprises, certains se demandent s'il faut courir un tel risque. D'autant que l'existence de délais est surtout due à des conventions collectives signées par les partenaires sociaux que le patronat n'a toujours pas dénoncées.

Sur le chapitre des seuils sociaux, l'efficacité de la proposition n'est pas davantage démontrée. Au début de l'année 1985, l'INSEE s'était livrée à une étude à ce sujet (*le Monde* du 5 mars 1985), qui estimait de 15 000 à 50 000 le nombre d'emplois créés si les effets de seuil étaient supprimés.

Les auteurs de cette analyse, très délicate, ajoutaient que cette conséquence positive pourrait être contrebalancée par des effets à moyen terme dans les données macro-économiques, du fait notamment de la *redistribution* entre petites et grosses entreprises des parts de marché. Ils en concluaient à la médiocrité de la mesure envisagée.

De plus, toute décision brutale comporte un risque. Elle peut entraîner des effets pervers inattendus ou même provoquer la rupture d'un équilibre savamment obtenu. C'est ainsi que la revendication, souvent formulée par M. Yvon Gattaz, président du CNPF, pour des emplois nouveaux à contraintes allégées (les ENCA), est, avec le recul, jugée avec de plus en plus de scepticisme dans les milieux du ministère du travail. Non seulement il n'est pas assuré, contrairement aux affirmations du patronat, que de telles facilités créeraient *471 000 emplois, mais on s'aperçoit* aujourd'hui qu'elles auraient pour conséquence d'étendre gravement le cercle de la précarité pour les salariés.

Chaque année, la rotation du marché du travail entraîne 1,5 million de suppressions d'emplois et 1,3 million de créations. Si les ENCA étaient appliqués, il faudrait que ce 1,3 million de salariés soient soumis aux nouvelles règles – ou plutôt à l'absence de règles – avant que la promesse du CNPF ne soit tenue. Au bout du compte, on totaliserait même 1 741 000 ENCA et on assure, au ministère du travail, que la proposition patronale serait dans ces conditions *« dispendieuse »*.

Pour autant, le débat sur les rigidités, les contraintes et la flexibilité a l'immense mérite d'exister, à condition d'en mesurer les implications. L'aventure du CJD (Centre des jeunes dirigeants) est, de ce point du vue, éclairante. Cette aile moderniste du patronat avait voulu établir *« un catalogue des rigidités »*. *« Il fallait se défouler »*, raconte M. Jeanjean, son président, et *« nous avons cédé comme tout le monde à la tentation poujadiste, dans un premier temps »*.

L'image était par trop déplaisante. En travaillant encore, les adhérents sont passés de la mise en accusation des rigidités externes, *« trop commodes »*, à la découverte des rigidités internes, plus proches de la réalité. Un exemple à méditer.

ALAIN LEBAUBE.

● *Précision.* – Dans le dossier consacré à la privatisation (*le Monde* du 1er octobre), il convient de noter, dans le tableau intitulé « Une valeur estimative de 144 milliards de francs » – lequel émane de l'opposition, – que la participation de l'Etat dans la Compagnie financière de Suez est de 100 % (et non de 67 %, comme il était indiqué dans le document).

LA DÉRÉGLEMENTATION EN COURS

TÉLÉCOMMUNICATIONS : le chemin américain

Abolir le monopole des PTT, c'est modifier la vie quotidienne des Français.

DÉCROCHEZ, faites le 1, et vous obtenez la Société française des télécommunications. Faites le 2, et vous avez accès aux lignes de la Compagnie générale de télécommunication. Le 3, et c'est l'Entreprise parisienne du téléphone, etc., les tarifs sont différents, l'abonnement aussi : régime de concurrence.

Rétablir la concurrence dans les télécommunications, abolir le monopole des PTT ? Des propositions de déréglementation dites « sectorielles » de l'opposition, aucune n'aura autant de conséquences que celle-ci. Derrière le téléphone pointe en effet la télématique, c'est-à-dire les liaisons entre ordinateurs, et tout un monde de nouveaux services d'informations, de transactions. Derrière le téléphone il y a les réseaux câblés, c'est-à-dire la télévision de demain. Modifier le paysage des PTT, c'est modeler l'avenir quotidien de 55 millions de Français. L'enjeu n'est pas mince.

Les Américains ont montré le chemin. La société — privée — qui détenait un quasi-monopole séculaire sur le téléphone outre-Atlantique, American Telephone and Telegraph (ATT), a été démantelée le 1er janvier 1984 et la concurrence rétablie. Les Britanniques ont suivi : British Telecom a été privatisée et une société concurrente, Mercury (Mercure est le dieu des messagers), a été créée par Mme Thatcher. Le Japon a emboîté le pas très habilement à sa manière. Les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie s'interrogent.

Le mouvement est désormais mondial. A son origine, le constat qu'une seule entreprise (ATT aux Etats-Unis) ou une administration (en Europe) ne peut plus « tout faire bien » dans un domaine qui s'étend aussi vite que les communications. Forcément, à un moment ou à un autre, le monopole — fût-il remarquablement géré — conduira à freiner cette expansion, à limiter la création de nouveaux services, bref à *« ralentir le progrès »* en voulant se protéger lui-même.

Il s'agit, il faut le noter, d'un retournement formidable de la pensée, puisque pendant un siècle les sociétés occidentales ont créé exactement le contraire. Démonstration avait été faite au dix-neuvième siècle que la concurrence de l'époque conduisait à l'anarchie — un abonné d'une compagnie ne pouvait joindre les abonnés des autres compagnies — et à la paralysie du développement du téléphone. Il avait fallu toutes les qualités de quelques hommes — dont l'un des fondateurs d'ATT, Théodore Vail (*le Monde* daté 1er-2 janvier 1984) — pour prouver qu'au contraire le monopole était « naturel », car lui seul permettait d'éviter le gâchis. En somme l'économie non dirigée mais au moins « régulée », « réglementée », était la meilleure matrice du progrès.

Un modèle ébranlé

La révolution de la micro-électronique ébranle aujourd'hui ce modèle, car elle ouvre de nouveaux territoires d'expansion qui ne sont plus homogènes (le seul téléphone) mais multiples, hétérogènes. La croissance nouvelle nécessite une autre organisation. Laquelle ? Tout le débat est là entre les libéraux et ceux qui estiment que l'Etat a toujours son mot à dire, dût-il laisser au marché quelques pans de son fief d'antan. Avec entre les positions extrêmes une palette continue d'avis divers.

La France entre tout juste dans ce débat. Le « rattrapage » de l'équipement téléphonique du pays avait jusqu'ici mobilisé les énergies. Le modèle du monopole national s'appliquait d'ailleurs parce que seul l'Etat pouvait investir en dix ans les quelque 150 milliards de francs nécessaires. Aujourd'hui, que faire? L'opposition est loin d'être unanime sur la question, les uns décalquant le modèle britannique, d'autres l'américain, d'autres observant plutôt le Japon.

La convention libérale a conclu ses travaux sur la transformation de la direction générale des télécommunications (DGT) en société publique. Le statut d'administration serait donc abandonné. Mais pour l'heure il n'est guère question d'aller plus loin : privatiser cette société ne pourrait en tout cas se faire avant 1988. Toutefois, certaines filiales de la DGT qui ont déjà le statut d'entreprise de droit privé pourraient être — éventuellement — vendues.

Prudence due à la crainte des réactions syndicales? A l'ampleur des capitaux privés qu'il faudrait mobiliser? Sans doute. Mais cette attitude provient surtout de l'inquiétante pauvreté des réflexions menées en France sur ce sujet. L'enjeu devrait pourtant mobiliser les centres de recherche, les économistes, les juristes, les historiens, les auteurs d'études de marché... La réflexion est réduite à quelques hommes isolés (1).

En outre, au-delà des grands principes, bien faciles à énoncer, la « déréglementation » des PTT pose des problèmes très concrets difficiles à aborder, surtout en public, par des hommes politiques.

• *D'abord les tarifs.* La concurrence rétablie ne se portera que sur les liaisons les plus rémunératrices, interurbaines et internationales, que les PTT surtaxent actuellement au profit des communications urbaines. Concurrencés, les PTT ne pourront plus faire jouer cette « péréquation des tarifs » et la taxe de base subira immanquablement une forte hausse. Voilà qui risque d'inquiéter les électeurs.

• *Ensuite les « modèles » américain et britannique.* Aux Etats-Unis, le rétablissement de la concurrence a provoqué un mécontentement réel des usagers. Outre la hausse des tarifs, ils reçoivent une épaisse facture à laquelle ils ne comprennent plus rien. Surtout, les concurrents d'ATT ont bien du mal à se développer. Trop nombreux, incapables de financer un plan d'équipement de qualité, beaucoup sont menacés de faillite. IBM y a vu une occasion et a repris 20 % du capital de MCI, le concurrent le mieux placé d'ATT.

De la même façon, en Grande-Bretagne, Mercury, malgré les coups de pouce du pouvoir, n'arrive pas à décoller. Mme Thatcher a dû elle-même s'opposer à l'accord que souhaitait signer British Telecom avec IBM pour cause de création d'un empire monopoliste privé liant téléphone et ordinateurs.

La présence d'IBM

D'une façon plus globale, la présence d'IBM à chaque coin « déréglementé » des communications éclaire peu à peu les esprits. Mercure, dieu des messagers, est aussi le dieu du commerce... Tout se passe, objectivement, comme si les idéologies libérales ne servaient qu'à véhiculer les intérêts très particuliers du géant de l'informatique, qui ne cache pas que son objectif est désormais d'aller vers le réseau de télécommunications (2) et les grandes multinationales américaines en général.

Que conclure d'autre quand on observe le débarquement d'ATT en Europe chez Philips, chez Olivetti, et éventuellement en France ? Que penser d'une déréglementation des communications spatiales internationales promulguée par Washington qui se traduit par le lancement au-dessus de l'Atlantique de satellites privés... américains ?

• *Enfin l'industrie française.* Face justement à cette poussée des multinationales américaines de la communication, faut-il vraiment faire sauter le dernier rempart qui reste, à savoir les PTT, puissance d'Etat ? Telle est bien la question qui se pose une fois dites les ingénuités idéologiques.

Le débat devient alors complexe. Car il faut aussi prendre en compte la politique incohérente menée par les socialistes. L'administration des PTT, géant technique et financier, est devenue un « nain politique » depuis 1981. Le ministère des finances puise à loisir dans ses caisses, gonflant son endettement (110 milliards de francs)... avec la bénédiction du Conseil constitutionnel. Soit dit en passant, un gouvernement de droite qui veut réduire les impôts hésitera avant de revenir sur cette pratique bien commode. Voilà qui explique que beaucoup des hommes politiques de droite au fait des astuces budgétaires s'opposent à la privatisation de la DGT.

Parallèlement à ce « hold-up », les socialistes ont confié la gestion du câble TV à des sociétés locales d'économie mixte — les SLEC, — décision qui porte en germe une déréglementation. Les PTT restent une administration dont les agents sont des fonctionnaires et dont le budget est soumis aux impératifs généraux (emplois, prix), alors qu'elle baigne de plus en plus dans un environnement concurrentiel agité par la déréglementation internationale.

Le gouvernement, en 1983, a en outre confié à la DGT une mission qu'elle n'était pas faite pour assumer : la tutelle de l'industrie électronique. Bref la tâche du « rempart » a été élargie, alors que l'on sapait sa base. A la fois société exploitante, autorité de réglementation et de normalisation, siège du monopole, et service de financement, les PTT mélangent les genres.

M. Mexandeau, ministre délégué aux PTT, l'a reconnu implicitement il y a quelques jours en annonçant qu'une réforme de structure était à l'étude (*le Monde* daté 22-23 septembre). Il s'agirait de soustraire à la DGT son rôle de tutelle sur l'industrie et de réglementation qui « remonterait » directement au ministère des PTT. La DGT réduite à l'exploitation du réseau pourrait alors mieux mobiliser son personnel et régler ses tarifs internationaux en fonction de la concurrence.

On ne cache pas dans la majorité que ce projet pourrait aussi *« couper l'herbe sous le pied »* de la droite. Il est temps, en tout cas, de réfléchir à un *« modèle français »* plus adapté que l'actuel. A condition de comprendre, à gauche comme à droite, que s'il faut aller vite, il faut aussi se garder de toute naïveté.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Le livre de Jacques Darmon, *le Grand Dérangement : la guerre du téléphone* (J.-C. Lattès 1985) a, dans ce désert, au moins le mérite d'exister.

(2) Voir « La guerre des communications » dans *le Monde* des 11, 12, 13 et 14 janvier 1984.



La chronique de Paul Fabra

Dérèglements

DANS le puissant mouvement de déréglementation qui, parti des Etats-Unis, va faire sentir son influence dans tous les grands secteurs d'activité soumis à la concurrence internationale, et dans lequel il faut d'abord voir *un incomparable instrument* de libération des énergies, il convient de distinguer deux inspirations. C'est ce que suggère le spectacle qui s'ouvre à Séoul, où se trouve transportée pour une petite semaine une institution *témoin des* désordres et des tensions qui ne cessent d'agiter le système monétaire et financier international depuis une bonne quinzaine d'années. Le FMI, depuis qu'il joue un rôle effectif *dans les affaires de ce* monde, soit depuis un peu plus d'un *quart de siècle, n'a cessé d'être à sa* manière un instrument de déréglementation, pour le meilleur et pour le pire.

Non pas qu'il faille penser que les mesures de suppression des contrôles et d'abolition des interventions de la puissance publique puissent se révéler, selon *les circonstances, tantôt bonnes* et tantôt mauvaises. Ou bien qu'il s'agisse en ce qui les concerne d'une question de dosage, selon lequel elles se montreraient bénéfiques tant qu'elles ne seraient pas poussées *trop loin, et* nocives une fois dépassée la mystérieuse ligne de démarcation. Cette idée que la liberté d'action accordée aux agents économiques n'est tolérable qu'à la condition que l'administration conserve bien soigneusement par-devers elle les moyens de *la reprendre, ou d'en contre*carrer les effets, la France n'a cessé de s'en flatter.

*Comme on n'a jamais pu nous expli*quer, ni théoriquement ni pratiquement, en quoi le plan est autre chose qu'un exercice permettant de faire croire résolus les problèmes posés, on est fortement poussé à conclure que, si le plan, déjà abandonné depuis longtemps dans les faits (depuis l'échec de Pierre Masse en 1965 pour imposer une politique des *revenus*) a *attendu l'avènement* d'un pouvoir de gauche pour tomber complètement en désuétude, la raison en est — n'en déplaise à M. Michel Rocard — que ses laudateurs ont dû vite s'apercevoir à l'expérience qu'il s'agissait d'une fausse bonne idée.

S'ils ne l'ont pas appliquée, c'est parce qu'elle est inapplicable. La tentative mort-née de ressusciter le mythe de la planification à la française a sans doute beaucoup contribué à faire justice de l'illusion sœur selon laquelle le meilleur des gouvernements économiques est celui qui concilie libéralisme et dirigisme « intelligent ». En élevant ce désir de conciliation à la hauteur d'une règle de conduite, on risque — on a pu s'en rendre compte en maintes occasions — de cumuler les inconvénients plutôt que de jouir des *avantages supposés* des deux régimes. Voilà pourquoi on a commencé à regarder avec envie la politique hardie de déréglementation inaugurée aux Etats-Unis par le président Carter, *un homme* « de gauche », et poursuivie et amplifiée par le président Reagan.

C'est ici qu'il serait utile de méditer sur l'expérience du FMI, qui, par la portée internationale des conséquences qu'elle a eues, offre comme une image démesurément grossie de ce qu'il *convient de faire* et d'éviter en la matière. L'œuvre de déréglementation monétaire menée sous l'égide ou avec la bénédiction des autorités monétaires internationales a été de deux ordres. Elle a d'abord *consisté à rétablir la converti*bilité des monnaies des pays développés entre elles, un attribut dont seules pouvaient se prévaloir, dans le monde encore convalescent des années 50, le dollar et le franc suisse.

CETTE grande réforme, sans quoi la libération des échanges — qui fut vraisemblablement la force motrice principale de l'essor économique prodigieux des « trente glorieuses » — ni par conséquent *le Marché commun euro*péen n'eussent été possibles, fut accomplie pour les autres devises du monde industrialisé en 1959 (un peu plus tard pour le Japon).

La convertibilité nécessaire aux échanges est celle que les experts qualifient *d'externe : c'est celle qui permet à* un Allemand ou à un Anglais qui a des francs entre les mains (parce que, par exemple, il a exporté en France) de pouvoir les changer sans limite et sans autorisation contre n'importe quelle autre devise de son choix. Avec le produit d'une exportation en France, il pourra en conséquence financer une importation en provenance de n'importe quel autre pays.

Sans convertibilité externe du franc, il *ne pourrait avec ses francs qu'acheter* en France (ainsi, les roubles ou les dirhams marocains, deux des nombreuses monnaies inconvertibles, ne sont utilisables qu'en URSS ou au Maroc).

On comprend que seules les monnaies offrant cette faculté ont un statut international externe, qui est obligatoire *au regard des statuts du Fonds moné*taire (habilité à accorder beaucoup de dérogations), mais n'exclut pas le contrôle des changes pour les résidents, ce qui est le cas pour le franc, la lire italienne, etc.

Le haut du panier est constitué par le petit groupe de monnaies qui peuvent être converties librement aussi bien par *les non-résidents que par les résidents.* Outre le dollar et le franc suisse déjà *cités*, le mark allemand, la *livre* sterling (depuis 1980), le florin néerlandais et quelques autres.

Du temps où les accords de Bretton-Woods (conclus en 1944 pour organiser le système monétaire de l'après-guerre et qui ne furent appliqués dans leur plé*nitude qu'entre 1959 et 1971) étaient* en vigueur, les pays membres du Fonds monétaire avaient l'obligation de maintenir fixe la valeur de leurs monnaies respectives sur les marchés des changes. Une obligation que les autorités nationales pouvaient facilement satisfaire tant que *leurs affaires intérieures* étaient gérées « en bon père de famille ».

MALHEUREUSEMENT, ce principe élémentaire a été « oublié » à partir du moment où l'accumulation des déficits internes (budgétaires) et externes (balance des paiements) a rendu impossible son respect. *Malheureusement aussi*, le fonds monétaire n'a que trop facilement consenti à cet abandon, contribuant par son consentement à faire passer pour une nouvelle victoire de l'économie de marché, pour une ultime *déréglementation*, la généralisation des taux de change « flottants », *qui n'était que la consé*quence inévitable d'un dérèglement général.

C'est à ce critère qu'il convient de juger les déréglementations proposées. S'agit-il, comme c'est très souvent le cas en matière d'énergie, de transport, de communication, de la répudiation des entraves administratives, d'essence malthusienne ? *Ou bien s'agit-il, sous cou*vert d'affranchissement des contrôles, comme les Etats-Unis en donnent plusieurs exemples en matière financière et bancaire, d'un aveu d'impuissance devant les débordements d'un système que personne ne maîtrise plus ?

FINANCES : un certain vertige de libéralisation

(Suite de la page 33.)

L'opposition, dans son ensemble, manifeste la volonté d'aller bien au-delà des mesures prises par le pouvoir, lesquelles seront avalisées puisqu'elles s'inscrivent dans un processus de modernisation et d'ouverture absolument inexorable. On trouve même, dans ses rangs, des hommes qui regrettent de n'avoir pu, ou su, les mettre en œuvre avant le 10 mai 1981. Mais il conviendrait, *maintenant*, de faire coïncider déréglementation et désétatisation.

Pour le RPR, dans son ambitieuse « Proposition de loi sur le commerce de banque », les maîtres mots sont « *liberté* » et « *banalisation* ». Liberté de la *création d'établissements* et de l'ouverture de guichets (actuellement limitées), liberté d'implantation des banques étrangères (à titre réciproque toutefois). Surtout, le système bancaire sera banalisé. Les « privilèges » seront supprimés : sont visés aussi bien les livrets A, exonérés d'impôt, des caisses d'épargne — qu'un autre projet de loi « rénovera » — que le « livret bleu », également exonéré, du Crédit mutuel, et que, en principe, la distribution exclusive des crédits bonifiés à l'agriculture par le Crédit agricole. De plus, il serait « *interdit à toute collectivité publique de prendre des mesures dont l'effet, direct ou indirect, serait de nature à fausser la concurrence dans le commerce de banque* », avec une dérogation pour les PTT, « *à titre transitoire* » et des projets un peu « assassins » pour la Caisse de dépôts, *désétatisée*.

La fiscalité de l'épargne

Du côté de l'UDF, on veut aussi déréglementer les banques, les assurances, supprimer l'encadrement du crédit en confiant à une Banque de France « *totalement indépendante* » le soin de régler la création monétaire par *une politique « moderne » de taux* d'intérêt. Il semble qu'on y nourrisse des préoccupations particulières et assez originales en ce qui concerne l'épargne, dont le traitement fiscal serait « *normalisé* » et « *rééquilibré* ». Ainsi, les revenus des capitaux à risque (les actions) ne seraient plus pénalisés par rapport à ceux des capitaux à revenu fixe (les obligations, notamment) et bénéficieraient *d'un avoir fiscal porté de 50 % à* 100 %.

L'idée est d'unifier complète*ment le régime fiscal de tous* les produits financiers à long, moyen et court *terme*, assujettis *normale*ment à l'impôt sur le revenu sans exonérations ni avantages spéciaux. Cela conduirait, par exemple, à atténuer ou supprimer, par étapes, le prélèvement libératoire de 25 % sur les coupons des obligations. De quoi foudroyer sur place les fonctionnaires du Trésor, qui ont pour cet avantage né en 1965 et pour les obligations (*emprunts d'Etat notamment*) les yeux de Chimène.

L'UDF ajoute encore la liberté *de rémunération de l'épargne par* le marché financier, ce qui implique la liberté des taux créditeurs (sur les dépôts recueillis) et débiteurs (sur les crédits distribués).

Là, tout devient explosif, car cette déréglementation, la vraie, qui permettrait à tout le monde de tout faire, ferait apparaître cruellement qu'il y a trop de points de vente bancaires, donc trop d'établissements et de personnels. Ce serait un phénomène aux conséquences incalculables, que l'échelonnement dans le temps permettrait d'atténuer, mais absolument pas d'éviter.

PRIX : la liberté, mais dans la concurrence

(Suite de la page 33.)

Puisque la réglementation n'existe ni en Allemagne fédérale ni aux Etats-Unis, où l'inflation est actuellement moins forte que jamais, pourquoi devrait-elle se maintenir en France ? L'opposition est d'autant plus fondée à poser cette question qu'elle en a éprouvé le principe avant de perdre les élections de 1981. Les prix de l'industrie ont été libérés, à la *production, au cours de l'été* 1978. La libération des marges du commerce est intervenue en janvier 1980.

Enfin, la législation a été assouplie pour les loyers, l'hôtellerie et la restauration. On soulignera au passage en effet que, pour les services, le gouvernement de M. Barre a cru devoir prendre quelques précautions, la concurrence ne jouant pas dans ce secteur le rôle qu'elle joue dans l'industrie. Il ne faudra pas l'oublier.

Avec le recul du temps, on peut se demander quels ont été les effets des mesures prises entre 1978 et 1980. A première vue, on serait tenté de croire que les résultats n'ont pas été mirobolants. Les prix, qui avaient augmenté en moyenne de 9,1 % en 1978, s'accroissent de 10,8 % l'année suivante et de 13,6 % en 1980. Mais, si l'on se reporte à l'analyse que font de la situation Mme Nicole Desprez et M. Philippe L'Hardy dans *Economie et Statistique* de septembre 1980, on voit tout de suite ce qui s'est passé.

Les prix industriels à la production, comme partout ailleurs, ont subi le contrecoup de l'élévation des cours des matières premières. Les mesures de libéralisation que venait de prendre le gouvernement ont amplifié le phénomène, les industriels en profitant pour « se mettre à jour » sans tarder. « *Un régime réglementaire,* notent les auteurs, *les aurait obligés à étaler dans le temps leurs relèvements.* ».

Deux exemples

Plus récemment, on a assisté à deux réactions différentes à la faveur de deux déréglementations. La première concerne les constructeurs d'automobiles, dont les prix ont été libérés en juillet. Peugeot et Citroën en ont profité aussitôt pour rattraper ce qu'ils considéraient comme un retard, et *ont augmenté leurs tarifs* de 4,5 %. Nul ne doute aujourd'hui que cette hausse leur aura fait perdre quelques parts de marché en favorisant la pénétration étrangère.

En revanche, la libération des prix des carburants a eu pour effet de faire baisser les prix à la pompe (moins 32 centimes pour le super rien qu'entre la mi-juin et la mi-septembre). Ultime démonstration de ce qui peut se passer en matière de prix : la liberté ne se conçoit que dans le cadre d'une concurrence réelle. Les constructeurs d'automobiles, qui contrôlent encore à deux 70 % du marché national, ont cru pouvoir négliger ce principe. Les compagnies pétrolières, en revanche, n'ont pu l'ignorer, les automobilistes s'étant pris au jeu en marquant leur préférence pour les distributeurs les moins chers...

L'opposition n'ignore pas ces données, puisqu'elle envisage de modifier, pour la renforcer, la réglementation sur la concurrence. Dans sa proposition de loi, l'ancien président de la République souligne que « *l'abrogation des ordonnances ne doit naturellement pas conduire à la disparition des règles nécessaires au bon fonctionnement de la concurrence, à sa protection contre les ententes et les abus de position dominante* ». Il entend maintenir certaines dispositions prévues à ce titre par les ordonnances ou les additifs qui leur ont été apportés au fil des ans.

C'est sur ce point évidemment que tout se jouera. On l'a bien vu dernièrement avec l'« affaire » des hôteliers : en juillet, le ministre de l'économie et des finances est revenu sur la liberté qu'il leur avait accordée de fixer leurs prix, certaines hausses, affirmait-il, ayant atteint 30 % et plus !

Quelle loi sur la concurrence permettra de refréner ces abus ? Une loi si contraignante qu'elle équivaudrait à une réglementation des prix, ou une loi par trop laxiste et donc inopérante ? Car l'esprit libéral ne souffle pas toujours où il veut...

FRANÇOIS SIMON.



économie

REPÈRES

Dollar : reprise soudaine à 8,10 F

Solidement orienté à la baisse à la veille du week-end, et tombé à moins de 8 F à Paris (7,9570 F), le dollar s'est soudainement raffermi lundi matin 7 octobre, remontant à 8,10 F et plus de 2,65 DM à Francfort contre 2,61 DM vendredi 4 octobre.

A l'origine de cette reprise inattendue (les opérateurs voyaient le dollar glisser à près de 7,50 F et de 2,50 DM) ; on trouve une rumeur en provenance d'Asie (Hongkong-Singapour) et du Moyen-Orient. A Séoul, où se tient la réunion du Fonds monétaire international, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne de l'Ouest, avait confié que les cours du dollar étaient tombés *« à un niveau acceptable »* et qu'il en était *« satisfait »*. Il aurait ajouté que le mouvement de baisse de billet vert était *« le meilleur que nous pouvions attendre »*. Les milieux financiers internationaux en ont déduit, peut-être audacieusement, que le mouvement n'allait pas se poursuivre dans l'immédiat, et que les banques centrales cesseraient d'intervenir. Immédiatement, ils ont racheté les dollars vendus à découvert, d'où la reprise de ce début de semaine.

Pétrole : les stocks au plus bas depuis dix ans

Les stocks détenus par les compagnies et les Etats dans les pays de l'OCDE sont tombés, au 1er octobre, à 413 millions de tonnes, soit le plus faible niveau depuis 1975, estime l'Agence internationale de l'énergie dans son bulletin mensuel. Exprimés en jours de consommation, les stocks représentent 73 jours, soit le niveau le plus faible depuis 1978 (71 jours). La consommation dans les pays développés a encore diminué de 2 % au troisième trimestre, après avoir décliné de 3,5 % au second et de 2 % au premier trimestre. Sur l'ensemble de l'année, la consommation devrait baisser de 2,3 % par rapport à l'an passé et devrait rester étalé en 1986. La production des pays de l'OPEP est tombée, au troisième trimestre, à 14,9 millions de barils/jour et est légèrement remontée en septembre, la demande adressée à l'OPEP devant atteindre 16 millions de barils/jour au dernier trimestre de l'année.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0920	8,0960	+ 95	+ 110	+ 165	+ 195	+ 450	+ 550
$ can.	5,9187	5,9238	+ 31	+ 50	+ 43	+ 78	+ 43	+ 137
Yen (100)	3,8098	3,7612	+ 102	+ 112	+ 188	+ 203	+ 556	+ 600
DM	3,0478	3,0511	+ 131	+ 143	+ 239	+ 257	+ 712	+ 764
Florin	2,7054	2,7081	+ 85	+ 94	+ 153	+ 168	+ 471	+ 514
F.B. (100)	15,0241	15,0371	+ 65	+ 113	+ 69	+ 166	– 112	+ 183
F.S.	3,7188	3,7223	+ 179	+ 197	+ 307	+ 331	+ 863	+ 937
L (1 000)	4,5118	4,5179	– 197	– 165	– 351	– 298	– 932	– 831
£	11,4461	11,4599	– 238	– 201	– 448	– 381	– 918	– 738

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	8	9	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/2	9 3/4
F.S.	1	2	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	13	16	13 3/4	14 3/4	13 5/8	14 1/4	13 1/2	14
£	11 3/4	12	11 11/16	11 13/16	11 5/8	11 3/4	11 1/8	11 3/8
F. franç.	9 1/4	9 3/4	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8	10 3/4	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

AU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les Etats-Unis demandent une relance des crédits privés au tiers-monde

De notre envoyé spécial

Séoul. – Il se confirme sur la scène monétaire et financière internationale ce que savent les analystes de la politique intérieure américaine : la deuxième administration Reagan, même s'il lui arrive encore de faire usage de l'ancienne rhétorique d'inspiration conservatrice, s'est beaucoup rapprochée du centre. On a pu s'en apercevoir, samedi 5 et dimanche 6 octobre, à l'occasion, notamment, de la réunion du comité intérimaire (organe politique suprême du Fonds monétaire international, où les cent quarante-neuf pays membres de cette institution sont représentés, soit directement pour les plus importants d'entre eux – les « cinq », – soit par groupe, par les ministres de vingt-deux pays).

M. James Baker, secrétaire au Trésor, s'est montré beaucoup plus souple que son prédécesseur il y a un an. Il n'a pas insisté par exemple pour obtenir une réduction autre que symbolique de ce qu'on appelle *« l'accès élargi aux ressources du Fonds »*, une procédure exceptionnelle, en principe destinée à disparaître, permettant à un pays en difficulté d'emprunter à cette institution, sur une période de trois ans, trois à quatre fois, parfois davantage, le montant de son quota (contribution de chaque nation aux ressources du FMI).

A la précédente assemblée générale, les positions défendues par les Etats-Unis semblaient implicitement fondées sur le proverbe : *« Aide-toi, le ciel t'aidera »* (peut-être).

Au cours de la réunion qui a eu lieu samedi entre les représentants des pays « donateurs » de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans les prêts à long terme, l'Américain s'est pourtant encore trouvé celui qui défendait les amendements les plus sévères à apporter éventuellement aux pratiques actuelles. Aucune décision n'a été prise sur une réduction (du reste jugée par beaucoup d'autres pays *« raisonnable »* de cinquante à trente-cinq ans de la durée des prêts, une diminution de dix à sept ans de la période de grâce (pendant laquelle aucun remboursement n'est effectué), et l'imposition d'un taux d'intérêt pour les crédits finançant les projets les plus rentables. Cependant, le souci du représentant américain de faire la différence entre les projets et les pays utilisateurs reflétait l'évolution survenue au sein du Congrès depuis que les nouvelles alarmantes sur la famine sévissant dans certains pays d'Afrique ont ému l'opinion.

> *La pression du Congrès et de l'opinion ont poussé Washington à s'écarter de la doctrine conservatrice défendue par la première administration Reagan*

Sur l'essentiel de ses propositions, celles concernant à la fois des concours accrus de la Banque mondiale aux pays qualifiés de *« gros débiteurs »* (pratiquement tous latino-américains) et l'appel lancé aux banques commerciales pour qu'elles augmentent leurs crédits à ces mêmes nations, M. James Baker n'a pas, contrairement à l'attente, fait de nouvelles « révélations ». Le secrétaire du Trésor, assure-t-on, se réserve pour l'intervention qu'il doit faire à la tribune de l'assemblée générale, mardi.

Augmenter les prêts

Cependant, on en sait assez sur ces propositions, que M. Pierre Bérégovoy qualifie d'*« intéressantes »*, à condition qu'elles se traduisent bien par l'*« addition de prêts supplémentaires des institutions et de crédits bancaires nouveaux »*, pour dire qu'elles ne sont ni réellement précises, ni vraiment nouvelles. Pourtant, elles marquent un changement dans l'attitude américaine.

M. Baker, semble-t-il, voudrait voir fortement augmenter, au cours des trois prochaines années, les prêts de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine, laquelle vient – ce ne peut être tout à fait fortuitement – de publier un rapport très critique sur les politiques d'ajustement aux *« gros débiteurs »* de l'Amérique latine. Alors que ces deux institutions ont prêté ensemble, pendant la période triennale 1983-1985, environ 10 milliards de dollars à ces pays et envisagent de faire passer ce montant à 14 milliards environ pendant la période 1986-1988, M. Baker proposerait de le porter à quelque 20 milliards. Cela implique-t-il une augmentation substantielle du « capital » de la Banque mondiale, sinon son doublement, qu'a réclamé pendant le week-end le comité dit des « vingt-quatre », qui représente l'ensemble des pays en développement, et que préside cette année le ministre de l'économie de l'Argentine, M. Juan Sourrouille ? Les Américains ne disent mot sur cette question, mais laissent entendre que le souci de l'administration Reagan est seulement de ne pas demander en même temps au Congrès d'approuver un accroissement du capital de la Banque mondiale (qui s'analyse en fait comme l'octroi d'une garantie supplémentaire apportée par les pays industrialisés à cette institution) et une contribution américaine plus importante pour l'AID à partir de 1987.

Les crédits de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine sont remboursables en quinze ans et davantage (contre trois à cinq ans pour ceux du FMI). Il s'agirait donc, sous couvert de prêt, d'*« ajustement structurel à long terme »* ou de financement d'investissements, de fournir des crédits à remboursement échelonné aux pays endettés pendant la période critique à venir, caractérisée par de grosses échéances.

Quelles que soient les ressources des institutions officielles, elles seront très insuffisantes pour faire face aux besoins des pays débiteurs. D'où la démarche faite par M. Baker auprès des grandes banques commerciales américaines, chargées, bien sûr, d'entraîner dans leur sillage leurs collègues européennes, pour leur demander d'augmenter leurs encours de crédits, et donc leurs risques, auprès de ces pays.

Le secrétaire américain au Trésor estimerait souhaitable que les banques, globalement, augmentent de 2 % à 2,5 % par an leurs nouveaux crédits et fournissent par ce moyen à l'Amérique latine endettée quelque 25 à 30 milliards de dollars d'argent frais pendant les trois prochaines années. Belle stratégie sur le papier : on donne les moyens de la « croissance », le maître mot de ces réunions, aux pays qui en ont le plus besoin. Mais stratégie qui risque d'être interprétée comme une nouvelle fuite en avant. *« On se moque de nous : on nous reprochait naguère notre imprudence »*, dit le directeur d'une importante banque française.

S'il n'a pu enfin obtenir un aval pour son projet d'extension du rôle de la Banque mondiale, M. Baker, avec l'appui de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Japon et des Pays-Bas, s'est efficacement opposé à la demande des pays en voie de développement, de M. Jacques de Larosière et de plusieurs pays industrialisés, dont la France, visant à autoriser le FMI à procéder à une importante émission de droits de tirage spéciaux, que M. Bérégovoy aurait voulu égale à 20 milliards. Au train où vont les choses, ne verra-t-on pas bientôt M. Baker abandonner sa position intransigeante ? Il est si tentant, quand on s'est donné les moyens apparents d'augmenter d'un trait de plume les liquidités, d'apporter par cette facilité un soulagement passager aux débiteurs.

PAUL FABRA.

BOURSE

La BIP première banque d'arbitrage

C'est une entreprise singulière qui est devenue « publique » le 4 octobre par l'introduction de son capital au second marché de la Bourse de Paris, sous la conduite de la Société générale, de la *Midland* Bank SA, de la Compagnie financière Tradition, une maison de courtage suisse, et de la charge Meeschaert-Rouselle. La Banque internationale de *placement* (BIP) *est ce qu'on* appelait jusqu'à maintenant une banque de « trésorerie », c'est-à-dire dépourvue de guichets et d'activités de crédit, chargée de gérer au mieux certaines *liquidités, et accolée le* plus souvent à un grand établissement : Natio Trésorerie pour la BNP, BIGT par le Crédit lyonnais, une filiale commune en formation pour le Crédit agricole et le Crédit commercial, et un projet pour le Crédit industriel et commercial.

Aujourd'hui, on dit plutôt banque d'arbitrage, tout au moins pour la BIP, dont c'est la vocation. Créée il y a cinq ans par la Société générale (46 %), la Midland Bank SA (34,50 %) et le groupe suisse Financière tradition (19,50 %), présidée par M. Roger Sabot, dirigée par M. Henri Plisson, elle peut certes, s'appuyer sur le crédit des banques fondatrices.

Dès son origine, pourtant, la BIP a choisi d'opérer sur un créneau bien spécifique, celui des arbitrages (achats et ventes simultanés) entre instruments porteurs de taux d'intérêt en France et à l'étranger sur les marchés monétaires (bons du Trésor, certificats de dépôts ou obligataires) à terme et conditionnels (options). Recherchant des « différences » instantanées sur les mêmes *échéances*, elle se couvre systématiquement contre le risque de taux, de change (opération sur les mêmes monnaies), de *liquidité* (instruments très négociables) et de signature (recherche de la qualité). Pour ce faire, la souplesse et la rapidité, qu'on ne trouve pas toujours dans les grands établissements, trop rigides, sont indispensables, de même que *des équipes de spécialistes* à haut niveau, provenant, le plus souvent, de l'enseignement supérieur, essentiellement, et, signe des temps, des scientifiques, dûment formés aux pratiques financières. Il faut croire que cette combinaison, appuyée sur un outil informatique de pointe et un décloisonnement systématique des activités et des hommes, a bien réussi, puisque la BIP, avec cent dix personnes seulement, dont 44 % de cadres et 33 % d'universitaires, aura dégagé 43 millions de francs de bénéfice net en 1984, et plus de 50 en 1985. Ayant *développé, en outre*, un secteur ingénierie financière pour les grandes entreprises, la BIP préfigure de manière assez fascinante ce que sera une partie de la banque de *demain*, à la croisée des marchés, à cheval sur les fuseaux horaires et prête à tirer — pardon, à réagir — plus vite que son ombre.

F. R.

SOCIAL

M. KRASUCKI ANNONCE UN « MOUVEMENT FORT » POUR LE 24 OCTOBRE

Invité de RMC, le 6 octobre, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a fait publiquement connaître son accord avec les actions *décidées ou annoncées pendant* qu'il se trouvait à Moscou.

Ainsi, il a *justifié* la *journée* nationale interprofessionnelle prévue pour le 24 octobre, dont le bureau confédéral avait arrêté le principe avant son départ. *« Il faut y aller fort et tous ensemble »*, a déclaré le secrétaire général de la CGT, en *soulignant qu'un grève générale « ne se programme pas »*. Prenant appui sur la récente grève des cheminots, sans préavis, qui *« s'est étendue comme une traînée de poudre avec la CGT en tête »*, M. Henri Krasucki a rappelé qu'il revient au syndicat de *« créer une situation qui permette aux travailleurs d'agir »*.

Le secrétaire général a ensuite réfuté les rumeurs sur sa *« mise à l'écart »* par d'autres communistes et expliqué que la CGT, face au gouvernement, *« n'agit pas en fonction de sa couleur mais par rapport à ce qu'il fait »*.

Enfin, M. Krasucki a soutenu l'action de la délégation CGT qui, à la suite d'un incident, a provoqué la suspension *sine die* de la négociation UNEDIC.

LA FÊTE DE FORCE OUVRIÈRE

M. Bergeron joue la modération

Quand il fait la fête... le syndicalisme fait encore recette. La cinquième « fête de l'amitié » de FO, les 5 et 6 octobre, sur la pelouse de Reuilly, à Vincennes, a reçu un très grand nombre de visiteurs (20 000 selon les organisateurs). Pour attirer les *foules, l'organisation syndicale* avait soigné son affiche avec une pléiade de vedettes : Colette Renard, Mouloudji, Nicole Croisille, Thierry Le Luron, Linda de Souza, Enrico Macias.

Précédé par les Chœurs de France et l'Orchestre Colonne qui ont interprété une série de « refrains du peuple », M. *André Bergeron* a prononcé un long discours d'une heure et quinze minutes (*le Monde* daté 6-7 octobre), interrompu une trentaine de fois par les applaudissements de plus de huit mille personnes. Le secrétaire général de FO a *lancé plusieurs mises en garde* au patronat sur le SMIC, mais aussi sur l'assurance-chômage. *« Tout doit être mis en œuvre pour qu'un accord se fasse*, a-t-il souligné. *Si par malheur la négociation échouait, c'est la nature même du régime d'assurance-chômage qui serait en cause. Il risquerait fort, en effet, de tomber sous la coupe de l'État. A cela, personne n'aurait rien à gagner. »*

Le public a réservé ses sifflets à M. Gorbatchev, mais aussi à la CGT et au PC. M. Bergeron a *sévèrement* condamné les pratiques de la CGT, *« qui continue à défigurer le mouvement syndical aux yeux de l'opinion publique »*, estimant par ailleurs que l'enregistrement de la négociation sur l'UNEDIC s'inspire des *« tribunaux populaires »*. En revanche, il s'est abstenu de toute critique à l'encontre de la CFDT. A l'intention de l'opposition, il a affirmé que *« nous combattrons tous ceux, quels qu'ils soient, qui mettraient en cause le monopole syndical »*.

Davantage encore qu'en 1984, M. Bergeron *s'est montré* fort modéré vis-à-vis du gouvernement, ce qui a amené le dirigeant d'une importante fédération de FO à se réjouir de ce discours *« moins oppositionnel »*. Visiblement au diapason, le public n'a même pas réagi à l'évocation du nom de Mme Questiaux, qui, précédemment, provoquait une tempête de sifflets.

Toutefois, M. Bergeron a consacré un long développement à la Sécurité sociale, estimant que *« l'optimisme de Mme Dufoix »* sur le léger solde positif de la Sécurité sociale de 1985 *« sera forcément démenti par les faits »*. Evaluant le déficit de la Sécurité sociale fin 1985 entre 25 et 30 milliards de francs, il a ajouté : *« Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement s'obstine à masquer la vérité, et cela d'autant qu'il n'est pas, à vrai dire, responsable des difficultés. » « Nous n'acceptons pas*, a-t-il lancé, *que l'on glisse plus ou moins sournoisement dans la voie d'une sécurité sociale à deux vitesses. »*

M. N.

L'aménagement du temps de travail

(Suite de la première page.)

La *première condition* étant que les accords soient conclus à l'échelon des branches professionnelles.

Les conventions pourraient porter sur une liste de différentes dispositions d'aménagement du temps de travail : l'annualisation de la durée du travail, modulation des horaires, récupération des heures supplémentaires et reconnaissance des équipes de fin de semaine, allant au-delà des équipes actuelles de VDS (vendredi, samedi, dimanche). On pourrait même, ajoutent certains, *« prévoir quelques bricoles supplémentaires »*. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, l'accord serait réputé légal. Il deviendrait applicable immédiatement dans la branche concernée, sans rien changer des conditions observées dans d'autres secteurs d'activité, à défaut d'une *négociation* de leur part.

Plus incitative que la répétition sur tous les tons d'encouragements auxquels les parties intéressées ne prêtaient même plus attention, cette mesure peut certainement, comme le soulignait l'un de ses défenseurs, *« soulever le loquet qui bloquait la porte de la politique contractuelle »*. Elle fournit des assurances tangibles et pourrait amener les fédérations patronales les plus intéressées à engager, enfin des discussions. Parallèlement, un tel dispositif peut rassurer les organisations syndicales : d'une part, un tel projet de loi fixera un cadre à tout mouvement intempestif de déréglementation, d'autre part, il réaffirme la primauté de la négociation de branches sur la *négociation d'entreprises*.

Pour le gouvernement, ce projet présente également quelques avantages. Pressé par certains de légiférer, il répond pour partie à leurs souhaits, mais se garde aussi d'intervenir dans le champ de la politique contractuelle. Il laisse chacun libre de ses actes et de ses mouvements. *Il ne s'immisce pas dans ce* qui est de la responsabilité des partenaires *sociaux*.

En outre, cette tentative nouvelle apparaît *comme l'opération de la* dernière chance. Si le gouvernement veut sortir d'une impasse, il peut passer rapidement à la phase active, en profitant de l'actuelle session parlementaire. Et, pourquoi pas, espérer quelques bénéfices dans les prochains mois si la dynamique s'enclenche, notamment dans la métallurgie.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement paraît décidé à saisir cette opportunité. Après bien des hésitations, le premier ministre aurait accepté de jouer ce jeu, largement inspiré par le récent rapport de M. Dominique Taddei, dont la mise en œuvre lui paraissait délicate dans la période présente. Sa conviction aurait été, en fin de compte, emportée par ceux qui, au sein du gouvernement comme du PS, veulent encore « essayer quelque chose ».

ALAIN LEBAUBE.

M. MAIRE CRAINT LA DÉRÉGLEMENTATION

« Le mouvement ouvrier et le syndicalisme se sont tellement heurtés à un pouvoir patronal abusif (...) qu'ils en sont arrivés a opposer à l'entreprise monarchique l'utopie corporative », a affirmé M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT dans une interview accordée au *Figaro* le 7 octobre. Le dirigeant syndical estime *« légitime »* la logique du chef d'entreprise qui cherche *« un résultat financier suffisant pour assurer la survie et le développement de l'entreprise »*. Mais il affirme également la *« légitimité »* du *« projet syndical »* (qualification, sécurité de l'emploi, etc.). M. Maire souhaite *« un nouvel équilibre (...) dans le fonctionnement de l'entreprise »*.

Le secrétaire général de la CFDT préfère aux accords d'entreprise, *« qui risquent d'entretenir des disparités »*, les accords de branche *« indispensables »* pour permettre d'assurer les *« garanties collectives »*. En tout état de cause, les accords d'entreprise qui vont au-delà des lois constituent *« un phénomène inquiétant »*. *« La déréglementation en soi est une absurdité »* conclut M. Maire, qui condamne *« un laxisme dangereux »*.

TRANSPORTS

LE PLAN 1986-1990 DE LA RATP

Finis les grands travaux

Finies les années de vaches grasses ! La RATP est plongée, depuis un an, dans un travail de rationalisation intensif destiné à lui permettre d'affronter l'austérité qui s'annonce pour cette fin de décennie. Le plan d'entreprise que publie la Régie, cet automne, fixe pour la période 1986-1990 des objectifs difficiles à atteindre. Chaque année, la RATP souhaite réduire de 1 % son déficit d'exploitation, augmenter de 2 % son trafic et pouvoir faire progresser ses tarifs de 2,5 points de plus que le taux d'inflation.

La conjoncture difficile qu'affronte désormais la Régie tient d'abord à une réduction de plus en plus marquée des concours financiers que lui apportent l'Etat et les collectivités locales, tant pour l'exploitation que pour les investissements. D'autre part, la région parisienne connaît un desserrement des hommes et des emplois vers la phériphérie, où la RATP est moins bien implantée et où la voiture individuelle reste très attractive. Moins d'argent et moindre croissance de la demande de transport : la RATP se devait de peser la moindre dépense et de chiffrer chacun de ses efforts.

Dans ces conditions, les grands travaux ne sont plus de saison, et l'on ne s'étonnera pas que la RATP concentre ses efforts sur l'artère essentielle qu'est devenue la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye–Marne-la-Vallée–Boissy-Saint-Léger). Pendant la période concernée, elle veut mettre fin au mauvais fonctionnement des moteurs qui perturbe la circulation des rames. Elle veut réduire à deux minutes la cadence des trains. Elle se prépare à l'interconnexion avec le réseau SNCF venant de Cergy-Pontoise.

Pour le reste, « *la RATP doit réaliser un effort sensible pour renforcer son efficacité dans tous les domaines, afin de dégager par elle-même une part importante des ressources nécessaires au développement de ses activités* ». Autrement dit, vive la productivité !

Le programme « Ampère » (programme d'actions et de mobilisation du personnel pour l'efficacité renouvelée de l'entreprise) sera mis en œuvre. Il suppose l'application de huit orientations pour diminuer les dépenses : donner un coup d'arrêt au perfectionnisme, faire jouer au maximum la concurrence, améliorer l'efficacité des services (accroître la mobilité du personnel notamment) et des dépenses de formation (6,03 % de la masse salariale), l'utilisation des effectifs, réorienter les investissements vers des économies, fluidifier la circulation des autobus (un accroissement de 3 km/h de la vitesse des bus rapporte 120 millions de francs par an), perfectionner la gestion de la dette et de la trésorerie.

« Ampère » comporte aussi trois séries de mesures pour augmenter les recettes : une politique tarifaire incitative, un redéploiement vers des activités à bon rendement économique, une valorisation des espaces de la RATP (publicité et animation commerciale).

La réussite du plan d'entreprise dépend de l'adhésion et de la mobilisation du personnel. Sinon, la RATP risquerait de se trouver devant des attitudes aussi corporatistes que celle des conducteurs de la ligne B du RER et de la ligne n° 8 (Balard-Créteil) du métro, qui se sont mis en grève pour ne pas être affectés sur d'autres lignes. La mobilité n'étant même pas entrée dans tous les esprits, on se demande comment sera reçu l'appel à la productivité du plan d'entreprise...

AL. F.

BŒING PAIERA LA MOITIÉ DES INDEMNITÉS VERSÉES AUX VICTIMES DU 747 DE LA JAL

La société Bœing partagera à égalité avec la compagnie Japan Airlines (JAL), le versement des indemnités qui seront payées aux familles des cinq cent vingt personnes tuées dans l'accident du Bœing 747 de la JAL, le 12 août, à l'ouest de Tokyo.

Selon le porte-parole de Bœing, ce paiement n'implique pas que la firme de Seattle reconnaisse sa responsabilité dans la catastrophe. Si l'enquête dégage Bœing de toute responsabilité, le constructeur se fera rembourser les sommes déjà versées.

Le 6 septembre, il avait reconnu que des réparations de la partie arrière de l'avion n'avaient pas été correctement effectuées, en 1977, par ses techniciens, après un atterrissage brutal. La paroi séparant la partie pressurisée de l'appareil de la queue avait été fixée avec deux rangées de rivets au lieu des trois prévues. Cette erreur est susceptible d'avoir provoqué la rupture de la cloison qui a entraîné la décompression explosive ayant précédé la mise hors d'usage des gouvernes de l'avion.

AGRICULTURE

L'AIDE AUX EXPLOITANTS VICTIMES DE LA SÉCHERESSE SE FERA PAR UN REDÉPLOIEMENT BUDGÉTAIRE

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a rendu public, le dimanche 6 octobre, le dispositif d'urgence appliqué aux agriculteurs des départements sinistrés par la sécheresse (*le Monde* du 5 octobre). Les agriculteurs pourront demander l'étalement du paiement des cotisations sociales et la consolidation des annuités d'emprunt dues au quatrième trimestre 1985 et au premier trimestre 1986. Par ailleurs, l'Etat va « *réalimenter* », à concurrence de 500 millions de francs supplémentaires, le Fonds national de garantie des calamités agricoles. L'aide publique, a précisé M. Nallet, coûtera de l'argent « *dans le cadre du budget de l'Etat* », par un « *redéploiement* » des crédits et non par un nouvel « *impôt sécheresse* ».

Pour faciliter le ravitaillement des éleveurs en fourrages, les pouvoirs publics ont décidé de prendre à leur charge le coût du transport vers les régions situées au sud de la Loire. Enfin, la France a demandé à la Commission de la CEE de pouvoir disposer rapidement de céréales fourragères à un prix inférieur au prix d'intervention.

Le secrétaire général de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, interrogé par l'APP dans l'Aveyron a estimé que, dans les mesures annoncées par le ministre de l'agriculture, « *il n'y avait rien de véritablement nouveau* ». Il a ajouté que « *seule la mise à la disposition des agriculteurs français par la Communauté de certaines quantités de céréales stockées, à prix réduit, était positive* ». Il manque, a-t-il ajouté, l'aide rapide aux éleveurs, qui devrait se mettre en place « *d'autant plus vite que la solidarité professionnelle est prête à jouer* ».

AFFAIRES

M. Jean Grave remplace M. Veverka à la tête des Coop

C'est M. Jean Grave qui prend en main l'avenir du mouvement coopératif. Il a été nommé le 3 octobre, président du « *conseil exécutif de crise* » mis en place le 27 juin dernier (*le Monde* du 29 juin) pour tenter de sauver du désastre la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC). M. Grave semble voué à succéder à M. Charles Veverka. En 1978, il l'avait remplacé à la tête de la coopérative régionale de Saintes (Charente-Maritime). Aujourd'hui, il reprend le rôle difficile qu'avait accepté de tenir le vieil homme – il a soixante-douze ans – sorti pour trois mois de sa retraite.

M. Grave, à cinquante-trois ans, est considéré comme un des rares hommes forts des Coop. Un temps monté à Paris, en 1984, pour renforcer l'équipe dirigeante de la FNCC, il avait fini par retourner à Saintes, devant l'impossibilité de faire sortir de leur immobilisme des hommes indécis et des structures trop sclérosées, malgré l'urgence de la situation. La crise de juin dernier l'a ramené à Paris.

Pendant que se réalisaient la vente d'actifs comme la Maison de la coopération à Boulogne-Billancourt, la participation dans la FNAC, la semoulerie de Gennevilliers, et la signature d'un accord avec Carrefour pour la gestion d'une douzaine d'hypermarchés, la situation de plusieurs sociétés régionales s'aggravait ; quatre dépôts de bilan ont en tout été enregistrés, ceux des sociétés de Lorraine (Nancy), de Pyrénées-Aquitaine (Toulouse), du Nord (Coudekerque), de Rhône-Méditerranée (Valence). Le sort de Saint-Etienne devrait être connu dans quelques jours.

Pourtant, dans un groupe qui a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 26,8 milliards de francs dans 5 554 points de vente et qui possède treize usines (moulins, chocolateries, conserveries, huileries), tout est loin d'être perdu. Après la réalisation des actifs les plus facilement négociables, il est nécessaire d'obtenir du pool bancaire (BNP, Société générale, et Banque centrale des coopératives et des mutuelles BCCM) de l'argent frais pour que les fournisseurs continuent ou reprennent leurs livraisons, et des prêts-relais pour négocier dans de bonnes conditions le sort des unités en déconfiture. Or les banques sont réticentes, car le mouvement coopératif manque à la fois de solides structures de décision et d'hommes. C'est un problème de crédibilité.

Pour le résoudre, deux conceptions se sont affrontées au sein du « conseil exécutif de crise », opposant les partisans du recours à un homme de stature nationale et ceux qui croyaient au salut grâce à une réforme profonde des structures.

Les premiers voyaient en M. Michel Baroin l'homme providentiel. Président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, ne s'est-il pas intéressé depuis longtemps au mouvement coopératif, en reprenant il y a quelques années la Sauvegarde, société d'assurances des Coop, puis 33 % de la BCCM, puis en reprenant la majorité de la FNAC, avec le groupe britannique Habitat-Mothercare (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet) ? Un homme de l'économie sociale, mais capable de réaliser de vrais montages financiers.

M. Michel Baroin, il est vrai, n'a pas que des amis. Depuis des mois, il se bat avec la Caisse centrale de crédit coopératif – la 4 C – pour le contrôle de la BCCM, dont l'actionnaire majoritaire (60,9 %) restait le Bureau de cautionnement coopératif, un holding filiale des sociétés régionales Coop, dont le PDG est M. Jean Grave. La Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF) qui détenait 4,7 % de la BCCM, avoisinerait désormais 15 %, tandis que quatre petites sociétés mutualistes se partagent 1,1 % avec la Confédération générale des SCOP, c'est-à-dire les coopératives ouvrières de production. La répartition définitive du capital ne serait pas encore totalement arrêtée.

Par ailleurs, la BCCM aurait consenti de grosses avances aux sociétés régionales coopératives, tout comme à la SGCC. Enfin, l'Elysée et Matignon, pas plus que le Trésor, n'auraient sans doute pas vu d'un très bon œil l'empire de M. Baroin s'étendre excessivement malgré son dynamisme.

Le sort des 38 000 salariés

D'autres, ceux qui l'ont emporté et qui ont mis à la tête du « conseil exécutif de crise » M. Grave pensent que les banques ont certes besoin d'avoir en face d'elles un homme crédible, mais surtout une structure de décision. C'est seulement après que pourraient être débloqués les 100 millions de francs du FDES (Fonds de développement économique et social) depuis si longtemps promis. Et c'est aussi après que certaines mutuelles, rassurées, pourraient apporter aux Coop les moyens financiers d'un meilleur avenir. En aucun cas elles ne veulent s'engager dans une nouvelle affaire Manufrance, autrement vaste.

La première tâche de M. Grave va donc être de mettre sur pied une centrale financière. Il faudra faire vite pour que les Coop sortent d'une situation bloquée. Il devra ensuite remettre de l'ordre dans la nébuleuse économique coopérative. Un certain nombre d'usines (des conserveries, par exemple) pourraient intéresser des coopératives agricoles. Côté vente, ce sont certains des 4 000 « Points Coop », petits magasins de proximité qui posent problèmes : il existe des supérettes fort rentables, et une coopérative de commerçants, UNICO, a déjà montré de l'intérêt pour certains de ces magasins.

Certes, la partie la plus difficile de la tâche de M. Grave sera le sort de trente-huit mille salariés du groupe. Les repreneurs des sociétés en difficulté garderont des salariés, mais la « casse » sera inévitable et douloureuse, même si elle est limitée.

Enfin reste le devenir du laboratoire coopératif d'analyses et de recherche, qui, en tout juste trente ans, a su devenir un représentant incontesté de la défense des consommateurs par la qualité et le sérieux de ses études et de sa documentation. Le consumérisme n'est guère à la mode en France actuellement, mais la qualité des produits baisse en même temps que l'inflation se ralentit et la liberté des prix exigera bientôt une vigilance accrue. La déréglementation aux États-Unis ne suscite-t-elle pas un renouveau consumériste ? Sacrifier le Labo-Coop à la rentabilité coopérative serait, de la part des pouvoirs publics comme de la part des mutuelles, une erreur et une économie de bouts de chandelle (son budget est de 10 millions de francs par an). Des outils de cette qualité, une fois brisés, ne se reforgent pas en quelques mois.

Pour toutes ces tâches, M. Grave, qui va devoir montrer qu'il est capable de prendre le pouvoir et d'en faire bon usage, devrait s'appuyer sur les sociétés régionales qui, outre Saintes, ont jusqu'ici tenu bon : Château-Thierry, Rouen, Strasbourg et Montpellier. Il va avoir besoin de toute leur aide. A moins que les jeux politiques et économiques complexes qui ont si souvent ralenti l'évolution des coopératives ne grippent un dispositif qui a tout l'air d'être une des dernières chances du mouvement coopératif français.

JOSÉE DOYÈRE.

● **Fiat-Ford : difficultés dans les négociations.** – Un porte-parole de Fiat a confirmé, le vendredi 4 octobre, que les négociations sur une fusion entre la filiale automobile du groupe, Fiat Auto, et la filiale européenne du constructeur américain Ford, se heurtaient à de nombreuses difficultés. Après plus d'un an de discussions, les deux groupes ne sont pas parvenus à surmonter les obstacles, notamment financiers, à la constitution d'une filiale commune Fiat-Ford, qui aurait rassemblé leurs unités de production et détenu un quart du marché automobile européen. Selon le porte-parole de Fiat, les discussions se poursuivent, et si une fusion se révèle impossible les deux constructeurs envisageront d'autres types de coopération industrielle.

ÉTRANGER

Au Pérou

L'IMPORTATION DE DEUX CENT DIX-SEPT PRODUITS « NON ESSENTIELS » EST SUSPENDUE

Le président Alan Garcia a annoncé, samedi 5 octobre, la seconde partie du plan de redressement économique du Pérou, lancé le 1er août. Ce plan prévoit notamment d'interdire l'importation de deux cent dix-sept produits jugés « non essentiels », boissons, cigarettes, vêtements, électoménagers. Ces restrictions ont été décidées du fait de la baisse des réserves de change du pays, qui n'atteignent plus, aujourd'hui, que 1 milliard de dollars.

Encouragé par les premiers résultats de la lutte contre l'inflation – les prix ont augmenté de 3,5 % en septembre, contre 10,– % en août, – le gouvernement a, d'autre part, annoncé l'extension du blocage des prix à tous les biens et services offerts par l'État, en particulier à l'essence, pourtant une source de revenus fondamentale pour le Trésor (44 % de ses recettes). Les consommateurs devraient également bénéficier de la suppression d'une taxe à la consommation de 8 %, qui frappait quatorze produits de base.

En revanche, les banques, les compagnies d'assurance et les entreprises minières sont soumises à un emprunt obligatoire, à concurrence de 4 % de leurs bénéfices en 1984.

AFFAIRES

AU PORTUGAL

L'adjudication à CIT-Alcatel et à Siemens du marché des télécommunications provoque de vifs remous politiques

De notre correspondant

Lisbonne. — Une très vive polémique vient d'éclater à Lisbonne à la suite de la décision prise par le gouvernement de M. Soarès, le mercredi 2 octobre, de commander à une entreprise française, CIT-Alcatel, et à une entreprise allemande, Siemens, les centraux à commutation digitale qui équiperont le réseau téléphonique national.

S'associant aux protestations des deux concurrents américains, ITT et ATT-*Philips*, qui contestent la façon dont le concours s'est déroulé, le Parti social-démocrate accuse les *socialistes* d'avoir cédé aux pressions de leurs amis français et allemands. Selon des rumeurs circulant dans la capitale portugaise, les autorités de Paris et de Bonn auraient exigé, en contrepartie de leur engagement dans l'accélération du processus d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne, une attitude bienveillante à l'égard de CIT-Alcatel et de Siemens.

Les origines de cette affaire, qui représente un investissement en dix ans de l'ordre de 10 milliards de francs, remontent à *1981* lorsque le gouvernement de centre-droite PSD-CDS avait reconnu la nécessité de moderniser le réseau *téléphonique* du pays. Avec l'investiture du gouvernement PS-PSD, le projet s'est accéléré. Le *29 décembre 1983*, une commission interministérielle était chargée d'entamer les études préliminaires à l'adoption des nouveaux systèmes.

Le 21 mars 1985, le conseil des ministres définissait les critères à suivre pour le choix des fournisseurs. Le concours, placé sous l'égide des postes portugaises, serait ouvert à quatre entreprises étrangères. On *donnerait* la *priorité* aux propositions les moins onéreuses en matière d'équipements inmportés et les plus *favorables en termes* de *transferts* de technologie. A l'issue du concours qui a eu lieu en juin dernier, les entreprises ont été ainsi classées selon l'intérêt de leurs propositions : Siemens, CIT-Alcatel, ITT, ATT-Philips.

Dans le rapport élaboré par les postes portugaises, on soulignait que les systèmes présentés par les Européens étaient 70 % moins cher. D'autre part, Siemens et CIT-Alcatel auraient donné toutes les *garanties sur la création* au Portugal d'une industrie de logiciels et de plusieurs centres de recherches liés aux nouvelles technologies.

La réaction de ATT-Philips

L'affaire paraissait réglée. En juillet, le ministre de l'équipement social, M. Melancia, laissait entendre que le gouvernement confirmerait les choix des PTT, c'est-à-dire que les deux entreprises américaines étaient irrémédiablement écartées de la course.

La réaction de celles-ci ne s'est pas fait attendre, en particulier ATT-Philips, qui s'est publiquement insurgée contre la méthode utilisée dans l'évaluation des différentes propositions.

La coalition gouvernementale PS-PSD venait entre-temps, de se rompre. Considérant que le gouvernement démissionnaire n'était plus en mesure de prendre une décision sur une affaire aussi importante, le leader des sociaux-démocrates, M. Cavaco Silva, est intervenu auprès du premier ministre et du président de la République.

Dans un communiqué diffusé le 5 août, les *« travailleurs sociodémocrates des communications »*, structure liée au PSD, exigeaient de *leur côté la poursuite de l'analyse* des propositions de tous les concurrents. Ils estimaient que la décision *finale devait appartenir* au gouvernement issu des prochaines élections et réclamaient une enquête parlementaire *contre le ministre* de l'équipement social et le secrétaire d'Etat aux communications.

« Pourquoi le gouvernement s'est-il pressé de conclure une telle affaire juste trois jours avant les élections ? » s'interroge-t-on au PSD. Dans l'entourage de M. Melancia, on répond qu'un ajournement aurait mis en difficulté les fabricants portugais de matériel électronique. *« En outre*, ajoute-t-on, *la décision prise respecte scrupuleusement les recommandations de la commission technique, dont les membres sont pour la plupart proches du PSD »*...

JOSÉ REBELO.

● **Fiat-Ford : difficultés dans les négociations.** — Un porte-parole de Fiat a confirmé, le vendredi 4 octobre, que les négociations sur une *fusion entre* la filiale automobile du groupe, Fiat Auto, et la filiale européenne du constructeur américain Ford, se heurtaient à de nombreuses difficultés. Après plus d'un an de discussions, les deux groupes ne sont pas parvenus à surmonter les obstacles, notamment financiers, à la constitution d'une filiale commune Fiat-Ford, qui aurait rassemblé leurs unités de production et détenu un quart du marché automobile européen. Selon le porte-parole de Fiat, les discussions se poursuivent, et si une fusion se révèle impossible les deux constructeurs envisageront d'autres types de *coopération industrielle*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Premier semestre 1985

Au cours du premier semestre de 1985, Saint-Gobain Emballage a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2 267 millions de francs, en progression de près de 10 % par rapport à la même période de 1984.

Comme prévu, quatre filiales sont consolidées pour la première fois en 1985 : Polyflex SA (flaconnage plastique), Saint-Gobain Cinématique et Contrôle (système de contrôle), SOFAB (bouchage) et SGD Glashuttenwerke (GmbH) (flacons). Celles-ci ont réalisé globalement 138 millions de francs de chiffre d'affaires au premier semestre.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires du premier semestre est de 4,2 %.

ACTIVITÉS

Les activités « bouteilles et pots » ont été pénalisées au cours du premier semestre par les conditions climatiques. La progression du chiffre d'affaires de ces activités — 1 296 millions de francs — n'est que de 1,4 % par rapport, il est vrai, à un premier semestre *1984* à bien des égards exceptionnel.

L'activité « flaconnage » a, quant à elle, bénéficié d'un courant d'exportation favorable qui lui a permis d'enregistrer une progression de 7,9 % de son chiffre d'affaires — 710 millions de francs — durant ce premier semestre.

Le chiffre d'affaires des autres activités — 261 millions de francs — a progressé de 8,8 % par rapport au premier semestre de 1984.

RÉSULTAT

Le résultat net consolidé du premier semestre s'élève à 83,5 millions de francs, contre 73,9 millions de francs pour la même période de 1984. Selon l'ancien périmètre, le résultat net du premier semestre 1985 aurait été de 75,9 millions de francs.

Ces comptes consolidés intérimaires du premier semestre ne sont pas audités.

PERSPECTIVES

Pour l'ensemble de l'année, les tendances observées sur l'activité du premier *semestre devraient* se confirmer, c'est-à-dire une stabilité de l'activité « bouteilles et pots » et une croissance soutenue de l'activité « flaconnage ».

La prise en charge du plan social en cours a été provisionnée pour partie au premier semestre, mais pèsera de façon significative sur le second semestre. *En* outre, les filiales Saint-Gobain Desjonquères et SGD Glashuttenwerke GmbH absorberont cette année leurs reports fiscaux déficitaires, ce qui aura un impact sur la progression de leurs résultats.

Le résultat net consolidé attendu pour l'ensemble de l'exercice 1985 devrait néanmoins, notamment en raison de *l'intégration de nouvelles filiales*, être en sensible progression sur 1984.

3 oct. 1985.



CARDIF

Cardif introduite au second marché le 8 octobre 1985

La Compagnie bancaire, Paribas, le Crédit du Nord et la Charge Sellier introduiront Cardif au second marché de la Bourse de Paris, le 8 octobre prochain.

Lors de cette introduction, il sera *offert au public* 20 % du capital de Cardif SA, soit 255 000 actions au prix minimum de 510 francs.

Cardif sera, après la Compagnie bancaire, l'UCB, l'UFB, Cetelem, la Sinvim, et Locabail-Immobilier, la septième société du groupe de la Compagnie bancaire cotée à la Bourse de Paris.

Cardif a été créée en 1973. Elle est aujourd'hui une des premières sociétés privées d'assurance-vie et capitalisation. Au 31 août *1985*, elle gérait 228 000 contrats pour un montant total d'épargne de 6,6 milliards de francs. Son résultat net consolidé a atteint 35,4 millions de francs en 1984 et 24,6 millions de francs pendant le seul premier semestre 1985. Ses effectifs sont de cent quatre-vingt-neuf personnes.

VALEURS DE FRANCE

A la date du 30 septembre 1985, la valeur liquidative de l'action « Valeurs de France », société d'investissement à capital fixe (SICAF) s'établissait à 257,97 F contre 261,45 F le 31 août.

Rappelons que « Valeurs de France » a été introduite au second marché de Paris le 26 septembre au prix de 260 F *l'action*. Près de *150 000* titres ont été demandés alors que l'offre publique de vente ne portait que sur 35 000 titres. Le 30 septembre, « Valeurs de France » cotait 260,20 F.

AFFAIRES

L'Assemblée nationale a examiné le projet de loi sur les valeurs mobilières

« La subvention, le prêt bonifié, la répartition d'enveloppes de crédit, sont-ils le mode normal de financement de l'économie, ou bien, en s'appuyant sur le secteur nationalisé, doit-on donner aux agents économiques la liberté de choisir leurs instruments d'épargne et leurs modes de financement ? » M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, suppléant M. Pierre Bérégovoy, a posé cette question lors de la discussion en première lecture du projet de loi sur les valeurs mobilières, à l'Assemblée nationale, jeudi 3 octobre. La majorité y a répondu en votant un texte dont l'objectif est de permettre un développement du marché financier. Si le rôle du secteur nationalisé est rappelé, le texte est d'essence libérale. Les socialistes ont ainsi illustré, une fois de plus, leur conversion aux lois du marché. Ils se sont trouvés en butte aux critiques désormais tout aussi traditionnelles du PC, opposé à un *« projet très libéral »*. L'opposition de droite, faute de pouvoir trouver à redire au projet gouvernemental, avait déclaré forfait et n'a pas participé aux débats.

Le texte introduit quatre séries de mesures que M. Amédée Renault (PS, Indre), rapporteur de la commisssion des lois, estime nécessaires pour *« redonner à la place de Paris un rôle important par rapport aux places étrangères »*. M. Labarrère, qui a appelé de ses vœux la *« modernisation de notre système financier »*, a replacé le projet dans le cadre de la politique générale de décloisonnement du marché financier, dénonçant le *« dirigisme étatique »* que *« nos prédécesseurs n'ont cessé de renforcer »*.

Faute d'amendements de la droite – absente – et du PC – opposé en bloc au texte, – le projet a été adopté sans modifications notables à la suite d'un vote public réclamé par le groupe socialiste.

Moderniser

Moderniser les marchés financiers... fort bien. Encore faut-il que les produits qui leur servent de support soient eux aussi touchés par la « modernité ». C'est à cet objectif, agrémenté au passage d'une volonté de renforcer la protection offerte aux épargnants, que répond le projet de loi relatif aux valeurs mobilières. Celui-ci comprend quatre séries de mesures, concernant :

● **La réglementation du régime des valeurs mobilières :** si la loi du 3 janvier 1983 dite « loi Delors » a élargi le champ des valeurs mobilières (jusqu'ici limité aux actions et obligations) à d'autres produits (titres participatifs, certificats d'investissement, obligations à bons de souscription d'actions...), il restait à préciser, au regard de la loi sur les sociétés, notamment, les droits des actionnaires et les délais d'émission de ces valeurs mobilières « composées ». Tel est le but de ce texte ;

● **La simplification des procédures et des formalités d'information en matière d'appel public à l'épargne :** le titre II du projet de loi consacré à ce sujet comporte également un article précisant les conditions dans lesquelles les sociétés dont les actions sont admises à la cote officielle ou sur le second marché peuvent acheter leurs propres actions en Bourse en vue de régulariser leur marché ;

● **Le renforcement de la sécurité des placements en biens divers :** il s'agit de permettre à la Commission des opérations de Bourse (COB) d'apprécier si les contrats de placement en « produits miracles » (diamants, conteneurs...) qui lui sont obligatoirement soumis avant de faire l'objet d'une publicité présentent le minimum de garanties nécessaires pour l'épargnant (titre III) ;

● **L'adaptation des pouvoirs de la COB :** le contenu du titre IV doit donner à la Commission les moyens, y compris sur le plan pénal, de renforcer sa mission de protection de l'épargne et de contrôle du bon fonctionnement des marchés financiers.

S. M.

Un numéro spécial de « l'Expansion »

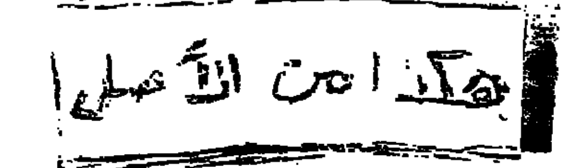
« Demain la France »

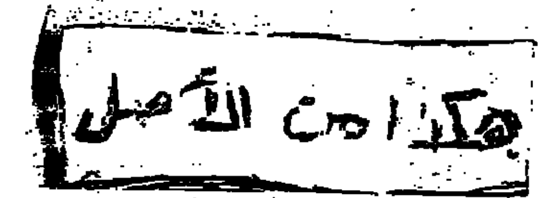
En marge du Forum au cours duquel, jeudi 3 octobre, MM. Giscard- d'Estaing et Rocard sont intervenus (*le Monde* du 5 octobre), le magazine économique *l'Expansion* a fait paraître un numéro spécial intitulé « Demain la France ».

Pour mieux comprendre ce que sera l'avenir à l'horizon 2000, le magazine passe en revue l'histoire économique et sociale de la France depuis la Libération. Une fresque fort intéressante rehaussée de superbes illustrations.

Au chapitre « Tout ce que le monde apprécie venant de chez nous », on voit Air France, l'Airbus et Ariane survoler le hit-parade, en compagnie de Cartier, Michelin et... *le Monde*. En préface, une chronique intimiste de Jean Boissonnat dans laquelle se retrouveront les gens de sa génération mais que les jeunes liront avec le plus grand profit.

★ *L'Expansion*, n° 269, octobre-novembre 1985, 475 p., 35 F.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 26 septembre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	424 627
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	89 489
ECU	70 794
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 973
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 138
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	182 447
dont :	
Effets escomptés	82 027
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 487
5) DIVERS	14 393
Total	705 075

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	202 214
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 112
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	29 983
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	90 723
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	26 837
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 794
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 086
Total	705 075

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984	27 sept.	4 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	115,6	112,5
Valeurs industrielles	104,6	101,1
Valeurs étrangères	88,9	90,5
Pétroles-Énergie	84,3	83,8
Chimie	111,5	108,8
Métallurgie, mécanique	128,1	121,4
Électricité, électronique	120,6	115,3
Bâtiment et matériaux	124,5	122,1
Ind. de consommation non alimentaire	98,6	95,2
Agro-alimentaire	92,9	89,7
Distribution	116,9	112,1
Transports, loisirs, services	112	107,8
Assurances	178,1	176,8
Crédit bancaire	126	121,5
Sicomi	111,7	111,9
Immobilier et foncier	124,6	124,9
Investissement et portefeuille	161,3	157,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	102,8	102,9
Emprunts d'État	102,3	102,6
Emprunts garantis et assimilés	103	103,2
Sociétés	102,7	102,8
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 805,8	1 757,2
Valeurs étrangères	2 809,2	2 859,6
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	260,5	253,5
Valeurs étrangères	380	386,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	112,9	113
Emprunt d'État	112,6	112,8
Emprunts garantis et assimilés	112,8	113,1
Sociétés	114	114,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	212,1	205
Produits de base	154,6	152,2
Construction	147,3	143,8
Biens d'équipement	215,9	208,5
Biens de consom. durables	209,6	199,8
Biens de consom. non durables	269,8	258,6
Biens de consom. alimentaires	228,8	221,1
Services	191,4	186,1
Sociétés financières	314,3	308
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	217,6	213,3
Valeurs industrielles	196,3	189,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	187,2	187,2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FUSION POMPEY-FORGES DE STRASBOURG. — Le projet de fusion entre la Compagnie industrielle et financière de Pompey et les Forges de Strasbourg a été approuvé le 3 octobre dernier, le nouveau groupe issu de cette opération ayant opté pour la raison sociale Financière Strafor. La parité de fusion a finalement été fixée à huit actions Compagnie industrielle et financière de Pompey pour cinq actions Forges de Strasbourg.

RÉSULTATS SEMESTRIELS POSITIFS POUR VALLOUREC. — Le premier semestre 1985 de la société Vallourec reflète un bénéfice net de 12,23 millions de francs (après 88,6 millions d'amortissements et provisions), contre une perte de 205 millions durant la même période de 1984 (après 104,6 millions de francs d'amortissements). L'exploitation de Vallourec SA en 1985 ne comprend plus les gros tubes soudés, dont l'activité s'exerce maintenant dans le cadre de GTS Industries, devenue filiale à 70 % d'Usinor. A structure comparable, le chiffre d'affaires du premier semestre 1985 (2,93 milliards de francs) est en progression de 15,7 % sur la période correspondante de 1984. Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé du groupe, incluant 41 % de celui de GTM-Entrepose, a été de 6,5 milliards, en progression de 16,3 % d'une période à l'autre.

LES CHAUSSURES ANDRÉ LE 17 OCTOBRE AU SECOND MARCHÉ DE PARIS. — La société précise que, à l'occasion de son introduction au second marché de la Bourse de Paris, le 17 octobre prochain, 15 % de son capital (au lieu des 10 % minimum) seront mis en vente au prix d'offre minimum de 560 F par titre, l'opération étant conduite par la Société générale et par la charge d'agents de change Leven. Ce cours représente 16,6 fois le résultat net de l'exercice clos le 31 août 1985 (un peu plus de 70 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 3,5 milliards) et 12,7 fois le résultat estimé pour 1985-1986. Le groupe Leven, le groupe Descours (M. Jean-Louis Descours est le président d'André) et Eurafrance détiendront respectivement 22 %, 25 % et 20 % du capital après introduction.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	111	109,7
Valeurs étrangères	91,3	90,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981).

	3 oct.	4 oct.
Indice général	288,5	285,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 octobre .... 9 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 oct.	7 oct.
1 dollar (en yens)	211,90	214,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 50	0 033
5 %	50	3 370
3 % amort. 45-54	....	0 634
Emp. 7 % 1973	8050	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	3 255
9,80 % 78/93	96 95	2 282
8,80 % 78/86	98 54	7 161
10,80 % 79/94	100	0 917
13,25 % 80/90	105 35	4 501
13,80 % 80/87	105 70	13 384
13,80 % 81/89	108 40	9 944
16,75 % 81/87	110 70	1 147
16,20 % 82/90	117 40	11 762
16 % juin 82	118 18	5 173
E.D.F. 7,8 % 61	....	10 744
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 20	4 612
Ch. France 3 %	165	..
CNB Bques janv. 82	101 80	2 912
CNB Paribas	102 40	2 912
CNB Suez	103 30	2 912
CNI janv. 82	101 58	2 912

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	108 80	119 d
A.G.F. (St Cent.)	3445	3490
Amrep	35 50	34
André Roudière	253	250
Applic. Hydraul.	379	384 30
Arbel	72	72
Artois	1155	1155
Avenir Publicité	1060	1040
Bain C. Monaco	423	416
Banque Hypoth. Eur.	370	....
B.G.I.	275	275
Blanzy-Ouest	417	410
B.N.P. Intercontin.	158	157
Bénédictine	2980	3055
Bon-Marché	338	352
Calif	584	583
Cambodge	315	315
C.A.M.E.	181	178
Campenon Bern.	188	180 50
Caout. Padang	392	378 o
Carbone-Lorraine	287	300
Caves Roquefort	1250	1300
C.E.G.Frig.	535	545
C.E.M.	50	48
Centen. Blanzy	890	918
Centrest (Ny)	115 20	115 20
Cerabati	43	40
C.F.C.	245 50	245 50
C.F.S.	600	600
C.G.V.	275	285
Chambon (M.)	415	415
Chambourcy (M.)	1109	....
Champex (Ny)	135	130
C.I. Maritime	520	512
Ciram (B)	177	178
Clause	685	697
Cofradel (Ly)	532	....
Cogifi	360 50	360
Comiphos	223	220
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	895	895
C.M.P.	9	8 40
Crédit (C.F.B.)	281 10	271 50
Créd. Gén. Ind.	585	580
Cr. Universel (Cie)	600	605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2750	2850
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	263	264
Forinter	1087	1087
Fougerolle	86	89 40
France I.A.R.D.	240	248 60
France (La)	3400	3284
From. Paul Renard	869	860
GAN	5080	5090
Gaumont	599	600
Gaz et Eaux	1720	1705
Gerry S.A.	440	426
Gér. Arm. Hold.	69 60	74 60
Gévelot	330	317 o
Gr. Fin. Constr.	309	307
Gds Moul. Corbeil	160	160
Gds Moul. Paris	455	455
Groupe Victoire	1870	1840
G. Transp. Ind.	182 60	182 60
H.G.P.	13000	12960
Hydroc. St-Denis	138	133
Immindo S.A.	344	344
Imminvest	250	259
Immobail	439 50	430
Immobanque	687	687
Immob. Marseille	4720	4785
Immofice	440	436
Industrielle Cie	1710	1700
Invest. (Sté Cent.)	1385	1340
Jaeger	165	168 50
Lafitte-Bail	420	420
Lambert Frères	55 10	53 o
La Brosse-Dupont	404	404
Lille-Bonnières	330	333
Locabail Immob.	725	722
Loca-Expansion	300	295
Locafinancière	389	389
Locatel	285	284
Lordex (Ny)	137	140
Louvre	1300	1325
Machines Bull	49 35	48 85
Magasins Uniprix	158	158
Magnant S.A.	87	84
Maritimes Part.	212	212
M. H.	105	97 80 o
Métal Déployé	360	375
Mors	165	158 40
Naval Worms	169 80	168 60
Navig. (Nat. de)	94	96 80
Nicolas	420	....
Nutrial S.A.	460	451
OPB Paribas	189 90	200
Optorg	120	118
Origny-Desvroise	166	165
Palais Nouveauté	470	476
Paris France	200	210
Paris-Orléans	171	170
Part. Fin. Gest. Im.	870	835
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	940	910
Piper-Heidsieck	515	530
P.L.M.	151	152
Porcher	169	167
Providence S.A.	570	697
Publicis	1750	1710
Raff. Souf. R.	166	164 10
Révillon	428	....
Ricqlès-Zan	146	146
Rochefortaise S.A.	260 60	260 20
Rochette-Cenpa	39	....
Rosario (Fin.)	216	216
Rougier et Fils	70	70 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	2220	....
BAFIP	625	625
Calberson	302	302
Cap Gemini Sogeti	1040	1040
C. Equip. Elect.	285	278
C. Occid. Forestière	131 90	129
Dafsa	216	216
Dauphin O.T.A.	1700	1700
Devanlay	850	824
Deville	715	718
Elect. S. Dassault	730	710
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	862	850
Merlin Immobilier	380	382
Métallurg. Minière	246	236 20
M.M.B.	290	290
Navale-Delmas	415	419
Om. Gest. Fin.	319	322
Petit Bateau	348 90	342
Petrofigaz	630	622
Pochet	1640	1600
Poron	300	290
St-Gobain Emballage	770	760
S.C.G.P.M.	260	....
S.E.P.	700	675
Sofibus	233	230
Souac	860	850
Hors-cote		
Borie	295	....
Cochery	50 20	50 20
Coparex	451	440
Hydro-Energie	267	....
Rorento N.V.	125 50	125 10
S.P.R.	138	138
Thann et Mulhouse	569	520 o
Ufinex	353	....
Union Brasseries	148 10	149

Étrangères

SICAV 4/10

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
235	Ericsson	225	220 50	220 50	− 2
440	Exxon Corp.	424	417	417	− 1 65
380	Ford Motors	369 50	363 50	363 50	− 1 62
187	Free State	167 80	164 60	165	− 1 68
87	Gencor	79 60	80 80	80 50	+ 1 13
520	Gén. Electr.	474	466	467	− 1 47
275	Gén. Belgique	285	286 50	287	+ 0 70
600	Gen. Motors	548	553	555	+ 1 27
52	Goldfields	49 60	50 50	50 50	+ 1 81
39	Gd Métropolitain	38 75	39	39	+ 0 64
90	Harmony	82 70	83 30	83 70	+ 1 20
23	Hitachi	25 25	25	24 90	− 1 38
696	Hoechst Akt.	700	700	699	− 0 14
1870	Siemens A.G.	1890	1875	1870	− 1 06
132	Sony	132 50	130	131	− 1 13
149	T.D.K.	143	138	138 20	− 3 35
12	Toshiba Corp.	14 05	14	13 90	− 1 06
940	Unilever	895	870	870	− 2 79
330	Unit. Techn.	299 10	304 50	300	+ 0 30
615	Vaal Reefs	531	540	541	+ 1 88
245	Volvo	224	224 80	224 80	+ 0 35
295	West Deep	261	258	267	+ 2 29
230	West Hold.	210	209 50	210	....
455	Xerox Corp.	398	396	387	− 2 76
1 82	Zambia Corp.	1 49	1 50	1 51	+ 1 34

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 073	7 967	7 600	8 200
ECU	....	....	....	....
Allemagne (100 DM)	305 280	305 300	296	310
Belgique (100 F)	15 037	15 036	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 790	270 810	262	277
Danemark (100 krd)	83 940	83 950	79	87
Norvège (100 k)	102 250	102 020	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 416	11 398	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 135	6 124	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 615	4 620	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	373 520	372 520	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 100	100 680	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 420	43 440	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 992	4 982	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 870	4 877	4 300	6 100
Canada ($ can 1)	5 886	5 830	5 600	6
Japon (100 yens)	3 771	3 744	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	84800	85150
Or fin (en lingot)	84900	86300
Pièce française (20 fr)	540	537
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	542
Pièce latine (20 fr)	513	513
Souverain	623	629
Pièce de 20 dollars	3490	3405
Pièce de 10 dollars	1980	1880
Pièce de 5 dollars	1450	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3300
Pièce de 10 florins	516	517
Or Londres	324 35	330 55
Or Zurich	325	332 50
Gold Tray Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 08	6 36

Le Monde

ELU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ukeiwé invite les Calédoniens à une « résistance légitime » contre l'« injustice et l'arbitraire »

De notre correspondant

Nouméa. — Le congrès de la Nouvelle-Calédonie, composé des conseillers généraux élus le 29 septembre, a tenu sa première réunion, lundi 7 octobre à Nouméa, dans les locaux de l'ancien législatif local qu'il remplace. Un seul des quarante-six élus était absent : M. Nidoish Naisseline. L'unique conseiller du LKS (libération kanake socialiste) était resté dans son île de Maré, boudant l'institution issue des élections régionales dont son mouvement a été le grand perdant.

Le congrès est dominé par le RPCR, qui compte 26 élus, auxquels il faut ajouter un élu du Rassemblement Paix et coutumes (RPC). Les trois élus du Front national siègent, en raison de l'exiguïté de l'hémicycle, juste derrière les seize conseillers régionaux du FLNKS.

Cette première séance de travail n'a pas été aussi détendue que les séances d'installation des conseils de région. Ainsi, lorsque le député indépendantiste de la première circonscription, M. Rock Pidjot, président de séance en sa qualité de doyen d'âge, s'est permis une digression politique dans son discours, il a été sèchement rappelé à l'ordre par le député RPR de l'autre circonscription, M. Jacques Lafleur, lequel n'a pas caché son exaspération pendant toute la réunion.

Après l'élection, sans surprise, de M. Dick Ukeiwé à la présidence du congrès par 29 voix contre 16 à M. Jean-Marie Tjibaou, il fut procédé à la désignation de quatre vice-présidents. L'un de ces postes a été laissé par le RPCR à la tête de liste du Front national, M. François Néoéré.

En concluant la séance, M. Ukeiwé a laissé percer la colère des élus du RPCR contre les nouvelles institutions. *« Les Calédoniens ont voté le 29 septembre enfermés dans un système faussé et truqué qu'ils avaient rejeté*, a déclaré le président du congrès. *Basé sur la tromperie et l'injustice, un tel système institutionnel n'est pas viable, et rien de positif ne peut en sortir dès lors que sa légitimité est aussi hautement contestable. Nous le refusons donc avec une calme mais ferme résolution (...). La majorité territoriale que j'incarne à la présidence du congrès déterminera son attitude au sein des institutions nouvelles selon les options et les objectifs voulus par les Calédoniens, qu'ils ont réaffirmés avec force le 29 septembre. C'est pourquoi en ce qui nous concerne, et nous sommes certains d'exprimer ici le sentiment de la grande majorité de la population, nous engageons les Calédoniens à poursuivre résolument la résistance légitime qu'ils opposent depuis quatre ans à l'injustice et à l'arbitraire. »*

« La souveraineté du FLNKS »

La séance a été levée aussitôt alors que M. Yéiwéné Yéiwéné, numéro deux du FLNKS, réclamait en vain la parole. C'est devant un hémicycle vidé de sa majorité RPCR que le secrétaire général de l'Union calédonienne a répondu à M. Ukeiwé : *« Au sortir des élections régionales, le FLNKS possède institutionnellement les trois régions canaques dont il est déjà maître sur le terrain (...). Sa souveraineté s'est définitivement institutionnalisée et ne pourra plus jamais être remise en cause par qui que ce soit. Le droit inné et actif du peuple canaque par le seul fait de la stratégie du FNLKS, seul représentant légitime du peuple canaque, n'est plus un vœu pieux mais réalité (...). Ceux qui se prétendent « loyalistes » finiront-ils par ouvrir les yeux ? Inexorablement, par sa lutte, par le simple aspect démographique, le peuple canaque conquiert son indépendance et recouvre sa souveraineté (...). Ceux qui veulent discuter en gardant un pied dehors savent désormais que le dialogue ne peut se construire qu'au sein du FLNKS, au sein de débats politiques des groupes de pression qui le composent. »*

Comme pour faire écho à cette agressivité verbale, la situation en brousse s'est légèrement tendue ces dernières vingt-quatre heures avec le dynamitage d'une station-service de La Foa (côte ouest), dimanche soir. Les dégâts ont été relativement limités. Cet établissement appartenait à un candidat de la liste centriste PAO aux élections régionales.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Le numéro du « Monde » daté 6-7 octobre 1985 a été tiré à 415 434 exemplaires

M. MITTERRAND EN BRETAGNE

Greenpeace, la cohabitation et la campagne électorale...

M. François Mitterrand a commencé, lundi matin 7 octobre, à Pleslin-Trigavou (Côtes-du-Nord), un voyage officiel de deux jours en Bretagne. Le chef de l'Etat a été accueilli par M. Raymond Marcellin (UDF), président du conseil régional, et par M. Josselin, député (PS) et maire de cette localité. De Lamballe à Brest, en passant par Morlaix, Quimper et le golfe du Morbihan, le chef de l'Etat se propose, au fil de dix-sept étapes, d'aborder les dossiers de l'industrie agro-alimentaire, de la pêche et des industries de pointe. C'est le douzième voyage officiel de M. Mitterrand en province depuis le début du septennat.

Le chef de l'Etat entreprend cette visite dans un contexte politique particulièrement difficile. Il lui faut en effet tenter de reprendre la main après la désastreuse affaire Greenpeace, qui a ébranlé le pouvoir à l'extérieur comme à l'intérieur. M. Mitterrand a saisi l'occasion du voyage officiel de M. Gorbatchev en France pour redorer son blason vis-à-vis de l'opinion extérieure. Il tentera de faire de même vis-à-vis de l'opinion française, notamment en répondant pendant une heure en direct aux questions des journalistes de FR3-Bretagne, lundi en fin d'après-midi.

Greenpeace, cohabitation et tonalité de la campagne électorale : ces trois thèmes sont déjà présents dans l'entretien accordé à *Ouest-France* et publié lundi. Dans cet entretien, le président de la République affirme notamment qu'il n'a *« rien à ajouter »* à ce qu'a dit le premier ministre à propos de l'affaire Greenpeace : *« Je suis intervenu publiquement deux fois*, dit simplement M. Mitterrand. *La première fois pour demander une enquête au gouvernement. La deuxième fois pour demander qu'on en tirât les conséquences. »*

Interrogé sur l'éventuelle cohabitation avec une nouvelle majorité après les élections législatives, M. Mitterrand répond : *« Ceux qui parlent de cohabitation s'adressent à la Constitution, pas à moi. C'est à la Constitution de répondre à la question. Je crois que ce que vous appelez cohabitation est un problème interne à l'opposition. »* Au cours de cet entretien, le chef de l'Etat déclare également qu'il n'entend pas se *« mêler directement de la campagne électorale »*, d'autant moins que *« le gouvernement et la majorité ont*, selon lui, *un bon bagage pour assurer le passage »*.

INONDATIONS EN INDE : QUATRE CENTS MORTS

Les inondations, classiques en période de fin de mousson, ont tué quatre cents personnes dans l'Etat indien d'Uttar-Pradesh, situé au sud-est de New-Delhi. D'après les premières informations, plus de 190 000 habitations ont été endommagées et au moins 1 000 têtes de bétail ont été perdues. L'armée indienne s'efforce de secourir et de ravitailler les sinistrés. L'Uttar-Pradesh, avec 110 millions d'habitants, est l'Etat le plus peuplé de l'Inde.

Le cyclone tropical (ou typhon) Brenda a balayé, le 5 octobre, la côte méridionale de la Corée du Sud. Quatorze personnes ont été tuées et quarante-trois autres sont portées disparues. Vingt-sept bateaux de pêche ont été détruits. Les dégâts dus à Brenda ne sont pas encore chiffrés, mais on pense, dès à présent, qu'ils seront de plusieurs millions de dollars.

D'autre part, une sorte de tornade a traversé la ville de Kocki sur l'île japonaise de Shikoku faisant au moins vingt-neuf blessés, privant tout un quartier d'électricité et endommageant un nombre encore indéterminé de maisons et de voitures. — *(AFP, UPI.)*

LE PRÉSIDENT DU RPR VEUT EXCLURE LES COMMUNISTES « DES POSTES DE DIRECTION DANS TOUS LES DOMAINES »

M. Chirac, au cours d'un dîner au Club 89 à Reims, samedi 5 octobre, évoquant l'attitude d'une éventuelle majorité à l'égard des fonctionnaires, a déclaré : *« Il faut exclure les communistes des postes de direction dans tous les domaines. Cela doit se faire sans esprit de revanche, de règlement de comptes, sans chasse aux sorcières ni système des dépouilles. Il y a un grand danger à maintenir des communistes à des postes-clés, car quand il s'agit d'obéir ils se plient plus volontiers aux ordres de leur parti qu'à leur hiérarchie, c'est-à-dire à l'Etat. Les socialistes ont nommé énormément de leurs copains dans la fonction publique. Certains sont bons, et il faudra les garder. »*

M. Pierre Messmer, devant « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 octobre, a déclaré : *« Nous n'avons jamais pratiqué la chasse aux sorcières. Quand le général de Gaulle est revenu au pouvoir, en 1958, on lui a longtemps reproché de ne pas avoir procédé à une mutation générale des préfets. Il a gouverné pendant au moins trois ou quatre ans avec les préfets de la IV[e] République.*

» Ce qui est vrai, c'est que, dans la haute fonction publique, le gouvernement s'est obstiné à placer des amis politiques qui sont des militants. Nous ferons le nécessaire pour qu'ils redeviennent des militants. »



Sur le vif

Anti-câlins

C'est fou ce qu'ils sont emmerdants, les mecs. Ils font que de nous harceler. Ils nous courent après, l'œil en girophare, la bave aux lèvres, dans les ateliers, les magasins et les bureaux. Ils nous font braire et ils nous font chanter : le lit ou la porte ! Vous me direz, ça ne date pas d'hier. D'accord, mais aujourd'hui on en parle. Alors, parlons-en. En attendant que M[me] Roudy — c'est pas demain la veille — mette bon ordre à ces désordres, voici quelques conseils.

Si déplacées soient-elles, ne jamais s'offusquer des avances de votre chef. Les accueillir, au contraire, d'une mine gourmande et d'un battement de cils ravageur. Dès qu'elles se précisent, adopter, selon les circonstances, l'une des conduites suivantes. Elles le couperont dans son élan, faites-moi confiance.

1) Il entre furtivement dans le pool des dactylos et vous glisse à l'oreille une discrète invitation à déjeuner. Vous gloussez de joie : Oui, chéri, oui, oui, quel bonheur, quelle ivresse ! En attendant fais-moi un gros câlin, si, si, là, maintenant... Quelle importance ? Elles ne regardent pas. Et puis, quoi, j'ai rien à cacher moi.

2) Il vous coince dans l'ascenseur. Vous murmurez, sincèrement navrée : J'aurais tellement aimé. Malheureusement je suis déjà en main. Le patron, oui. Il m'a détachée dans votre service pour me mettre à l'abri des ragots. Je ne sais pas ce qu'il dirait s'il savait que...

3) Il vous suit dans les toilettes et s'apprête à vous embrasser. Vous rugissez comme une lionne : Ah, j'ai faim de toi, je te mangerais, je te dévorerais. Donne-moi ta bouche, vite, que je la morde. J'adore le goût du sang.

4) Enfin, le grand jeu. Il vous propose de passer la nuit chez lui. Alors, là, vous sortez l'atout maître. Vous acceptez en vous tortillant d'aise et vous ajoutez négligemment : Pensez à vous procurer le numéro de téléphone du SAMU. C'est drôle, j'ai souvent des malaises. Mon petit ami a eu une histoire avec Rock Hudson et, depuis, je sais pas ce que j'ai, je me sens toute bizarre.

CLAUDE SARRAUTE.

AU TERME D'UNE ENQUÊTE DE LA BRIGADE FINANCIÈRE

Une vingtaine de personnes sont inculpées après une rafle dans le milieu marseillais

Une vingtaine de personnes viennent d'être inculpées, à titres divers — « détention d'armes », « recel de fonds illicites », « complicité de banqueroute », « abus de biens sociaux », — à Marseille et Aix-en-Provence, samedi 5 octobre, au cours d'une enquête sur la gestion d'établissements de nuit marseillais.

Ces inculpations faisaient suite à une série d'interpellations effectuées en début de semaine dernière par les enquêteurs de la section financière et criminelle du SRPJ de Marseille.

Agissant sur commissions rogatoires délivrées par M. Michel Huber, juge d'instruction à Bastia, et M[me] Françoise Llaurens-Guérin, magistrat instructeur à Marseille, le commissaire Bernard Conreux et ses hommes avaient procédé à partir du mardi 1[er] octobre à une rafle dans le milieu marseillais. Au terme des gardes à vue, vingt personnes ont été inculpées, notamment deux conseillers juridiques, MM. Charles Leroy, de Marseille, et Patrick Sauvaire, d'Aix-en-Provence, inculpés d'abus de biens sociaux et de recel de fonds illicites, et une avocate, M[e] Sophie Bottaï, inculpée, elle, de « complicité d'abus de biens sociaux ».

Ces interpellations et ces inculpations ne sont en fait que le dernier avatar policier d'une série de règlements de comptes qui, depuis maintenant deux ans, agitent le milieu marseillais. La guerre des gangs pour le contrôle des activités du banditisme dans cette région a débuté très précisément le 6 octobre 1983, lorsque Gilbert Hoareau dit « le Libanais », trente-neuf ans, fut « exécuté » par des tueurs dans une rue de Marseille. La mort de ce personnage considéré comme l'un des patrons du milieu marseillais allait en entraîner beaucoup d'autres, notamment celle, en prison, de Gaetan Zampa, le 19 août 1984, celle de Paul Mondolini le 31 juillet 1985 abattu la veille dans une rue de Marseille, et de plusieurs membres de la famille Hoareau. Cette guerre des gangs, durant la seule année 1985, a provoqué la mort de 31 personnes.

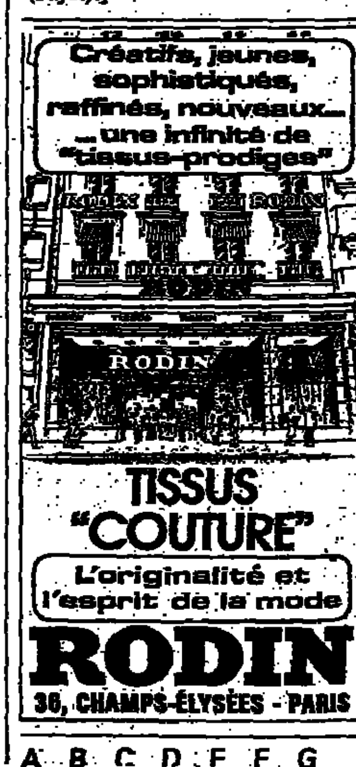
Devant cette situation et après plusieurs mois d'investigations policières infructueuses, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait organisé une réunion à Marseille, le mois dernier, pour s'étonner de la médiocrité des résultats obtenus et y remédier.

Agissant un peu comme elle l'avait fait dans l'affaire Zampa au mois d'octobre 1983, la brigade financière du SRPJ de Marseille a procédé à des vérifications comptables de la gestioin de quelques établissements de nuit. Elle a ainsi découvert des anomalies : double comptabilité, caisses noires, versements de dessous de table, qui ont permis ces nouvelles inculpations.

MORT DE LA PSYCHANALYSTE MARGARET MAHLER

La psychanalyste Margaret Mahler est morte à New-York, le mercredi 2 octobre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[Née en 1897 à Sopron (Hongrie), elle s'est d'abord installée à Vienne avant d'émigrer aux Etats-Unis pour fuir le nazisme en 1938. Elle est célèbre pour ses travaux sur la psychose infantile, travaux se rapprochant des théories de Melanie Klein et D.-W. Winnicott ; elle a créé à New-York, en 1957, un centre pour le traitement de ces psychoses. Deux de ses livres ont été traduits en français : *Psychose infantile : symbiose humaine et individuation* et *la Naissance psychologique de l'être humain* (Payot).]



A B C D E F G